NAZIONALE
B. Prov.
VITT. EM. III
704
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXXI
Palchetto 3
Num.° d' ordine 47 6639

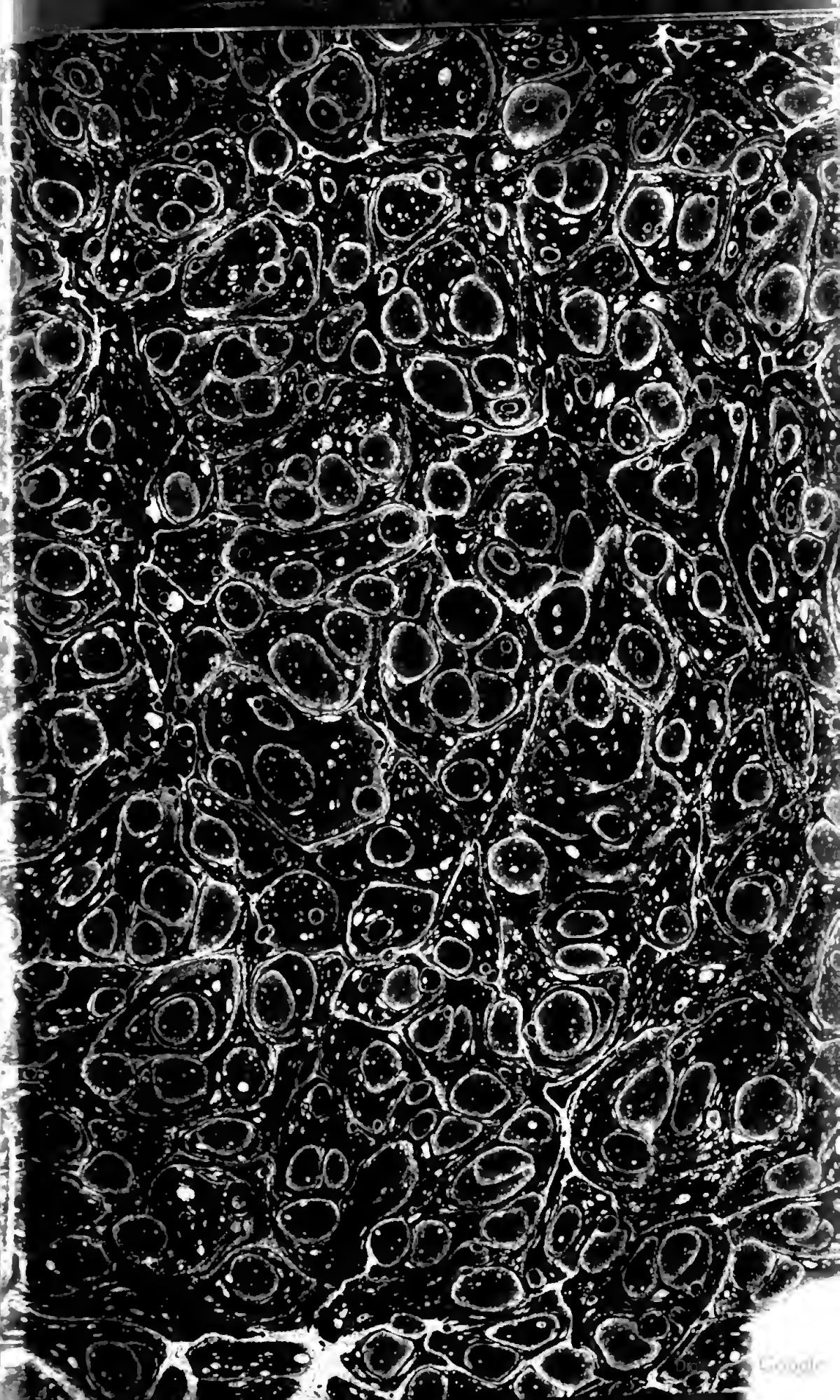

B. Trav
III
704

RELATION

DE

L'AMBASSADE ANGLAISE,

ENVOYÉE EN 1795

DANS LE ROYAUME D'AVA.

T. II.

G12266

RELATION

DE

L'AMBASSADE ANGLAISE,

ENVOYÉE EN 1795

DANS LE ROYAUME D'AVA,

OU L'EMPIRE DES BIRMANS;

PAR LE MAJOR MICHEL SYMES,

CHARGÉ DE CETTE AMBASSADE.

Suivie d'un Voyage fait, en 1798, à COLOMBO, dans l'Ile de Ceylan, et à la Baie de DA LAGOA, sur la côte orientale de l'Afrique ; — de la Description de l'Ile de CARNICOBAR et des Ruines de MAVALIPOURAM :

TRADUITS DE L'ANGLAIS AVEC DES NOTES,

PAR J. CASTÉRA.

Avec une Collection de 30 Planches in-4°, gravées en taille-douce par J.B.P. TARDIEU, dessinées sur les lieux sous les yeux de l'Ambassadeur.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN IX (1800)

RELATION
DE
L'AMBASSADE ANGLAISE,
ENVOYÉE DANS LE ROYAUME D'AVA, EN 1795.

CHAPITRE PREMIER.

TEMPLE DE SCHOE-DAGON. — LES BIRMANS AIMENT BEAUCOUP LES PROCESSIONS. — RHAHAANS DE RANGOUN. — GRAND-PRÊTRE DE RANGOUN. — PRÊTRESSES.

LE temple de Schoe-Dagon, ou Dagoung [1], situé à deux milles et demi au nord de Ran-

[1] Le nom de ce temple, qui signifie le Dagon d'or, rappelle naturellement le passage de la Bible, où il est parlé de la maison de Dagon et de la statue de ce faux dieu, s'inclinant devant l'arche sainte; passage qui a fourni à Milton l'occasion de faire une belle description. J'ose essayer de l'imiter.

Après Thammuz, marchoit d'un air sombre et sévère
Le plus vain des démons qu'ait révérés la terre.

goun, est un très-grand édifice. Quoique moins haut de vingt-cinq à trente pieds que le temple de Schoe-Madou, qu'on voit à Pegu, il est bien plus richement orné. La terrasse qui le supporte a été construite sur une éminence de rocher, dominant toute la campagne voisine : aussi le temple se voit de très-loin. L'escalier qui conduit sur la terrasse a plus de cent marches; elles sont en pierre et un peu dégradées. Le tée et la pyramide sont parfaitement bien dorés, et quand le soleil les frappe ils ont le plus éblouissant éclat.

Les petits temples qu'on voit autour du grand temple de Dagon sont en plus grand nombre que ceux qui environnent le temple

C'est ce même Dagon, dont les adorateurs
Sentirent tant d'effroi, versèrent tant de pleurs,
Quand sur son propre autel, devant l'arche captive,
Sa vile idole, aux yeux de la foule attentive,
Chancelant sous les coups d'une invisible main,
Tomba, rendit hommage au maître du destin.
Tel on voit quelquefois rouler sur la poussière
Le tronc d'un chêne altier qu'a brisé le tonnerre.
Par un mélange affreux, l'aspect du noir Dagon
Offre les traits d'un homme et le corps d'un poisson.
Cependant, de l'erreur, ô trop funeste exemple!
Dans la ville d'Azot on lui bâtit un temple;
Pour lui fuma l'encens sur les rives d'Edom,
Dans les remparts de Gath, dans les champs d'Ascalon,
Et jusqu'auprès des bords que l'Adonis arrose.

PARADIS PERDU, *Chant I.*

de Pegu. Voyant que plusieurs de ces édifices tomboient en ruine, tandis qu'il y en avoit qui n'étoient encore qu'à moitié construits et qu'on posoit les fondemens de quelques autres, je demandai pourquoi on ne réparoit pas les anciens avant de s'occuper à en construire de nouveaux. Alors on me répondit que, quoique ce fût un acte de piété que de réparer un praw, c'étoit bien moins méritoire que d'en bâtir un autre; que quelquefois les vieux étoient entretenus par des gens qui n'avoient pas les moyens ou la volonté d'en faire construire; mais que sur cela on étoit absolument libre de faire ce qu'on vouloit.

On a planté sur les bords de la terrasse du temple de Dagon plusieurs rangs d'arbres qui donnent beaucoup d'ombre. La vue y est très-belle. De là on découvre la rivière de Pegu et celle de Rangoun, qui arrosent, en serpentant, une campagne plane et bien boisée; et l'on voit s'élever, au confluent de ces deux rivières, le temple de Syriam, presqu'aussi magnifique que ceux de Dagon et de Schoe-Madou.

Lorsque j'étois sur la terrasse du temple de Dagon, la saison des pluies avoit commencé, et les rivières avoient débordé en plusieurs

endroits : on ne voyoit de tous côtés que des terres en friche, des rivières et des lacs ; mais quelque pittoresque que fût ce spectacle, il eût été sans doute plus doux de contempler moins d'eau, moins de forêts, et plus de champs cultivés.

Le chemin qui conduit de Rangoun au temple est fait avec soin. On l'a exhaussé dans le milieu, de manière que les eaux de la pluie s'écoulent facilement des deux côtés. On a élevé sur les bords du chemin un grand nombre de petites pyramides, dans lesquelles sont pratiquées des niches pour des petites images de Gaudma. On voit aussi, à peu de distance de la route, divers kioums, toujours placés à l'ombre des bosquets de trompettes et de tamarins.

Les Birmans, ainsi que tous les autres habitans de l'Inde, aiment beaucoup les processions ; et il ne se passe guère de semaine sans qu'on voie à Rangoun quelqu'une de ces pieuses cérémonies. Tantôt c'est pour brûler, avec pompe, le corps des personnes qui, en mourant, lèguent des sommes considérables à ceux qui sont chargés de leur élever un bûcher ; tantôt c'est pour accompagner les jeunes gens qui se consacrent au service de

Gaudma. Les parens n'épargnent rien pour mettre de la magnificence dans cette dernière cérémonie, qui est toujours accompagnée de grands repas et de présens pour les rhahaans: Le récipiendaire n'est ordinairement âgé que de huit à douze ans.

Lorsqu'un enfant entre dans un kioum, soit pour y rester seulement quelque temps, soit pour y passer sa vie, ses parens préparent pour les rhahaans des présens de riz, de fruits, de confitures, de diverses pièces d'étoffe, d'éventails, de coussins, de nattes, et de toute espèce de meubles. Le jour de la cérémonie, l'enfant est promené dans la ville, vêtu d'une robe jaune, et monté sur un cheval richement caparaçonné, que conduisent deux domestiques: une troupe de musiciens le précède, et un grand nombre de rhahaans l'entoure. Tous les hommes de sa famille et ses amis marchent immédiatement après lui, et sont suivis des femmes et des filles portant sur leur tête les présens destinés aux rhahaans. Après avoir parcouru la ville, l'enfant est conduit au kioum qu'il doit habiter, et on le présente au chef de la communauté. Cette cérémonie se répète trois jours de suite, et chaque fois on offre de nouveaux présens.

Les kioums, ou couvens de rhahaans, sont d'une structure différente de celle des maisons ordinaires. Ils ressemblent beaucoup aux édifices chinois. Ils ont des toîts à plusieurs étages, soutenus par de fortes colonnes; et ils ne sont composés que d'un seul appartement ouvert de tous côtés, où l'on voit quelquefois des sculptures faites avec beaucoup de soin, et représentant divers symboles de la divinité. Là il n'y a aucun lieu particulier ni pour s'occuper, ni pour s'amuser. Les Birmans veulent que tout se fasse au grand jour. Leur religion ni leur politique n'admettent point de secrets.

D'après la quantité de kioums qu'on voit dans les environs de Rangoun, le nombre de rhahaans et de phongis [1] doit être très-considérable. Il s'élève, m'a-t-on dit, à plus de quinze cents; mais il faut, sans doute, comprendre dans ce nombre les novices. Les rhahaans vont pieds nus; ils ont la tête rasée et toujours découverte. (*Voyez Pl. V.*)

Le jaune est la couleur de l'habillement des rhahaans [2]. Ils portent un long manteau qui

[1] Prêtres d'un ordre inférieur, appelés vulgairement Talapoints.

[2] C'est aussi la couleur distinctive des lamas de la Chine et du Thibet. (*Note du Traducteur.*)

leur couvre presque tout le corps. Voués au célibat, ils s'abstiennent de tous les plaisirs sensuels. Un rhahaan qui se permet la moindre incontinence, est expulsé de son kioum, et publiquement déshonoré. On le fait monter sur un âne, on lui barbouille le visage de noir et de blanc, et on le promène dans les rues au son du tambour; après quoi on le chasse : mais il est fort rare que ces prêtres s'exposent à mériter une telle punition. Les rhahaans, et sur-tout les jeunes, ne vont pas se promener à leur fantaisie : le chef de leur kioum ne leur permet de sortir que quand il le juge convenable.

Les rhahaans ne préparent jamais eux-mêmes leur manger, ni ne s'occupent d'aucune autre fonction sociale : ils croiroient que ce seroit perdre une partie de leur temps, qu'ils consacrent tout entier à la contemplation de l'essence divine. Ils reçoivent du public des alimens tout apprêtés, et ils les mangent froids plutôt que chauds. Dès le matin ils entrent dans la ville, afin de recueillir ce qu'il leur faut pour se nourrir dans la journée. Chaque communauté y envoie un certain nombre de ses membres, qui parcourent rapidement les rues, tenant sur leur bras droit une boîte

vernissée en bleu, dans laquelle ils mettent les dons qu'on leur fait, et qui consistent ordinairement en riz bouilli, et assaisonné avec de l'huile, en poisson sec, en confitures et en fruits. Pendant cette course, ils ne regardent jamais d'un côté ni d'autre; mais ils tiennent leurs yeux fixés sur la terre. Ils ne s'arrêtent point pour demander, ni ne portent leurs yeux sur ceux qui leur font l'aumône, et qui paroissent toujours bien plus empressés de leur donner, qu'ils ne le sont eux-mêmes de recevoir.

Ces prêtres ne mangent qu'à midi, et c'est le seul repas qu'ils font dans la journée. Comme ils reçoivent plus de choses qu'il ne leur en faut pour leur nourriture, ils déposent ce qu'ils ont de trop aussi charitablement qu'on le leur a donné, et cela sert à nourrir les étrangers indigens et les écoliers pauvres auxquels ils enseignent non-seulement à lire et à crire, mais encore les principes de la morale et de la religion.

L'on n'a point entendu dire que les rhahaans aient pris part aux dissentions qui ont si souvent troublé l'empire, ni qu'ils se soient jamais mêlés de politique : aussi ils n'ont été l'objet d'aucun ressentiment. Les

Birmans et les Peguans professant la même religion, et tour-à-tour vainqueurs et vaincus, ont également respecté les ministres de leur culte.

Je savois la grande vénération qu'on avoit pour le siredaou, ou chef des rhahans de Rangoun. Le hasard me procura une occasion de voir ce pontife, qui vivoit dans un très-beau kioum, à un demi-mille de la ville, et non loin du chemin du temple de Dagon. Un soir que je fesois ma promenade accoutumée, je le rencontrai comme il revenoit du temple. Il n'avoit rien sur lui qui le distinguât du commun des rhahaans. Il portoit comme eux une robe jaune, et il marchoit les pieds nus. Mais son âge et la profonde méditation dans laquelle il paroissoit plongé, me firent demander qui il étoit. Sur la réponse qu'on me fit, je le joignis et marchai à côté de lui, car il ne se seroit surement pas arrêté, ni n'auroit changé de route, quand ç'eût été l'empereur qui eût voulu lui parler.

Le pontife conversa volontiers avec moi, sans toutefois cesser un seul instant de regarder la terre. C'étoit un homme d'une taille assez médiocre. Quoiqu'âgé de soixante-quinze ans, il marchoit d'un pas assez ferme

sur le terrain uni ; mais quand il monta les degrés de son kioum, il fallut qu'on le soutînt. Chaque jour, à la même heure, il alloit au temple de Dagon, où l'appeloit sa dévotion ; et comme il fesoit le chemin à pied en allant et en revenant, il ne marchoit pas moins de quatre milles.

En approchant de son bosquet, le grand-prêtre m'offrit obligeamment d'entrer dans le kioum et de me reposer. Je le suivis. Nous nous assîmes sur des nattes étendues au milieu d'une vaste salle dont le comble étoit très-élevé. Plusieurs jeunes rhahaans qui avoient accompagné le pontife, se rangèrent à une certaine distance. J'avoue que ses discours ne répondirent pas à l'idée que je m'étois formée de lui. Il décela un orgueil peu digne de sa vieillesse et de son ministère. Il me dit d'un ton emphatique, qu'il étoit le chef des rhahaans de Rangoun, et il me montra avec ostentation ses titres sacerdotaux, gravés sur des plaques de fer, titres qui lui avoient été conférés par l'empereur actuel et par son prédécesseur. Certes, il étoit bien éloigné de la modestie qui distinguoit le vénérable pontife du Pegu ; aussi m'empressai-je de le quitter, conservant pour lui

bien moins de respect que je n'en avois avant de l'avoir vu.

Il y avoit autrefois au Pegu des prêtresses qui, comme les rhahaans, portoient des robes jaunes, coupoient leurs cheveux, et fesoient vœu de chasteté; mais cette institution a été depuis long-temps abolie, comme nuisible à la population. A présent il n'y a que quelques femmes qui se rasent la tête, accompagnent les funérailles, et charrient de l'eau aux kioums. On a pour elles un certain respect.

CHAPITRE II.

POPULATION DE RANGOUN. — ASILE ACCORDÉ AUX DÉBITEURS INSOLVABLES. — TOLÉRANCE. — PROVINCE DE DALLA ET VILLE DE MAINDOU.-VILLAGE DES FEMMES PUBLIQUES.—LOI CONCERNANT LES FEMMES DES DÉBITEURS INSOLVABLES. — TRAITEMENT DES FEMMES. — FACILITÉ DE CONSTRUIRE DES VAISSEAUX DANS LA RIVIÈRE DE RANGOUN. — CHANTIERS BIRMANS. — MESSAGE DE L'EMPEREUR POUR CONDUIRE L'AMBASSADE ANGLAISE DANS LA CAPITALE. — LE VICE-ROI DE PEGU A ORDRE DE L'ACCOMPAGNER. — CHASSE DES RHINOCÉROS ET DES CROCODILES. — ASTROLOGUES BRAHMES.—ILS DÉSIGNENT UN JOUR PROPICE POUR LE DÉPART DU VICE-ROI. — L'AMBASSADE SE PRÉPARE A PARTIR. — CHALOUPES BIRMANES.

LA population de Rangoun est considérable. Il y a dans cette ville et dans ses faubourgs cinq mille maisons qui paient des im-

pôts. Or, en comptant six personnes par maison, la population s'élève à trente mille ames.

Rangoun étant depuis long-temps le refuge des débiteurs insolvables de toutes les parties de l'Inde, se trouve rempli d'étrangers sans fortune que les Birmans accueillent généreusement, et qui font quelque petit négoce ; de sorte que ceux qui se conduisent prudemment, vivent assez à l'aise. Là, on trouve des gens de tout pays et de toute couleur. La Bourse, si on peut donner ce nom au lieu où se rassemblent les marchands, offre un mélange de figures tel qu'on n'en trouve guère dans les plus grandes villes. Les Malabares, les Mogols, les Persans, les Parsis, les Arméniens, les Portugais, les Français, les Anglais, s'y mêlent et s'y livrent à différentes branches de commerce.

Tous les membres d'une société si variée, non-seulent vivent tranquilles sous la protection du gouvernement, mais jouissent de la plus grande tolérance en matière de religion. Ils suivent leurs rites et célèbrent leurs fêtes, sans qu'on daigne même y faire attention, car les Birmans ne se soucient nullement de faire des prosélytes. On entend

à la fois dans la même rue la voix lente du musselim, appelant les pieux Islamites aux prières du matin, et la cloche de l'église portugaise qui avertit les catholiques de se rendre à la messe. Des processions de deux sectes différentes se rencontrent, sans que l'une ni l'autre en soient scandalisées. Les Birmans ne cherchent point à connoître les principes d'une religion étrangère, ni n'en proscrivent les cérémonies, pourvu que ceux qui la professent ne troublent pas l'ordre public, ni ne se mêlent pas du culte de Gaudma. Mais si un fanatique ose commettre le moindre outrage contre cette divinité, comme le font quelquefois des musulmans emportés par l'excès de ce qu'ils appellent leur zèle pour la vraie foi, on le met aux fers pendant quelques jours; et si cela ne calme pas son turbulent enthousiasme, on lui donne la bastonnade jusqu'à ce qu'il soit devenu tranquille.

La violence des pluies m'empêcha de faire de grandes excursions; mais quand le temps me l'auroit permis, je n'aurois peut-être pas osé l'entreprendre, parce que j'attendois à tout instant le retour du messager qui avoit porté la nouvelle de mon arrivée à la cour. Nous sortions, mes compagnons de voyage

et moi, le matin à cheval, et le soir à pied ; et ces promenades nous conduisoient presque toujours du côté du temple de Dagon, parce que c'étoit le meilleur chemin. Un jour le docteur Buchanan traversa la rivière sur le bord de laquelle est la ville de Maindou. Cette ville, située vis-à-vis de Rangoun [1], est la résidence du gouverneur de la province de Dalla, duquel j'ai fait mention dans le second chapitre de cet Ouvrage, comme étant venu au-devant de nous, lorsque nous remontions l'Irraouaddy.

Le gouvernement de Dalla est entièrement distinct de celui de Rangoun ; et quoique le gouverneur de Dalla soit, par sa place, très-inférieur au maywoun du Pegu, celui-ci n'a pas le droit de faire arrêter un homme dans le district de l'autre.

La ville de Dalla, capitale de la province du même nom, et située sur la rive occidentale du Bockier, étoit autrefois très-considérable et très-commerçante. Celle de Maindou est composée d'une longue rue, à l'extrémité orientale de laquelle on trouve une crique qui conduit à Bassien, et a jusqu'à douze pieds

[1] Rangoun est sur la rive orientale, et Maindou sur la rive occidentale.

d'eau dans le temps des hautes marées. A l'ouest de la même rue, est une autre crique plus petite que la première ; et sur le bord de cette crique on a bâti le village de Mima-Schun-Rua, c'est-à-dire le village des filles publiques, qui, en effet, n'est habité que par ce genre de femmes.

Dans le Pegu, ainsi que dans tous les autres pays, la prostitution est ordinairement la dernière ressource des femmes qui se sont livrées à leur penchant pour le vice. Mais chez les Peguans il est souvent d'autres causes qui les y conduisent. Plusieurs femmes font ce malheureux métier, et en reçoivent le prix malgré elles : devenues esclaves pour des dettes qu'elles n'ont presque jamais contractées, elles sont livrées par leurs débiteurs à un vil proxénète qui trafique de leurs appas. Suivant les loix du Pegu, celui qui contracte une dette et qui ne peut pas la payer, appartient à son créancier, qui a le droit de le faire travailler jusqu'à ce qu'il se soit liquidé envers lui. Bien plus ; l'infortuné débiteur ne répond pas toujours seul de ce qu'il doit ; ses plus proches parens en sont souvent garans, et, dans ce cas, ils sont saisis et vendus pour l'acquittement de sa dette.

Il

Il est impossible de peindre la désolation dans laquelle cette inhumaine loi plonge des familles entières. Victimes de l'imprudence, du malheur d'un époux ou d'un père, des femmes, des filles chastes, délicates, timides sont arrachées aux douceurs d'une vie tranquille et vertueuse, et vendues au licencieux directeur d'un Tackally qui, lorsqu'elles sont belles, les paie un haut prix, et s'en rembourse avec les profits qu'il retire de leur prostitution.

Les Birmans traitent les femmes avec trop peu de délicatesse et d'humanité; ils ne les mettent guère au-dessus des animaux dont ils se servent pour labourer leurs champs. Les Birmans des dernières classes ne se font point scrupule de vendre passagèrement leurs filles et même leurs femmes à un étranger qui voyage dans leur pays: cela n'est point regardé comme un mal parmi eux, et la femme n'est point déshonorée.

J'aurai occasion de parler en détail, dans le cours de cet ouvrage, des denrées et des autres marchandises que peut fournir Rangoun de son commerce actuel, et des obstacles qui s'opposent à l'accroissement de ce commerce. Je me bornerai ici à observer que le

teak, qui est, sans contredit, l'arbre dont le bois est le plus durable et le plus propre à la construction des vaisseaux, se trouve en si grande abondance dans les forêts des royaumes d'Ava et de Pegu, qu'on ne doit jamais craindre d'en manquer. Indépendamment de l'avantage d'être à portée d'un bois si précieux, la rivière de Rangoun en a un autre, c'est qu'elle est extrêmement commode pour la construction des vaisseaux. La marée y monte jusqu'à vingt pieds de hauteur. Le rivage est doucement incliné, et n'a point de rochers; de sorte qu'il est facile d'y creuser des bassins et d'y construire des vaisseaux de toute grandeur. La nature a prodigué à Rangoun tout ce qui est nécessaire pour en faire le port le plus florissant de l'Orient.

Pendant mon séjour à Rangoun, il y avoit sur le chantier plusieurs vaisseaux de six cents à mille tonneaux. L'un de ces vaisseaux, qui appartenoit au maywoun du Pegu, et qu'on jugeoit devoir porter neuf cents tonneaux, étoit regardé par les gens de l'art comme parfaitement bien travaillé. Les charpentiers qui le construisoient étoient des Birmans. Ils le fesoient sur le modèle des vaisseaux français, comme le sont la plupart

de ceux qu'on construit à Rangoun, parce que c'est la nation française qui a donné aux Peguans les premières leçons de cet art.

Il y avoit aussi sur le chantier trois ou quatre grands navires assez avancés, que fesoient construire des marchands anglais; et un plus grand que tous les autres, et prêt à lancer, appartenoit au gouverneur de Dalla. J'ignore si l'on avoit bien choisi les matériaux pour faire ce vaisseau; mais je sais que la construction en étoit surveillée avec beaucoup de soin. Tous les matins l'épouse du gouverneur, accompagnée de deux ou trois de ses femmes, traversoit la rivière dans la chaloupe de son mari, entroit dans les chantiers, où elle s'asseyoit sur la première pièce de bois qu'elle trouvoit, et regardoit pendant quelques heures travailler les charpentiers; ensuite elle s'en alloit. Le soir elle manquoit rarement de retourner au chantier, pour voir si la tâche de la journée étoit bien remplie. L'endroit où l'on construisoit ce vaisseau étoit voisin de notre premier logement; c'est ce qui nous donna occasion de remarquer les fréquentes visites de la femme du gouverneur. La curiosité ne la porta jamais, non plus qu'aucune de ses sui-

vantes, à s'avancer jusques dans notre cour; et la bienséance nous empêcha de nous montrer empressés de faire leur connoissance.

Cette dame visitoit toujours le chantier sans son mari, et ne sembloit pas avoir besoin qu'il lui donnât des conseils sur les travaux qu'on y fesoit. Les femmes birmanes savent non-seulement fort bien conduire leur ménage, mais traiter avec intelligence les affaires mercantilles les plus importantes; et quand ces affaires exigent qu'elles sortent, elles n'épargnent point leurs pas. Elles sont excessivement laborieuses : on les dit de plus bonnes mères; et si elles deviennent épouses infidelles, c'est rarement par inclination.

Tandis que nous admirions la structure et les matériaux des vaisseaux qui étoient sur le chantier, nous ne pouvions pas voir avec indifférence la manière dont le travail étoit exécuté, ni l'adresse des ouvriers. Au Bengale, un charpentier indou, quoique fesant ordinairement bien son ouvrage, a une manière de travailler qui étonne les Européens, et dont ils ne manquent guère de se moquer. Il ne se sert que d'une petite hache; il travaille très-lentement ; et quand il a besoin de retourner une pièce de bois, il a recours

à un manœuvre [1] qui est toujours auprès de lui. Là, le défaut de force des individus est compensé par le nombre. Malgré cela, je le répète, ils font d'une manière finie tous les ouvrages qu'ils entreprennent. Quant aux charpentiers birmans, ce sont des hommes robustes; ils possèdent au plus haut degré la vigueur qui distingue les Européens, et qui leur donne un prodigieux avantage sur les foibles et indolens Bengalis. Je dirai plus; je ne crois pas qu'il y ait aucun autre pays au monde où les hommes soient plus forts et plus laborieux que les Birmans.

Revenons à ce qui nous concerne. Le mois de mai étoit presqu'écoulé. Nous étions d'autant plus impatiens de rester dans l'incertitude sur le but de notre mission, et sur la manière dont nous serions reçus à la cour, que les officiers du gouvernement de Rangoun se conduisoient toujours avec nous avec les mêmes formalités et la même froideur. Heureusement que nous fûmes tout-à-coup tirés de cet état d'anxiété par une lettre du maywoun du Pegu. Cette lettre annonçoit au conseil de Rangoun, que le maywoun venoit de recevoir un ordre de l'empereur, qui

[1] Un couli.

lui enjoignoit de s'occuper sur-le-champ de tous les préparatifs nécessaires pour nous faire conduire dans la capitale, et que, de plus, l'intention du monarque étoit que le maywoun nous y accompagnât lui-même.

Baba-Schin ne perdit pas de temps pour me faire part de cette nouvelle. Bientôt après je reçus un message de la part du raywoun, qui m'invitoit à me rendre au rhoum, où le conseil assemblé devoit m'annoncer, en forme, les volontés du souverain. Je demandai qu'on voulût bien me dispenser de cette cérémonie; et je chargeai mon secrétaire persan [1] de se rendre au conseil pour apprendre ce qu'on avoit à me faire savoir.

L'empereur des Birmans ayant décidé que nous nous rendrions auprès de lui, il étoit nécessaire que nous nous occupassions des moyens de faire le voyage. Sachant bien que nous ne devions rien entreprendre à cet égard qu'après y avoir été formellement autorisés, je m'adressai au raywoun, pour lui demander l'agrément de faire acheter les chaloupes pour moi et pour les personnes qui étoient à ma suite. Aussitôt ce gouverneur m'envoya un de ses officiers, pour me repré-

[1] Le mounschée.

senter que l'usage des Birmans ne permettoit pas qu'un ambassadeur voyageât à ses frais dans leur empire ; et que l'intendant du port avoit reçu des instructions pour faire préparer toutes les chaloupes dont nous avions besoin. L'officier m'assura en même-temps que c'étoit un point d'étiquette dont on ne pouvoit s'écarter.

Je lui témoignai combien j'étois fâché d'occasionner tant de dépense au gouvernement ; mais je lui observai que, la saison étant mauvaise et le voyage devant être long, je désirois que les chaloupes destinées à nous porter, fussent examinées par un charpentier anglais, et qu'on y fît les changemens qui pourroient les rendre commodes pour des Européens, attendu que les chaloupes ordinaires étoient trop peu couvertes et trop basses pour pouvoir nous convenir. Ma demande fut parfaitement bien accueillie.

En conformité des ordres de l'empereur, le maywoun du Pegu arriva à Rangoun le 25 mai. Sa suite étoit très-nombreuse ; et comme un officier, quel que soit son rang, alors qu'il lui est enjoint de se rendre *aux pieds dorés*, n'est plus sûr de retourner à son poste, il s'étoit préparé à tous les évé-

nemens, et il emmenoit avec lui sa femme et le reste de sa famille. Le lendemain de son arrivée, je lui rendis visite : il me reçut de la manière la plus polie, et m'assura que je pouvois compter sur lui dans toutes les occasions.

Vers ce temps-là le gouvernement du Pegu reçut un ordre de la cour, qui devint le sujet de toutes les conversations. Voici ce que j'en appris.

Le vieux et célèbre empereur[1] de la Chine n'avoit jamais vu de rhinocéros ni de crocodiles, et désiroit beaucoup de contempler quelques-uns de ces terribles animaux. En conséquence il avoit chargé un de ses officiers, qui s'étoit rendu du Yunan à Ummerapoura, pour quelques arrangemens relatifs au commerce des deux empires, d'inviter le monarque birman à satisfaire sa curiosité. Celui-ci, jaloux de plaire à son auguste frère de la Chine, fit aussitôt connoître ses intentions à son principal ministre, qui envoya au Pegu l'ordre dont je viens de parler. Cet ordre portoit de faire prendre vingt rhinocéros et

[1] Tchien-long, mort en 1799, à l'âge de 89 ans. Voyez la notice sur sa Vie dans le Précis qui est à la tête de la traduction française du *Voyage de lord Macartney en Chine*, 2°. édition, imprimée chez *Buisson*, Libraire.

vingt crocodiles, et de les envoyer dans la capitale, d'où ils devoient être transportés à Pekin.

Un grand nombre de ces hommes, dont l'unique profession est la chasse des éléphans, fut envoyé dans les forêts pour prendre des rhinocéros; et de gros filets furent tendus dans la rivière de Pegu, où, pendant le reflux, j'ai vu sur les bancs de sable bien plus de crocodiles que n'en demandoit l'empereur. Les pêcheurs furent heureux; en trois jours ils prirent plusieurs crocodiles, qui furent mis dans des chaloupes, au fond desquelles on avoit pratiqué un endroit où ils pouvoient être emprisonnés sans danger. Les crocodiles et les caïmans sont comptés au nombre des animaux amphibies; mais ils ne peuvent pas vivre long-temps hors de l'eau.

Les chasseurs de rhinocéros ne réussirent pas aussi bien que les pêcheurs de crocodiles.

J'ai observé, dans le Précis historique qui se trouve au commencement de cet ouvrage, que les Birmans sont de la secte de Buddha ou Boudh, et ne reconnoissent point la divinité de Brahma; mais que malgré cela ils ont une grande vénération pour les brahmes, et regardent leur science comme bien supérieure à celle des rhahaans. Namdogée-Praw ajoute

beaucoup de foi à leur astrologie, et ses actions sont toutes, pour ainsi dire, réglées par eux. Cette confiance du monarque birman donna une grande vogue à leurs prédictions. Les gens d'une certaine importance se piquent d'imiter le chef de l'empire. Il n'est point de maywoun qui n'ait quelques brahmes auprès de lui, qu'il consulte dans les occasions importantes, et même souvent dans celles qui ne le sont pas.

Le maywoun du Pegu, dont le gouvernement est, non pas le plus étendu de l'empire, mais bien le plus lucratif, entretient un très grand nombre de brahmes. Lorsqu'il étoit à Rangoun, il ne voulut pas se mettre en route pour la capitale, sans savoir d'eux quels étoient le jour et l'heure qu'il devoit choisir pour son départ. Ils tinrent conseil entr'eux, et après une longue délibération, ils lui dirent que le moment le plus propice étoit celui où huit heures sonneroient dans la matinée du 28 mai ; en conséquence, le départ fut fixé à cette époque.

Par malheur nos chaloupes ne pouvoient pas être prêtes pour ce jour-là ; mais il n'y avoit pas moyen de résister aux astres. Le maywoun déclara donc qu'il étoit bien fâché

qu'une volonté surnaturelle le forçât de partir avant nous ; mais qu'il nous attendroit à la tête de la rivière de Rangoun, c'est-à-dire dans l'endroit où elle sort de l'Irraouaddy. Il y a de Rangoun à cet endroit deux journées de navigation.

Je convins avec le maywoun qu'il étoit bien juste de se conformer aux ordres du destin ; et je lui dis que je serois désolé que, par rapport à nous, il changeât rien à ses arrangemens. Le 28, à sept heures du matin, il passa avec un nombreux cortége devant notre maison, pour se rendre au quai. Il étoit à cheval, sa femme en palanquin, et ses enfans étoient portés par des hommes.

La chaloupe du maywoun étoit très-belle et d'une forme appropriée à la noblesse. Il avoit en outre plusieurs chaloupes de guerre bien armées, et un très-grand nombre de canots ordinaires, les uns pour porter ses gens, les autres appartenant à des marchands, qui profitoient de cette occasion pour transporter leurs marchandises sans payer des droits.

Le maywoun s'arrêta quelques temps dans la maison qui sert de Bourse, et dès que le grand tambour, qui sert de cloche, retentit du premier coup de huit heures, il s'embar-

qua avec sa famille. Les matelots poussèrent un grand cri, signal du départ. A l'instant toutes les chaloupes poussèrent au large ; les avirons furent vigoureusement déployés ; la marée seconda leurs efforts, et la flotte fut bientôt au nord de la ville.

Les six chaloupes qu'on arrangeoit pour nous ne tardèrent pas à être prêtes. Le docteur Buchanan, M. Wood et moi, nous eûmes chacun la nôtre. Le pundit qui, à cause de sa religion, répugnoit beaucoup à se trouver avec des musulmans, eut aussi une petite chaloupe pour lui seul. Une cinquième chaloupe fut destinée à porter nos gardes et une partie de nos gens, ainsi que nos gros équipages ; et enfin une espèce de cutter devoit nous servir de cuisine ; mais il nous fut presqu'inutile, parce que nos chaloupes étoient toutes assez grandes pour qu'on y fît à manger sans nous incommoder. Les chaloupes telles que celles que nous avions, sont d'une construction très - différente des bateaux plats [1] dont on se sert sur le Gange. Elles sont longues, étroites, et ont besoin de beaucoup de lest pour ne pas vaciller continuellement. Malgré le lest elles seroient encore en

[1] On nomme ces bateaux *bodggerous*.

danger de chavirer, s'il n'y avoit pas en dehors, de chaque côté, un rebord de six à sept pieds de large, fait avec des planches très-minces ou des bambous, et allant de la poupe à la proue. Par ce moyen, la chaloupe ne peut pencher que jusqu'à un certain point, et elle se relève dès que le rebord touche la surface de l'eau. Les matelots se tiennent sur ce rebord, soit pour ramer, soit pour faire avancer la chaloupe avec de longues perches. C'est aussi là qu'ils couchent sur des nattes; après avoir tendu une voile depuis le haut de la dunette jusqu'à l'extrémité du rebord. Ce rebord est une invention extrêmement commode et inconnue sur le Gange.

Ma chaloupe avoit soixante pieds de long, et tout au plus douze de large. En fesant ôter une solive qui traversoit le bâtiment du côté de la poupe, mettre un plancher deux pieds au-dessous de la première, et élever une dunette ceintrée de sept pieds au-dessus de ce plancher, j'eus un logement composé d'une jolie chambre de quatorze pieds de long sur dix de large, et d'un cabinet. Le patron [1] se tenoit sur un petit tillac qui étoit à la poupe; et un espace de sept à huit pieds de large,

[1] En langue birmane, le *lidegi*.

qui restoit entre ce tillac et ma chambre, servoit ordinairement pour me faire à manger. J'avois de chaque côté de ma chambre une porte qui s'ouvroit sur le rebord de la chaloupe, et trois fenêtres par le moyen desquelles je renouvelois l'air quand je voulois. Le dessus de ma chambre étoit en bambous et en roseaux clissés, recouverts d'une toile cirée, que la pluie ne pouvoit pas pénétrer. Des nattes légères et très-jolies en ornoient l'intérieur.

M. Wood et le docteur Buchanan avoient des chaloupes à-peu-près pareilles à celle que je viens de décrire.

Je ne dois pas oublier de dire que l'équipage de cette chaloupe étoit composé d'un patron et de trente-six rameurs.

CHAPITRE III.

DÉPART DE RANGOUN. — CHANGEMENT DE TEMPÉRATURE. — MARINGOUINS. — VUE DE DIFFÉRENTES VILLES. — SUPERBE TEMPLE. — ARBRE SINGULIER. — KIOUM-ZEÏK. — MANUFACTURE D'INDIGO. — MANUFACTURE DE TOILE DE COTON. — BELLES PLANTATIONS. — TEMPLES DORÉS ET VASTES KIOUMS. — GRAND NOMBRE DE BATEAUX. — PAYS TRÈS-FERTILE. — OURAGAN. — VILLE CHINOISE. — MONTAGNES. — NAVIRE EN CONSTRUCTION. — MAGNIFIQUE ASPECT DES BORDS DE L'IRRAOUADDY. — DIFFICULTÉ DE VAINCRE LE COURANT. — FLOTTE DISPERSÉE. — ARRIVÉE A PROME.

LE 29 mai, nos chaloupes furent prêtes à nous recevoir. Celles qu'on avoit choisies pour porter les présens destinés à l'empereur, étoient allé les prendre à bord du *Cheval-Marin*. Nous avions fait embarquer notre

bagage et la plus grande partie de nos domestiques; et le soir nous nous embarquâmes nous-mêmes. Cependant ce ne fut que le lendemain que nous partîmes de Rangoun, la marée ne nous l'ayant pas permis plutôt. Nous étions accompagnés par le bienveillant seré Dogée, dont nous avions fait la connoissance à Pegu, par l'ackawoun Baba-Schin, par le marchand arménien, Jacob Aguizar, et par le premier interprète de Rangoun. Chacun d'eux avoit sa chaloupe particulière.

J'avois avec moi Pauntchou, mon domestique portugais, et trois ou quatre de mes rameurs qui parloient un peu la langue de l'Indostan; en sorte que je n'étois point embarrassé pour me faire entendre. On avoit mis à bord de ma chaloupe un sous-secrétaire birman [1], sous prétexte de recevoir mes ordres et de me procurer les choses dont j'aurois besoin, mais qui sans doute étoit aussi secrètement chargé d'épier mes paroles et mes actions, et d'en rendre compte à ses supérieurs. Cependant, comme en me donnant ce compagnon de voyage, on paroissoit vouloir me faire une honnêteté, je feignis de le recevoir sous ce rapport.

[1] Un serée.

Nos

Nos matelots ramèrent sans interruption jusqu'à trois heures après-midi. A peu de distance de Rangoun, la rivière s'étrécit et fait plusieurs sinuosités ; ce qui fut cause que pendant cinq heures de navigation, nous ne fîmes pas plus de trois lieues en ligne directe. Dans cet espace les bords de la rivière étoient couverts d'arbres de chaque côté ; et nous vîmes un petit village à notre gauche. Nous nous arrêtâmes. Le docteur Buchanan descendit sur la rive septentrionale, et s'étant avancé dans la campagne, il vit une vaste pleine couverte d'herbe rase, et bornée par un grand village.

Dès l'instant que nous fûmes à bord, nous éprouvâmes un changement de température qui nous fut extrêmement agréable. La veille de notre départ le thermomètre [1] étoit monté, à deux heures après-midi, jusqu'à 98° et le lendemain à la même heure, il n'étoit qu'à 90°.

Nous nous remîmes en route avec le flux, et tant qu'il dura nos rameurs ne quittèrent pas leurs avirons. Le lendemain matin nous jetâmes l'ancre près de la ville de Panlang. Le serée m'apprit que cette ville avoit été jadis très - grande et très-riche, et qu'on donnoit

[1] Le thermomètre de Farenheit.

fréquemment son nom [1] à la rivière de Rangoun. Le nombre de chaloupes et de bateaux qui y étoient mouillés, montroit qu'elle fesoit encore un assez grand commerce. Le sol des environs de Panlang est d'une excellente qualité; mais on en laisse une grande partie en friche. Là, un bras de la rivière prend naissance et coule vers le sud.

A deux heures après-midi nous levâmes l'ancre, et nous continuâmes notre voyage en ramant toujours avec force. Nous vîmes trois petits villages, l'un desquels étoit entouré de beaucoup de bananiers. A sept heures du soir nous nous arrêtâmes dans un endroit où nous passâmes une nuit excessivement désagréable. Cette partie de la rivière est connue par l'immense quantité de maringouins qui l'infestent. Ils sont d'une grosseur extraordinaire et beaucoup plus venimeux que ceux de tous les autres pays où j'ai été. Deux paires de bas très-épais ne suffisoient pas pour garantir mes jambes de leurs piqûres. Je trouvai un peu de repos sous les rideaux de mon lit; mais mes domestiques et mes rameurs passèrent la nuit entière sans pouvoir fermer l'œil. Ces insectes naissent

[1] Panlang-Mioup.

et vivent dans les roseaux qui croissent sur le bord de la rivière, et qui heureusement ne s'étendent pas bien loin. Une chaloupe de guerre qui rame avec vîtesse, peut échapper au dard des légers habitans de ces roseaux; mais une pesante barge est forcée de rester exposée à leurs atteintes pendant toute une marée.

Le premier juin à la pointe du jour, nous partîmes de Panlang, et vers neuf heures, nous nous arrêtâmes vis-à-vis d'un petit hameau et de quelques jardins qui étoient à notre droite. Nous aperçûmes plusieurs voyageurs dans un chemin qui traversoit la plaine à quelque distance du rivage. Le lit de la rivière est tellement resserré en cet endroit, qu'il ne paroît pas avoir plus de deux cents pas de large.

Quand nos rameurs eurent déjeuné, nous continuâmes notre voyage. Au-dessus de Panlang le flux perd beaucoup de sa force, et pendant le jusant, l'eau de la rivière est douce. Nous allions fort lentement, n'étant favorisés ni par la marée, ni par le vent. Nous mîmes trois heures à nous rendre à Kettori-Roua[1]. Deux heures après nous ar-

[1] Le village du Perroquet.

rivâmes à Yangain-Chain-Yah. Là, nous entrâmes dans l'Irraouaddy, et nous amarrâmes nos chaloupes au rivage pour laisser reposer nos matelots pendant la nuit. La rivière a en cet endroit un mille de large, et court presque directement du nord au sud.

Dès que le jour reparut [1] nous reprîmes le large; et à une heure après midi, nous joignîmes le maywoun du Pegu, qui nous attendoit avec sa nombreuse flotte. Il nous envoya aussitôt un message poli avec un présent de lait, de fruits et d'excellent riz. La pluie tombant en abondance, nous força de nous arrêter pendant le reste de la journée dans l'endroit où nous avions joint le maywoun. Les bords de la rivière étoient très-escarpés, et nous ne vîmes rien dans les environs qui méritât une attention particulière; mais sur la rive opposée, nous découvrîmes dans l'éloignement le temple de Denoubieu.

Le 3 juin à huit heures du matin, toute la flotte leva l'ancre. Nous trouvant alors dans une large rivière, et le vent ne nous étant plus dérobé par la hauteur des écores, nous hissâmes nos voiles. La brise du sud souf-

[1] Le 2 juin.

floit avec force, et nous naviguâmes avec célérité contre le courant. A neuf heures nous dépassâmes Denoubieu, ville considérable, où il y a un temple qui semble avoir été bâti sur le modèle de celui de Schoé-Dagon, mais qui est moins grand.

La campagne voisine de Denoubieu nous parut bien cultivée. Plusieurs bateaux de marchands étoient à l'ancre devant la ville; et il y en avoit encore davantage près d'un petit village situé sur la rive opposée. Les eaux de l'Irraouaddy étoient encore basses; la pluie, qui tomboit depuis quelques jours, ne les avoit presque pas fait croître. Nous dépassâmes ce jour là plusieurs îles de sable, qui, dans le temps de la sécheresse, sont formées par les différens courans de la rivière, mais qui, dès que la rivière grossit, sont entièrement couvertes d'eau. Nous vîmes sur l'une de ces îles de la verdure et même des arbres.

Nous laissâmes la ville de Segahghé à l'est, et celle de Summeingtoh à l'ouest. Cette journée fut extrêmement agréable. Nous eûmes un très-beau temps, et un vent si favorable que, quoique la rivière nous opposât un courant rapide, nous fesions trois milles

par heure. Notre flotte étoit composée de plus de cent chaloupes ou bateaux ; et c'étoit un spectacle vraiment magnifique que cette quantité de bâtimens, si variés dans leur forme, fesant tous voile du même côté. Le maywoun étant considéré comme amiral de la flotte, son bâtiment régloit tous les mouvemens des autres.

Au soleil couchant nous mouillâmes près de la ville d'Yeoungbenzah. Ce soir-là je n'eus point la visite du seré Dogée de Pegu, qui avoit coutume de venir prendre le thé avec moi, et de me faire beaucoup de questions sur l'Angleterre. Baba-Schin me dit qu'il s'étoit arrêté à la tête de la rivière de Rangoun, pour y acheter une chaloupe, parce que la sienne étoit si vieille et si chargée de marchandises, qu'il n'avoit pas osé se hasarder avec elle dans l'Irraouaddy.

Le 4, nous quittâmes de bonne heure Yeoungbenzah. Nous rencontrâmes encore plusieurs îles de sable. Nous remarquâmes, sur le bord de l'eau, le tronc et les racines d'un arbre qui croissoient à environ quatorze pieds au-dessous de la surface du sol. Cette singularité semble prouver qu'autrefois le rivage n'étoit qu'une plage sablonneuse et très-

basse, qui a été élevé par les débordemens périodiques de la rivière. Sans doute les grands roseaux et les herbes qui pourrissent tous les ans et se mêlent avec le limon de la rivière, forment le riche sol des plaines qu'elle traverse. A quelque profondeur qu'on fouille ce sol, on découvre des restes de productions aquatiques. Cependant la rivière ne dépose d'un côté que ce qu'elle enlève de l'autre, et change continuellement de place, ainsi que toutes les autres rivières qui coulent dans des pays plats et découverts.

Dans la matinée nous passâmes devant Taïkyat, longue ville, située sur la rive occidentale de l'Irraouaddy, et dont les maisons sont très-écartées les unes des autres. Peu après nous apperçûmes Terriato [1], petit village agréablement placé sur une hauteur, d'où l'on voit au loin la rive opposée. Ce village est entouré de bosquets de manguiers auxquels il doit son nom. Du même côté, nous vîmes Tambouterra, qui est une ville fort longue. Ce jour-là le pays ne nous parut pas aussi peuplé que celui que nous avions vu la veille.

A quatre heures et demi nous nous arrê-

[1] Le village des manguiers.

tâmes vis-à-vis de Kioum-zeïk[1] pour y passer la nuit. Un grand banc de sable nous séparoit de la ville. Dans cette saison les extrémités des coudes que forme la rivière se terminent toujours par un banc de sable. Nous vîmes là deux temples d'une médiocre grandeur, mais qui, dorés du haut jusqu'en bas, offroient un coup-d'œil très-brillant. Il y avoit aussi plusieurs kioums. Les rhahaans se promenoient sur le rivage, attirés sans doute par la curiosité.

Je remarquai sur le bord de la rivière, des champs, où la plante qui produit l'indigo, croissoit avec la plus grande vigueur, et étoit presqu'à son point de maturité. Les habitans de ce canton se servent de cette plante sans beaucoup d'industrie. Je vis un vieux canot submergé, qui leur tenoit lieu de cuve, et dans lequel ils en avoient mis tremper une grande quantité. Ils ne se donnent pas la peine, ou peut-être ils n'ont pas le talent de réduire l'indigo en pierre; mais ils l'emploient dans un état liquide pour teindre une grosse toile de coton qu'on fabrique dans le pays, et dont il se fait une grande consommation. L'indigo se vend à très-bas prix à Kioum-zeïk, et il n'y a pas de doute

[1] Le couvent de l'Escalier.

qu'on ne pût y en établir des manufactures avec beaucoup de succès.

La ville de Kioum-zeïk est bien bâtie, et tout annonce qu'elle est riche. Elle est traversée par divers canaux que forme la rivière, et sur lesquels on a construit de jolis ponts de bois. C'est aux manufactures de toiles de coton que Kioum-zeïk doit sa prospérité. Il y a dans son voisinage une autre ville qui est bien plus ancienne qu'elle, et qu'on appelle Henzadah.

Les divers chemins de voiture qu'on voit autour de Kioum-zeïk, prouvent que cette ville a beaucoup de relations avec l'intérieur du pays. Je vis dans ses environs fort peu de jardins, et encore bien moins de champs, où l'on cultivât du grain. De grands troupeaux de buffles et d'autre bétail paissoient tranquillement dans la plaine.

Le 5 juin nous remîmes à la voile de très-grand matin. Plusieurs villages, devant lesquels nous passâmes, ne m'offrirent rien de remarquable. Sekayébeïm, situé sur la rive orientale, étoit le plus considérable. D'un côté les bords de l'Irraouaddy étoient élevés et presqu'à pic; de l'autre ils étoient fort bas, et les sables s'étendoient à une grande dis-

tance. Le courant étoit ralenti et ne fesoit guère qu'un mille par heure. Le vent de sud étoit aussi beaucoup moins fort que le jour précédent, et l'air étoit devenu excessivement chaud, car le thermomètre avoit passé de 78° à 86°. Cependant la brise rendoit cette chaleur supportable.

L'après-dînée nous mouillâmes près de la ville d'Ackéo. Le temps étoit nébuleux et sembloit nous présager du tonnerre. Nous étions séparés de la ville par une plage fort basse et fort longue. Je ne voulus point quitter ma chaloupe. Le docteur Buchanan se fit mettre à terre, et parcourut une vaste étendue de sable, où il ne découvrit rien qui le dédommageât de ses peines.

Le 6 juin, nous partîmes à l'heure accoutumée. Les villages que nous aperçûmes sur les bords de la rivière, ne nous intéressèrent pas plus que ceux que nous avions vus la veille. L'un de ces villages, situé sur la rive orientale, étoit au milieu d'une vaste plantation de bananiers. A midi nos matelots furent obligés de tirer nos chaloupes à la cordelle ; et par ce moyen nous fîmes plus de chemin que s'ils s'étoient servis de leurs avirons ou de leurs perches.

Quoique la rivière s'appelle en général l'Irraouaddy, il est des endroits où on lui donne le nom des principales villes qui sont sur ses bords. C'est comme si dans un endroit nous appelions la Tamise, la rivière de Gravesende, et dans l'autre, la rivière de Londres.

A deux heures après-midi le temps s'obscurcit, et d'épais nuages couvrant l'horizon au nord-ouest, nous annoncèrent un de ces violens orages, qui sont fréquens dans cette saison. Le lidegi [1] qui conduisoit ma chaloupe, jugea convenable de jeter l'ancre sur la rive occidentale, où nons étions abrités par une écore très-élevée.

A peine avions-nous mouillé que le docteur Buchanan et moi, nous allâmes à terre. Tous les environs étoient couverts de roseaux de la hauteur d'un homme. Il y avoit plusieurs sentiers; mais les Birmans nous détournèrent d'y entrer, en nous assurant que les tigres étoient très-communs dans ce canton, et qu'ils aimoient sur-tout à se tenir dans les roseaux.

L'orage éclata sans arriver jusqu'à nous. Au bout de deux heures, nous nous remîmes en route avec un vent de sud qui enfloit nos

[1] Patron ou capitaine.

voiles. Nous dépassâmes Schouayé-gaim, grand village situé sur la rive occcidentale. En m'apprenant le nom de ce village, le serée me dit que, pendant la saison des pluies, les habitans trouvoient quelquefois de l'or dans les sables de l'Irraouaddy. Cet or vient des montagnes où la rivière prend sa source.

Sur la rive occidentale, et presque vis-à-vis de Schouayé-gaim, est la ville de Sabbaïmeoum.

A huit heures du soir nous nous arrêtâmes près de la ville de Gnapizeïk. Le *gnapi* ou *napi*, est un petit poisson [1] qu'on mange moitié mariné, et moitié pourri, et dont, ainsi que je l'ai déjà dit, les Birmans font beaucoup d'usage pour donner du goût au riz; *Zeïk* signifie un port. D'après cela nous conclûmes que Gnapizeïk devoit vendre beaucoup de ce poisson, qui lui a donné son nom, et dont il se fait un grand commerce dans tout l'empire.

Le 7, en partant de Gnapizeïk, nous eûmes à lutter contre un courant très-rapide; et le vent ne nous favorisoit que fort peu. La partie de la rive occidentale que nous vîmes ce jour-là, étoit couverte de

[1] Il ressemble à la sardine.

trompettes et de manguiers. Yégaim, que nous aperçûmes à droite, et Kanounglay[1], que nous laissâmes à gauche, furent les villes qui nous parurent les plus considérables. Près de la dernière il y avoit beaucoup d'arbres fruitiers, parmi lesquels nous distinguâmes des manguiers et des bananiers. Les champs étoient bien cultivés, et séparés par des treillis. Nous remarquâmes sur le bord de la rivière des chantiers où l'on construisoit des chaloupes et des bateaux dont quelques-uns étoient fort grands. Enfin, tout annonçoit que Kanounglay étoit un lieu où régnoient la paix et l'abondance.

Nous ne tardâmes pas à découvrir Kanoung-ghé[2], ville fort longue, où l'on voit un quai très-bien construit, avec un parapet où l'on monte par un escalier en bois qui a cent marches. La population de cette ville paroît très-considérable.

En doublant une pointe de terre qui s'avance dans la rivière près de Kanoung-ghé, nous eûmes beaucoup de peine à vaincre la violence du courant. La flotte fut dispersée, parce que plusieurs chaloupes ne marchoient

[1] Ce mot signifie le *Petit Kanoung*.

[2] Le *Grand Kanoung*.

pas aussi bien que les autres, et que le vent ne souffloit que foiblement. L'air étoit excessivement chaud. A deux heures le thermomètre monta jusqu'à 94°. Nos matelots étant très-fatigués, je fis jeter l'ancre de bonne heure dans un endroit où le rivage offroit un coup-d'œil charmant. Le mayvoun nous avoit dépassés de beaucoup.

Avant l'heure du thé, je descendis à terre avec mon fusil; mais je ne pus rien tuer: j'aperçus seulement de loin quelques cailles et quelques ramiers. Le pays étoit bien découvert. Malgré cela il n'y avoit que peu de terrain cultivé: le reste, dépouillé des arbres qu'il portoit naguère, attendoit encore la main du laboureur.

Le lendemain, 8 juin, nous naviguâmes avec plus de rapidité. Nous fûmes bientôt à la vue de Mayahoun, lieu qui portoit autrefois le nom de Lounzai, et que les guerres des Birmans et des Peguans ont rendu célèbre. C'est une ville très-ancienne, et qui occupe un espace de deux milles sur le bord de la rivière. Les maisons des villes birmanes diffèrent peu de celles des villages; mais Mayahoun est remarquable par le nombre de ses temples dorés, et par ses vastes kioums. De

grands arbres de différente espèce entourent ces kioums, et à leur ombre sont assis des multitudes de rhahaans.

Nous vîmes devant Mayahoun plus de deux cent bateaux qui, l'un dans l'autre, portoient au moins soixante tonneaux : tous étoient bien pontés et bien gréés à la manière du pays ; ils sembloient être, d'ailleurs, bien mieux construits que les pesans oullocks [1] du Bengale.

Les environs de Mayahoun produisent une immense quantité de riz, qui sert, en grande partie, aux approvisionnemens de la capitale. Il y a à Mayahoun de grands magasins en bois, et couverts de chaume, qui appartiennent à l'empereur : ils sont toujours pleins de grain, prêt à être transporté dans toutes les parties de l'empire où l'on peut en avoir besoin, et principalement dans les provinces de l'intérieur, qui éprouvent quelquefois des disettes, parce que les pluies n'y sont ni si abondantes ni si régulières que dans les autres. Cette sage et bienfesante précaution montre que le monarque birman ne perd pas de vue le bien-être de son peuple.

[1] Espèce de barges qui naviguent sur le Gange.

Après nous être éloignés de Mayahoun, nous dépassâmes Paschim, d'où un petit bras [1] de l'Irraouaddy court vers le sud-ouest. Nous vîmes ensuite Kiang-gain, qui, ainsi que Paschim, avoit beaucoup de bateaux mouillés devant ses quais.

A deux heures et demie un violent coup de vent du nord-ouest, joint à la force du courant, nous rejeta à plus de deux milles en arrière, et nous eûmes beaucoup de peine à pouvoir atteindre le rivage. La rivière avoit là plus d'un mille de large, quoiqu'elle fût encore loin de la hauteur où elle a coutume de monter dans la saison des pluies.

Nous remîmes à la voile à quatre heures. Bientôt après nous découvrîmes sur la rive orientale Tïrroup-miou [2]. Pendant tout le jour nous distinguâmes la grande chaîne de montagnes occidentales [3] qui sépare le territoire d'Ava de celui d'Arracan. Le lidégi qui conduisoit ma chaloupe, me dit que celle des montagnes que nous voyions se distinguoit par le nom de Taungzo. Toute la partie de pays que nous vîmes ce jour-là, de l'un et

[1] Un nullah.

[2] La ville Chinoise.

[3] L'anoupectoumiou.

de

de l'autre côté de la rivière, nous parut extrêmement peuplée, et presqu'entièrement cultivée. Nous mouillâmes le soir fort tard près du petit village de Tzizau, où les bords de l'Irraouaddy sont très-élevés.

La nuit fut extrêmement chaude, et nous le sentîmes d'autant plus que la hauteur de l'écore empêchoit l'air de circuler librement. Pour surcroît d'incommodité, nous étions assaillis par d'innombrables essaims d'insectes piquans et bourdonnans, que nous procuroit le voisinage des roseaux et des grandes herbes. Nous quittâmes cette désagréable station dès que l'aube parut[1]. La beauté de la journée nous dédommagea des inconvéniens de la nuit.

A mesure que nous avancions, la rivière se rapprochoit des montagnes occidentales, qui, en quelques endroits, nous offroient une perspective magnifique. Un peu avant d'arriver à Peing-Ghé, ville située sur la rive occidentale, nous trouvâmes tout-à-coup les bords de la rivière hérissés de rochers qui avoient deux ou trois cents pieds de haut, et sur les flancs desquels étoient comme suspendus des arbres dont la variété du feuillage rendoit ce spectacle encore plus pittoresque.

[1] Le 9 juin.

La rivière se trouvant là dans un lit très-resserré, couroit avec beaucoup plus de rapidité. J'admirai les efforts que nos matelots firent pour la remonter. Les avirons étoient inutiles ; et comme il n'y avoit point de plage, on ne pouvoit pas tirer les chaloupes à la cordelle : on fut donc obligé, pour les faire avancer, de se servir de longues perches de bambou, travail que les Birmans font avec une adresse étonnante. Quand un bout de la perche touche le fond de la rivière, ils appuient l'autre contre les muscles de l'épaule, précisément au-dessous des vertèbres du cou, et en levant l'épaule, ils se penchent de manière que tout leur corps porte de ce côté-là. Alors ils marchent à la file, de la proue à la poupe ; et pour que leurs pas soient assurés, on a eu soin de clouer sur le large rebord de la chaloupe de petits bambous qui sont en travers et à deux pieds et demi l'un de l'autre. L'habitude d'appuyer le bout d'une perche contre les muscles du derrière du cou et l'omoplate, fait que les matelots birmans ont toujours une callosité dans cette partie, et les épaules hautes. Je ne sais pourquoi ils préfèrent cette manière de pousser leur perche à celle qui est plus aisée et généralement adoptée ; mais je suis

persuadé qu'ils sont les seuls qui puissent le faire ainsi.

Nous fûmes une heure pour vaincre la plus grande rapidité du courant, c'est-à-dire pour faire quatre cents pas.

La ville de Peing-ghé et celle de Sahlahdan font un grand commerce de bois de teak, qu'elles envoient à Rangoun. Les forêts qui produisent ce bois s'étendent sur les montagnes occidentales : nous les vîmes aisément, sans quitter nos chaloupes. On coupe les arbres dans le temps de la sécheresse, et dès que la mousson pluvieuse commence, on les abandonne aux torrens, qui les entraînent dans la plaine.

Quand nous passâmes à Peing-ghé on construisoit près de la ville un navire de quatre cents tonneaux. Un marchand musulman de Surate, pour qui il étoit, le fesoit bâtir là plutôt qu'à Rangoun, par économie. Il devoit lui faire descendre la rivière dès que le corps seroit achevé. C'étoit beaucoup hasarder, sans doute, que de faire conduire ce navire jusqu'à Rangoun, qui, à cause des sinuosités de la rivière, se trouve à cent cinquante milles de Peing-ghé : mais le musulman avoit calculé que la diminution de

frais compensoit les risques. L'entreprise de ce marchand offre une preuve de la grande confiance qu'inspire le gouvernement birman, et de la certitude qu'ont les étrangers d'y voir respecter leurs propriétés.

Quoique le teak croisse souvent dans les plaines, il semble être originaire des montagnes. Les forêts d'où l'on tire cet arbre sont, ainsi que toutes les autres parties de l'Inde qui restent en friche, extrêmement insalubres. Un habitant du plat pays ne peut y voyager qu'en courant les plus grands risques pour sa santé. Les hommes qui coupent le bois sont nés et élevés dans les montagnes; malgré cela ils sont toujours maladifs, et parviennent rarement au terme d'une longue vie.

Notre navigation avoit été si difficile pendant la journée du 9 juin, que la flotte se trouva séparée. Les chaloupes les plus légères et les mieux équipées surmontèrent le courant chacune avec ses seuls matelots; les autres, au contraire, furent obligées de réunir leurs équipages pour s'entr'aider dans l'endroit où l'eau avoit le plus de rapidité.

A un demi-mille au-dessus de Sahlahdan je joignis le maywoun, qui s'étoit arrêté pour

m'attendre. Comme les matelots étoient excessivement fatigués, il me conseilla de passer la nuit en cet endroit. L'après-dînée nous allâmes nous promener dans la campagne. Le maywoun étoit accompagné par huit à dix de ses gens, armés de lances et de mousquets. Nous tirâmes, lui et moi, quelques coups de fusil sur du gibier, que nous n'atteignîmes pas.

Les Birmans, même les matelots de cette nation, aiment la chasse avec fureur. S'ils ne trouvent pas de gibier, ils tirent sur des moineaux; et comme ils ne savent pas fabriquer le plomb, ils m'importunoient sans cesse pour que je leur en donnasse. Je n'ai jamais vu d'écolier aussi content que le fut mon lidégi, un soir que je lui fis prêter un fusil pour tirer sur des pigeons ramiers. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, le goût des Birmans contraste singulièrement avec l'apathique indolence qui caractérise en général les autres habitans de l'Asie.

Voyant qu'il étoit déjà nuit, et que le docteur Buchanan et M. Wood ne nous avoient pas encore joins, je témoignai au maywoun combien j'en étois inquiet: aussitôt il fit partir une chaloupe de guerre pour aller au-devant

d'eux. Le docteur arriva à dix heures du soir. Les matelots de la chaloupe de M. Wood étoient si fatigués qu'il furent obligés de s'arrêter à trois milles au-dessous de nous. La chaloupe qui portoit notre bagage ne parut pas. A minuit on me réveilla pour m'apprendre qu'elle avoit fait naufrage. Les matelots avoient presque franchi le dangereux passage qui est au-dessous de Peing-ghé, lorsque tout-à-coup, soit que leurs efforts se ralentissent, soit que le courant devînt plus impétueux, la chaloupe recula. Les matelots voyant qu'ils ne pouvoient pas la retenir, s'abandonnèrent au courant, qui les emporta fort loin, avec une extrême violence. Heureusement que la chaloupe toucha dans un endroit où l'on pouvoit débarquer; mais comme le fond étoit hérissé de rochers, elle fut entr'ouverte et submergée. L'équipage et les passagers gagnèrent le rivage; et l'on m'assura qu'on pourroit sauver la plus grande partie des effets qui étoient à bord; mais il étoit vraisemblable qu'il y en auroit beaucoup de gâtés.

Le 10 juin, M. Wood nous joignit de bonne heure. Le maywoun envoya à Peing-ghé un de ses officiers, avec ordre de procurer une chaloupe à mes gens, et de leur don-

ner tous les secours dont ils auroient besoin. Il me dit en même-temps qu'il désiroit de s'arrêter trois ou quatre jours à Miaïday, ville située à deux journées au nord de Prome. La ville et le district de Miaïday étoient un apanage [1] qu'il tenoit de la générosité de l'empereur. L'intention du maywoun ne pouvoit que nous être agréable; car nos matelots avoient besoin de repos, et il falloit donner à nos domestiques et à nos gardes le temps de se préparer à achever le voyage.

Le pays que nous traversâmes ce jour-là étoit entremêlé de collines et de vallées. Il y avoit des endroits où le terrain étoit découvert, et d'autres bien boisés. La chaine des grandes montagnes se prolongeoit à l'ouest, à mesure que nous avancions vers le nord; mais de petites collines en amphithéâtre bordoient le rivage. Nous fesions voile à la faveur d'une jolie brise du sud; et la chaleur étoit plus modérée que je ne l'avois jamais trouvée au Bengale dans la même saison.

Nous vîmes Podang-mieu, ville grande et bien peuplée, située sur la rive occidentale de l'Irraouaddy, et Schouayé-do-mieu, sur la rive opposée. Vers midi, nous jetâmes

[1] Jaghire.

l'ancre pour laisser passer un coup de vent du nord-ouest. Le soir je gagnai Piayé-mieu [1], sur la rive orientale. Mes compagnons de voyage ne traversèrent la rivière que le lendemain matin [2].

[1] Prome.

[2] Le 11 juin.

CHAPITRE IV.

DESCRIPTION DE PROME. — ETONNEMENT QU'Y EXCITE LA VUE DES EUROPÉENS. — SINGULIÈRE ANALOGIE. — VILLAGE DE POUOUDANG. — TEMPLE. — DIFFÉRENTES VILLES. — MIAÏDAY. — MAISON CONSTRUITE POUR L'ENVOYÉ ANGLAIS. — MŒURS. — AGRICULTURE. — JARDIN DU MAYWOUN. — CARAVANE. — PIERRE CURIEUSE. — L'ENVOYÉ ANGLAIS PART DE MIAÏDAY. — IL VISITE UN KIOUM. — LOUNG-GHÉ, — TIGRES NOMBREUX. — PRODUCTIONS. — EXCURSION DU PORTUGAIS PAUNTCHOU. — VILLE DE TANGHO. — KAÏNS, OU MONTAGNARDS.

IMPATIENT de voir une ville dont il est si souvent parlé dans l'Histoire birmane, et qui a été le théâtre de tant de longs siéges et de sanglantes batailles, je me hâtai de faire amarrer ma chaloupe et de descendre à terre. A quelque pas du rivage, j'entrai dans une

rue fort longue et fort droite, où je marchai l'espace d'un mille. Les maisons ne différoient point de celles que j'avois vues dans les autres villes birmanes ; mais si je n'y trouvai rien de bien remarquable, je m'apperçus en revanche que j'étois moi-même l'objet de l'étonnement universel. Le singulier aspect d'un officier anglais attiroit tous les habitans : c'étoit peut-être une chose qu'on n'avoit pas encore vue dans cette partie du monde. Mes gens excitoient aussi beaucoup de curiosité. Les chiens, qui infestoient les rues, aboyoient d'une manière épouvantable. Les hommes me contemploient d'un air effaré ; les enfans me suivoient, et les femmes rioient aux éclats et frappoient des mains, ainsi qu'elles ont coutume de faire pour exprimer leur surprise. Cependant on ne voyoit dans la multitude, ni aucun indice de mépris, ni la moindre intention de m'offenser. Par-tout où je portois mes pas, la foule s'ouvroit respectueusement devant moi, et les personnes les plus avancées étoient retenues par les autres. Les soins que je pris pour rassurer une petite fille, que mon aspect avoit effrayée, parurent faire beaucoup de plaisir à ses parens ; et la mère, en la caressant, la porta tout

près de moi. Je suis certain que si j'étois entré dans quelque maison, on m'y auroit offert ce qu'il y avoit de meilleur. L'hospitalité et la bienveillance envers les étrangers, sont religieusement observées par les Birmans.

On trouve, au bout de la nouvelle ville de Prome[1] les ruines de l'ancienne. Elle formoit un petit pentagone dont l'enceinte étoit bâtie en briques, et par sa situation elle devoit être très-forte. La nouvelle ville n'est entourée que de palissades qu'on a garnies de terre en dedans. D'un côté elle est très-rapprochée des collines, où il y a plusieurs ravins qu'ont creusés les pluies, et sur lesquels on a construit des ponts de bois. Les eaux de ces ravins coulent dans l'Irraouaddy.

Je passai devant des ateliers où des ouvriers tailloient des pierres pour les pavés, et d'autre sculptoient des vases pour l'usage des temples. Ces pierres étoient tirées d'une très-belle carrière qui se trouve dans les environs de Prome. Tout près de la ville est un manége impérial où l'on dresse des éléphans. Il y a deux vastes écuries où on les tient pendant la saison des pluies. J'y vis quelques-uns de ces animaux nouvellement

[1] On voit plus haut qu'elle se nomme Piayé-mieu.

pris, qu'on travailloit à rendre dociles.

La ville de Prome et la province à laquelle elle donne son nom, sont l'apanage[1] du second fils de l'empereur, qui, en conséquence, porte le titre de prince de Prome.

Prome est quelquefois appelé *Terreketteri*, c'est-à-dire *simple peau*. Les Birmans ont une tradition superstitieuse sur l'origine de ce nom. Voici ce qu'elle dit : « Une esclave favorite de Tutebong-Mangi, ou le puissant souverain aux trois yeux, pria son maître de lui faire présent d'un terrain. Tutebong-Mangi consentit à le lui accorder, et lui demanda de quelle étendue elle souhaitoit qu'il fût. Alors la favorite fit la même réponse que la rusée et amoureuse Didon, lorsqu'elle voulut bâtir Carthage, et elle employa le même artifice ». La conformité de ces deux histoires me semble assez curieuse.

Je n'eus pas le temps de parcourir toute la ville de Prome ; mais on m'assura qu'elle étoit plus peuplée que Rangoun, et que le marché y étoit mieux fourni. Le serée me dit qu'à une lieue plus loin dans l'est, on voyoit les ruines des remparts et d'une cité beaucoup plus étendus que l'enceinte de la ville

[1] Jaghire.

où nous étions. Il étoit alors trop tard pour qu'on pût y aller.

Le 11 juin au matin nous partîmes de Prome. Une forte brise du sud nous porta jusqu'à Pououdang, petit village bâti sur la rive occidentale de l'Irraouaddy. Derrière ce village, s'élève presqu'à pic, et en forme de cône, une montagne, sur le sommet de laquelle est un temple d'une sainteté renommée, puisqu'on prétend qu'il a été la demeure de Gaudma. On y voit une table de marbre qui porte l'empreinte du pied de ce dieu. Le maywoun, conduit par sa dévotion, nous avoit précédés pour aller visiter le temple. Quelques-uns de nos gens y allèrent par curiosité ; mais la montée étant difficile, et le temps pluvieux et orageux, je ne voulus pas les suivre.

Nous remîmes à la voile avec un vent tempétueux et contre un courant rapide. Les bords de la rivière étoient, en très-grande partie, sans culture. De petits hameaux, semés de loin en loin, nous indiquoient seulement que le pays étoit habité.

Ziain, situé sur la rive occidentale, nous parut être un fort joli village. Vers le soir nous atteignîmes Kammah, ville bâtie sur la

rive orientale : c'est la capitale d'un district du même nom. Kammah fournit beaucoup de bois de teak aux marchands de Rangoun. Continuant notre route, nous allâmes coucher à Neounybenzeïk, qui est aussi une ville commerçante ; mais il étoit trop tard pour que nous pussions le voir. Nous mouillâmes dans un endroit où les bords de la rivière étoient couverts de rochers escarpés. Le maywoun craignant que la nuit ne devînt orageuse, et que l'endroit où nous étions ne fût pas sûr pour les chaloupes, donna ordre aux patrons de traverser la rivière et d'aller s'amarrer au-delà d'un banc de sable, où il n'y avoit aucun risque à courir.

Cette précaution étoit sage. Vers minuit nous eûmes un ouragan ; mais comme nos chaloupes étoient solidement attachées à terre par deux cables, dont l'un portoit de la proue et l'autre de la poupe, et qu'en outre elles touchoient sur un fond mou, il ne nous fit aucun mal. M. Wood et le docteur Buchanan, qui ne nous avoient pas suivis, furent obligés de se réfugier dans une crique. Dès que la tempête commença, le maywoun fit partir une chaloupe de guerre pour aller leur donner du secours.

Le 12, nos compagnons de voyage nous joignirent de bonne heure, et nous mîmes aussitôt à la voile. Ce jour-là nous eûmes une navigation désagréable. Le vent du sud soufflant avec violence contre le courant, soulevoit les vagues, et nos chaloupes enfoncées avoient de la peine à avancer. Nous vîmes à notre gauche un petit village, d'où l'on peut, me dit-on, aller directement à Arracan par un chemin qui traverse les montagnes.

Yeoungbenkeïk [1], village situé sur la rive orientale, paroît joli, et la campagne qui l'environne est très-romantique. Pelon, qui ne lui cède en rien, mérite en outre d'être distingué par les chaloupes et les bateaux qu'on y construit. Samban est fameux par sa manufacture de fer.

Nous passâmes dans un endroit où l'Irraouaddy formoit deux bras, séparés par une île de sable. Nous jugeâmes que chacun de ces bras avoit environ un mille de large: or, quand les pluies ont assez grossi les eaux, pour qu'elles couvrent l'île, la largeur de toute la rivière doit être en cet endroit au moins de quatre milles.

Tous les villages que nous aperçûmes dans

[1] Ce mot signifie l'*Escalier de figuier d'Inde*.

cette journée avoient un petit temple et quelquefois davantage. Le soir, nous prîmes terre devant la ville de Sirraipmieu. La campagne des environs est remplie d'éminences couvertes de grands arbres, principalement de tamarins et de manguiers. Le docteur Buchanan mesura un de ces derniers arbres, qui, à la hauteur de l'épaule d'un homme, avoit douze pieds de circonférence. Quelques tamarins et quelques trompettes paroissoient encore plus gros.

Il y avoit sur plusieurs éminences des plantations d'indigo. Les habitans de ce canton laissent en friche la plus grande partie des collines, et ne cultivent que les plaines où la terre est très-féconde. Ils mettent tous les ans le feu aux grandes herbes, afin d'avoir des pâturages pour leurs troupeaux. Nous vîmes beaucoup de gens occupés à labourer. Le sol est gras, et s'il étoit bien travaillé, il produiroit sans doute de riches moissons. Mais les paysans birmans ne se donnent pas beaucoup de peine; ils laissent la moitié du travail à la nature, qui a été généreuse envers eux. La soif des conquêtes, qui les a long-temps tourmentés, n'a pas rendu l'intérieur de leur pays plus florissant.

Dans

Dans la matinée du 13 juin, nous quittâmes Sirraipmieu. Le vent du sud continuoit à souffler avec force. A midi nous arrivâmes à Miaïday, ville appartenant, ainsi que je l'ai déjà dit, au maywoun du Pegu, qui, d'après cela, est plus souvent désigné par le titre de Miaïday-Praw [1], que par celui que lui donne sa vice-royauté. Conformément aux vœux du maywoun, nous nous préparâmes à passer quelques jours à Miaïday.

Lorsque les grands de l'empire birman voyagent par eau, on leur construit des maisons sur le rivage dans les endroits où ils ont envie de s'arrêter. Cet usage s'observe encore plus exactement pour l'empereur. Soit qu'il voyage par terre, soit qu'il s'embarque, par-tout où il fait halte, on élève aussitôt un édifice d'un ordre d'architecture qui lui est spécialement réservé. Toutes les maisons qu'on bâtit chez les Birmans, sont d'une forme analogue au rang de celui qui l'occupe : c'est une règle dont il n'est pas permis de s'écarter. Un sujet, quel qu'il soit, n'ose jamais donner à sa maison une structure à laquelle il n'a pas droit. La distinction dans les maisons consiste principalement dans le

[1] Seigneur ou prince de Miaïday.

nombre d'étages dont le toît est composé.

Les Birmans sont rigoureux observateurs des distinctions du rang, non-seulement en ce qui concerne l'extérieur des maisons, mais pour les meubles et les ustensiles, tels que les boîtes où ils mettent les feuilles de betel, et pour les carafes, les gobelets, les harnois des chevaux. Toutes ces choses indiquent, par leur forme et leur richesse, quel est le rang de celui qui s'en sert. Nul Birman ne peut en cela empiéter sur les droits d'un autre, sans s'exposer à une punition très-sévère, pour laquelle il n'y a jamais de grace.

Conformément à l'usage dont je viens de parler, le maywoun avoit eu soin de donner des ordres pour qu'on nous construisît une maison sur le bord de la rivière. Elle étoit d'un ordre d'architecture qui appartient à la noblesse; mais je ne sais pas précisément à quelle classe: j'avoue même que je ne voulus pas faire trop de recherches à cet égard, parce qu'elles auroient pu paroître déplacées, et laisser une impression désagréable dans l'esprit des personnes dont j'avois à cœur de me concilier la bienveillance.

Ces édifices sont construits avec des matériaux qu'on se procure toujours aisément; et

la structure en est si simple, qu'une maison spacieuse, très-commode et assortie au climat, peut être bâtie dans un jour. La nôtre, consistant en trois petites chambres et une salle ouverte du côté du nord, fut commencée et achevée dans l'espace de quatre heures. Il est vrai qu'on y employa cinquante à soixante ouvriers; mais à la rigueur ils auroient pu la faire en moins de temps. Il ne faut, pour ces édifices, que des bambous, des ratans et des joncs [1] : il n'y entre pas un cloud. On commence par planter dans la terre des poteaux de bambou de huit à dix pieds de haut, qui doivent supporter tout le bâtiment ; ensuite on pose horizontalement sur ces poteaux des bambous moins gros qu'on attache avec des brins de ratan. Les parois sont faites avec des bambous fendus, clissés et attachés également aux poteaux avec du ratan. Les fermes, les arêtiers, le faîtage, les chevrons, enfin tout ce qui compose le comble, est fait aussi avec des bambous qu'on a bientôt mis en place. Les joncs, dont on se sert pour le toît, se posent avec non moins de rapidité. Un treillis de bambou,

[1] Les joncs, ou d'autres grandes herbes, servent pour la couverture.

élevé de quelques pieds au-dessus du sol, forme le plancher, et est recouvert de nattes et de tapis.

L'on doit avouer que cette manière de bâtir est non moins simple qu'utile. Lorsque les ouvriers veulent s'en donner la peine, ils rendent ces maisons assez closes pour qu'on y soit parfaitement à l'abri des injures de l'air. Pendant notre séjour à Miaïday, nous essuyâmes une tempête affreuse ; le vent souffla avec la plus grande violence, et il tomba beaucoup de pluie. Malgré cela, les joncs de notre toît ne furent point dérangés, ni l'eau ne pénétra dans nos appartemens. Ces maisons ont encore un autre avantage. Si la tempête les renverse, ceux qui les habitent ne courent pas risque d'avoir la tête fendue, ou quelque membre fracassé. La chute d'un pareil édifice ne pourroit pas écraser le plus petit épagneul.

Nos chaloupes étoient amarrées à l'extrémité méridionale de Miaïday. Nous n'eûmes pas grand peine à nous transporter dans la maison qu'on venoit de nous préparer.

Quand nous fûmes établis à terre, je sortis avec M. Wood et le docteur Buchanan, pour jeter un coup-d'œil dans la ville et dans la

campagne voisine. Miaïday n'est pas une ville considérable, mais elle est très-jolie et très-propre : il y a deux rues principales. A l'extrémité nord de la nouvelle ville, se trouvent les murailles de l'ancienne, qui, ainsi que toutes les fortifications en maçonnerie qu'on voit dans l'empire birman, ne sont plus que des ruines.

A peu de distance de Miaïday coule une jolie rivière, au milieu d'une plaine où il y a quelques champs de tabac et de riches pâturages. Du côté du sud et du sud-est, la ville est entourée d'un ravin profond, dont les bords sont à pic, et où l'on voit les restes d'un mur de briques, qui probablement servit de défense au premier faubourg.

Nous remarquâmes, hors de la ville, plusieurs temples et couvens placés dans des bosquets de manguiers, de trompettes et de tamarins de la plus grande beauté. Le maywoun avoit une maison de ce côté-là. Il avoit aussi une maison de plaisance et des jardins dans un endroit plus éloigné.

Le maywoun conservoit toujours avec nous le ton cérémonieux, et ne sembloit pas se soucier beaucoup de nous fréquenter ; mais il avoit de grandes attentions pour nous. Chaque jour il m'envoyoit, en présent, du

fruit, du poisson, du lait et d'autres choses qu'il croyoit m'être agréables.

Quoique d'après les préceptes de leur religion, les Birmans pensent que ce soit un péché que d'ôter la vie à des animaux pour satisfaire son appétit, il ne se font point scrupule de tuer toute sorte de gibier, et se contentent de ne pas toucher aux animaux domestiques. Bien plus; ils se relâchent quelquefois sur ce dernier point, et ils laissent aux étrangers la liberté de faire à cet égard tout ce qu'ils veulent. Il me fut permis d'envoyer mon domestique portugais dans les villages des environs de Miaïday, pour acheter de la volaille, qui étoit excellente; quelquefois même il me rapportoit des chevreaux. Les paysans birmans n'élèvent point de brebis, parce que les chèvres donnent beaucoup plus de lait.

On m'avertit, en particulier, que si quelqu'un de mes gens alloit à la chasse et pouvoit tuer un jeune bœuf, on ne lui en feroit point un crime, mais qu'on regarderoit cela comme un accident, et que j'en serois quitte en donnant deux tackals au propriétaire, qui, par ce moyen, se croiroit amplement dédommagé. On ajouta que l'animal étant mort de

cette manière, il n'y auroit plus de péché à le manger, mais qu'on ne pouvoit pas m'accorder publiquement la permission de le faire tuer. Je refusai de me servir de ce subterfuge, aimant mieux me passer de bœuf que de causer du scandale, et de blesser les préjugés d'une nation qui saisissoit toutes les occasions de me traiter avec hospitalité, et de me témoigner de la bienveillance.

A environ un mille au nord de la ville de Miaïday, la campagne est presqu'entièrement cultivée; il y a sur-tout plusieurs rizières bien travaillées et séparées par des clôtures. Nous y remarquâmes beaucoup de chemins de voiture, et de sentiers conduisant dans l'intérieur du pays. Le sol est en général composé de sable et d'argile; il est très-pierreux en quelques endroits, et particulièrement du côté de la rivière.

Le 14 juin, le maywoun m'envoya dès le matin un message, pour m'inviter, ainsi que mes compagnons de voyage, à aller l'après-dînée à sa maison de plaisance. Ne me trouvant pas bien, je ne pus y aller, et je lui fis faire des excuses. M. Wood s'étoit déjà arrangé pour une autre partie. Le docteur Buchanan se chargea de nous représen-

ter. Le maywoun l'envoya prendre, et ils montèrent à cheval.

Ils traversèrent la petite rivière dont j'ai déjà fait mention. Ils marchèrent d'abord dans une campagne en partie cultivée, en partie couverte de bois, où le chemin n'étoit pas très-bien entretenu. Ils passèrent dans deux villages fort jolis ; ils virent, de distance en distance, des maisons ou plutôt des chaumières, qui paroissoient assez agréables. Ils rencontrent un grand nombre de charriots, marchant en caravane, venant de fort loin, et chargés de différentes sortes de marchandises. En divers endroits où ils passèrent, les paysans étoient occupés à abattre des bois et à brûler les grandes herbes et les halliers. Après avoir fait cinq milles, ils arrivèrent à la maison de plaisance. Là, on servit du thé et des confitures au maywoun et aux personnes de sa société : la plus distinguée étoit le docteur Buchanan. Le soir ils s'en revinrent à-peu-près par le même chemin qu'ils avoient suivi en allant. Ils ne furent de retour que fort tard.

L'un des objets les plus remarquables que nous rencontrâmes dans nos promenades, est une table de granit gris, horizontalement

posée sur un piédestal en maçonnerie. Elle est de six pieds de long et de trois pieds de large, et on a élevé au dessus un appentis en bois, pour la mettre à l'abri des injures du temps. Cette pierre, ainsi que celle de Pououdang, porte, dit-on, l'empreinte du pied de Gaudma. Il y a aussi, m'a-t-on dit, une semblable sculpture sur un grand rocher qui se trouve entre deux montagnes, à deux journées de marche à l'ouest de Membou. La surface de cette pierre est divisée en plus de cent compartimens, dans chacun desquels on voit une figure symbolique. Deux serpens entrelacés semblent pressés sous le talon, et cinq coquilles forment les doigts du pied. Les Birmans regardent cette image comme un emblême de la création, et ils ont un grand respect pour elle.

On trouve une pareille figure sur un roc du pic d'Adam dans l'île de Ceylan[1]; et une ancienne tradition conservée chez les Birmans, les Siamois et les Cingalais, dit que Gaudma[2] avoit placé un de ses pieds sur l'île de Ceylan et l'autre sur le continent.

[1] Voyez la *Description historique de l'île de Ceylan*, par Knox.

[2] J'ai déjà observé que c'est le même que Buddha.

Les rhahaans de Miaïday ne trouvèrent pas mauvais que le peintre que j'avois avec moi dessinât la pierre que je viens de décrire; et je puis assurer qu'il la copia avec la plus grande fidélité. (*Voyez pl. V.*) Les savans pourront comparer les figures emblématiques qu'elle représente avec les hiéroglyphes sacrés des anciens Egyptiens.

Au retour de l'excursion que nous avions faite pour aller voir cette pierre, nous rencontrâmes dix-huit charriots qui venoient des provinces méridionales et se rendoient dans la capitale. Chaque charriot étoit traîné par six bœufs. On menoit, en outre, plusieurs autres bœufs à leur suite, afin de remplacer ceux qui pourroient être malades ou trop fatigués en route. Des cerceaux de bambou, sur lesquels étoit tendue une toile cirée, garantissoient ces charriots de la pluie. Ils portoient non seulement des marchandises, mais les femmes, les enfans, les singes, les chats, les perroquets, les meubles et toutes les provisions des conducteurs. Chaque bœuf avoit une clochette au cou; et comme les roues des charriots n'étoient point graissées, tout cela fesoit un bruit que nous entendîmes long-temps avant d'apercevoir la caravane.

Les charriots marchoient lentement, et ne fesoient que dix à quinze milles par jour. Le soir on les plaçoit de manière à former un grand cercle, au milieu duquel les conducteurs donnoient à manger à leurs bœufs, et allumoient du feu pour faire cuire leur souper. Cette précaution leur étoit sur-tout nécessaire pour se mettre à l'abri des attaques des tigres, qui infestent les cantons les moins peuplés de l'empire birman.

Nous demeurâmes à Miaïday jusqu'au 22 juin. Pendant mon séjour je fis de petites excursions dans différentes parties du pays. La campagne m'offrit peu de variété. Elle étoit belle, mais seulement à demi-cultivée. Je fus traité par-tout avec beaucoup d'égards. La nouvelle de notre arrivée nous avoit précédés et excitoit une grande curiosité. Chacun vouloit voir le *Boumien des Colars*, c'est-à-dire, le général des étrangers; car c'est le tirre qu'ils me donnoient.

Non-seulement nous reçûmes la visite de tous les principaux habitans de Miaïday, mais la noblesse de plusieurs villages vint de trente milles à la ronde pour satisfaire sa curiosité. Quelquefois je recevois huit ou dix sociétés différentes dans une matinée. Quand quelques

personnes désiroient de me voir, elles m'envoyoient demander la permission de se présenter chez moi; et si je l'accordois, elles entroient en se courbant, et s'asseyoient sur leurs talons: les femmes n'exigoient pas plus de cérémonie que les hommes. Tous ceux qui venoient, m'apportoient, en présent, les choses qu'ils croyoient devoir me faire le plus de plaisir. Tantôt c'étoit du tabac, tantôt du fruit, ou du très-beau riz. Jamais personne n'entroit les mains vides, car on auroit cru me manquer de respect. Au reste les présens ne demeuroient pas sans récompense. Je donnois aux femmes des coupons de belle mousseline, et aux hommes des mouchoirs de soie de Cossembouzar.

Souvent des femmes venoient sans leurs maris, et sans qu'aucun homme les accompagnât; et elles étoient loin de regarder cela comme indécent. Elles ne fesoient que céder à un désir curieux, et ne vouloient que me témoigner de l'honnêteté. Les Birmanes d'une classe supérieure marchent toujours avec une suite nombreuse de domestiques de leur sexe; et, de même que les femmes des autres pays, elles sont plus vives, plus gaies et plus curieuses que les hommes.

Le 22 juin au matin nous fîmes les arrangemens nécessaires pour continuer notre voyage, et la flotte fut bientôt prête à partir. Les effets sauvés du naufrage de Peing-ghé, étoient séchés. Nos gens avoient beaucoup perdu; mais on leur procura une bonne chaloupe pour remplacer la première.

A onze heures nous mîmes à la voile, le maywoun étant à la tête de l'avant-garde. La brise du sud souffloit avec force; le temps étoit couvert et ne tarda pas à devenir orageux. Bientôt nous dépassâmes Mialsah-gain, village situé sur la rive occidentale de l'Irraouaddy, au pied d'une jolie colline bien cultivée, et ornée de quelques temples élégans. Le vent nous poussoit si rapidement que nous fesions cinq milles par heure; et il souffla un moment avec tant de violence, que nous fûmes obligés de prendre terre. La chaîne de montagnes la plus rapprochée de la rivière étoit entièrement couverte de brouillards qui formoient un voile bleu. Nous vîmes quelques villages peu remarquables. Le pays paroissoit bien peuplé, et de nombreux troupeaux paissoient sur le rivage. A sept heures du soir nous abordâmes du côté de l'ouest, et nous nous y arrêtâmes pour

passer la nuit, qui fut excessivement pluvieuse.

Le 23, à sept heures du matin, nous continuâmes notre route. Nous atteignîmes une grande île, qui partage la rivière en deux bras. Nous gagnâmes le côté de l'est, et le mauvais temps nous força de mouiller devant la ville de Loung-ghé, vis-à-vis la pointe méridionale de l'île. La largeur de la rivière, entre l'île et la terre ferme, étoit d'environ cinq cents pas.

L'après-midi la pluie cessa, mais le vent continua à souffler avec force. J'allai, avec le docteur Buchanan, voir un kioum qui me sembloit plus remarquable que les autres. Il étoit, en effet, très-bien bâti. Nous montâmes les marches, et nous entrâmes sans cérémonie. La propreté du dedans répondoit parfaitement à l'extérieur. Plusieurs statues de Gaudma, richement dorées, et de différente grandeur, étoient rangées sur un banc pour recevoir les hommages des adorateurs de cette divinité. C'étoit le huitième jour de la lune, qui est le dimanche des Birmans. Beaucoup de devôts se promenoient en attendant l'heure de la prière.

Quand nous entrâmes, le chef du kioum,

rhahaan d'un âge avancé, étoit assis sur son estrade. Notre habillement parut lui causer de la surprise ; mais il nous reçut avec beaucoup de politesse. Il me présenta une feuille de papier roulée, qui contenoit, me dit-il, une sainte exhortation, et il me pria de la conserver en mémoire du Schoe-Dagonga-Siredaou : c'étoit, sans doute, le titre qu'il portoit. Il s'informa pourquoi le docteur n'étoit pas vêtu d'écarlate comme moi. Je lui en dis la raison. Alors il le pria de lui indiquer un remède pour un mal de gorge qui l'empêchoit presque de parler. Le docteur promit de lui envoyer un gargarisme, et nous prîmes congé de lui.

Le fils du maywoun étoit indisposé depuis quelque temps, et sa maladie devint très-dangereuse. Le père, alarmé de l'état de cet enfant, m'envoya Baba-Schin pour me prévenir qu'il désiroit de s'arrêter jusqu'à ce que son fils se trouvât mieux, parce que le temps étoit si mauvais, qu'il craignoit que le mouvement de la chaloupe ne fît augmenter sa fièvre. Je n'eus garde de m'opposer à un vœu si naturel ; mais l'endroit où nous avions jeté l'ancre étoit si peu sûr, que nous remontâmes deux milles plus haut. Nous mouillâmes vis-

à-vis de l'extrémité septentrionale de l'île. Le maywoun fit partir une chaloupe de guerre pour aller à Ummerapoura chercher des remèdes et un médecin célèbre. En attendant, tous les médecins du pays, au nombre de vingt, s'assemblèrent pour faire une consultation sur l'état de l'enfant malade, et lui donner leurs soins.

Voici à quoi la ville de Loun-ghé [1] doit son nom. Un grand rocher pointu, qui s'élève dans l'Irraouaddy, du côté opposé à cette ville, est joint au rivage par une prolongation pierreuse semblable à une grosse corde. Les gens du pays racontent qu'il y a cent ans qu'un cable flottant sur la rivière s'arrêta en cet endroit, et qu'un de ses bouts touchant le rocher, et l'autre la terre, il fut aussitôt changé en pierre. Ils disent, de plus, que l'île qu'ils ont en face de leur ville, fesoit autrefois partie d'une autre île qui est quinze mille plus haut; mais qu'un tremblement de terre l'en détacha et la porta à la place où elle est.

La propriété qu'ont les eaux de l'Irraouaddy de changer le bois en pierre, chose dont les bords de cette rivière nous ont offert de

[1] Ce mot signifie grand cable.

nombreux

nombreux exemples, rend la métamorphose du cable très-possible. Mais les Birmans ont, à un très-grand degré, cette avide crédulité avec laquelle l'ignorance adopte les prétendus miracles et les contes merveilleux.

Soit que l'île voisine de Loung-ghé ait été changée de place par une grande convulsion de la nature, soit qu'elle ait été entraînée où elle est par quelque cause plus extraordinaire, soit plutôt qu'elle ait été formée par un de ces changemens, si fréquens dans le cours des grandes rivières qui traversent des plaines, elle constitue aujourd'hui la principale beauté d'un des plus charmans paysages que j'aie vus. Au pied d'un temple situé au nord de Loung-ghé, est un rocher qui s'avance au-dessus de la rivière comme pour s'y précipiter. De là on contemple à son gré une foule d'objets que la nature semble avoir réunis pour le plaisir des yeux. C'est d'abord l'Irraouaddy, qui, en cet endroit, a trois milles de large, et est divisé par une île d'un mille de longueur, et couverte d'arbres verdoyans. Au-delà de la rivière on voit une campagne boisée, s'élevant graduellement jusqu'aux montagnes noires et escarpées qui se reculent en présentant un flanc oblique, et laissent

découvrir une longue et vaste plaine. L'ensemble de ces objets offre, je le répète, un des plus agréables points de vue qu'on puisse rencontrer.

Ce site me fit beaucoup regretter que mon peintre, qui dessinoit habilement la figure et les plantes, ne joignît pas à ce talent celui de relever un paysage, et qu'aucun de nous ne pût exercer un art si charmant. Certes, si lorsque M. Daniel a voyagé dans l'Orient il avoit parcouru l'empire birman, la vue de Loung-ghé seroit l'une des gravrues les plus remarquables de la collection par laquelle il a fait connoître l'Inde à l'Angleterre, et familiarisé les yeux européens avec les riches paysages de l'Asie.

Nous restâmes à Loung-ghé jusqu'au 2 juillet, jour où, malgré tous les remèdes dont l'avoient gorgé ses vingt médecins, le fils du maywoun fut déclaré hors de danger. Tandis que son état étoit incertain, j'envoyai chaque matin mon interprète indou [1] s'informer de sa santé. Le maywoun fut très-sensible à cette attention. L'indou obtint l'honneur d'être introduit dans la chambre du malade, où il fut témoin des tendres marques d'affection que

[1] Le pundit.

cet enfant recevoit de ses parens. Le père et la mère, à genoux à côté de son lit, le servoient eux-mêmes sans le quitter un seul instant. Il avoit une fièvre inflammatoire, qu'on traita d'une manière fort simple. On lui fit prendre beaucoup d'eau chaude, dans laquelle on avoit fait infuser du serpolet, et on lui donna, de temps en temps, quelques décoctions d'autres plantes. On laissa la nature faire le reste, et on eut raison, car le malade guérit. Cependant on ne manqua pas d'invoquer le secours des remèdes surnaturels : on employa des sortiléges, des amulettes, et on leur attribua un grand succès. Quoi qu'il en soit, le rétablissement du fils du maywoun causa une satisfaction générale : tout le monde sembloit intéressé à la destinée de cet enfant.

Pendant que j'étois à Loung-ghé, je me promenai souvent dans les environs de la ville. Du côté du midi la campagne est bien cultivée, et les champs sont séparés par de fortes haies. Le sol y est léger, sablonneux et mêlé de pierres détachées. La surface en est inégale, mais les hauteurs y ont une pente assez douce. Il y a plusieurs jolis villages à deux ou trois milles de la ville. Un profond

ravin que remplit la rivière quand elle est grossie par les pluies, s'étend dans l'intérieur du pays. Nous vîmes ses bords couverts d'arbres rabougris. En s'avançant le long de ce ravin, le docteur Buchanan reconnut les traces fraîches d'un tigre, et il se hâta de s'en retourner. L'on me dit que cette espèce d'animaux abondoit dans les forêts voisines, et qu'il en venoit beaucoup la nuit se désaltérer à la rivière.

Le lendemain je retournai sur les bords du ravin, avec le docteur et plusieurs de nos gens armés. Nous aperçûmes sur le sable les traces de deux tigres, l'un grand, l'autre petit. Cette découverte nous ôta l'envie de poursuivre du gibier dans les bois. Nous trouvâmes, dans le pays découvert, des lièvres, des perdrix, des cailles, des ramiers. Les coqs de bruyère [1] se tenoient dans les halliers, et nous entendions leur chant; mais nous n'osâmes pas les y aller chercher.

Nous vîmes sur l'île, dont j'ai vanté plus haut les beautés pittoresques, trois buffles et quelques daims : ces derniers étoient extrêmement farouches. Nous leur tirâmes plu-

[1] C'est cette espèce que l'auteur appelle *oiseaux de jungle*.

sieurs coups de fusil sans pouvoir les toucher. Nous fûmes plus heureux en tirant sur les pigeons sauvages ; nous en tuâmes un grand nombre, dont le plumage étoit magnifique et la chair excellente.

Les bœufs dont on se sert pour labourer et pour traîner les voitures dans les environs de Loung-ghé, sont supérieurs à ceux de beaucoup d'autres districts. La charrue birmane diffère peu de la charrue indienne, et ne retourne que la superficie du sol. On n'y attèle que deux bœufs ; mais il en faut quatre et quelquefois six pour traîner les grandes charrettes. Un jour je rencontrai un charriot attelé de quatre bœufs vigoureux, allant au grand galop, et conduit par une jeune paysanne qui s'y tenoit debout, et manioit les rênes et un long fouet avec beaucoup d'aisance et de dextérité. C'étoit une chose assez extraordinaire pour moi, qui étois accoutumé à la vue des lentes charrettes de l'Indostan, où les femmes sont si timides qu'elles osent à peine monter à cheval, et bien moins encore conduire des voitures.

Le sol des environs de Loung - ghé est très-favorable à la culture du coton. Je remarquai plusieurs champs où l'on avoit planté

des cotoniers qui croissoient avec vigueur. J'y vis aussi un homme semer du maïs. Les grains secs réussissent mieux là que le riz, qui a toujours besoin d'humidité[1].

Pauntchou, mon domestique portugais, que j'avois envoyé avec un Birman acheter des poulets et des chevreaux dans la campagne, resta trois jours absent. Cela m'occasionna beaucoup d'inquiétude, parce que je craignois qu'il n'eût été dévoré par les tigres; cependant il revint sans qu'il lui fût arrivé rien de désagréable. Voici ce qu'il me raconta de son voyage.

Il alla dans une ville éloignée de Loungghé d'environ neuf lieues. En s'y rendant, il traversa plusieurs villages et un pays où la population n'étoit pas considérable. Après avoir acheté des provisions, un paysan lui fournit une charrette pour les conduire à Loung-ghé. Pauntchou lui donna en récompense un mouchoir de soie de Cossembouzar, et voulut y ajouter quelqu'autre bagatelle; mais il ne put pas déterminer le paysan à recevoir davantage. Observons que toutes les marchandises de l'Indostan sont extrêmement

[1] Excepté une espèce de riz qu'on cultive sur les montagnes de la Cochinchine.

prisées par les Birmans, quoique plusieurs articles de ces marchandises ne l'emportent pas sur ce qu'ils font eux-mêmes.

On montra à Pauntchou un chemin très-fréquenté, qui conduisoit à la ville de Tongho. Cette ville, située à quinze journées de marche de Loung-ghé, est la capitale d'une province très-riche et très-peuplée, à laquelle elle donne son nom, et qui a été donnée en apanage à l'un des fils[1] de l'empereur. Les habitans de Tongho excellent dans la fabrication des toiles de coton ; et ses environs produisent le meilleur betel de l'empire, chose dont les Birmans de toutes les classes font un si grand usage, qu'elle est devenue pour eux de première nécessité.

Dans une de ses excursions au-delà de l'Irraouaddy, Pauntchou entra dans un village habité par les Kaïns, race de montagnards absolument distincts des Caraïners[2], et parlant une langue qui diffère autant de celle de ces derniers que de celle des Birmans. Ils sont originaires des hauteurs de l'Arracan ; et depuis que les Birmans ont conquis ce royaume, ils les ont déterminés, moitié par force, moitié par

[1] Ce prince porte le titre de Tongho-Tekien.

[2] Voyez la page 373 du premier volume.

de bons traitemens, à abandonner leurs montagnes natales, et à s'établir dans les plaines. Aujourd'hui cette nation habite plusieurs villages situés au pied des montagnes et au nord de celui que vit Pauntchou. Quant aux Caraïners, on n'en trouve pas au-delà de Prome.

Rien ne s'opposant plus à notre départ, on décida que le 1er. juillet nous quitterions Loung-ghé. Nous étions dans cette attente, lorsque, le 29 juin, nous fûmes surpris par la visite du schaubonder de Rangoun; ce portugais dont j'ai déjà parlé pendant notre séjour à Rangoun, étoit dans la capitale. L'empereur lui avoit fait donner ordre de venir au-devant de l'ambassade anglaise; et il vint avec toute la pompe que son rang lui permettoit d'étaler. Plusieurs pavillons flottoient sur sa chaloupe, et ses rameurs étoient en uniforme. En arrivant il alla présenter ses hommages au maywoun[1], après quoi il vint me rendre visite.

La mine de ce portugais étoit plus faite pour exciter le rire que pour inspirer de la considération. Il portoit une longue et vieille

[1] Le maywoun logeoit à terre, conformément à l'usage dont il a été parlé. Les Anglais étoient restés dans leurs chaloupes.

tunique de velours, garnie d'une dentelle d'or qui avoit perdu tout son éclat; et il étoit coiffé d'un très-grand chapeau rond, bordé en or. Il parloit imparfaitement la langue de l'Indostan; cependant il se fesoit comprendre. Après un salut assez gauche, moitié à la birmane, moitié à l'européenne, il me dit qu'il avoit été expédié par le lotou [1], afin de m'annoncer que l'empereur avoit donné ordre que trois officiers d'un haut rang se rendissent à Pagahm-miou, ville située à sept journées au-dessous d'Ummerapoura, pour y attendre l'ambassade et l'accompagner dans la capitale.

Le schaubonder ajouta que l'empereur m'avoit fait l'honneur extraordinaire de m'envoyer un de ses yachts [2] et deux chaloupes de guerre pour le remorquer. Cette attention du monarque birman étoit extrêmement flatteuse, et me sembla d'un favorable augure. Le privilége d'avoir son yacht remorqué par deux chaloupes de guerre, ne s'accorde qu'aux personnes de la plus grande distinction. Il est fondé sur ce qu'on regarde comme indi-

[1] Le conseil d'état.

[2] Les yachts dont se sert l'empereur sont distingués des autres.

gne d'un homme d'un rang élevé d'aller dans un bateau où il y a des matelots. Ce singulier rafinement fournit une nouvelle preuve de l'orgueil qui caractérise la nation birmane.

La conversation du schaubonder me prouva qu'il ne manquoit pas d'adresse. Il me fit beaucoup de questions sur les pouvoirs dont j'étois revêtu. Pensant que sa visite devoit être regardée comme à-peu-près officielle, je satisfis une partie de sa curiosité. Je lui fis connoître en général la nature de ma mission, et je lui dis en quelle qualité j'espérois être reçu. Mais je ne lui découvris point le secret des vues que j'étois chargé de faire réussir.

CHAPITRE V.

DÉPART DE LOUNG-GHÉ. — GRANDE ISLE. — VILLE DES CROCODILES. — VILLAGE DU CANOT DORÉ. — IDÉE QUE LES BIRMANS ONT DE L'OR. — BOIS PÉTRIFIÉ. — MANUFACTURE DE SOIE. - MONTAGNE DE POUPA. — TAUREAU TUÉ PAR UN TIGRE. — NATION DES YOUS. — TEMPLE DE LOGAH-NUNDAH. — VILLE DE PAGAHM. — DÉPUTÉS BIRMANS. — MUSIQUE. — DANSE. — BELLE MANUFACTURE. — TEMPLE DE SCHOE-ZIGOUN. — INCENDIE. — STATUE GIGANTESQUE DE GAUDMA. — MOULINS A HUILE.

Le schaubonder nous quitta le 1er. juillet, pour aller annoncer l'approche de l'ambassade aux officiers birmans qui étoient déjà rendus à Pagahm. Nous retardâmes notre départ; et le lendemain, à sept heures du matin, nous nous éloignâmes du séjour romantique de Loung-ghé. La partie de l'Irraouaddy, que nous remontâmes ce jour-là, étoit bordée des deux côtés, de villes et de vil-

lages. Quelquefois nous naviguâmes très-rapidement, quelquefois nous n'allâmes qu'avec lenteur; nous reculâmes même en certains momens, parce que le vent se calmoit tout-à-coup et que le courant étoit extrêmement rapide.

La chaîne de montagnes se reculoit vers l'ouest. A trois heures après-midi nous nous trouvâmes vis-à-vis d'une île où l'on voit le temple de Kindou-Praw, placé sur une haute terrasse, et entouré de plusieurs petites pyramides sacrées. L'île me parut avoir deux milles de long. Quand nous l'eûmes dépassée nous traversâmes la rivière, et à sept heures du soir nous nous arrêtâmes dans un endroit qui est à un mille au-dessus de Mighéoung-Yaï.

Mighéoung-Yaï [1] est une ville grande et commerçante. Nous y vîmes plus de cent grandes barges et plusieurs petits bateaux. Tous ces bâtimens étoient amarrés devant les escaliers qui bordoient le port; et les matelots de ma chaloupe me dirent qu'ils chargeoient du riz, des oignons, de l'ail, de l'huile et différentes autres provisions pour les porter dans la capitale. Mighéoung-Yaï est très-élevée au-dessus de la rivière. J'y comptai plus de temples et de kioums que dans au-

[1] Ces noms signifient la ville des Crocodiles.

cune des villes de la même grandeur que j'avois déjà vues.

Le soir le docteur Buchanan alla se promener dans la campagne. Il vit plusieurs jolies fermes, chacune desquelles avoit quatre ou cinq chaumières mieux bâties que la plupart des maisons des villes. Elles avoient de vastes enceintes de palissades pour contenir les bestiaux, qui y étoient en grande abondance. Des haies vives divisoient les champs. Les bas-fonds étoient préparés pour la culture du riz, et les hauteurs couvertes de légumes et de pâturages.

Le 3 juillet au matin nous dépassâmes Mienyah, qui est sur la rive orientale. Entre cette ville et le village de Patanagoh, nous vîmes de l'indigo dans un endroit où le rivage formoit un talus. Cette plante étoit mûre, et on la coupoit.

Melloun, ville située sur la rive occidentale, possède beaucoup de temples ; mais c'est la seule chose qui la distingue. Patanagoh n'a qu'un seul temple qui est magnifiquement doré. C'est un long village, où chaque maison a un jardin entouré d'un treillis de bambou, et un bosquet d'arbres de Palmyre, de manguiers, et de bananiers. Nous

y vîmes plusieurs barges prêtes à recevoir leur chargement.

Nous apercevions à tout instant des villages : mais comme le vent souffloit avec force, et que nous naviguions dans le milieu de la rivière, nous ne pouvions pas les examiner. Nous dépassâmes ce jour-là plusieurs îles de sable, et le soir nous mouillâmes de bonne-heure tout près de la rive orientale, entre les villes de Magouaï et de Spanzeïk. Avant l'heure du thé j'allai me promener sur le rivage. J'y trouvai très-peu de traces de culture ; le terrain étoit pierreux et couvert d'arbustes et de buissons, qui receloient des coqs de bruyère et d'autre gibier. Des troupeaux de bétail paissoient sous les arbustes. Je remarquai divers chemins de voiture, et je rencontrai plusieurs paysans.

Le 4, à la pointe du jour, nous hissâmes nos voiles et nous nous éloignâmes du rivage. Des collines bien boisées bordoient le rivage, principalement du côté de l'est. On voyoit des temples sur le sommet de quelques-unes de ces collines. L'un, sur-tout, auquel on donne le nom de Maïnbou, et qui est sur la rive occidentale, nous parut très-considérable. Dans tous les endroits où la rivière

n'étoit pas rétrécie par des îles, nous jugeâmes qu'elle avoit deux milles de large.

Nous dépassâmes le village de Schoe-Li-Roua[1], qui doit son nom à ce qu'il est habité par des matelots qui sont au service de l'empereur. Les canots, ainsi que tout ce qui appartient à ce monarque, ont toujours l'épithète de schoe, c'est-à-dire, doré, ou d'or. On ne fait même mention de sa personne, qu'en y joignant le nom de ce précieux métal. Quand un birman raconte que l'empereur a été informé de quelque chose, il dit : — « Cela » est parvenu aux oreilles d'or ». Celui qui a eu audience de ce prince, a été admis aux pieds d'or. Un noble birman m'observoit un jour que l'essence de rose avoit un parfum agréable au nez d'or.

Chez les Birmans l'or est le symbole de l'excellence. Mais quoiqu'ils estiment singulièrement l'or, ils n'en font jamais de la monnoie. Ils s'en servent pour faire des ornemens pour les femmes, des boucles d'oreilles et d'autres petits meubles pour les hommes ; mais la plus grande quantité de ce métal s'emploie à dorer les temples ; et il est certain qu'à cet égard la prodigalité est excessive.

[1] Le village du Canot d'or.

Les Birmans consacrent l'or à leurs dieux, et attribuent ses qualités à leur roi.

Après avoir dépassé beaucoup de villages, d'îles et de bancs de sable, nous mouillâmes à deux heures après midi à Yaïnanghéoum [1]. Ici le pays offroit un aspect différent de tout ce que nous avions vu. Il étoit rempli de petites montagnes isolées. L'on n'y voyoit d'autres traces de végétation que quelques petits arbustes qui croissoient dans les endroits creux, et quelques arbres rabougris que les habitans avoient plantés autour des villages. L'argile, qui composoit le sol, ressembloit à de l'ocre rouge. J'appris que les fameux puits, dont on tire du petroleum pour la consommation de tout l'empire birman, et de diverses parties de l'Inde, étoient à cinq milles à l'est d'Yaïnanghéoum.

Le serée m'apporta une pierre, qu'il m'assura être un bois pétrifié, et qui en avoit toute l'apparence. En me promenant, je ramassai plusieurs autres pétrifications, dans lesquelles on distinguoit aisément la texture du bois. Elles étoient très-dures et composées de diverses lames. Les Birmans disent

[1] Ce mot signifie *la crique de la Terre d'huile* ou *du petroleum.*

que

que la nature du sol occasionne cette transmutation ; et ils prétendent même que souvent les feuilles que le vent y porte, n'ont pas le temps de pourrir, mais se pétrifient.

En cet endroit les bords de la rivière sont absolument stériles. La terre y est remplie de petits fragmens de quartz. L'on y en voit aussi quelques blocs assez considérables.

Il y avoit à l'entrée de la crique plusieurs grandes barges qui y étoient venues pour charger du petroleum. Le village n'est habité que par des potiers qui fabriquent une immense quantité de jarres, et ne manquent jamais d'occupation. Les grandes jarres destinées à recevoir le petroleum, étoient rangées autour du village, et formoient des pyramides semblables aux tas de boulets et de bombes qu'on voit dans les arsenaux. Nous vîmes plusieurs milliers d'autres jarres remplies de petroleum et rangées sur le bord de la rivière ; et comme il y en avoit beaucoup de cassées, ce qu'elles contenoient se mêlant avec le sable, formoit un vilain bourbier, et exhaloit une odeur excessivement désagréable.

M. Wood alla voir les puits. J'avois aussi le désir d'y aller ; mais je crus devoir différer jusqu'à mon retour, parce que j'espérois qu'a-

lors j'en aurois plus le temps, et je serois moins moi-même un objet d'observation.

Le 5, à sept heures du matin, nous partîmes d'Yaïnangheoum. Nous dépassâmes Pengkioum, où est l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans l'Irraouaddy. Au-delà, la campagne étoit revêtue de verdure, et les arbres croissoient avec leur vigueur accoutumée. La rivière couloit dans un vaste lit, et nous jugeâmes qu'elle avoit au moins quatre milles de large. Il y a là plusieurs îles de sable, qui sont couvertes lorsque la rivière atteint sa plus grande hauteur.

A gauche nous vîmes la ville de Sembieu-ghieun, où se trouve un chemin que l'on dit être le plus praticable de ceux qui traversent les grandes montagnes et conduisent dans le pays d'Arracan. Sembieu-ghieun est l'entrepôt de toutes les marchandises du Bengale, que le royaume d'Ava reçoit par la voie d'Arracan, et qu'on embarque sur l'Irraouaddy.

Un peu au-delà de Sembieu-ghieun, nous aperçûmes sur la rive orientale une grande ville ornée de plusieurs jolis temples; c'étoit Pakang-Yaï. De superbes palmiers, des tamarins et des figuiers indiens ombrageoient ses environs, et son port contenoit plusieurs

grandes barques. La rive opposée étoit unie, et paroissoit bien cultivée.

A six heures du soir nous nous arrêtâmes un peu au-dessus de Sillah-miou, ville grande et remarquable par ses manufactures de soieries. A peine la flotte étoit à l'ancre, que les petits marchands vinrent en foule sur le bord de la rivière. Ils portoient des boîtes vernissées, remplies de soieries, et d'autres étoffes mélangées de soie et de coton. Le prix auquel ils vouloient vendre ces marchandises me parut beaucoup trop haut. On me demanda quinze tackals [1] pour une pièce de petit satin qui n'étoit pas très-beau, et qui n'avoit que cinq aunes de long et une aune [2] de large. Chaque pièce d'étoffe a les proportions nécessaires pour servir d'habillement à un Birman.

La soie qui sert à faire ces étoffes se tire du Yunan, province du sud-ouest de la Chine. On la transporte d'abord à Ummerapoura, et ensuite à Sillah-miou, où on l'emploie. Ces étoffes sont d'un tissu serré et fort, et durent, dit-on, plus long-temps que celles de la Chine et de l'Indostan. Les cou-

[1] Environ 2 livres sterling.

[2] L'aune anglaise n'est que de 32 pouces.

leurs en sont jolies et très-brillantes, mais elles semblent devoir passer vîte.

Sillah-miou est une belle ville, entourée de grands arbres, et possédant plusieurs temples. Un rivage doucement incliné et couvert de verdure, ajoute beaucoup à ses agrémens. Le sol des environs est maigre; mais il y a des champs bien cultivés et clos avec des palissades. Le reste est en pâturages où paissent de nombreux troupeaux. Le docteur Buchanan me dit y avoir vu croître spontanément le crotalaria juncea [1], dont on pourroit tirer une bonne espèce de chanvre.

Le 6 juillet nous fîmes peu de chemin. Le courant étoit violent, et le vent ne souffloit pas avec assez de force pour nous aider à le vaincre. Nous fûmes obligés d'avoir recours à nos perches, ce qui fatigua extrêmement nos matelots. Dans un endroit où une île rétrécissoit la rivière, nous envoyâmes

[1] Cette plante se nomme en français *crotalaire effilée* : on en trouve la figure dans l'*Hortus malabaricus*. Ses tiges sont annuelles, rameuses et légèrement striées. Elle a des feuilles rapprochées, rétrécies en cône vers leur base, élargies vers leur sommet, et terminées par une pointe courte. Elle porte des fleurs de couleur jaune, et disposées en grappes terminales. (*Note du Rédact.*)

porter une ancre en avant par un petit cutter, et nous nous halâmes sur cette ancre.

Nous voyions à l'ouest les montagnes d'Arracan, et à l'est le mont Poupa, qui s'élève en pain de sucre. Quelques villages et beaucoup de temples ornoient les bords de la rivière. L'après-midi nous mouillâmes tout près de la rive orientale, à environ quatre milles au-dessus de Senghou. Il n'y avoit là ni ville ni village, non plus que beaucoup de culture, mais nous y vîmes plusieurs troupeaux de bétail.

Le docteur Buchanan, dont l'ardeur pour la botanique me donnoit souvent lieu de craindre qu'il ne s'exposât à trop de dangers, étant allé parcourir les bois pour y chercher des plantes, entendit le bruit d'un coup de fusil. Il s'avança aussitôt de ce côté-là, et trouva quelques paysans occupés à écorcher un taureau qui venoit d'être étranglé par un tigre. Le coup de fusil avoit forcé le tigre à abandonner sa proie, et heureusement qu'il se retira d'un autre côté que celui par où venoit le docteur. Ce ne fut pas la seule fois que l'amour de la science, et sa confiance en son fusil, firent courir des risques au docteur Buchanan. Un fusil est une défense bien incer-

taine contre la soudaine attaque du plus féroce, du plus terrible des animaux.

En prenant le thé, le serée me dit qu'à You-oua, lieu situé un peu au-delà de celui où nous étions, il y avoit une petite rivière affluente à l'Irraouaddy, et qu'en remontant cette rivière on trouvoit, à deux journées de navigation, une ville considérable, appelée You-miou. Il ajouta que de ce côté-là une grande étendue de pays étoit habitée par les Yous, nation qu'il me représenta comme excessivement laide, ayant le ventre avancé et les dents blanches.

Les Birmans, hommes et femmes, peignent en noir leurs dents, leurs cils et les bords de leurs paupières [1]. Les Yous sont soumis à l'empire birman, et professent la même religion que les Birmans. Ils parlent l'idiome de Tavay, qui n'est qu'un dialecte corrompu de la langue birmane.

Le 7 nous fîmes voile à l'heure accoutu-

[1] Les Birmans ne sont pas les seuls qui aient cette coutume, sur-tout quant aux cils. Les femmes de l'Indostan et de la Perse se peignent les cils, et croient que c'est non-seulement un agrément, mais une chose utile. Elles se servent, pour cela, d'une décoction qui est faite avec de l'antimoine, et qu'on appelle *sourma*, nom persan de l'antimoine même.

mée, secondés par une brize assez forte. Des deux côtés de la rivière le pays étoit entremêlé de petites montagnes stériles, et de vallées où l'on voyoit des maisons de paysans et des champs bien cultivés. Il y avoit beaucoup de pétrifications semblables à celles que nous avions trouvées à Yaïnan-gheoum. L'indigo croissoit dans une des vallées.

Vers le milieu du jour nous nous trouvâmes dans un endroit où les rochers qui bordoient le rivage formoient une pointe très-avancée dans la rivière, et autour de laquelle l'eau couroit avec tant de violence que nos chaloupes mirent beaucoup de temps à la doubler, et coururent même de grands risques. Le maywoun envoya obligeamment ses chaloupes de guerre pour nous aider à vaincre le courant.

Après avoir dépassé cette pointe, nous découvrîmes une plaine unie et verdoyante, qui, du bord de la rivière, s'étendoit fort loin, et dans laquelle paissoient de nombreux troupeaux.

Senghou est une grande ville. Dans son voisinage et sur une partie de la rive orientale, on voit de petits temples bâtis précisément sur le bord de l'eau.

Ce jour-là nos matelots prirent beaucoup

de peine, et nous fîmes peu de chemin. Le soir nous mouillâmes près de Kihoh, village pauvre, dont les habitans gagnent leur vie à extraire le suc de l'arbre de palmyre, et à le convertir en sucre, qui est d'une assez bonne qualité.

Quoique dans ce canton et dans celui que nous vîmes le jour suivant [1], les terrains qui bordoient la rivière fussent, en grande partie, stériles, nous observâmes qu'à mesure que nous avancions dans le nord la population augmentoit. Chaque colline, chaque éminence étoit couronnée d'un temple. Celui de Logah-nundah est remarquable par sa grandeur; c'est une masse énorme de maçonnerie sans élégance, placée sur une terrasse demi-circulaire. La base en est peinte de différentes couleurs, et la coupole superbement dorée.

Quand nous eûmes dépassé le temple de Logah-nundah, nous approchâmes de la cité de Pagahm, jadis si magnifique. De nos chaloupes nous ne découvrîmes que quelques maisons écartées, qui sembloient avoir jadis formé une rue. Dans le fait, il ne reste guère de l'ancienne Pagahm que ses temples en ruine, et des vestiges d'un fort bâti en bri-

[1] Le 8 juillet.

ques, dont on peut encore reconnoître l'enceinte. La ville de Neoundah, située à quatre milles au nord de Pagahm, et qui peut en être regardée comme une continuation, est devenue florissante à mesure que cette dernière a déchu.

Nous atteignîmes l'embouchure d'une petite rivière que, dans des jours de splendeur, on nommoit le ruisseau d'or [1]. Là, nous passâmes une nuit que le mauvais temps rendit désagréable.

Nous abordâmes à Neoundah le 9 juillet au matin. Les trois officiers envoyés par l'empereur, et que le schaubonder m'avoit annoncés, attendoient mon arrivée. Le serée m'apprit qu'on avoit construit pour moi une maison qu'il me fit voir, et qui étoit dans un endroit découvert à environ cent pas de la rivière. Elle étoit beaucoup plus vaste que celle que le maywoun m'avoit fait bâtir à Miaïday.

L'après-midi je quittai ma chaloupe, et me rendis dans la maison qu'on m'avoit préparée. J'y fus reçu par les officiers birmans, avec de grandes marques de respect. Il y avoit dans le principal appartement une pe-

[1] Schoe-kiaung.

tite estrade [1] couverte d'un tapis, et destinée à me servir de siége. Je m'y plaçai.

Le principal des officiers qui composoient la députation étoit un woundock, c'est-à-dire un conseiller d'étatdu second rang. Les trois autres étoient, l'un le gouverneur de Mieng-dong, district situé au nord d'Ava, l'autre le gouverneur de Pein-keing, pays voisn de la Chine, et le dernier le commandant de la garde siamoise de l'empereur.

Le woundock étoit un très-joli homme, âgé d'environ quarante-cinq ans. Les autres étoient plus avancés en âge. Il n'y en avoit aucun qui ne parût avoir au moins de soixante-cinq à soixante-dix ans. Ils portoient tous le tsaloé, signe de leur noblesse. Quoique par sa place le woundock eût la préséance sur le reste de la députation, il n'étoit pas d'un si haut rang que les deux gouverneurs.

Les plus grandes formalités furent observées dans notre première entrevue.

Le woundock m'adressa, au nom de la députation, un discours que Baba-Schin m'interpréta dans la langue de l'Indostan. Après s'être pompeusement étendu sur les honneurs

[1] Elle n'étoit élevée que de quelques pouces.

que l'empereur vouloit bien me rendre en envoyant une députation au-devant de moi, avec un de ses yachts et deux chaloupes de guerre, il me fit quelques questions peu importantes, et offrit de me procurer toutes les choses dont je pourrois avoir besoin.

Quand nous nous fûmes entretenus quelques instans, on fit entrer une troupe de musiciens et de baladins. Nous fûmes presque assourdis par le bruit des tambours, des gongs [1], des guittares indiennes [2], des harpes birmanes, et des criardes et dures clarinettes.

L'une des danseuses surpassoit singulièrement ses compagnes par la justesse et la grace de tous ses mouvemens. Elle étoit belle, richement vêtue, et imitoit avec beaucoup de talent les danses de différens pays. La danse du Cassay est celle qui a le plus d'analogie avec le goût anglais, parce qu'elle passe alternativement de la lenteur à la rapidité. Cependant tout cela sembloit n'avoir aucun prix sur les Birmans d'un certain âge. Ils étoient gravement assis, mâchant leur betel en re-

[1] Le gong est le même instrument que le lo ou lou des Chinois. (*Note du Traducteur*).

[2] Dans l'Inde, on nomme cet instrument syrinda.

gardant, de l'air le plus froid, les attitudes voluptueuses d'une fille charmante.

Les amusemens durèrent jusqu'à neuf heures du soir. Je fis distribuer de l'argent aux musiciens et aux baladins. Les officiers birmans se retirèrent sans cérémonie, et nous allâmes passer la nuit à bord de nos chaloupes.

Le lendemain matin [1] les officiers birmans me firent une seconde visite de cérémonie. Ils étoient accompagnés du maywoun du Pegu, qui jusques-là, soit par orgueil, soit par politique, n'étoit jamais venu me voir. Ici le woundock étoit son supérieur. Nous conversâmes pendant une heure sur différens sujets. Le maywoun apprit à ses compatriotes que le docteur Buchanan étoit botaniste, et qu'il avoit déjà dessiné beaucoup de plantes. Ils témoignèrent le désir de les voir, et le docteur s'empressa de leur montrer les dessins qu'il avoit fait exécuter par mon peintre bengali. Les Birmans reconnurent parfaitement bien les diverses plantes, et dirent le nom qu'elles avoient dans leur langue. Cette nation aime beaucoup les plantes, et sa médecine n'emploie ordinairement que des simples.

Vers onze heures nous nous séparâmes, et

[1] Le 9 juillet.

il fut arrêté que nous nous remettrions en route le lendemain.

J'employai tout le temps dont je pus disposer, dans le reste de la journée, à visiter la ville de Neoundah et les ruines de celle de Pagahm. J'entrai d'abord dans une rue longue, tortueuse, et de la largeur d'environ trente pieds. Les maisons étoient de bambou, et élevées au-dessus du sol comme celles des autres villes birmanes. Cette rue étoit remplie de boutiques, où l'on voyoit sur le devant de la poterie vernissée, des boîtes, des bassins, des coupes, et divers autres objets de différentes couleurs, et vernis avec beaucoup de goût. Sur quelques-unes on avoit peint des figures; sur d'autres des fleurs ou des guirlandes.

En quittant cette rue, je passai sur un joli pont de bois qui traversoit un ruisseau, et je gagnai le bazar[1]. Les établis y étoient bien garnis de riz, de différentes espèces de pois, d'herbages, d'ail, d'oignons, de fruits. On n'y voyoit point de viande; mais il y avoit du poisson frais, du gnapée et des lézards, chose que les Birmans regardent comme un manger très-délicat.

[1] Le marché où l'on vend les provisions.

Je passai sur un second pont, et parcourus plusieurs rues qui formoient des lignes parallèles. Quelques-unes étoient habitées par des charretiers, qui donnoient à manger de la paille de riz à leurs animaux devant leurs maisons.

Parvenu à l'extrémité de la ville, après avoir toujours suivi la même direction, je trouvai un chemin bien pavé qui me conduisit au temple de Schoë-zigoun. De chaque côté du chemin étoit un rang de petits temples, mal entretenus, et en partie tombés en ruine. Les kioums étoient, au contraire, en fort bon état ; et il y avoit plusieurs jolies maisons destinées à loger les étrangers.

Schoë-zigoun n'est ni si vaste, ni si bien bâti que les temples de Rangoun et de Pegu. Il n'a pas plus de cent cinquante pieds de haut. La terrasse qui le supporte est spacieuse, et pavée avec de grands quartiers de pierre ; et on y voit un grand nombre de petits temples dorés et chargés de sculptures.

En dehors du grand temple, il y a un escalier par lequel on monte à une galerie qui est à-peu-près à un tiers de la hauteur du temple. De là on contemple tout à son aise la campagne des environs, qui paroît absolument stérile.

Je vis de tous côtés une grande quantité de ruines d'édifiees religieux. La eampagne en étoit couverte le long de la rivière jusqu'à plus de six milles de distanee, et de l'autre côté jusqu'à trois milles. Pagahm a été, dit-on, la résidence de quarante-cinq rois, qui ont suecessivement oeeupé le trône; et les Birmans raeontent qu'il y a cinq eents ans qu'elle fut abandonnée par un ordre exprès de la divinité. Quoi qu'il en puisse être, tout montre que Pagahm fut autrefois une ville très-splendide.

En m'en retournant du temple de Schoëzigoun, je pris un autre chemin que celui par lequel j'y étois allé. Je passai dans une petite rue, où il n'y avoit que des boutiques de forgerons. Plus loin je vis une autre rue que le feu avoit réduite en cendres deux jours auparavant. Il y avoit eu soixante-dix à quatre-vingts maisons brûlées. C'étoit la Tackally [1] de Neounda, et les victimes de l'incendie étoient du nombre de ces infortunées dont j'ai parlé dans le chapitre sur Rangoun, et qu'on prostitue si cruellement.

L'après midi j'allai me promener du côté

[1] L'on a vu plus haut que c'est le nom d'une rue de Rangoun qu'habitent les femmes publiques

du sud. Je fus, je l'avoue, très-étonné du nombre immense d'édifices religieux que j'y trouvai. Ils étoient d'une structure différente de ceux que j'avois vus dans les provinces maritimes. Au lieu d'une mince aiguille, placée sur une vaste base, et s'élevant à une très-grande hauteur, les temples de Pagahm conservent le même diamètre jusqu'auprès de leur sommet, se terminent tout-à-coup en pointe, ce qui fait qu'ils ont très-peu d'élégance.

La plupart des plus anciens temples de Pagahm que j'examinai, n'avoient point été bâtis sur une base pleine. Un dôme bien ceintré supportoit une lourde bâtisse, dans laquelle étoit enchâssée une image de Gaudma assis. Quatre passages, de forme gothique, conduisoient sous le dôme. Je vis dans un de ces passages une statue représentant un homme debout, et dans un autre, une figure couchée sur le côté droit et endormie. Toutes deux étoient gigantesques. Le serée, qui m'accompagnoit, me dit que l'une et l'autre représentoient Gaudma [1]. Cependant, dans les temples

[1] Je crois que je dois attribuer cette assertion à l'ignorance du serée. Il me semble que la figure debout étoit l'*Ananda* des Indous, et l'autre *Na-ra-yan*, dormant sur les ondes.

birmans,

birmans, la divinité ne se voit presque jamais dans ces attitudes. On la représente ordinairement assise, les jambes en croix, la main droite sur ses genoux, et la gauche pendante. Sur le piédestal qui la porte, est toujours sculptée la feuille du lotus sacré.

Après avoir traversé les faubourgs, je vis un endroit où les habitans fesoient de l'huile avec du sésame. Le grain, déposé dans une huche ronde, étoit pressé par un très-gros rouleau de bois verticalement posé, fixé dans un châssis, et au haut duquel on avoit emmanché une longue queue. Un homme assis sur cette queue poussoit devant lui un bœuf qui y étoit attelé, et dont la marche décrivoit un grand cercle autour du rouleau. Par ce moyen le rouleau pressoit et retournoit à la fois le grain. Cette machine si simple avoit tout l'effet qu'on en désiroit.

Je comptai plus de deux cents de ces moulins dans un canton assez resserré. Le bétail de ce canton étoit gras, ce qui me fit penser qu'on le nourrissoit avec le grain dont on avoit extrait l'huile. Le terrain des environs de Pagahm produit, à peine, de quoi nourrir des chèvres.

CHAPITRE VI.

DÉPART DE PAGAHM. — CAVERNES SINGULIÈRES. — HERMITES BIRMANS. — RIVIÈRE DE KIN-DUEM. — MATELOTS CASSAYERS. — POTERIE. — SALPÊTRE. — POUDRE A FEU. — DÉBORDEMENS PÉRIODIQUES DE L'IRRAOUADDY. — ANCIENNE VILLE D'AVA. — TEMPLE DE SCHOE-GONGA. — CHAGAIN. UMMERAPOURA. — ACCUEIL QUE L'AMBASSADE ANGLAISE REÇOIT DANS CETTE CAPITALE.

LE 11 juillet, à neuf heures du matin, je m'embarquai dans le yacht impérial, avec les cérémonies d'usage. Le woundock et Baba-Schin m'accompagnèrent. Le rebord du yacht étoit assez large pour porter deux rangs de rameurs, c'est à-dire seize de chaque côté. Mais en cette occasion il n'y avoit point d'avirons, le yacht devant être remorqué par deux chaloupes de guerre.

L'intérieur du yacht étoit divisé en trois petits appartemens, élégament décorés. Ils

étoient entièrement tapissés d'une belle toile de coton blanche, et le plancher étoit recouvert de nattes très-fines et de superbes tapis. Je voyageai dans ce yacht jusqu'à une heure après midi; puis je rentrai dans ma chaloupe, qui, quoique moins honorable aux yeux des Birmans, étoit beaucoup plus commode.

Au-delà de Neoundah le rivage oriental de l'Irraouaddy est absolument à pic, et a quatre-vingts ou cent pieds d'élévation. On voit dans les flancs du rocher, et à-peu-près à mi-hauteur, des ouvertures ressemblant à d'étroites allées, qui, me dit-on, conduisent dans des cavernes anciennement habitées par des hermites. Désirant d'être éloignés du monde, ils creusoient eux-mêmes les cavernes, où ils passoient le reste de leur vie, et n'avoient de communication avec les hommes que pour recevoir le manger qu'on alloit leur porter au bas du rocher, et qu'ils montoient avec une corde.

Les Birmans ne s'infligent pas eux-mêmes des châtimens révoltans comme les faquirs indous, mais ils croient qu'il est méritoire de mortifier sa chair par une abstinence volontaire et par l'abnégation de soi-même. La vie solitaire a, dans la plupart des pays, été

regardée, à diverses époques, comme digne d'éloge. Pendant le règne des superstitions monacales elle étoit très-commune dans presque toute l'Europe. Les histoires de la légende ne sont pas toutes sans fondement. Celle de l'hermite de Warkworth a pour base un fait véritable. A présent, quoique dévots, les Birmans ne se montrent point misantropes. Au contraire, ils sont en général d'un caractère trop heureux et trop bienveillant, pour chercher à vivre loin du monde, dans le mécontentement et le désespoir.

Le jour de notre départ de Pagahm, nous fîmes peu de chemin, et, à l'exception des hermitages dont je viens de parler, les objets qui s'offrirent à nos regards, différoient peu de ce que nous avions déjà vu. Les îles que nous rencontrâmes étoient, pour la plupart fort longues, et il y avoit si peu d'intervalle entr'elles, que d'un côté de la rivière on pouvoit rarement apercevoir l'autre. Nous naviguâmes le long de la rive orientale, et nous vîmes de ce côté-là les villes de Syrraï-kioum et de Gneroutoh. Le soir nous découvrîmes une campagne bien cultivée, et un sol qui nous parut beaucoup meilleur que celui des environs de Pagahm. Le nombre des habitans

que nous aperçûmes sur le rivage, et les troupeaux qui paissoient, nous annoncèrent une population considérable.

Nous mouillâmes près de Schouayedong, petite et jolie ville, contenant à-peu-près trois cents maisons, qui formoient une rue très-droite. Chaque maison avoit un petit jardin entouré d'un treillis de bambou. Deux kioums et quelques temples qui y étoient, n'avoient rien de très-remarquable en eux-mêmes, mais la vue s'arrêtoit avec plaisir sur les grands arbres qui les ombrageoient.

Le 12 juillet nous continuâmes notre navigation, tantôt avec rapidité, tantôt très-lentement, et même avec difficulté, suivant que nous étions plus ou moins favorisés par le vent : les grandes sinuosités de la rivière fesoient qu'il nous étoit souvent contraire. Keozi, sur la rive orientale, est une ville considérable, ornée de plusieurs jolis temples.

A cinq heures et demi du soir j'allai à terre. Je parcourus un pays où les champs étoient bien divisés, et dont plusieurs étoient en jachères, parce que la saison l'exigeoit. Les racines d'une plantation de tabac qu'on avoit recueilli l'année précédente, étoient encore en terre; et j'aperçus plus loin quelques col-

lines isolées. Nous nous arrêtâmes pour passer la nuit près du petit village de Touchik, situé au nord d'Yebaï. Les habitans de ce village vivent du commerce des feuilles de thé marinées [1], qu'ils préparent eux-mêmes, et que tous les Birmans aiment beaucoup. L'arbuste dont on tire ces feuilles croît à Palong-miou, district au nord-est d'Ummerapoura; le thé qu'il produit est très-inférieur à celui de la Chine, et on n'en fait guère usage que lorsqu'il est mariné.

Le 13 juillet nous continuâmes à longer la rive orientale de l'Irraouaddy; et comme la rivière avoit presque toujours de trois à cinq milles de large, il ne nous étoit pas aisé de distinguer les objets qui étoient du côté de l'ouest. A mesure que nous avancions vers le nord, la population nous paroissoit plus considérable, et l'agriculture perfectionnée. Mais par-tout la terre manquoit d'eau. Il y avoit de grands espaces couverts de plantes brûlées et de longues fentes, signes évidens de la sécheresse. On nous dit qu'on n'avoit presque pas eu de pluie; mais qu'on espéroit qu'il en tomberoit bientôt. Les montagnes

[1] Les Birmans donnent le nom de *lœpac* aux feuilles de thé préparées de cette manière.

avoient été sans doute plus favorisées, car la rivière continuoit à croître.

Nous dépassâmes Kiouptaan [1], Tanoundaim, villes fortifiées, et plusieurs autres villes et villages. Tous ces endroits sont situés à l'est de l'Irraouaddy. Le soir nous mouillâmes près d'une île qui se trouve vis-à-vis de Tirroup-miou [2]. Il y a un petit district du même nom : il lui fut donné il y a plusieurs siècles, à l'occasion de la victoire remportée sur une armée chinoise, qui avoit fait une incursion dans le pays, lorsque le siége du gouvernement étoit à Pagahm. Cela prouve que les Chinois ont, depuis long-temps, ambitionné la conquête du royaume d'Ava, et qu'ils ont plus d'une fois vainement tenté de s'en emparer.

Le 14 juillet nous jetâmes l'ancre à quinze milles au-dessus de Tirroup-miou, dans un endroit où le Kin-duem mêle ses eaux à l'Irraouaddy. Cette grande rivière vient du nord-ouest, et sépare le territoire du Cassay de celui d'Ava. On dit qu'elle prend sa source dans un lac situé à quatre-vingt-dix jours

[1] Ce mot signifie *rang de rochers*.

[2] Ces mots signifient la ville chinoise. L'on a vu qu'il y a une autre ville du même nom.

de marche de son embouchure. Elle est navigable pour les grandes barges jusqu'aux confins de l'empire birman.

Un homme très-instruit, qui se trouvoit dans la chaloupe du docteur Buchanan, lui dit que la dernière ville birmane sur le Kinduem, se nommoit Nakioung ; et la première des Schaans[1], Thangdat.

L'embouchure du Kin-duem me parut avoir un peu moins d'un mille de large. Au-dessus de cette embouchure, l'Irraouaddy se rétrécit beaucoup. Mais je crois qu'une partie de ses eaux nous étoit dérobée, et que nous prîmes pour les limites du lit de la rivière, les bords d'une île, au-delà de laquelle étoit un de ses bras.

J'observai parmi les équipages des chaloupes de guerre qui remorquoient le yacht que m'avoit envoyé l'empereur, des rameurs dont les traits différoient singulièrement de ceux de leurs compagnons. Ils avoient cette

[1] Schaan ou Schan est une dénomination très-étendue. Elle sert à désigner différentes nations, dont quelques-unes sont indépendantes, d'autres tributaires des grands états voisins. Ainsi les Birmans disent souvent melap-schaan, c'est-à-dire, sujet des Birmans ; youdra-schaan, c'est-à-dire, sujet des Siamois. Ils appellent les Cassayers Cassay-schaans.

physionomie douce qui caractérise les Bengalis, non l'air fier et mâle des Birmans. J'en demandai la raison; et l'on me répondit qu'ils étoient Cassayers, ou fils des Cassayers que les Birmans avoient arrachés de leurs pays, dans le temps où ils alloient porter la guerre et le ravage au-delà du Kin-duen. Les conquérans orientaux qui ne veulent pas conserver les contrées qu'ils envahissent, ont ordinairement la politique de traîner les habitans captifs à leur suite, sur-tout les enfans, qu'ils établisent dans leurs états. Ils augmentent leur force en augmentant le nombre de leurs sujets.

Tel a été, de temps immémorial, l'usage des habitans de l'Asie. Les dernières guerres d'Hayder-Ali-Khan ont dépeuplé le Carnate. Des enfans peuvent être transplantés sans sans danger. Ils s'accoutument à tous les pays. Mais il n'en est pas de même quand on est parvenu à un âge mûr. Les plus doux traitemens n'habituent pas l'homme à vivre forcément dans un pays étranger. Le souvenir des lieux où il a passé les premières années de sa vie, et les douces impressions qu'il a reçues dans son enfance et dans sa première jeunesse, le suivent par-tout et ne peuvent cesser de lui être chers.

J'aurois bien volontiers interrogé les rameurs cassayers sur leur pays et sur leur nation ; mais je me trouvois dans une situation qui ne me permettoit de satisfaire ma curiosité à cet égard, ni par moi-même, ni par d'autres.

A dix heures nous atteignîmes Yandabou, ville remarquable par ses manufactures de poterie. Nous vîmes ensuite sur les deux rives de l'Irraouaddy, plusieurs villes et villages, où croissoient beaucoup de grands arbres, principalement des arbres de Palmyre et des tamarins.

Le soir nous mouillâmes de bonne heure dans une crique sur les bords de laquelle est la grande ville de Summeï-kioum. L'après-dînée j'allai me promener avec le docteur Buchanan le long de la crique, dont le cours demi-circulaire nous conduisit à la ville. Elle contenoit un grand nombre de maisons, mais toutes médiocres, et irrégulièrement bâties. Les terreins des environs étoient préparés pour la culture du riz. Le sol paroissoit d'une bonne qualité. Les habitans attendoient la pluie avec la plus grande impatience. Ils se plaignoient de ce que la mousson ne leur en avoit pas encore apporté une seule goutte,

quoique, suivant l'ordre ordinaire des saisons, il en eût dû tomber depuis trois semaines. Ces pauvres gens ménageoient avec grand soin ce qui leur restoit de paille de riz pour nourrir leur bétail, qui étoit nombreux, et qui cherchoit à paître un reste d'herbes brûlées par le soleil, dans des champs où l'on voyoit bien moins de traces de végétation que de poussière. La maigreur de ce bétail annonçoit, sinon une disette absolue, au moins un grand défaut de nourriture.

On voit à Summeï-kioum la manufacture de salpêtre et de poudre à feu, la plus considérable de l'empire birman. On y fabrique toute la poudre nécessaire à l'approvisionnement des arsenaux impériaux. C'est le seul genre d'industrie des habitans de cette ville. Le gouvernement birman ne souffre, sous aucun prétexte, qu'on exporte ni de la poudre ni du salpêtre; et personne ne peut en vendre sans une permission expresse de ceux qui ont droit de l'accorder.

Le 15 juillet nous quittâmes de bonne heure la crique de Summeï-kioum. Les temples et les villages que nous vîmes ce jour-là sur l'une et l'autre rive de l'Irraouaddy, étoient si nombreux, qu'il eût été fatigant de les compter.

A neuf heures du matin nous nous arrêtâmes à Gnameadi-ghé, lieu renommé pour produire le meilleur tabac de l'empire birman. Nous y vîmes divers fourneaux où l'on cuisoit des briques destinées à la construction de nouveaux temples, bien qu'il semblât y avoir déjà un assez grand nombre de ces édifices.

Quand nous remîmes à la voile nous dépassâmes plusieurs îles, sur quelques-unes desquelles nous vîmes des arbres, des terrains en culture, des maisons et des habitans. Vers le soir le vent devint tout-à-coup tempétueux. Ma chaloupe et celle de M. Wood atteignirent Sandaht[1]. Celle du docteur Buchanan ne pouvant pas tenir aussi bien contre le vent et le courant, fut obligée de jeter l'ancre. Voyant la situation où elle se trouvoit, j'envoyai une chaloupe de guerre à son secours, et grâces aux efforts des deux équipages, elle rejoignit bientôt la flotte.

Le village de Sandaht, ainsi que le district qui l'environne, ne sont habités que par les hommes qui soignent les éléphans des écuries impériales. Le monarque birman est seul propriétaire de tous les éléphans qui sont

[1] Le village de l'Eléphant.

dans ses états. Le privilége de monter un de ces animaux, ou de le garder chez soi, est un honneur qu'il n'accorde qu'aux personnes de la première distinction. Ce prince possède, dit-on, six mille éléphans. Dans l'Indostan, les femelles des éléphans sont plus recherchées que les mâles, par la raison qu'elles sont plus traitables; mais dans le royaume d'Ava, c'est tout le contraire. On ne se sert d'éléphans femelles que dans les occasions où l'on a besoin de faire paroître un grand nombre de ces animaux, et rarement on les monte, ce qui fait que les mâles sont d'un bien plus haut prix. Cependant les effets de cette différence ne peuvent guère se remarquer. Le droit exclusif de l'empereur, et l'usage très-limité des éléphans, empêchent que ces animaux soient un objet de commerce.

Le 16 juillet nous mîmes à la voile à la pointe du jour. Meahmou, ville bâtie sur la rive occidentale, nous parut très-considérable. Elle est environnée d'arbres de Palmyre. On y fabrique une grosse toile de coton mouchetée, dont s'habillent ordinairement les Birmans d'une classe inférieure. Nous remarquâmes Yapadain, sur la rive

orientale, parce qu'il y avoit divers temples et un très-beau kioum.

Vers midi nous vîmes revenir le schaubonder de Rangoun, qui, après notre entrevue à Loung-ghé, s'en étoit retourné dans la capitale. Il avoit voyagé avec beaucoup de célérité, puisqu'il avoit déjà rendu compte à la cour de sa mission. Cette seconde visite étoit une marque d'attention volontaire. Il possédoit, dans le voisinage, un petit fief[1], où il avoit fait préparer une collation, qu'il me pria d'accepter. Je crus ne pas devoir le refuser. Nous descendîmes à terre, mes compagnons de voyage et moi. Le schaubonder nous conduisit sous un berceau qu'on avoit arrangé au milieu de quelques touffes de bambous, tout près de la rivière. Il étoit bien couvert avec des joncs, pour empêcher le soleil d'y pénétrer. Nous trouvâmes là, non-seulement les tapis chargés d'une profusion de fruits, de lait, de beurre, de confitures, mais encore une troupe de joueurs d'instrumens et de balladières, que le schaubonder avoit fait venir d'un village voisin, et qui nous amusèrent avec leur musique et leur danse. Je ne restai là

[1] Un jaghire.

qu'autant de temps que la politesse l'exigeoit; après quoi je me rembarquai.

Nous dépassâmes plusieurs villages populeux et agréablement situés, où nous remarquâmes beaucoup de jardins et de vergers remplis de bananiers, de goyaviers et de différentes espèces d'autres arbres fruitiers. Le soir nous mouillâmes à Kiouptaloum, où un beau temple, entouré d'un grand nombre de petits édifices, me parut être le seul objet qui méritât quelqu'attention.

Le 17 juillet nous nous remîmes en route à l'heure accoutumée. Nous fîmes fort peu de chemin. Le vent nous étoit si peu favorable, que nous fûmes obligés de carguer les voiles carrées de nos chaloupes birmanes. Nos matelots se servirent avec vigueur de leurs avirons et de leurs perches. Quoique la rivière ne fût pas encore parvenue à la plus grande hauteur, où elle atteint tous les ans, elle avoit déjà franchi ses bords, rempli toutes les criques, et inondé tout le plat pays voisin de son lit.

Comme la force du courant étoit ordinairement dans le milieu de la rivière, souvent, pour l'éviter, nous traversions des champs où les eaux avoient débordé, où les grandes

herbes et les roseaux élevoient leur cime à la surface de l'eau, et où le tronc des arbres étoit à peine couvert.

Les crues de l'Irraouaddy ne dépendent pas de la pluie qui tombe dans les vallées, mais des torrens qui descendent des montagnes. Quoique la sécheresse eût été cette année beaucoup plus forte que de coutume, la rivière n'en avoit pas moins monté. D'après ce qu'on m'a assuré, elle a un degré de croissance périodique au-dessous duquel elle reste rarement, et que non moins rarement elle dépasse. Certes, cette partie de l'empire n'est presque jamais favorisée par des pluies abondantes; mais, de même que l'Egypte, son sol est fertilisé par le fleuve qui la traverse. Pendant le temps de la mousson du sud-ouest, l'Irraouaddy monte et décroît trois ou quatre fois.

Plus nous approchions de la capitale, plus les villes et les villages se multiplioient des deux côtés de la rivière. Je sentis alors qu'il étoit inutile de demander comment s'appeloient tant de groupes de maisons. Chacun a, cependant, un nom bien distinct, et est habité par une classe particulière de gens qui font un commerce différent de celui de leurs voisins,

voisins, ou bien ont une profession qui leur est propre.

On me montra sur le rivage la tombe d'un homme du premier rang, qui s'étoit noyé, par accident, vis-à-vis de cet endroit, il y avoit une quinzaine d'années. C'étoit un petit bâtiment de forme oblongue, construit en briques, à un seul étage, et ayant huit ou neuf portes du côté de la rivière. Les temples superbes, les beaux kioums, ne captivoient plus mon attention, parce que j'en avois déjà vu en très-grand nombre, et que je savois que j'en verrois dans la capitale de bien plus magnifiques.

Nous nous arrêtâmes fort tard devant le quai de l'ancienne ville d'Ava, qui, comme on sait, fut long-temps la capitale de l'empire birman.

Le 18 juillet je me levai de bonne heure pour jeter un coup-d'œil sur les restes d'Ava[1]. Ava étoit divisée en haute et basseville, toutes deux fortifiées. La basse, qui étoit la plus grande, me parut avoir environ quatre milles de circonférence. Elle est encore, en grande partie, entourée d'un mur de trente pieds de haut, au pied duquel il y a un fossé large et

[1] Ou plutôt Haung-Awa.

profond. Pour aller dans la campagne, il faut traverser le fossé sur une chaussée de terre. Le mur de la ville est revêtu en dedans d'une levée en terre. La ville haute, qu'on peut appeler la citadelle, n'avoit qu'un mille de circuit. Ses fortifications étoient bien plus épaisses et bien plus défensives que celles de la ville basse ; mais ni l'une ni l'autre n'avoient de fossé du côté de la rivière. Leurs murailles tombent en ruine. Le lierre et les ronces qui les couvrent, y occasionnent des crevasses et en dégradent les fondemens. Comme les maisons d'Ava ne consistoient, en très-grande partie, qu'en bois et en bambou, un ordre de l'empereur a suffi pour les faire transporter dans la nouvelle ville d'Ummerapoura. Cependant, quoique le terrain où elles étoient soit presqu'entièrement couvert d'herbes et de halliers, on y distingue encore la trace des rues et les emplacemens des maisons.

Mon guide me montra le lieu où étoit le palais impérial, la place qu'occupoit le lotou[1], celle de l'appartement des femmes, et celle où s'élevoit le piasath[2]. Des touffes de bam-

[1] La salle du grand conseil.

[2] L'aiguille qui couronne la demeure de l'empereur.

bou, quelques bananiers et des ronces cachent aujourd'hui la plus grande partie du sol où florissoit naguère la capitale d'un puissant empire. J'y remarquai deux maisons de briques dont le toît s'étoit écroulé. Mon guide me dit qu'elles avoient appartenu à des colars[1]. Nous entrâmes dans une de ces maisons : nous ne la trouvâmes habitée que par des chauve-souris qui, en volant, nous heurtoient le visage, tandis que nous étions infectés de l'odeur de leur fiente, et de la nielle qui couvroit les murs.

Un très-grand nombre de temples, sur lesquels les Birmans n'osent pas porter une main sacrilége, et qui étoient autrefois un des principaux ornemens d'Ava, tombent en ruine. Il est impossible de voir une image plus frappante de la décadence et de la désolation, que celle qu'offrent les restes de cette ville.

Parmi les édifices religieux qui subsistent encore dans la citadelle, on distingue celui de Schoe-Gonga-Praw, non qu'il soit grand et magnifique, mais parce que depuis très-long-temps on l'a regardé comme particulièrement sacré. On le révère même encore

[1] Des étrangers.

beaucoup plus que les autres. Lorsqu'un homme obtient un grand emploi, ou qu'un général est nommé au commandement d'une armée, il va au temple de Schoe-Gonga, où on lui fait prêter serment avec une grande solennité. Celui qui trahit ce qu'il a juré au pied de ce temple, se rend, aux yeux des Birmans, coupable du crime le plus horrible, et en est toujours puni par les plus cruels tourmens. Il m'a été impossible d'apprendre l'origine du redoutable privilége accordé au temple de Schoe-Gonga.

L'on me dit qu'un autre temple beaucoup plus grand, appelé Logatherpou-Praw, et situé à peu de distance à l'ouest du fort, possédoit une statue colossale de Gaudma, formée d'un seul bloc de marbre. Je n'eus pas alors le temps de m'y rendre ; mais à mon retour j'allai voir, tout à mon aise, et le temple et la statue.

En quittant Ava, la rivière fait un coude. On voit, sur la rive opposée, la ville de Chagain, ainsi que les pyramides, les tours, et le superbe piasath d'Ummerapoura, qui font un très-grand contraste avec les restes abandonnés d'Ava, et consolent de la tristesse que ces ruines ont inspirées.

Chagain qui, comme je l'ai déjà dit, est vis-à-vis d'Ava, fut aussi autrefois une résidence impériale. Cette ville est située en partie au pied, et en partie sur le penchant d'une montagne escarpée et très-inégale. Chacune des éminences qui se trouvent sur le flanc de cette montagne, est couronnée d'un temple pyramidal ; et ces temples s'élevant irrégulièrement l'un au-dessus de l'autre jusqu'au sommet de la montagne, forment tous ensemble une perspective magnifique. Le coup-d'œil en est d'autant plus brillant, qu'ils sont blanchis et entretenus avec beaucoup de soin. Nous longions la rive opposée ; le soleil frappoit la montagne, et le reflet de ses rayons ne nous laissoit perdre aucune des beautés de ce spectacle. Ce qui le rendoit encore plus magnifique, c'est que la rivière débordée ressembloit à un vaste lac parsemé d'îles, et du sein duquel s'élevoit Ummerapoura. Une immense quantité de chaloupes et de canots descendoit ou remontoit la rivière ; et les maisons de la rive occidentale, ou plutôt méridionale[1], étant à peu de distance les unes des autres, sembloient être les longs faubourgs d'une ville.

[1] A cause du coude que la rivière forme vers l'ouest

A midi précis nous arrivâmes à l'entrée du canal qui communique au lac Tounzemahn, et lui porte une partie des eaux de l'Irraouaddy. J'ai déjà décrit la situation d'Ummerapoura[1] : il est donc inutile de la retracer. Les maisons de la cité et des faubourgs bordent le lac jusqu'à l'extrémité de la presqu'île, et pendant la saison des pluies, les murailles de la façade méridionale du fort sont baignées par ses ondes. De l'autre côté du lac, et précisément vis-à-vis du fort, est bâti le village Tounzemahn. Tout près de ce village, il y a un bosquet de manguiers, d'arbres de Palmyre, de cocotiers, au milieu desquels on avoit fait construire des maisons pour loger l'ambassade anglaise.

Quand nous entrâmes dans le lac, le grand nombre de bateaux qui s'y étoient réfugiés comme dans un port, pour éviter le danger que leur auroit fait courir le débordement de la rivière, la singularité de leur construction, la hauteur des eaux qui sembloient menacer d'inonder la ville, l'amphithéâtre que formoient les montagnes dont elle étoit

[1] Voyez le Précis historique, tome premier, page 191.

presqu'environnée, tout enfin nous présentoit une scène nouvelle et imposante.

Nous dirigeâmes notre route vers le bosquet, tandis que la plus grande partie de la flotte s'avançoit du côté d'Ummerapoura. En approchant du rivage, j'aperçus une des chaloupes de guerre du maywoun du Pegu, qui nous avoit devancés; et je sus bientôt qu'il nous attendoit dans le bosquet. Je fus reçu, en débarquant, par Baba-Schin et quelques officiers inférieurs; ils m'accompagnèrent dans la maison qu'on m'avoit destinée. Cette maison étoit à environ trois cents pas des bords du lac, et ombragée du côté du midi par de grands arbres impénétrables aux rayons du soleil.

En entrant dans la galerie, je trouvai le maywoun du Pegu, le woundock, qui étoit venu au-devant de moi à Pagahm, et le gouverneur de Bamou [1], qui me félicitèrent sur mon heureuse arrivée dans la capitale. Nous nous assîmes sur des tapis étendus sur le parquet. Nous nous entretînmes d'abord de choses générales, et sur-tout de la géographie de l'Europe, que le gouverneur de Bamou paroissoit être très-curieux de connoître. En-

[1] L'on a déjà vu que Bamou est une province voisine de la Chine.

suite le woundock s'adressant à moi, me dit que l'empereur étoit depuis quelques mois à Mingoun, l'une de ses maisons de plaisance, où il fesoit ériger un magnifique temple à la divinité de Gaudma; mais qu'il seroit de retour sous très-peu de jours; qu'en attendant il avoit donné ordre à ses ministres de procurer à l'ambassade anglaise toutes les choses dont elle auroit besoin; et que Baba-Schin résideroit auprès de nous, afin de transmettre nos intentions au conseil. Le maywoun ajouta que les deux serées[1] venus de Rangoun, étoient également chargés de demeurer avec nous, pour exécuter nos ordres, parce que, comme nous étions déjà accoutumés à vivre avec eux, nous les trouverions probablement plus agréables que des personnes qui nous seroient entièrement étrangères.

Des attentions si hospitalières et si polies furent reçues de ma part, avec tous les témoignages de la véritable satisfaction qu'elles devoient me causer. Cette satisfaction ne fut même nullement diminuée par la franchise avec laquelle le woundock m'avertit que l'étiquette de la cour Birmane exigeoit qu'un mi-

[1] Les sous-secrétaires provinciaux.

nistre étranger ne sortît point de chez lui avant d'avoir reçu sa première audience de l'empereur. Le woundock ajouta très-honnêtement qu'il espéroit que je ne traverserois point le lac, ni que je ne permettrois qu'aucune personne de ma suite le traversât, jusqu'après la cérémonie de la présentation : mais que comme nos usages différoient de ceux des Birmans, et que les Européens étoient habitués à prendre de l'exercice, nous serions les maîtres de nous promener et de monter à cheval aussi souvent que nous le voudrions, dans les plaines qui s'étendoient entre notre demeure et les montagnes. Il me conseilla en même-temps de ne pas m'écarter à une trop grande distance de ma maison, parce que les gens du pays regarderoient cela comme une dérogation à ma dignité. Je le remerciai d'un avis qui étoit accompagné de beaucoup d'expressions de civilité, et je lui promis de me conformer bien volontiers à ce qu'il m'assuroit être un usage établi.

La coutume d'empêcher un ministre étranger de se montrer dans la capitale avant d'avoir été présenté à la cour, n'est ni rare ni nouvelle. On sait qu'elle a toujours été suivie par le gouvernement birman, ainsi que par

le gouvernement siamois. Laloubere en fait mention dans la relation de l'ambassade que Louis XIV envoya dans le royaume de Siam. Elle est l'effet de la politique soupçonneuse que mettent tous les peuples de l'orient de l'Asie dans leurs relations avec les nations étrangères[1].

[1] Plusieurs relations de voyages à la Chine, et entr'autres celle de lord Macartney, prouvent que les Chinois sont très-rigides observateurs de cette coutume. (*Note du Traducteur.*)

CHAPITRE VII.

DESCRIPTION DU LIEU QU'HABITOIT L'AMBASSADE ANGLAISE. — LÉGATION CHINOISE. — MUNIFICENCE DU GOUVERNEMENT BIRMAN. — LETTRE DU GÉNÉRAL ERSKINE. — ENVIRONS DE TOUNZEMAHN. — PAYSANS CASSAYERS. — FEMMES CASSAYÈRES. — MŒURS DE CETTE NATION. — CHINOIS. — RETOUR DE L'EMPEREUR BIRMAN DANS SA CAPITALE. — ÉCLIPSE DE LUNE. — ORGUEIL DE LA COUR BIRMANE. — FORMALITÉS. — LES ENVOYÉS CHINOIS RENDENT VISITE AUX ANGLAIS.

DÈS que les officiers birmans se furent retirés, nous nous empressâmes de visiter notre nouvelle habitation. La maison qu'on m'avoit assignée étoit spacieuse, à un seul étage, élevée d'un peu plus de deux pieds au-dessus de terre, et mieux couverte que ne le sont ordinairement les maisons birmanes. Les murs et les cloisons étoient de bambou et de roseaux clissés; les fenêtres étoient garnies de jalou-

sies, et le toît avoit la forme de ceux qui distinguent les demeures des nobles. Enfin, c'étoit un logement très-commode et tel que l'exigeoit le climat.

La maison de M. Wood, située derrière la mienne et sur la même ligne, étoit moins vaste, mais construite de la même manière. Celle du docteur Buchanan fesoit un angle droit avec les autres. On avoit aussi construit différens logemens pour nos gardes et pour nos domestiques. Le tout étoit entouré d'une forte palissade de bambou, qui formoit une grande cour, dans laquelle on entroit par deux portes, l'une en face de ma maison, l'autre dans le fond. En dehors de chacune de ces portes il y avoit un appentis, sous lequel se tenoit un garde birman, afin d'empêcher les voleurs d'entrer, de contenir les indiscrets, et probablement aussi de nous épier.

A l'extrémité du bosquet, et sur la même ligne que nos maisons, il y en avoit de pareilles qu'occupoient trois envoyés chinois, arrivés à Ummerapourra deux mois avant nous. On disoit que ces personnages venoient de Pekin, en qualité de délégués de l'empereur de la Chine; mais je ne tardai pas à soupçonner qu'ils n'étoient envoyés que par

le gouverneur du Yunan [1], province du sud-ouest de la Chine, et voisine du royaume d'Ava; et mes conjectures à cet égard se vérifièrent. Ils s'étoient rendus dans la capitale de l'empire birman avec le gouverneur de Bamou, pays limitrophe du leur. Leur mission avoit pour but de faire quelques arrangemens relatifs à l'entrepôt [2], où l'on transporte et échange les marchandises des deux empires. Il est assez probable que le gouvernement de la Chine avoit autorisé l'envoi de ces agens, d'autant que le principal d'entr'eux étoit nouvellement venu de Pekin, lieu de sa naissance : mais l'orgueil de la cour birmane l'engageoit à vouloir faire croire que c'étoit une ambassade envoyée par l'empereur de la Chine, distinction à laquelle je fus informé de bonne part qu'elle ne devoit point prétendre [3]. Quoi qu'il en soit, les mem-

[1] Manchegi est le nom que les Birmans donnent au Yunan.

[2] Le Ji, ou Jée.

[3] Les Chinois agirent avec une politique également absurde, lorsqu'à l'occasion de la première audience de lord Macartney, ils dirent à sir George Staunton que des ambassadeurs de Pegu étoient présens, et que les royaumes d'Ava, de Siam et de Pegu étoient tributaires de la Chine. Sir George Staunton ne pouvant soupçonner

bres de cette légation furent traités avec beaucoup de respect et d'attention.

J'ai déjà dit que les édifices qu'on appelle rhoums sont des salles où les officiers qui composent le gouvernement des provinces et des villes, s'assemblent pour délibérer sur les affaires publiques et pour l'administration de la justice. Mais tout Birman d'un rang élevé est magistrat; il a un rhoum qui est toujours placé en dehors de la cour de sa maison, et n'est entouré ni de palissades, ni de treillis, afin de montrer que le siége de l'autorité et de la justice est librement accessible à tout le monde. Les messages de l'empereur, les ordres adressés par les gouverneurs de province au moindre miou-gée d'une petite ville ou d'un district, sont ouverts publiquement et lus à haute voix dans le rhoum. Dans tout ce qui concerne les affaires publiques et l'administration, le gouvernement birman n'admet ni mystère ni particularité. Le rhoum est aussi un attribut du

qu'une telle assertion étoit un mensonge, ne la révoqua point en doute. Les cours d'Ava et de Pekin se ressemblent à beaucoup d'égards; mais sur-tout en ce qui concerne leur vanité, qu'elles manifestent souvent d'une manière non moins ridicule que méprisable.

rang; il annonce que celui qui habite le lieu auquel il est joint, est un homme de distinction. Un rhoum étoit construit à quelques pas de la principale porte de la cour de ma maison.

Les matelots de nos chaloupes et nos domestiques furent employés deux jours à débarquer nos effets et à les transporter dans nos logemens; et pendant presque tout ce temps-là nous nous occupâmes à nous arranger dans notre nouvelle résidence, où l'on avoit eu soin de mettre une ample provision de tous les meubles et les ustensiles en usage dans le pays. Mes appartemens étoient couverts de tapis, et il y avoit en outre des chaises, des tables et beaucoup d'autres choses dont je m'étois pourvu, parce que je savois bien que je n'en trouverois pas chez les Birmans. On fournit abondamment à mes gens du riz, du gée[1], du bois pour la cuisine, et de la potterie de toute espèce. Il s'établit dans le bosquet de petites boutiques, où l'on vendoit des légumes, des herbages, des épiceries, du sel, du tamarin, du tabac, des feuilles de bétel, et d'autres petits articles; et pour que nos gens pussent en acheter, on leur

[1] Beurre clarifié.

distribua cent tackals [1]. Il me fut absolument impossible d'empêcher les officiers birmans d'exécuter cet acte de générosité ; et j'eus même beaucoup de peine à me soustraire à leur munificence pour ce qui me concernoit personnellement.

Les chefs de brigands dont j'ai fait mention vers la fin du Précis historique qui précède cette relation [2], avoient été livrés à la justice de leur pays par ordre du gouverneur général du Bengale, et on les avoit conduits à Ummerapoura quelques jours avant notre arrivée. Les Birmans qui les accompagnoient étoient porteurs d'une lettre que m'adressoit le général Erskine, commandant de la province de Chittagong. Le ministre birman, par erreur, à ce qu'il dit, mais plus probablement de dessein prémédité, ouvrit cette lettre et la fit traduire par un interprète arménien. On rendit compte de ce fait à l'empereur, qui ordonna de déposer soigneusement la lettre dans le lotou, et de me la remettre à mon arrivée. L'ordre du monarque fut ponctuellement exécuté. Un officier vint en habit de cérémonie m'apporter la lettre.

[1] Environ 12 livres sterling.

[2] Tome premier, pages 222 *et suivantes.*

Il est nécessaire d'observer qu'auparavant on me proposa de me rendre dans le rhoum, de demander que la lettre me fût remise, de la recevoir comme une grâce, et de m'incliner du côté du palais pour rendre hommage à l'empereur. Mais je ne voulus pas consentir à faire cette démarche. Je dis qu'au contraire, je devois me plaindre de ce qu'on avoit trahi la confiance du général Erskine, en brisant le sceau de sa lettre. J'imagine que l'empereur n'étoit pour rien dans la proposition de ses ministres, car elle fut abandonnée sur-le-champ ; et un officier traversa le lac, et vint, comme je l'ai dit, en grande cérémonie, me présenter la lettre enveloppée dans un morceau de satin et posée sur un plateau.

Lorsque nous eûmes achevé de nous arranger dans nos logemens, nous songeâmes à parcourir la campagne voisine, et à connoître les objets qui nous environnoient. Derrière notre bosquet, s'étendoit une vaste plaine, où l'on voyoit encore les petites tranchées qui, l'année précédente, avoient servi à contenir l'eau dans les champs de riz, champs qui, pendant cette mousson, sembloient devoir rester absolument stériles à cause de l'excessive sécheresse. Quoique le sol où nous étions

ne fût élevé que de très-peu au-dessus du niveau du lac, qui avoit presqu'atteint sa plus grande hauteur, la terre étoit dénuée de verdure, et remplie de longues crevasses occasionnées par le défaut d'humidité. Du côté du sud-ouest, et à la distance d'environ huit milles, la vue s'arrêtoit sur des montagnes noires et escarpées. Plusieurs villages étoient semés dans la plaine, et des Cassayers, ou des enfans de Cassayers, habitoient à l'extrémité de notre bosquet. Ces Cassayers avoient été transportés là par les conquérans birmans, désolateurs de leur pays.

Le serée me dit qu'en général les Cassayers, qu'il appeloit Munniporeans, d'après la ville de Munnipore, capitale du Cassay, n'étoient point fâchés de leur servitude, parce qu'ils avoient été ravis trop jeunes à leur patrie pour la regretter. L'avantage qu'ils avoient d'être plus laborieux que les Birmans, et plus adroits à faire quelques travaux, les fesoit vivre assez à l'aise. Ceux qui habitoient dans le voisinage du bosquet où nous demeurions, étoient fermiers et jardiniers. Ils cultivoient des légumes, des herbages, et tous les végétaux dont les Birmans font usage. Traversant le

lac de grand matin, ils alloient les vendre au marché d'Ummerapoura, où ils les détailloient eux-mêmes ; et le soir ils en rapportoient le produit chez eux.

Cette occupation est en très-grande partie celle des femmes. On voit, dans chacun de leurs canots, un homme qui est ordinairement avancé en âge, et se tient debout pour gouverner, tandis que dix à quinze femmes assises les jambes en croix, rament avec de courts avirons, ou se servent de pagayes, suivant que le canot est plus ou moins grand. Le matin elles traversent le lac en silence : mais le soir, en s'en retournant, elles chantent toujours en chœur, et règlent le mouvement de leurs avirons sur la mesure de leur chant. Tous les soirs, depuis le coucher du soleil jusqu'à dix heures, nous étions amusés par les concerts de ces joyeuses femelles, dont la musique, quoique très-simple, étoit mélodieuse et touchante.

Les Birmans, de l'un et de l'autre sexe, aiment beaucoup à chanter en travaillant. Ils font alors leurs ouvrages avec plus de facilité. — « Le chant adoucit la fatigue, quelque » rude que soit la voix [1] ».

[1] C'est un proverbe anglais.

Malheureusement que pour le repos des envoyés de la Grande-Bretagne, leurs collègues de la Chine étoient aussi grands amateurs de musique, et avoient à leur suite une troupe de joueurs d'instrumens, tels qu'assurément je n'en avois jamais entendu. Il est impossible de peindre l'horrible vacarme que fesoient leurs gongs, leurs tambours, leurs cymbales, un instrument à deux cordes qu'on pouvoit appeler un violon, et dont les sons ressemblant un peu à ceux de la clarinette, étoient encore plus désagréables à l'oreille que tout le reste.

Pendant long-temps ce tapage fut tous les soirs leur amusement, et ne cessoit point avant minuit. Le principal personnage de la légation, étant tombé malade, il ne put plus l'endurer. Tant qu'il languit nous jouîmes de quelque tranquillité ; mais sa maladie l'ayant conduit au tombeau, les concerts recommencèrent, à notre grand regret, et n'eurent d'autre terme que le moment où les envoyés repartirent pour la Chine.

Les habitudes et les goûts des différentes nations étoient singulièrement marqués dans la manière d'agir des Anglais et des Chinois, qui se trouvoient ensemble à Ummerapoura.

Les Chinois ne sortoient pas de l'enceinte de leur habitation, ni ne manifestoient le moindre désir d'en sortir, excepté pour aller s'étendre sur leurs canapés, fumer leurs longues pipes, et respirer le frais de la soirée au bord du lac, c'est-à-dire à deux ou trois cents pas de leur maison. Les Anglais, au contraire, tantôt à pied, tantôt à cheval, fesoient trois ou quatre milles tous les matins avant déjeuner, et autant l'après-midi; chose qui n'échappoit pas à l'attention des Birmans. Ordinairement je commençois par diriger mes pas droit au midi, en suivant les sentiers qui traversoient les rizières, et je m'en retournois par les bords du lac, seul endroit où il y eut de la verdure.

Quoique je n'eusse point à craindre d'être attaqué ni insulté dans mes promenades, j'étois toujours accompagné par sept à huit soldats, et par un pareil nombre de mes domestiques, armés de sabres, lesquels n'étoient pas moins remarqués que moi. Lorsque je rencontrois quelques Birmans, et surtout des femmes, ils s'asseyoient aussitôt sur leurs talons pour me témoigner leur respect. Quand la nouveauté de ma figure et de mon

costume cessa de les étonner, ils demandèrent, suivant ce qu'on me rapporta, pourquoi un homme qui étoit maître de tout son temps, et qui cherchoit à s'amuser, pouvoit se promener si vîte. Mais sitôt qu'on leur dit que j'étois étranger, et que je suivois la mode de mon pays, ils s'accoutumèrent à ma manière d'aller, ainsi qu'à toute autre chose qui sembloit contraire à leurs préjugés et à leurs usages.

Au bout de quelques jours, le retour de l'empereur fut annoncé par plusieurs fusées volantes. En même temps cet événement occasionna beaucoup de mouvement parmi toutes les classes du peuple. Je ne vis point son entrée ; mais j'appris qu'elle s'étoit faite sans beaucoup de pompe.

J'étois arrivé à Ummerapoura dans une circonstance qui fournit aux ministres birmans un prétexte plausible pour ne pas s'occuper d'affaires publiques, et différer le moment de ma première audience, ainsi que la présentation de la lettre adressée par le gouverneur-général du Bengale à l'empereur. Le mois suivant il devoit y avoir une éclipse de lune, événement naturel que les Birmans attribuent à la maligne influence de quelque

démon. Dans ces occasions toutes les négociations et les affaires qui peuvent être retardées sans danger, se renvoient jusqu'après l'éclipse Les astrologues furent assemblés pour consulter entr'eux et découvrir quel seroit le premier jour fortuné après la lunaison funeste ; et ils trouvèrent que ce seroit le septième du jour de Touzelien [1]. En conséquence ce jour fut fixé pour la réception publique de l'ambassade anglaise.

La défiance et la politique eurent peut-être non moins de part que la superstition au désir qu'eurent les Birmans de retarder la cérémonie de ma présentation. C'étoit pour eux une chose nouvelle. Ils cherchoient à savoir quels étoient les divers objets que j'avois en vue avant d'en discuter aucun. Probablement ils vouloient aussi avoir le temps d'apprécier le caractère de la nation anglaise, afin de pouvoir régler leur conduite d'après la nôtre. Si tels étoient leurs motifs, ils s'accordoient parfaitement avec cette sagacité et cette prudence que j'ai vu le gouvernement birman déployer dans toutes les résolutions et dans toutes les démarches qui exigeoient de la publicité.

[1] Ce jour répond au 30 août.

Mais l'orgueil est le principal trait du caractère de la cour birmane. De même que le souverain de la Chine, l'empereur d'Ava ne reconnoit point d'égal. Un principe invariable chez toutes les nations qui se trouvent à l'orient du Bengale, c'est de considérer les ambassadeurs étrangers comme des supplians qui sollicitent des grâces, ou des vassaux qui viennent leur rendre hommage, non comme des ministres qui peuvent avoir à demander le redressement de quelques torts, ou qui sont chargés de négocier avec elles à titre d'égaux. Instruit de bonne heure de cette prévention, je ne fus point surpris d'apprendre que, parmi les Birmans du premier rang, le bruit s'étoit répandu que l'envoyé anglais venoit porter un tribut à l'empereur. Je ne vis dans ces rapports qu'un avertissement de conserver toute la dignité de mon caractère, et de régler mes actions avec une attention scrupuleuse.

L'on me prévint que l'une des règles de cette cour pointilleuse étoit que l'empereur ne recevoit jamais de lettre officielle sans être auparavant informé de ce qu'elle contenoit. Cela occasionna d'abord quelques difficultés relativement à la lettre du gouverneur-géné-

ral du Bengale. Pour y mettre un terme, je fus obligé de consentir qu'on tirât en ma présence une copie de cette lettre ; et les Birmans stipulèrent que la copie seroit faite dans le rhoum adjacent à ma maison, non dans mon logement particulier. J'accédai encore à cette demande. En conséquence, une députation de sept ou huit membres du gouvernement fut chargée de se rendre dans le rhoum pour ouvrir la lettre et la faire transcrire.

Ces personnages, revêtus de leurs robes de cérémonie, vinrent, en grande pompe, au bosquet de Tounzamahn. En débarquant ils se rendirent directement au rhoum ; et après s'être assis, ils envoyèrent un terrezogée [1] avec Baba-Schin, pour m'inviter à venir auprès d'eux, et à porter la lettre du gouverneur-général. J'y allai, accompagné des autres anglais et de toutes les personnes de ma suite.

Dès que j'entrai dans le rhoum, on me dit avec beaucoup d'honnêteté, que, comme c'étoit une séance d'apparat, il falloit que je saluasse le piasath, c'est-à-dire l'aiguile du palais impérial, qui étoit à plus de deux

[1] Un officier d'un rang inférieur.

milles de distance. Alors je me tournai du côté du palais, et élevant ma main droite à la hauteur de ma tête, je fis une légère inclination à la manière des Mahométans. Je m'assis, et je présentai au woundock la lettre du gouverneur-général, qui étoit écrite en anglais et en persan. Le woundock la fit ouvrir par un secrétaire, et donna ordre à un interprète arménien, nommé Muckaties, qui parloit et écrivoit très-bien l'anglais, de copier la version anglaise. En même temps un mounschée musulman transcrivit la version persane.

Lorsque les deux copies furent achevées, je remis au woundock un mémoire que je le priai de présenter au conseil de l'empereur. Je disois dans ce mémoire, qu'en m'envoyant à la cour d'Ava, le gouverneur-général du Bengale n'avoit eu que des vues amicales; et que je désirois de pouvoir traiter confidentiellement avec les personnes que l'empereur ou son conseil jugeroient à propos de m'indiquer.

Après que cette affaire fut terminée, je retournai chez moi, où je reçus en cérémonie la visite des officiers birmans. Quelques-uns de ces officiers étoient des personnages d'une

haute distinction. Il y avoit un woundock, mais non pas le même qui étoit venu au devant de moi à Pagahm. Les autres étoient le grand écuyer ou général des éléphans, le vieux gouverneur de Peinkeing[1], deux seré-dogées, ou secrétaires-d'état, et divers officiers dont je ne pus savoir ni le nom, ni le rang. Leurs robes amples et d'une forme agréable, étoient les unes de velours, les autres de satin à fleurs, et avoient des manches larges. Ils portoient des bonnets de taffetas d'un verd clair ; et ils étoient tous décorés de la chaîne qui distingue la noblesse. Trois d'entr'eux, qui étoient d'un rang au-dessus des autres, avoient autour de leur bonnet une guirlande de feuilles d'or, assez semblables aux feuilles de fraisier qu'on voit dans les couronnes ducales.

Les gens qui composoient la suite de ces officiers étoient très-nombreux, et portoient des boîtes où l'on met les feuilles de betel, des caraffes, des coupes d'or, divers autres meubles, et sur-tout des crachoirs, qui sont très-nécessaires aux Birmans, à cause de l'habitude qu'ils ont de mâcher continuellement du betel. Je leur fis servir du thé et des bis-

[1] Il étoit allé au-devant de l'ambassade à Pagahm.

cuits, sur lesquels on avoit étendu de la conserve de framboise. Quoiqu'ils vantassent cette confiture, je ne crois pas qu'ils la trouvassent très-bonne. Ils en mangèrent peu ; mais, en revanche, ils burent beaucoup du thé, sans vouloir y mêler ni crême ni sucre.

Vers ce temps-là l'envoyé chinois, qui étoit déjà attaqué de la maladie dont il mourut, m'adressa un message fort poli, pour me dire qu'il regrettoit beaucoup de ne pouvoir me rendre visite lui-même, mais que ses deux collègues viendroient me voir dès que je voudrois bien le permettre. Je lui fis faire mes remercîmens, en le prévenant que je les recevrois volontiers le lendemain.

Les nations de l'Asie orientale ont pour maxime de n'envoyer dans les cours étrangères que des légations composées de trois membres, qui forment entr'eux un conseil. Quoique le président ou chef de ces légations soit investi de tout le pouvoir, et dirige la conduite de ses collègues, ceux-ci n'en jouissent pas moins d'une grande considération ; et en cas que le chef meure, le plus âgé lui succède dans toute l'étendue de ses fonctions. Par ce moyen, les négociations ne sont jamais

suspendues, ni ne peuvent éprouver aucun embarras faute de négociateur.

Les deux adjoints à la légation chinoise vinrent à l'heure indiquée, avec sept ou huit personnes de leur suite. Il n'y a point d'homme au monde aussi cérémonieux et aussi scrupuleux sur l'étiquette qu'un agent du gouvernement de la Chine. Il fait consister une partie de sa dignité à garder un profond silence, à moins qu'il ne soit dans l'absolue nécessité d'exercer la faculté de parler ; et alors il ne parle que doucement, lentement et avec monotonie. Les Chinois d'un certain rang, lors même qu'ils sont en particulier, conservent leur gravité, et il est excessivement rare qu'il leur échappe un sourire. Quand ils entrent dans un appartement où il y a du monde, leur politesse leur fait refuser obstinément de s'asseoir, jusqu'à ce que le maître de la maison soit assis ; autrement ils croiroient commettre le plus grand acte d'indécence. Cette coutume occasionne quelquefois des scènes très-plaisantes ; et ceux qui rendent visite sont assez fréquemment traînés malgré eux vers les chaises, et forcés de s'asseoir.

Comme je fesois faire quelques changemens dans ma maison, je fis dresser des tentes que

j'avois apportées ; et ce fut sous une marquise que je reçus la visite des Chinois. En entrant ils s'arêtèrent tout-à-coup, et assurèrent qu'ils ne s'approcheroient des chaises qu'on leur avoit préparées, qu'après que je serois assis. Le docteur Buchanan, qui étoit allé à la Chine, et en connoissoit les usages, m'avertit de ce qu'il falloit faire en cette occasion. Aussitôt je saisis le Chinois qui étoit le plus près de moi, le docteur s'empara de l'autre, et nous les contraignîmes de s'asseoir. Pendant ce petit débat, nous répétâmes plusieurs fois, les uns et les autres, les mots chin-chin, chin-chin; salutation ordinaire des Chinois.

La conversation ne fut ni gaie, ni intéressante ; car quoique je fusse assis entre les deux Chinois, nos paroles avoient besoin de faire un long circuit avant d'être comprises par ceux à qui elles étoient adressées. Je parlois l'indou à un musulman qui entendoit la langue birmane, et qui rendoit ce que je lui disois à un Birman qui parloit le chinois. Ce Birman l'expliquoit à un secrétaire chinois, qui le répétoit à son maître.

Je fis servir du Porto, du Bordeaux, du Madère ; mais tous ces vins, quoique d'une

excellente qualité, étoient trop froids pour des palais chinois, et mes hôtes ne parurent pas en faire grand cas. Alors on apporta de l'eau-de-vie de cerise, qui étoit bien plus de leur goût, du moins si j'en juge par l'air de satifaction avec lequel ils en burent chacun un grand verre. Ils prirent aussi du thé. Avant de se retirer, ils me présentèrent poliment quelques éventails, deux ou trois pièces d'étoffe de soie, deux petites boîtes de thé et trois bouteilles de chou-chou, espèce d'eau-de-vie de riz extrêmement forte, que les Chinois aiment beaucoup.

Le lendemain je rendis aux Chinois leur visite, et je fus reçu avec autant d'ostentation et de magnificence que les circonstances le permettoient. Devant leur maison flottoit un étendard, sur lequel étoit peint le dragon impérial de la Chine; et à leur porte étoient suspendus des fouets et des chaînes, signes du pouvoir qu'avoient les possesseurs d'infliger des punitions corporelles.

Les deux Chinois que j'avois vus la veille vinrent me recevoir à la porte, et me firent des excuses sur ce que leur chef étoit dans l'impossibilité de me voir. Ils me conduisirent dans leur salle, dont les parois étoient

cachées par de grands écrans. On avoit étendu sur les chaises de belles pièces de satin.

Cette entrevue fut plus intéressante que la première. Le plus âgé des Chinois me demanda si lord Macartney étoit arrivé heureusement en Angleterre. Je répondis au Chinois que comme cet ambassadeur n'avoit quitté la Chine que depuis un an, je ne pouvois pas être instruit de son retour. Le succès des négociations de lord Macartney étoit encore ignoré. Ainsi, ne sachant ni l'objet, ni l'issue de son importante mission, je me trouvai très-embarrassé sur les questions que je désirois de faire à cet égard. Cependant, pour tâcher d'obtenir quelqu'éclaircissement de la part des Chinois, je les engageai à continuer la conversation, en leur demandant si le climat de la Chine avoit affecté la santé de lord Macartney. Ils me dirent qu'ils ne savoient rien de ce qui concernoit l'ambassade anglaise que d'après quelques légers rapports, et ils semblèrent vouloir éviter d'entrer dans des détails, qui, très-probablement, leur étoient étrangers. Je n'insistai donc pas sur cela ; mais je ne tardai pas long-temps à connoître leurs sentimens.

La vanité chinoise ne le cède guère à celle

des

des Birmans. L'ambassade de lord Macartney fournit aux Chinois une occasion de flatter leur orgueil aux dépens de la nation anglaise, occasion qu'ils ne négligèrent pas ; car ils firent circuler dans Ummerapoura beaucoup de faussetés et d'exagérations au sujet de cette ambassade.

Les Chinois nous firent servir du thé et des confitures, et ne quittèrent pas un seul instant leurs longues pipes. Je leur fis présent de quelques coupons de drap, et de quelques bouteilles d'eau-de-vie, et je pris congé d'eux.

Les changemens qu'on fit dans la distribution de ma maison, et que je dirigeai moi-même, furent bientôt achevés. Ensuite, on construisit dans notre cour, d'après un ordre du lotou, un petit bâtiment carré, et élevé au-dessus du sol, pour recevoir les présens destinés à l'empereur. Les Birmans me donnèrent à entendre que nous devions être flattés de la construction de ce bâtiment, parce qu'il montroit le cas qu'on fesoit de ce qu'ils apeloient le tribut du roi d'Angleterre. Cependant, comme on ne se servoit pas publiquement de cette arrogante expression, je feignis de ne pas y prendre garde.

On m'avertit en particulier que si je laissois mes tentes plantées, la cour pourroit penser que je dédaignois son hospitalité, ou que j'étois peu satisfait de la maison qu'elle m'avoit donnée. Sur-le-champ je donnai ordre d'abattre ma marquise ; car j'étois bien éloigné de vouloir occasionner la moindre inquiétude, ni témoigner du mécontentement sur une chose dont je n'avois réellement pas lieu de me plaindre.

Le temps qui s'écoula entre mon arrivée à Ummerapoura et ma présentation à la cour, me laissa le loisir de chercher à connoître les coutumes, la religion et la morale des Birmans C'est pourquoi, au lieu de continuer à rapporter successivement des événemens journaliers, qui ne diffèrent guère les uns des autres, je vais consacrer quelques pages au tableau général du pays. Je rapporterai mes propres observations et ce que d'autres m'ont appris, afin qu'on puisse juger du caractère de la nation birmane, d'après ses mœurs, et de son état social, d'après les progrès qu'elle a faits dans les arts, et d'après ses usages les plus communs.

CHAPITRE VIII.

RELIGION DES BIRMANS. — LOIX. — JURIDICTION DE LA CAPITALE. — CONSEIL D'ETAT. — OFFICIERS. — LES HONNEURS NE SONT POINT HÉRÉDITAIRES. — DISTINCTIONS DES RANGS. — COSTUME. — RESSEMBLANCE DES BIRMANS AVEC LES CHINOIS. — MARIAGES. — FUNÉRAILLES. — POPULATION. — REVENUS.

APRÈS ce que j'ai déjà dit du culte des Birmans, il est presqu'inutile de rappeler ici que leur religion est une secte de celle des Indous. Ils n'adorent point Brahma, mais bien Buddha[1], dont tous les Indous regardent l'apparution comme le neuvième Avatar[2], c'est-à-dire, la neuvième descente de la divinité sur la terre pour la sauver. Il changea la doctrine des Védas, et défendit sévèrement

[1] Ce nom s'écrit aussi Boudh.

[2] Les Avatars ou Avatares sont les incarnations de Vishnou. Voyez ce qu'a écrit sir William Jones sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde.

de priver de la vie aucun être quelconque. Il est apelé l'auteur de la félicité. Le lieu de sa résidence étoit à Gaya, dans le Bengale, et fut découvert par l'illustre Amara [1] renommé entre les hommes, « qui fit faire une image » du suprême Boudh, et l'adora. Gloire à » toi, sous la forme de Boudh; gloire à toi, » souverain de la terre; gloire à toi, incar- » nation de la divinité, et seul éternel; gloire » à toi, ô Dieu, sous la forme de la miséri- » corde! »

Celui que les habitans de l'Indostan apellent *Gotma* ou *Goutoum*, étoit, dit on, un philosophe [2], qui, suivant les Birmans, florissoit il y a 2300 ans [3]. Il enseigna, dan sles

[1] Voyez la traduction faite par M. Charles Wilkins, d'une inscription sanscrite trouvée sur une pierre dans le temple de Buddha à Gaya.

Je joins ici le portrait de Buddha, tel qu'on l'avoit à Gaya. Le dessein m'en a été fourni par lord Teignmouth *. On verra combien il ressemble au Gaudma des Birmans.

[2] Voyez sir William Jones sur les dieux de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde.

[3] Ceci s'accorde avec ce que Kœmpfer dit de l'ère des Siamois.

* Lord Teignmouth est le même que sir John Shore, qui étoit gouverneur-général du Bengale lorsque le major Symes fut envoyé à la cour des Birmans.

écoles indiennes la religion hétérodoxe et la philosophie de Boudh. Les statues qui représentent Boudh (*Voy. Pl. VII.*), ont été dès long-temps appelées Gaudma ou Goutoum, nom qu'on donne aujourd'hui à Boudh lui-même. Ces images sont le principal objet d'adoration dans toute l'étendue du pays situé entre le Bengale et la Chine.

Les adorateurs de Boudh disputent à ceux de Brahma l'honneur d'avoir une religion plus ancienne. Je ne sais pas s'ils se trompent au sujet de leur antiquité ; mais je suis certain qu'ils sont bien plus nombreux que les Brahmes.

Les Cingalais de l'île de Ceylan doivent être comptés parmi les premiers sectateurs de Boudh, et les Birmans reconnoissent avoir reçu leur religion de cette île. Elle fut d'abord, disent les rhahaans, apportée de Zehou [1] dans le royaume d'Arracan, et de là dans celui d'Ava. Il est probable que d'Ava elle est passée en Chine, car les Birmans affirment que les Chinois sont adorateurs de Boudh [2].

[1] Les Birmans appellent l'île de Ceylan, *Zehou*.

[2] Beaucoup de Chinois adorent Foe, qu'on prétend être le même que Boudh ou Buddha. C'est la religion

C'est un fait assurément très - curieux, mais il est bien digne de nouvelles recherches; puisque malgré les diverses circonstances qui l'appuient, et malgré l'opinion des plus savans écrivains, il ne pourra être parfaitement démontré que lorsque nous aurons acquis une plus parfaite connoissance des lettres chinoises, et que l'accès des bibliothèques de Pekin nous sera moins difficile. A présent on ne peut presque rien ajouter aux rayons de lumière que le célèbre sir William Jones, a répandus sur ce sujet, dans un des discours qu'il a prononcés devant la société asiatique. Ce savant a exprimé son opinion en ces termes : — « Buddha est indubitablement le foe » de la Chine. Il est aussi le dieu du Japon » et l'odin des Goths ». — Cette opinion est d'accord avec celle de l'érudit et laborieux Kœmpfer[2]; peut-être sir William Jones lui

que professe l'empereur. Les ambassadeurs de l'empereur Ming-ty, de la dynastie des Hans, allèrent chercher le culte de Foe, dans l'Inde, l'an 58 de l'ère chrétienne. (*Note du Traducteur.*)

[1] Le savant sir William Jones est mort depuis peu d'années à Calcutta. Les Lettres ont fait en lui une perte bien difficile à réparer. (*Note du Traducteur*).

[2] En parlant du Bondz ou du Scaka des Japonois, Kœmpfer dit : — « J'ai de fortes raisons de croire,

en doit-il l'idée, et l'a-t-il ensuite étayée de ses propres recherches.

Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir ajouter à la probabilité de l'assertion de ce savant, en observant que lorsque je fus présenté, pour la première fois, au siredaou d'Ummerapoura, les envoyés chinois, qui étoient avec moi, se prosternèrent devant lui, et adorèrent ensuite une image de Gaudma avec plus de ferveur que n'en auroit pu leur en inspirer la simple politesse ou l'indulgence pour les coutumes religieuses d'une nation étrangère.

d'après l'affinité du nom et la nature de la religion, que » son fondateur est le même personnage que les brahmins appellent Buddha, et qu'ils s'imaginent être » l'esprit de Vishna, ou leur divinité qui a fait, sous ce » nom, sa neuvième apparution dans le monde. Les » Peguans l'appellent Samana Khautama. KŒMPFER, *Histoire du Japon, liv. 4. chap. 6.*

En parlant de l'introduction de Boudh en Chine, le même auteur dit : — « L'an 518 de l'ère chrétienne, » un nommé Darma, grand saint et vingt-troisième successeur du saint Sée de Seaka (Buddha), passa de » Seintensekou en Chine, comme l'expriment les écrivains japonois, c'est-à-dire, de cette contrée qui est » à l'ouest du Japon. Darma porta alors le Buddhoïsme dans l'empire chinois. KŒMPFER, *liv. 4. » chap. 6.*

Les bonzes [1] de la Chine, ainsi que les rhahaans d'Ava, sont habillés de jaune ; et les usages et les cérémonies des uns et des autres ont beaucoup d'analogie.

J'ignore, je le répète, si ce qu'on dit de l'antiquité du culte de Boudh, est fondé ; mais l'on ne peut douter qu'il ne soit pratiqué dans une vaste étendue de pays. L'un des plus véridiques écrivains [2] qui aient parlé des nations qui vivent au-delà du Gange, donne le nom de Samona-Codom à l'image de Gaudma qu'adorent les Siamois. N'ayant resté que quatre mois dans le royaume de Siam, et ne pouvant, par conséquent, en avoir appris la langue, il a confondu deux mots différens, *Samona* et *Codom*, mots qui désignent *Codom* ou *Gaudma*, dans son état d'incarnation. La différence entre les lettres *C* et *G*., provient de la manière de prononcer en différens pays. Les Birmans articulent ce nom de Gaudma d'une façon

[1] L'auteur semble confondre les bonzes et les lamas de la Chine, qui sont très-différens. Ce sont les lamas qui, voués au culte de Foe, sont vêtus de jaune. Les bonzes adorent différentes déités, et portent des robes de diverses couleurs. Quelques-uns sont, dit-on, vêtus d'habillemens couleur de rose. (*Note du Traducteur*).

[2] Laloubère.

qui ne permet guère de distinguer par quelle lettre il commence.

Le nom du Boudh des Indiens et des Birmans est prononcé par les Siamois, Pouth, ou Poud, et par le vulgaire, Pou, qu'on peut croire, avec la plus grande vraisemblance, avoir été changé par les Chinois en Foe [1]. M. Chambers [2] remarque que la terminaison tamulique *en* ou *in* met une frappante ressemblance entre *Pouden* et le Woden [3] des Goths. Tous ceux qui ont conversé avec les Indous instruits, savent que Boudh est le *Dies Mercurii* au mercredi [4] de toute l'Inde.

Cependant la chronologie, qui doit toujours être regardée comme un guide plus sûr dans le sentier de la vérité, que des conjectures formées d'après la ressemblance des

[1] M. Legentil affirme que les Chinois reconnoissent que Foe, objet de leur adoration, leur a été porté de l'Inde.

[2] L'un des membres de la société de Calcutta.

[3] Woden, Ouoden, ou Odin.

[4] Les Anglais appellent ce jour *wednesday*, qu'ils prononcent *ouensday*; les Danois, les Suédois et les Norwégiens l'appellent *onsdag*. Qui ne voit que, chez toutes ces nations, ce mot signifie jour de Woden ou Odin? (*Note du Traducteur*).

mots et les étymologies, ne démontre pas, selon moi, d'une manière assez certaine, que Boudh et Woden soient le même personnage. L'époque de la neuvième incarnation de Vishnou, est de beaucoup antérieure au héros déifié de la Scandinavie. Sir William Jones dit que Boudh parut sur la terre mille quatorze ans avant la naissance du Christ. Woden ou Odin, vivoit dans un temps peu éloigné de celui où naquit le Christ, puisque, suivant quelques écrivains, il étoit contemporain de Pompée et de Jules-César. L'auteur des antiquités du Nord le fait vivre soixante-dix ans avant l'ère chrétienne. Suivant les Birmans, leur Gaudma doit avoir vécu cinq cents ans avant Odin.

Peut-être osera-t-on dire qu'un si grand espace de temps doit être regardé comme une simple erreur de calcul. Mais si cette supposition se rapporte, non au conquérant du Nord, mais à l'originale déité d'Odin, on trouvera qu'il n'y a pas moins de différence entre ses attributs et ceux de Boudh, qui n'étoit qu'une incarnation de Vishnou, qu'entre les époques où ils ont vécu. La déité dont la doctrine fut introduite dans la Scandinavie, étoit un dieu de terreur, et ses ado-

rateurs portèrent la guerre et la désolation dans tous les pays où ils pénétrèrent. Le neuvième Avatar[1], au contraire, parut avec l'olive de la paix, et ne vint dans le monde que pour empêcher de répandre du sang[2], Des différences si marquées doivent naturellement nous faire douter que Boudh et Odin soient la même personne. Leurs doctrines sont diamétralement opposées, et les temps où ils vécurent, très-éloignés l'un de l'autre.

Si l'homme, dont les vastes connoissances ont si récemment illustré l'Orient[3], avoit plus long-temps vécu pour l'instruction du monde et le bonheur de ses amis, il auroit sans doute éclairci cette difficulté, et déchiré le voile ténébreux qui couvre encore en partie les religions de l'antiquité. Ce sujet, tel qu'il est encore[4], offre un vaste champ à ceux qui

[1] Voyez ce que M. Maurice dit du neuvième Avatar, dans son Histoire de l'Indostan.

[2] L'on a vu plus haut que c'est lui qui défendit de tuer des animaux.

[3] Peut-être est-il inutile d'observer que je parle de sir William Jones.

[4] Le général Vallancey, si justement célèbre par ses connoissances dans les antiquités de son pays, est pleinement convaincu que les Indous sont venus jadis en Angleterre et en Irlande; et certes, ce qu'il dit à ce

veulent établir de nouveaux systêmes et se perdre dans des conjectures imaginaires. Mais comme il est chaque jour plus probable qu'on pourra enfin démontrer que tous les cultes religieux remontent à une source première et sacrée, les recherches qui y ont rapport deviennent aussi plus intéressantes, et réveillent beaucoup d'idées sérieuses dans l'esprit de ceux qui réfléchissent.

Il seroit, sans doute, non moins inutile qu'ennuyeux, de conduire mes lecteurs à travers les labyrinthes des fables mythologiques et des allégories extravagantes qui enveloppent la religion des sectateurs Boudh, aussi bien que celle des adorateurs de Brahma. Il suffit d'observer que les Birmans, adoptant la métempsycose, s'imaginent qu'après un certain nombre de transmigrations, les ames seront admises dans le paradis qui est sur la montagne de Merou[1], ou envoyées dans le lieu où celles des méchans doivent être pu-

sujet, mérite beaucoup d'attention. Voyez la Collection orientale du major Ouzeley, tome II.

[1] *Merou* signifie le pole, et selon le savant capitaine Wilford, c'est le pole céleste des Indous, autour duquel ils placent le jardin d'Indra, qu'ils représentent comme un séjour de délices.

nies. Ils regardent la clémence comme le premier attribut de la divinité, et ils lui rendent grâce de ce qu'elle étend sa miséricorde sur toutes les créatures : — « Gloire à toi, » ô dieu, sous la forme de la miséricorde ! »

Les loix des Birmans ont, ainsi que leur religion, une origine commune avec celle des Indous; et dans le fait, on ne peut guères séparer leurs loix de leur religion. La divinité même révéla à Menou ces loix sacrées en cent mille vers[1]. Menou publia le code; et elles ont, depuis, été commentées par les munis, ou anciens philosophes[2], dont les ouvrages forment ce qu'on appelle le *Dherma sastra*, c'est-à-dire, le corps des loix.

Les Birmans appellent ordinairement leur code, *Derma sath*, ou *sastra*. Ce n'est qu'un des nombreux commentaires des loix de

[1] Slocas.

[2] Le code des Gentous traduit en anglais par M. Halhed, est une compilation des différens commentaires qui ont été faits sur Menou. Menou étoit, suivant les Indous, le petit-fils de Brahma, le premier des êtres créés. Son ouvrage est la base de toute la jurisprudence indienne. Le savant William Jones l'a traduit en anglais *.

* J'espère pouvoir le publier bientôt en français. (*Note du Traducteur*).

Menou. Je fus assez heureux pour me procurer une traduction [1] des passages les plus remarquables du code birman ; et, à ma très-grande surprise, je trouvai qu'elle correspondoit parfaitement à une version persane du code d'Arracan, qui est en ma possession. D'après les recherches que ce rapport me donna occasion de faire, j'appris que les loix et la religion des Birmans avoient été introduites dans le royaume d'Ava par les Arracaniens, et venoient originairement de l'île de Ceylan [2].

Le code des Birmans est rempli de la plus saine morale ; et il l'emporte de beaucoup, suivant moi, sur tous les commentaires indous, pour la perspicacité et le bon sens. Il

[1] Elle avoit été faite en latin par le père Vincente San Germano, missionnaire à Rangoun.

[2] Une preuve incontestable que les Birmans reconnoissent que les Cingalais sont plus anciens qu'eux, et leur ont transmis leur religion et leurs loix, c'est que l'empereur d'Ava a envoyé, depuis peu d'années et à deux différeutes reprises, deux savans à Ceylan, afin de se procurer les livres originaux qui contiennent les principes de cette religion et de ces loix. Dans une de ces occasions le ministère birman s'adressa au gouverneur-général du Bengale, pour le prier de protéger les personnes qu'il envoyoit à Ceylan.

contient des loix spéciales pour presque tous les genres de crimes qui peuvent être commis. Il rapporte de nombreux exemples de chacun de ces crimes, et il y joint les décisions des sages, afin de guider l'inexpérience en cas de difficulté. L'ordalie et la malédiction sont les seules choses absurdes qu'on trouve dans ce livre, qui, en outre, peut paroitre peu décent aux yeux d'un européen, dans quelques loix relatives aux femmes. Mais, de même que celui de l'immortel Menou, il dicte leur devoir aux princes et aux magistrats, avec un langage mâle, austère et énergique; et l'exhortation qui le termine est remplie, à la fois, de noblesse et d'onction. Je vais traduire quelques passages qui en donneront une idée.

« L'on peut comparer un pays opprimé à » du lait dans lequel on a mis de l'eau. Dès » que l'eau est mêlée avec le lait elle lui fait » perdre sa douceur : de même l'oppression » ruine le plus beau, le plus florissant pays. » Le royal surkaab[1] n'habite que le bord des » plus claires eaux; ainsi un prince ne peut » jamais être heureux dans un empire qu'il

[1] L'oiseau appelé Butor. *Surkaab* est un mot persan, employé par le traducteur musulman.

» opprime. En buvant du lait pur, le palais » est flatté, et le corps se fortifie; mais quand » le lait contient de l'eau, il fait moins de » plaisir, et les sources de la santé s'affoi- » blissent.

» Un prince sage est comme une épée bien » tranchante, qui d'un seul coup passe à tra- » vers une colonne, sans que l'édifice en soit » ébranlé. Avec la même force, le discerne- » ment du prince pénètre les avis qu'on lui » donne.

» Un prince est non moins précieux à son » peuple, que le médecin à un malade, que » la lumière à ceux qui sont dans les ténèbres, » que la vue à l'homme qui l'avoit perdue, » et à qui on vient de la rendre. Il est pré- » cieux à son peuple, comme la clarté de la » lune l'est à ceux qui voyagent pendant une » nuit d'hiver, et comme l'est à l'enfant le » lait qu'il tire du sein de sa mère ».

Le code menace ensuite d'un châtiment terrible le monarque oppresseur et le juge corrompu. Voici ce qu'il annonce à ce dernier.

« La punition de celui qui juge avec ini- » quité et décide contre le sentiment de sa » conscience, sera plus grande que s'il avoit

» égorgé

» égorgé mille femmes, cent prêtres ou mille » chevaux ».

Le livre est terminé par les paroles suivantes : — « Ainsi ont parlé les savans ; ainsi » ont prononcé les sages : que les procès puis- » sent cesser entre les hommes, et les contes- » tations être bannies de la terre ; que les » magistrats et les juges interprètent les loix » telles qu'elles sont ici écrites ; qu'ils les in- » terprètent aussi bien que leur intelligence » le leur permet, et suivant ce que leur dicte » leur conscience ; que le bien de leur pays » et le bonheur du genre humain soient leur » étude continuelle, et l'unique objet de leur » attention ; qu'ils se ressouviennent sans cesse » de la dignité du roulah [1] et du brahme [2], » et qu'ils les traitent avec la vénération » due à leur sacré caractère ; qu'ils aient un » respect convenable pour tous les hommes ; » qu'ils défendent le foible contre l'oppres- » sion ; qu'ils servent d'appui à l'infortuné, et « que, dans les cas particuliers, ils adoucis- » sent la sévérité d'une justice vengeresse.

» Le devoir d'un prince et des magistrats

[1] Nom que les Arracaniens donnent aux rhahaans ou prêtres.

[2] Nom des prêtres indous.

» qui le secondent, est de régler sagement
» la police intérieure de l'empire ; d'aider et
» de favoriser les laboureurs, les marchands,
» les fermiers et tous ceux qui exercent
» quelqu'art ou quelque métier, pour les voir
» chaque jour prospérer. Ils doivent faciliter
» tous les actes de charité ; encourager le
» riche à secourir le pauvre, et seconder gé-
» néreusement tous les pieux et louables des-
» seins. Quelles que soient les actions ver-
» tueuses auxquelles ils auront contribué
» par leur protection et par leur exemple ;
» quels que soient les secours qui seront
» donnés et le bien qui sera fait par leur in-
» fluence, tout cela sera conservé dans les
» fastes du ciel, et quoique ces dons soient
» les dons d'autres personnes, la sixième
» partie leur en sera attribuée ; et au dernier
» jour, à l'heure solennelle et terrible du ju-
» gement, l'ange [1] le leur montrera sur la
» table de diamant, où sont écrites toutes les
» actions humaines. Mais si, au contraire,
» ils dédaignent la prospérité du peuple, s'ils
» laissent sommeiller la justice, s'il s'élève
» des querelles, si le vol, le brigandage et
» le lâche assassinat s'étendent dans les plai-

[1] L'esprit appelé Thasiami.

» nes, si tous les crimes se commettent par » leur négligence, la sixième partie leur en » sera imputée, et retombera sur leurs têtes » avec une vengeance si formidable que la » langue ne peut l'exprimer, ni la plume la » décrire ».

Des loix ainsi dictées par la religion sont, je crois, administrées avec équité. La justice criminelle des Birmans est douce en certain cas, mais rigide dans d'autres. Quiconque est coupable d'une usurpation de pouvoir, ou de quelque crime qui implique haute trahison, subit le châtiment le plus sévère. La première fois qu'un homme commet un vol, il n'encourt pas la peine de mort, à moins que la valeur de l'objet dérobé ne soit de plus de 800 tackals [1], ou qu'il n'y ait eu en même temps meurtre ou mutilation. Dans le premier cas, on imprime un cercle sur chaque joue du coupable, avec une aiguille et de la poudre à laquelle on met le feu, et on lui grave, de la même manière, sur la poitrine le mot *voleur*, avec le nom de chose qu'il a prise. Lorsqu'il vole une seconde fois, on le prive d'un bras; et enfin, pour un troisième vol, on lui tranche

[1] Environ 100 livres sterling.

la tête, exécution que les bourreaux birmans font avec une singulière adresse.

La ville d'Ummerapoura est divisée en quatre juridictions, à la tête de chacune desquelles il y a un maywoun. Cet officier, qui, dans les provinces, est un vice-roi, ne représente à Ummerapoura qu'un simple maire, et préside une cour de justice civile et criminelle. Dans les affaires capitales, où il s'agit de la peine de mort, il transmet par écrit l'instruction du procès et son opinion au lotou, c'est-à-dire à la chambre où siége le conseil d'état. Après un sérieux examen du procès, le conseil en fait le rapport à l'empereur, qui fait grâce au coupable, ou ordonne sa punition. Le maywoun est toujours obligé d'être témoin de l'exécution de la sentence.

Les affaires civiles peuvent être portées de la cour du maywoun au lotou. Mais cette translation occasionne toujours de très-grands frais. Il y a des avocats qui dirigent les parties et plaident leur cause. Huit avocats seulement ont le droit de plaider au lotou. Ils portent le titre d'*amindozaan*. La rétribution ordinaire d'un avocat est de cinq tackals, qui équivalent à seize schelings[1]. Mais le

[1] 18 francs 20 centimes.

gouvernement retire de grands profits de tous les procès jugés au lotou.

Dans nulle autre contrée de l'Orient l'établissement du souverain n'est réglé avec plus d'ordre et de précision qu'à la cour birmane. Il est splendide sans prodigalité, et nombreux sans confusion. Lorsque j'étois à Ummerapoura, les personnages les plus distingués, après l'empereur, étoient sa principale épouse, Nandoh-Praw, dont il n'avoit point d'enfans mâles; la seconde reine, Mayak-Nandoh, qui avoit deux fils; l'engée Tekien [1], ou prince royal, et le pée Tekien, ou prince de Prome. Les princes de Thongo, de Bassien et de Pagahm sont nés de concubines favorites.

L'engée Tekien est marié, et a un fils et deux filles, tous très-jeunes. Le fils de ce prince a la préséance sur ses oncles, parce que la couronne échoit aux héritiers mâles en ligne directe.

A la suite des princes du sang royal, sont les woungées [2], ou principaux ministres d'état. Ils doivent être au nombre de quatre; mais il y a, depuis long-temps, parmi eux,

[1] Souvent appelé engée ou engy Praw.

[2] *Woun* signifie fardeau, et *woungée*, qui est un mot composé, veut dire : *porteur du grand fardeau*.

une place vacante. Les woungées (*Voyez Pl. VIII.*) forment le grand conseil de la nation. Chaque jour, excepté celui du sabath birman, ils siégent dans le lotou, depuis midi jusqu'à trois ou quatre heures, et même plus tard, lorsque les affaires l'exigent. C'est d'eux qu'émanent les ordres pour les maywouns, ou vice-rois des différentes provinces. Ils surveillent tous les autres départemens, et dans le fait, ils gouvernent l'empire, sous l'inspection du monarque, dont la volonté est absolue et le pouvoir illimité.

Pour accélérer l'administration générale, quatre woundocks (*Voyez Pl. IX.*) sont adjoints aux woungées ; mais leur autorité est très-inférieure à celle de ces derniers. Les woundocks siégent dans le lotou, avec voix consultative. Ils donnent leur opinion, et si elle diffère de celle des autres, ils peuvent en faire mention; mais les woungées seuls décident. Cependant les woundocks sont souvent chargés de faire exécuter les mesures d'une grande importance.

Quatre attawouns, ou ministres de l'intérieur, jouissent d'une influence qui quelquefois s'oppose avec succès aux desseins des woungées, et à l'exécution des mesures

prises dans le lotou. Ces attawouns sont les conseillers particuliers de l'empereur, qui les choisit toujours d'après l'opinion qu'il a de leurs talens et de leur intégrité. Ils ont à toute heure accès auprès de lui, privilége dont ne jouit pas le principal woungée. (*Voy. Pl. X.*)

Il y a quatre premiers secrétaires, appelés seré-dogées, qui ont sous eux un grand nombre d'autres secrétaires et de commis. (*Voy. Pl. X.*)

Quatre nak-haan-gées assistent à toutes les délibérations du lotou, afin de prendre note de tout ce qui s'y passe, et d'en faire le rapport.

Les sandogaans[1], qui sont au nombre de quatre, règlent toutes les cérémonies, introduisent auprès de l'empereur les ministres étrangers, et portent à ce prince les messages du conseil d'état.

Neuf sandozains[2] n'ont d'autre occupation que de lire les pétitions présentées au conseil, les dépêches des gouverneurs et les autres écrits officiels. Tout écrit qui intéresse le public, ou qui est présenté au conseil d'état, se lit à haute voix.

[1] Maîtres de cérémonies.

[2] Lecteurs.

Les quatre maywouns dont j'ai déjà fait mention, et qui président à l'administration de la justice dans Ummerapoura, sont bornés à leurs fonctions magistrales. Ils n'ont des relations avec le lotou que pour lui rendre compte des affaires majeures, et pour recevoir ses ordres.

La place d'assaywoun, ou payeur-général, est aussi d'une haute importance. Elle est aujourd'hui remplie par un des woungées, qui, en conséquence, a le titre d'assay-woungée.

Il y a plusieurs autres officiers de distinction, qui n'ont aucune part ostensible à l'administration des affaires publiques. Tels sont le daywoun [1], ou écuyer de l'empereur; le chaingiwoun, ou maître des éléphans; les wouns de la maison de la reine et de celle du prince royal. Chacun des jeunes princes a aussi sa maison.

Le gouvernement birman ne reconnoît ni d'emplois, ni de dignités héréditaires. A la mort de ceux qui les possèdent ils retournent à la couronne.

Le tsaloé [2] est le signe qui décore les nobles. Il y a plusieurs degrés de noblesse, lesquels

[1] Porteur des armes.

[2] Chaine.

sont distingués par le nombre de cordons ou de fils qui composent le tsaloé. Les bouts de ces fils sont attachés ensemble par des bossettes. Trois fils simples et détachés marquent la noblesse inférieure ; trois fils de laiton élégamment tressés sont pour la noblesse d'un degré plus haut. Un autre degré en a six ; un autre neuf ; et enfin le degré le plus élevé en a douze. Mais personne ne peut en porter un plus grand nombre, excepté l'empereur, dont le tsaloé en a vingt-quatre.

J'ai déjà observé que tous les objets dont les Birmans font usage, soit comme habillement, soit comme ornement ou meuble portatif, indiquent toujours le rang de celui à qui ils appartiennent. Les hommes de différens rangs ont des formes différentes et déterminées pour la boîte à betel, qu'un domestique porte toujours à leur suite, pour leurs boucles d'oreilles, pour leurs bonnets de cérémonie, pour les harnois de leurs chevaux. Le métal même du crachoir et de la coupe doivent être différens, et lorsqu'il est d'or, il désigne un homme de haute considération. Quiconque ose usurper les attributs d'un rang auquel il n'a point droit, en est très-sévèrement puni.

L'habillement de cérémonie, que portent les Birmans, a de la grâce et de la noblesse. Il consiste en une robe de velours ou de satin à fleurs, qui descend jusqu'à la cheville du pied, et a un collet ouvert et des manches larges. Par-dessus cette robe ils ont un manteau léger et flottant qui ne couvre que leurs épaules [1]. Ils sont coiffés de hauts bonnets de velours tout unis, ou brodés en soie, et ornés de fleurs d'or, suivant le rang de ceux qui les portent.

Les boucles d'oreilles font partie de la parure des hommes. Ceux des nobles sont de petits tubes d'or d'environ trois pouces de long, de la grosseur d'une plume, et s'élargissant par un bout, ce qui leur donne la forme d'un porte-voix. D'autres portent de gros morceaux d'or, qui ont été d'abord battus en plaque, et ensuite roulés. Cette masse de métal forme un grand trou au bout de l'oreille, et par son poids, l'alonge quelquefois de plus de deux pouces.

Les femmes birmanes ont aussi des parures qui les distinguent. Elles nouent leurs cheveux sur le haut de la tête, et mettent en-

[1] Comme le manteau que portoient autrefois en France les prélats et les abbés.

suite un bandeau, dont la broderie et les ornemens marquent leur rang. Elles portent une espèce de chemise qui ne passe pas la hanche, et qu'elles serrent avec des cordons pour soutenir leur gorge. Par-dessus cette chemise, elles ont une veste large, avec des manches serrées. Une longue pièce de toile, ou d'étoffe de soie, leur ceint les reins, et fait deux fois le tour de leur corps en traînant jusqu'à terre. Quand les femmes de qualité vont en visite, elles ont une ceinture de soie, semblable à un long schal, qui se croise sur leur poitrine, et dont les bouts, rejetés sur leurs épaules, flottent avec grâce.

Les femmes du peuple ne portent ordinairement qu'un vêtement fait comme une très-grande chemise. Ce vêtement enveloppe le corps et est retroussé sous les bras; il se croise sur leur sein, qu'il cache à peine, et tombe jusqu'au bas de la jambe; en sorte que, quand ces femmes mettent un pied en avant, elles laissent voir en partie le côté de leur jambe, jusqu'au dessus du genou. Cela peut paroître indécent à des yeux européens; mais les Birmans n'ont pas une telle idée, et n'y font pas même attention. Quelques écrivains rapportent une anecdote scandaleuse sur l'ori-

gine de ce vêtement ; mais comme elle n'est nullement fondée, il est inutile de la répéter. De temps immémorial les femmes birmanes se sont habillées de cette manière, et ont montré une grande partie de leur jambe, parce que le bas de la chemise, qui leur tient lieu de jupon, reste ouvert sur le devant au lieu d'être cousu.

Lorsque les Birmanes se parent, elles teignent en rouge leurs ongles et le dedans de leurs mains ; et pour cela elles se servent du suc d'une plante. Elles sèment aussi sur leur sein de la poudre de bois de sandal, ou d'une écorse d'arbre qu'on apelle *sounneka*. Quelques femmes en frottent aussi leur visage.

Les femmes et les hommes peignent leurs paupières et leurs dents en noir. Aussi leur bouche a un grand désagrément aux yeux d'un Européen, désagrément qui est encore augmenté par l'habitude qu'ils ont de mâcher continuellement des feuilles de betel.

Les Birmans d'un haut rang, quand ils ne sont point en habit de cérémonie, portent une veste étroite, à manches longues, faite avec de la mousseline ou du très-beau nankin fabriqué dans le pays. Ils ont aussi une espèce de pagne en soie, qui leur ceint les reins.

Les hommes qui travaillent sont ordinairement nus jusqu'au milieu du corps. Dans le temps du froid, ils font grand cas d'une capote ou d'une veste de drap d'Europe.

Les Birmans ont les traits du visage bien plus ressemblans à ceux des Chinois qu'à ceux des Indous. Les femmes, et sur-tout celles des provinces septentrionales de l'empire, sont plus belles que celles de l'Indostan; elles n'ont pourtant pas leurs formes délicates; mais elles sont bien faites, et, en général, disposées à prendre de l'embonpoint. Leurs cheveux sont noirs, longs et épais.

Les hommes n'ont pas une haute stature; mais ils sont robustes et très-agiles. Ils conservent long-temps un air de jeunesse, parce qu'au lieu de se razer, ils s'arrachent la barbe avec de petites pinces. Ils se font, en se tâtouant, des figures très-bizarres sur les bras et les cuisses, parce qu'ils s'imaginent que c'est un charme capable d'empêcher l'effet des armes de leurs ennemis. (*Voy. Pl. XI*).

Les Birmans de l'un et de l'autre sexe ne sont pas aussi propres que les naturels du Bengale, parce que, chez ces derniers, les ablutions journalières sont un devoir à la fois moral et religieux.

Les filles birmanes sont, dès l'enfance, accoutumées à tourner tellement leurs bras en dehors, qu'on croiroit qu'ils sont disloqués. Quand elles les étendent, le coude se trouve caché et le dedans du bras est en avant et plié en sens contraire. Aussi dans les gravures qui accompagnent cet Ouvrage, les bras pendant des femmes paroissent être cassés. Ils sont pourtant représentés avec beaucoup d'exactitude. (*Voyez les Planches VIII, IX, X et XI*).

Les Birmans ne marient jamais leurs enfans avant qu'ils aient atteint l'âge de puberté[1]. Leurs mariages sont des actes purement civils; la juridiction ecclésiastique n'y entre pour rien. Les loix birmanes défendent la polygamie, et ne reconnoissent qu'une femme qui porte le titre de *mica*. Cependant les concubines sont admises par ces loix mêmes, et on peut en avoir un nombre illimité. Un homme peut répudier sa femme dans des cas particuliers; mais les frais que coûte la répudiation sont immenses. Les concubines, qui vivent dans la même maison que l'épouse légitime, sont obligées, par la loi, de la ser-

[1] On sait qu'au contraire les Indous les marient excessivement jeunes. (*Note du Traducteur*).

vir ; et quand elle sort de chez elle, ce sont ces femmes qui l'accompagnent, et portent sa carafe, sa boîte à betel, son éventail, et les autres choses dont elle a besoin. Quand un homme meurt, ses concubines, lorsqu'elles sont esclaves, deviennent la propriété de sa veuve, à moins qu'il ne les ait affranchies par un acte authentique.

Quand un jeune birman désire de se marier, sa mère ou sa plus proche parente le propose en particulier aux parens de la fille sur laquelle il a jetté les yeux. Si cette proposition est agréée, quelques-uns de ses amis se rendent chez la fille, et font les arrangemens pour la dot qu'elle doit avoir. Le jour de la noce, le jeune homme envoie dès le matin à la jeune fille trois loungis [1], trois tubbeks [2], et trois pièces de mousseline, avec les boucles d'oreille, les bracelets et les autres joyaux que sa fortune lui permet de donner. Les parens de la femme préparent un grand festin, et on passe le contract de mariage. Les nouveaux époux mangent du même plat. Le mari présente à la femme du thé mariné [3] qu'elle accepte, et elle

[1] Ces pièces d'étoffes qui tiennent lieu de jupons.
[2] Ceintures.
[3] Lœpack.

lui en offre à son tour, qu'il reçoit également. Toute la cérémonie se borne à cela, et n'est jamais suivie, de la part de la jeune épouse et de ses amies, de ces disputes, de ces résistances opiniâtres que les filles de Sumatra opposent à l'ardeur d'un nouveau marié [1].

Quand un birman meurt sans avoir fait un testament, ses enfans légitimes héritent des trois quarts de son bien, mais non pas par égale portion. Le quatrième quart appartient à sa veuve, qui est tutrice des enfans, et garde leur bien jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

Les funérailles des Birmans se font avec beaucoup de solennité et de grandes démonstrations de douleur. Le corps est mis dans un cercueil, et des hommes le portent sur leurs épaules. Le convoi marche très-lentement. Les parens suivent le corps en habit de deuil, et des femmes payées pour cela le précèdent en chantant une hymne funèbre. Les Birmans brûlent le corps de leurs morts, excepté celui des pauvres qu'on enterre ou qu'on jette dans la rivière, parce que la cérémonie du bûcher coûte très-cher.

Lorsqu'on brûle un mort, on place son

[1] Voyez l'Histoire de Sumatra, par M. Marsden.

cercueil

cercueil sur un bûcher de six à huit pieds de haut, fait avec des pièces de bois bien sec, entre lesquelles on laisse assez d'espace pour que la circulation de l'air en augmente la flamme. Les rhahaans, récitant des prières adressées à Gaudma, marchent autour du bûcher jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres ; ensuite ils recueillent les os du mort et les déposent dans un tombeau. Le corps des personnages d'un haut rang, tel qu'un siredaou ou grand-prêtre d'une province, un maywoun, un woungée, un membre de la famille royale, est embaumé et conservé six semaines ou deux mois, avant d'être placé sur le bûcher funéraire. Pendant tout ce temps-là, il reste pompeusement exposé dans un kioum ou dans quelqu'autre édifice religieux. Mais s'il est mort dans la capitale, il est placé dans un salon sacré, magnifiquement orné de dorures et uniquement consacré à cette pieuse cérémonie. L'on m'a dit que le miel étoit le principal ingrédient dont on se servoit pour empêcher la putréfaction des cadavres.

Je n'ai pu juger de la population de l'empire birman que d'après ce que j'ai appris du nombre des cités, des villes et des villages qui y sont. Une personne qui devoit bien le

savoir, et qui n'avoit aucun motif de me tromper, m'a assuré que ce nombre s'élevoit à huit mille, sans y comprendre les villes et les villages de l'Arracan. Si cela est exact, comme je n'ai aucune raison d'en douter, on doit compter que chaque ville et chaque village contiennent, les uns dans les autres, trois cents maisons et chaque maison six personnes. Or, le nombre de leurs habitans doit être de quatorze millions quatre cent mille.

Peu de birmans vivent dans des habitations isolées. Ils se rassemblent ordinairement en petites sociétés, et forment des villages qu'ils appellent *rouas*. C'est pourquoi si l'on porte le nombre de tous les habitans de l'empire, en y comprenant ceux de l'Arracan, à dix-sept millions, le calcul ne pourra qu'être très-erronné. Je crois même qu'il sera plutôt au-dessous qu'au-dessus de ce qu'il devroit être. Toutefois ce n'est qu'une conjecture, parce que je n'ai, je le répète, d'autres données que celles que je viens de rapporter.

Quant aux revenus de l'état, j'avoue qu'il m'a été impossible de me procurer les renseignemens nécessaires pour me mettre à même de les apprécier. Suivant la loi sacrée qu'on trouve dans le chapitre qui traite des

devoirs du monarque, le dhazameda[1], c'est-à-dire, le dixième de tous les produits, doit appartenir au gouvernement. L'empereur a également droit de prélever un dixième sur toutes les marchandises étrangères qui entrent dans ses états. Les droits de douane sur les objets d'importation, ainsi que ce que le gouvernement retire des produits des terres et des manufactures, se perçoit presque totalement en nature. On en convertit une petite partie en argent, et le reste est distribué comme il a été reçu, et devient le salaire des gens employés par la cour. Les princes du sang, les grands officiers de l'état, les gouverneurs de province, reçoivent en apanage des provinces, des cités, des villages, des fermes pour maintenir leur dignité, ou à titre de récompense ; et dès-lors ils jouissent pleinement des revenus de ces biens.

Le trésor impérial ne donne de l'argent que dans des occasions extraordinaires, et lorsqu'il ne peut absolument s'en dispenser. On alloue à un homme les émolumens d'un emploi ; à un autre un poste où il peut percevoir certains droits ; un troisième reçoit une terre ; et chacun est ainsi payé proportionnément

[1] Voyez l'Appendice.

à la place qu'il occupe et aux services qu'il rend. Par ces concessions ils sont non-seulement obligés à une servitude personnelle, mais tous ceux qui dépendent d'eux y sont également assujétis. Ils s'appellent les esclaves de l'empereur, et leurs vassaux sont appelés leurs èsclaves. Ces concessions les obligent aussi à servir à la guerre, comme à remplir les devoirs civils de leur place.

Ainsi le gouvernement birman offre, à très-peu de chose près, le tableau de ce qu'on voyoit en Europe dans ces siècles de ténèbres, où, accélérant la décadence de l'empire romain, les barbares du nord étoient venus y établir la tyrannie féodale.

Quoique le système que suit ce gouvernement rende très-difficile, et peut-être impossible, d'apprécier le montant des revenus de l'empereur, on prétend que ce prince possède des richesses immenses ; et certes, on ne peut guère en douter, quand on songe que de tout l'argent qui entre dans ses caisses, une très-petite partie seulement repasse dans la circulation. L'accumulation de l'argent est une des maximes favorites de la politique orientale. On voudroit en vain faire concevoir à un prince indien qu'il seroit véritablement

plus riche et mieux affermi sur son trône, si le numéraire étoit répandu parmi ses sujets, qu'il ne l'est avec des trésors immenses entassés dans des caveaux, et cachés avec tout le mystère et l'adresse dont peut être capable la sordide avarice.

CHAPITRE IX.

ÉTABLISSEMENT MILITAIRE. — INFANTERIE. — CAVALERIE. — ARMURIERS. — CHALOUPES DE GUERRE. — POUDRE A CANON CONNUE DEPUIS LONG-TEMPS. — ARMES. — NOURRITURE. — CLIMAT. — SOL. — PRODUCTIONS. — MINÉRAUX. — PIERRES PRÉCIEUSES. — COMMERCE. — MONNOIE. POIDS. — MESURES. — CARACTÈRE DES HABITANS. — POINT JALOUX. — BARBARES A LA GUERRE. — LA MENDICITÉ INCONNUE CHEZ LES BIRMANS. — ANIMAUX. — MANIÈRE DE DIVISER LE TEMPS. — MUSIQUE. — LANGAGE. — ÉTENDUE DE L'EMPIRE. — FLEUVES ET RIVIÈRES.

On pourroit appeler les Birmans un peuple de soldats, puisque chez eux tout habitant est sujet à réquisition pour le service militaire, et on regarde le métier de la guerre comme le plus honorable. Leur établissement militaire régulier, n'est cependant pas bien

considérable; il ne comprend que la garde du roi et le nombre de troupes nécessaires pour la police de la capitale. Quand il est question de lever une armée, un ordre émané du palais impérial, enjoint aux vice-rois des provinces et aux miougées des districts de rassembler un certain nombre d'hommes dans un lieu et à un jour marqués; quelquefois sous le commandement du vice-roi lui-même, mais plus souvent sous celui d'un officier inférieur. La levée se fait en raison de la population, que l'on estime d'après le nombre de maisons enregistrées que contient la province ou le district. L'administration provinciale détermine les charges de chaque maison. Toutes les deux, trois ou quatre maisons, doivent ordinairement fournir un homme ou payer en argent trois cents tackals, qui font environ quarante ou cinquante livres sterling[1]. Le gouvernement fournit des armes, des munitions, et, je crois, une certaine quantité de grain par jour à ce nouveau soldat; mais il ne lui donne point de solde. Les parens de chaque conscrit répondent de sa bonne conduite; en conséquence, ils sont soigneusement gardés en ôtages dans les dis-

[1] 960 à 1080 francs.

tricts qu'ils habitent. En cas de désertion ou de trahison, l'épouse innocente, les enfans et les parens du coupable, sont impitoyablement traînés au supplice : la lâcheté même d'un individu, expose sa malheureuse famille à une peine capitale. Cette loi atroce, qui s'exécute avec rigueur, doit avoir un prodigieux effet sur l'esprit du soldat, soit pour l'empêcher de quitter ses drapeaux, soit pour l'exciter à des efforts de courage ; et c'est peut-être le seul moyen certain de faire affronter le danger à des hommes qui ne connoissent pas le sentiment de l'honneur, et n'apréciant pas l'avantage de soutenir la gloire de leur nation.

Le roi a une garde régulière d'infanterie et de cavalerie. Les fantassins sont armés de sabres et de fusils. Les cavaliers ont une lance de sept à huit pieds de long, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse ; aussi ne font-ils presque jamais usage d'aucune autre arme. L'infanterie n'a point d'uniforme. Je ne peux pas bien dire quel est le nombre des hommes qui composent cette troupe ; car il y a sur cela différentes versions. Sept cents hommes sont toujours de service, tant dans l'intérieur qu'aux portes du palais. Je pense

en avoir vu environ deux mille le jour où je fus présenté, et je ne doute pas que toutes les troupes qui se trouvoient dans la ville, ne fussent sous les armes à cette occasion. On m'a dit qu'il n'y avoit que trois cents hommes de cavalerie dans Ummerapoura, mais qu'il s'en trouvoit environ deux mille, en petits détachemens séparés, dans les districts des environs.

Pour la garde à cheval de l'empereur, on choisit des naturels du Cassay, parce qu'ils sont bien meilleurs cavaliers que les Birmans. M. Wood, qui en a vu quelques-uns faire l'exercice, m'a dit qu'ils étoient à-peu-près comme ceux d'Asam. Ils montent à cheval comme tous les Orientaux, avec des étriers courts et les rênes lâches; leurs selles sont dures et élevées, et on voit suspendus des deux côtés deux grands morceaux de cuir, de forme circulaire, peints ou dorés, d'après la qualité du cavalier (*V. Pl. XII*). Leur habillement est fort joli. Ils ont un juste-au-corps qui leur descend jusqu'à moitié cuisse, et sur la tête un turban de drap, roulé fort serré et tressé, formant un cône élevé et élégamment recourbé en arrière. Les chevaux d'Ava sont petits, mais vifs et vi-

goureux. Les Birmans ne suivent pas, pour leurs chevaux, la coutume des autres peuples de l'Orient. Ils les coupent, ce qui les met en état de les entretenir à peu de frais et sans peine, et d'en laisser paître un grand nombre ensemble, sans craindre qu'ils se battent et se fassent du mal. On embarque beaucoup de ces chevaux sur les vaisseaux chargés de bois, qui vont à Madras et dans d'autres endroits de la côte, où on les vend très-avantageusement.

Le gouvernement d'Ava est fort attentif, en temps de paix, à se procurer les moyens de faire la guerre. On m'a dit qu'il y avoit dans les magasins royaux vingt mille fusils ; mais s'ils ressemblent à ceux que j'ai vus, ils ne sont pas bien dangereux. Ils ont été portés, à différentes époques, dans le pays, par les vaisseaux qui commercent à Rangoun et dans d'autres parties de l'empire, et ce sont des armes de manufacture française, ou des fusils de rebut des arsenaux anglais dans l'Inde. Les Birmans aiment beaucoup leurs armes, et en prennent grand soin. Leurs armuriers, qui sont tous des naturels du Cassay, les leur raccommodent ; mais elles sont, en général, si mauvaises, qu'il n'est pas au

pouvoir de l'art de les rendre utiles. J'ai vu un assez bon fusil de chasse, que l'on m'assura avoir été fait par un ouvrier cassayer. Il faut néanmoins avouer qu'on regardoit cela comme un effort extraordinaire de génie. La personne qui me le fit voir, me présenta en même-temps un bambou, d'où sortoit, par le moyen d'un ressort, une courte lance de fer. C'étoit aussi un ouvrage de l'armurier cassayer. Il paroissoit fait sur le modèle d'une canne anglaise; et quoique le travail n'en fût pas bien fini, cette imitation annonçoit du talent.

La partie la plus respectable des forces militaires des Birmans, est, sans contredit, leur établissement de chaloupes de guerre. Chaque ville considérable, située dans le voisinage d'une rivière, est obligée de fournir un certain nombre d'hommes, et une ou plusieurs chaloupes, proportionnément à ses moyens. On m'a assuré que le roi peut, en très-peu de temps, rassembler cinq cents de ces chaloupes. Elles sont formées d'un tronc de teak, en partie creusé par le feu, et en partie taillé. Les plus grandes ont depuis quatre-vingt jusqu'à cent pieds de long; mais elles n'ont guères que huit pieds de large, et encore n'est-ce pas-là la largeur

naturelle du tronc : on y met des allonges sur les côtés quand il est creusé. Elles portent depuis cinquante jusqu'à soixante rameurs, qui font usage d'une courte rame sur un pivot. La proue est formée du même morceau, et a une surface platte, sur laquelle on place, en temps de guerre, une pièce de canon de six, de neuf et même de douze livres de balle. L'affût est arrêté par de fort verroux des deux côtés, et il y a souvent des pierriers à l'extrémité de la poupe.

Les matelots ont une épée et une lance, qu'ils placent à côté d'eux, quand ils sont occupés à ramer. Indépendamment de l'équipage, il y a ordinairement trente soldats à bord, armés de fusils. Ainsi armés, ces vaisseaux vont en flottes à la rencontre de leurs adversaires ; et lorsqu'ils sont en présence, ils forment une ligne de bataille, la proue tournée vers l'ennemi. L'attaque des Birmans est très - impétueuse ; ils avancent avec beaucoup de rapidité en entonnant un chant de guerre, tant pour encourager leurs soldats que pour intimider leurs ennemis, et régler les coups de rames. Ils tâchent, en général, de venir à l'abordage, en jetant le grapin ; et quand ils y parviennent, le

combat devient furieux, car ils ont beaucoup de courage, de force et d'agilité. En temps de paix, ils aiment à faire l'exercice dans leurs bateaux, et l'adresse avec laquelle ils manœuvrent m'a souvent fait passer des momens très-agréables. Leurs chaloupes n'étant pas fort élevées au-dessus de l'eau, le plus grand danger qu'ils aient à courir, est d'être coulés bas par le choc d'une plus grande chaloupe qui les prend en flanc, danger que le pilote a appris à connoître, et sur-tout à éviter. Il est étonnant de voir la facilité avec laquelle ils gouvernent et s'évitent dans leurs combats simulés. Les rameurs sont aussi exercés à ramer en arrière, et à faire aller les chaloupes la poupe en avant : c'est-là leur manière de faire une retraite, et par ce moyen leur artillerie porte toujours sur leurs adversaires. Les plus grandes chaloupes de guerre ne tirent pas plus de trois pieds d'eau. Quand il se trouve à bord une personne de distinction, on y place une espèce de banne ou de dais, pour sa commodité, quelquefois au centre de la chaloupe, et quelquefois sur la proue. Les côtés de la chaloupe sont dorés jusqu'à fleur d'eau, ou tout unis,

selon le rang de la personne à qui elle appartient. Il n'y a que les princes du sang, ou les individus qui occupent les places les plus importantes, tels que les maywoun des provinces, ou les ministres d'état, qui puissent avoir des chaloupes dorées.

Il n'est pas du tout improbable que l'usage de la poudre ne fût connu dans l'Inde avant qu'on en eût découvert les effets dans l'Occident; mais il n'y a aucune raison pour croire que les naturels d'Ava aient eu de la mousqueterie avant que les Européens leur en eussent enseigné la méthode. D'après les relations indiennes, il se fabriquoit des canons dans l'Orient long-temps avant l'époque où les Européens y ont formé des établissemens ; mais cette artillerie ne pouvoit se transporter qu'avec beaucoup de difficulté, et il étoit impossible de s'en servir en campagne. C'étoit des barres de fer de forme cylindrique, grossièrement réunies, mais d'une force considérable et d'un poids énorme, que l'on mettoit sur un rampart ou sur une tour, et avec lesquelles on lançoit de grosses pierres sur l'ennemi. Ce furent les Portugais qui introduisirent les premiers l'usage des fusils dans les royaumes de Pegu et d'Ava; et malheureu-

sement pour les habitans, ils aiment mieux aujourd'hui cette arme que celles de leur pays, le sabre et la lance; préférence qui leur est très-funeste, car il n'y a rien de plus mauvais que les fusils qu'ils possèdent ou qu'ils peuvent se procurer. Les armes du pays, sont la lance, la javeline, que l'on jette avec la main, l'arbalète et le sabre. Les Birmans se servent de ce dernier, non-seulement comme d'un instrument de guerre, mais ils l'emploient, à divers usages dans leurs travaux journaliers. Le paysan s'en sert pour abattre des arbres, façonner le bois, couper des bambous, ou se défendre contre son ennemi et les bêtes féroces. Il ne marche jamais sans son sabre, et quand il voyage, il porte ordinairement un bouclier au bras gauche. Il n'y a peut-être aucun peuple qui marche avec aussi peu de bagage, et qui se contente d'une aussi petite portion de la nourriture la plus grossière.

Les Birmans mettent beaucoup de simplicité et peu de propreté dans leur manger, en comparaison des Indiens. Quoique leur religion défende de tuer les animaux en général, ils n'appliquent cette défense qu'aux animaux domestiques. Ils recherchent avidem-

ment toute espèce de gibier, et il y a des endroits où on le vend publiquement. Les reptiles, tels que les lézards, les *guanas* et les serpens, font aussi partie de la nourriture des basses classes. Dans notre voyage, en remontant la rivière, les bateliers, quand nous nous arrêtions, avoient coutume d'aller à la chasse des caméléons et des lézards dans les buissons et les bruyères. Ils aiment beaucoup les légumes : dans les endroits où ils ne pouvoient point s'en procurer, ils cueilloient de l'oseille sauvage, ou y substituoient de jeunes feuilles d'arbres. Cela bouilli avec du riz, et adouci avec un peu d'huile, ou assaisonné de gnapi, suffit pour le repas d'un paysan ou d'un matelot birman. Les personnes d'un plus haut rang vivent à la vérité avec plus de délicatesse; mais leurs repas ne sont jamais somptueux.

Le climat de toutes les parties de l'empire birman que j'ai parcourues, est, sans doute, très - salubre, si j'en puis juger par l'air de santé et la vigueur des habitans. Les saisons y sont régulières, et l'on y éprouve rarement les extrêmes du chaud et du froid; du moins cette chaleur excessive qui précède immédiatement

immédiatement la saison pluvieuse, est de si courte durée, qu'elle n'incommode que fort peu. Pendant notre résidence dans ce pays, nous ne perdîmes qu'un homme de maladie; un autre périt par accident; en parcourant les bois, il fut dévoré par un tigre [1].

Le sol des provinces méridionales de l'empire birman est singulièrement fertile, et produit d'aussi abondantes moissons de riz que les plus belles provinces du Bengale. Plus au nord, le pays devient irrégulier et montueux; mais les plaines et les vallées, particulièrement près de la rivière, sont extrêmement fertiles; elles rapportent de bon froment, ainsi que les diverses espèces de petits grains et la plupart des légumes et des plantes potagères qui croissent dans l'Indostan. Les cannes à sucre, le tabac d'une qualité supérieure, l'indigo, le coton et tous les excellens fruits des tropiques, sont des productions indigènes de cette terre favorisée.

Outre le teak, qui croît dans toutes les parties de l'empire birman, au nord d'Ummerapoura, comme dans le midi, on y trouve presque toutes les espèces de bois connues dans l'Inde. Le docteur Buchanan, dans une

[1] C'étoit un homme de l'équipage du *Cheval-Marin*.

de ses promenades du soir, vit un gros tronc de sapin, et son guide l'informa qu'il avoit été entraîné par les torrens d'une partie montagneuse du pays, à quatre journées au nord de la capitale, où il croît des sapins très-beaux et en grande quantité, Les habitans les nomment *tœnyo;* ils en extraient la térébenthine, dont ils font usage, mais ils ne font pas grand cas du bois, qu'ils trouvent trop tendre. Si l'on pouvoit leur persuader de le transporter à Rangoun, ce seroit une chose fort avantageuse à la navigation de l'Inde. Les mâts de perroquet et les vergues de teak paroissent être trop pesans. On est souvent obligé d'acheter, à un prix exorbitant, des bois des Européens et des Américains, pour remplir ces objets; inconvénient que préviendrait sans doute le sapin d'Ava, si on le portoit au marché.

Le royaume d'Ava abonde en minéraux. A six journées de Bamou, près des frontières de la Chine, il y a des mines d'or et d'argent, appelées les mines de Badouem. Il y a aussi des mines d'or, d'argent, de rubis et de saphir qu'on exploite sur une montagne voisine du Kin-duem, que l'on appelle Woubolou - Taun. Mais les plus riches, celles qui

produisent les plus belles pierres, sont dans le voisinage de la capitale, presque vis-à-vis Keoum-Meoum. On trouve des pierres précieuses dans plusieurs autres parties de l'empire. Les minières de qualité inférieure, celles qui fournissent le fer, le plomb, l'étaim, l'antimoine, l'arsenic, le soufre, y sont en grande abondance. En creusant près de la rivière, on trouve grande quantité d'un ambre extrêmement pur et transparent : il y a aussi de l'or dans les lits sablonneux des courans qui descendent des montagnes. Entre le Kin-duem et l'Irraouaddy, au nord, on voit une petite rivière appelée Schoe-lien-kioup, ou le ruisseau au sable d'or.

Il n'y a ni diamans, ni émeraudes dans aucune partie de l'empire d'Ava; mais il produit des amethistes, des grenats, de superbes chrisolites, du jaspe, des pierres d'aimant et du marbre. Les carrières de marbre ne sont qu'à quelques milles d'Ummerapoura. Ce marbre n'est pas inférieur au plus beau que produise l'Italie, et il prend un poli qui le rend pour ainsi dire transparent. Il seroit possible de s'en procurer des morceaux de toutes grosseurs; mais la vente en est prohibée; et on ne peut l'exporter sans une per-

mission spéciale. Les idoles de Gaudma étant principalement faites de cette matière, elle est, pour cette raison, regardée comme sacrée. Il n'est pas permis aux Birmans d'acheter du marbre en blocs; mais on les excite à acheter toutes faites des statues de leur divinité, qu'il ne leur est pourtant pas non plus permis de faire sortir du royaume. C'est dans la ville de Chagain que l'on trouve la principale manufacture de ces dieux de marbre.

Il se fait un commerce très-considérable entre la capitale de l'empire birman et la province de Yunan en Chine. Le principal article qu'on tire d'Ava est le coton. Il y en a, dit-on, de deux sortes, l'un de couleur foncée, dont on fait le nankin, l'autre blanc, comme le coton de l'Inde. Je n'en ai pas vu de la première qualité. Cette marchandise remonte l'Irraouaddy dans de grands bateaux, jusqu'à Bamou, où on l'échange dans le jée[1] avec des négocians chinois, qui le transportent par terre et par eau, dans l'empire de la Chine. L'ambre, l'ivoire, les pierres précieuses, le bétel, et les nids d'hirondelles appor-

[1] L'on a vu plus haut que c'est le marché ou entrepôt situé sur les confins de la Chine et des états birmans. (*Note du Traducteur*).

tés de l'Archipel oriental, sont aussi des articles de commerce. Les Birmans prennent en échange des soies écrues, des soies travaillées, des velours, des feuilles dor, des confitures, du papier, et quelques articles de quincaillerie.

Le commerce entre la capitale et les parties méridionales de l'empire, est facilité par la belle rivière qui arrose le pays. Il consiste principalement en denrées de première nécessité. Plusieurs milliers de bateaux sont annuellement employés à transporter le riz des provinces méridionales, ainsi que le sel et le gnapi, à Ummerapoura et dans les districts du nord. Les marchandises étrangères se transportent, la plupart, en remontant l'Irraouaddy; il en passe une partie par l'Arracan, que des coulis, ou paysans, portent sur leurs têtes à travers les montagnes. Les principales de ces marchandises sont des draps d'Europe, quelque quincaillerie, de grosses mousselines du Bengale, des mouchoirs de soie de Cossembouzar, de la porcelaine qui n'est point susceptible d'être transportée par terre, et des glaces. Un objet fort recherché, et qui se vend à un très-haut prix chez les Birmans, sont les excellentes noix de coco des îles Nicobar. Les négocians portent dans

le royaume d'Ava, de l'argent, du laque; des pierres précieuses, et d'autres articles en petites quantités. Il se dépense annuellement dans la capitale une somme d'argent considérable pour acheter de ces statues de marbre de Gaudma, dont j'ai parlé un peu plus haut.

Les Birmans, comme les Chinois, n'ont pas de monnoie frappée. L'argent et le plomb en lingots sont, chez eux, les signes représentatifs des valeurs. C'est conséquemment le poids et la pureté du métal qui en fait le prix, et les naturels sont très-habiles à en faire l'estimation. Ce que les étrangers appellent un *tackal*, proprement dit *kiat*, est la pièce d'argent la plus commune en circulation; elle pèse dix deniers dix grains et trois quarts: elle se subdivise en *tubis*, en *mous* et en *maths*: deux tubis font un *mou*, deux mous un *math*, quatre maths un *tackal*, et cent tackals un *viss*. Les balances et poids dont on se sert dans tout l'empire, pour peser ces métaux, sont fabriqués dans la capitale. On leur met une empreinte, et il est défendu d'en avoir d'autres.

Le riz se mesure avec un tayndaung, grand panier, qui contient seize viss, environ cinquante-six livres pesant. Il y a plusieurs autres

mesures moins grandes. Le prix moyen du riz dans la capitale est de deux tiers de tackal pour un tayndaung. A Rangoun et à Martaban on en a quatre à cinq tayndaungs pour un tackal.

Les banquiers ou changeurs birmans, que les étrangers appellent pymons, sont aussi ouvriers en argent et essayeurs de métaux. Cette classe d'hommes est fort nombreuse et indispensable, parce qu'il est impossible à un étranger de payer ou de recevoir aucune somme d'argent avant de l'avoir fait examiner. Chaque négociant a un de ces banquiers chez qui il place tous ses fonds, et qui est chargé de payer et de recevoir pour lui, moyennant la commission d'un pour cent. Ce banquier est responsable de la qualité des métaux qui passent par ses mains; et je n'ai jamais entendu dire qu'aucun d'eux ait été coupable d'un abus de confiance. La quantité d'alliage dans l'argent varie dans différentes parties de l'empire. A Rangoun, il est de 25 pour cent au-dessous du titre; à Ummerapoura, l'argent pur, que l'on appelle fleuri, est très-commun : c'est dans cette dernière ville que l'on paie tous les droits du roi. Ses différentes variations sont comme il suit :

Rouni, ou argent pur.
Rounika, 5 pour cent d'alliage.
Rounizi, 10 pour cent.
Rouassi, 20 pour cent.
Mououadzou, 25 pour cent.
Ououmbo, 30 pour cent.

Tout le monde peut faire affiner ou altérer son argent au taux qu'il lui plaît. Le premier orfévre se charge volontiers de cette opération *gratis*, parce que le propriétaire y perd nécessairement quelque chose que gagne l'ouvrier. Le profit de ce dernier est la petite quantité de métal qui reste attaché au creuset. On m'a dit que les orfévres vendoient ensuite ces creusets aux affineurs quarante tackals le millier, et que ceux-ci y trouvoient un pareil bénéfice par l'argent qu'ils retiroient des creusets après les avoir brisés.

Les mesures de longueur des Birmans sont: un paul-gaut, ou pouce, dont dix-huit font le taim, ou la coudée ordinaire.

Le saunn-daung, ou coudée[1] royale, est égale à vingt-deux pouces.

Le dha ou bambou, équivaut à sept coudées royales; mille dhas font une lieue bir-

[1] Cette coudée change selon la volonté du monarque.

mane, qu'on appelle dain, et qui a environ deux milles anglais et deux stades. La lieue est aussi subdivisée en dixièmes. Les Birmans ont le calcul décimal et suivent la méthode des Chinois.

J'ai déjà remarqué que le caractère des Birmans étoit très-différent de celui des naturels de l'Inde, dont ils ne sont pourtant séparés que par une étroite chaîne de montagnes, qui, dans plusieurs endroits, permet une communication facile. Malgré le peu d'étendue de cette barrière, la différence physique de ces nations pourroit à peine être plus grande, quand elles seroient placées aux deux extrémités du globe. Les Birmans sont vifs, curieux, actifs, colères et impatiens. Le caractère de leurs voisins du Bengale est tout le contraire; mais on le connoît trop pour qu'il soit nécessaire de le décrire.

L'indigne jalousie, qui engage la plupart des nations de l'orient à enfermer leurs femmes dans un harem, et à les environner de gardiens, ne paroît pas avoir la moindre influence sur l'ame généreuse des Birmans. Les femmes et filles birmanes ne sont point soustraites à la vue des hommes; et il y a entr'eux une correspondance aussi libre que

dans les sociétés européennes. Mais à d'autres égards les femmes ont de justes raisons de plainte. Elles sont considérées comme si elles étoient d'une espèce inférieure à celle de l'homme, et la loi même met une distinction humiliante entre les deux sexes. En justice le témoignage d'une femme n'a pas le poids de celui d'un homme, et elle est obligée de faire sa déposition hors du rhoum, dont il ne lui est pas même permis de monter les marches. La coutume qu'ont les Birmans de vendre leurs femmes aux étrangers, et dont j'ai précédemment parlé, se borne aux plus basses classes de la société, et peut-être est-ce plus souvent la conséquence d'un grand besoin d'argent qu'un acte volontaire. Quoi qu'il en soit, cet usage n'est pas regardé comme infame, et la femme n'est pas déshonorée. C'est sans doute en partie pour cette raison, et en partie par l'habitude de l'éducation, que les femmes se soumettent à cette coutume barbare avec une résignation apparente. On dit aussi qu'elles sont rarement infidelles à leurs maîtres étrangers, et que quelquefois même elles leur sont essentiellement utiles, sur-tout aux commerçans; elles tiennent leurs livres et font leurs affai-

res [1]. Mais quand un homme quitte le pays il ne lui est pas permis d'emmener une de ces femmes : la loi est extrêmement rigoureuse à cet égard. Avant de recevoir leur acquit, tous les vaisseaux sont soigneusement fouillés par les commis de la douane; et quand il seroit possible d'éluder leur vigilance, on ne tarderoit pas à s'apercevoir de l'absence de la femme, et à découvrir dans quel vaisseau elle seroit partie. Si ce vaisseau rentroit jamais dans aucun port birman, on le confisqueroit, et le capitaine seroit mis en prison et condamné à une forte amende. Il n'est pas non plus permis d'emmener les filles nées d'une mère birmane. Les hommes peuvent émigrer ; mais on pense que l'émigration des femmes appauvriroit l'état, en diminuant les sources de sa population.

Ordinairement les vices se suivent. Les Birmans étant exempts de celui de la jalousie, n'ont point adopté la coutume atroce de faire des eunuques pour les employer à garder leurs femmes. Ils savent que la chasteté est plus sûrement gardée par l'affection et par

[1] Il en est de même à la Cochinchine ; mais les concubines s'y louent elles-mêmes volontairement. (*Note du Traducteur*).

des principes d'honneur, que par des châteaux et des fossés. Quand les Birmans s'emparèrent du royaume d'Arracan, ils firent prisonniers plusieurs eunuques appartenant au rajah, qui avait adopté l'infame coutume des mahométans. Le monarque birman les a conservés ; mais c'est plutôt en mémoire de sa conquête, que pour les services qu'ils sont chargés de lui rendre. L'infidélité n'est pas le défaut des femmes birmanes ; elles sont, en général, trop occupées pour avoir le temps de penser au libertinage. Il est rare qu'une femme du plus haut rang soit chez elle à ne rien faire ; ses servantes, semblables à celles des dames grecques de l'antiquité, filent et font courir la navette, tandis que la maîtresse surveille et dirige leurs travaux. Etant un jour allés rendre une visite de cérémonie à la mère de la reine actuelle, nous remarquâmes dans une des galeries de son palais trois ou quatre pièces d'étoffe sur le métier, travaillées par les dames de sa maison. C'est principalement l'ouvrage des femmes. La plupart des familles birmanes font elles-mêmes toutes les étoffes de soie et de coton nécessaires à leur consommation.

Dans quelques traits de leur caractère,

les Birmans montrent la férocité des barbares, et dans d'autres, toute l'humanité et la douceur des nations les plus civilisées. Ils exercent la plus cruelle vengeance sur leurs ennemis. Quand ils entrent dans un pays, ils y portent le ravage et la désolation, n'épargnant ni le sexe ni l'âge ; mais chez eux ils ont un caractère tout différent. Ils y montrent beaucoup de bienfesance, en portant des secours à la vieillesse, aux malades et aux infirmes. La piété filiale y est regardée comme un précepte sacré, et il est religieusement observé. On n'y voit jamais de mendiant : tout le monde est sûr d'avoir de quoi subsister. Quand un homme est incapable de gagner sa vie, les autres prennent soin de lui.

Dans les différentes excursions que nous fîmes dans la campagne, nous ne vîmes aucun oiseau particulier à cette partie du monde, ou qui ne se trouve pas dans l'Indostan, et qui, par conséquent, ne soit déjà connu. La henza, symbole de la nation birmane, comme l'aigle étoit celui de l'empire romain, est une espèce d'oiseau sauvage, appelé dans l'Inde l'oie bramine ; mais les naturels d'Ava ne déifient point cet oiseau. De tous les animaux d'Ava, le seul que je vis qui m'étoit inconnu,

fut l'ichneumon, ou le rat de Pharaon, que les naturels nomment ounbaii. Il est bien singulier qu'il n'y ait pas un seul jackal dans toute l'étendue des états birmans, tandis qu'il s'en trouve un si grand nombre dans les pays voisins. Le Pegu abonde en éléphans. Il y en a dans les autres parties de l'empire ; mais le Pegu paroît être leur séjour favori. L'un des titres de sa majesté birmane, est celui de seigneur de l'éléphant blanc [1], et de tous les éléphans du monde.

Les Birmans divisent le temps comme il suit :

L'espace de temps nécessaire pour lever et baisser le doigt, est appelé charazi ; dix charazis font un piaan ; six piaans une bizana (à-peu-près une minute). Le jour de vingt-quatre heures, en commençant à midi, est divisé en huit parties, ou yetties, de trois heures chacune, ainsi appelées :

Moun yettie,	midi.
Loung yettie,	3 h^res^ après midi.

[1] Sans doute les éléphans blancs sont très-rares et très-estimés dans ces contrées, car l'abbé de Choisi raconte qu'un roi de Pegu déclara la guerre à un roi de Siam, et alla mettre le siége devant sa capitale, parce qu'il lui avoit refusé un éléphant blanc. (*Note du Traducteur*).

Lay yettie,	6 h. p. m.
Gneah yettie,	9 h. p. m.
Gneah gnek yettie,	minuit.
Gneah laghée loung yettie,	3 h. du matin.
Mioh ling yettie,	6 h. du matin.
Gneah tek yettie,	9 h. du matin.

Ces divisions du temps se règlent avec une machine qui ressemble à un sablier, et quelquefois par le moyen d'une espèce de clepsydre. Elles sont annoncées par un coup qu'on frappe sur un tambour oblong, toujours placé près de la demeure du premier magistrat. On a soin d'élever ce tambour sur une estrade faite avec des bambous, et au-dessus de laquelle il y a un appentis couvert de joncs.

Au palais du roi, l'édifice qui contient cet instrument, est en maçonnerie, et fort élevé, de sorte que le coup s'entend fort distinctement jusqu'aux extrémités de la ville.

L'année birmane se divise en douze mois, que l'on ne sauroit, à la rigueur, appeler synodiques, quoiqu'ils comprennent le même nombre de jours. La lune fait sa révolution en vingt-neuf jours douze heures et quarante-quatre minutes; mais les lunaisons birmanes sont de vingt-neuf et de trente

jours alternativement, ce qui fait une différence entre le calcul lunaire de Newton et celui des Birmans, de huit heures et quarant-huit minutes. Voici quels sont les mois birmans :

Togou	29	jours.
Kayoung	30	
Nay-young	29	
Ouazou	30	
Ouagoung	29	
Touzelien	30	
Sandaing-guite	29	
Tazoung-moang.	30	
Gnadoh	29	
Piazou	30	
Taboudouay	29	
Taboung , ...	30	
TOTAL	354	jours.

Afin de compléter la révolution solaire, les Birmans ajoutent, tous les trois ans, un mois de trente jours, qu'ils appellent toudeaouazou. Dans cette troisième année, les mois de tagou et de nay-young ont chacun trente jours au lieu de vingt-neuf. Ils suppriment aussi ou passent un jour, qui, s'il étoit compté, seroit

seroit le trente-unième de taboung ou le premier de tagou : par ce moyen, le nombre de jours de trois années solaires se calcule ainsi :

	jours.
Trois années lunaires de 354 jours chacune	1062
Mois intercalaire, ou ajouté, la troisième année	30
Deux jours ajoutés aux mois de tagou et nay-young	2
Jour supprimé, ou plutôt qui n'est pas nommé, à la fin de l'année.	1
TOTAL.	1095

Ce calcul correspond, pour le nombre de jours, à trois de nos années; il y a cependant une différence d'un jour tous les quatre ans, à cause de notre année bissextile. Les Birmans sentent bien cela, ainsi que plusieurs autres défauts dans leur manière de compter. Pour remédier à la confusion que peuvent occasionner des calculs si erronés, leur méthode a souvent été changée par l'autorité suprême. L'empereur actuel a tant d'envie d'établir, par des tables exactes, une division

permanente et invariable du temps, qu'il s'est adressé au dernier gouverneur-général de l'Inde anglaise, et l'a prié d'envoyer dans sa capitale un Bramin, bon astronome, pour assister aux délibérations de son conseil de savans, auquel ce monarque préside toujours lui-même ; car l'on dit qu'il est fort instruit en astronomie.

Les Birmans ont une manière de marquer les dates, qui leur est, je crois, particulière. Au lieu de compter graduellement les jours, depuis le commencement du mois jusqu'à la fin, ils ne vont que jusqu'à la pleine lune, et comptent ensuite en rétrogradant jusqu'à ce que le mois soit fini.

Ainsi la nouvelle lune est appelée *Lahzan-terrait-gnay*, ou le premier jour de la lune croissante. 1er. jour.

Lahzan-gnerait-gnay,	2e. jour.
Lahzan-loungrait-gnay,	3e. jour.
Lahzan-layrait-gnay,	4e. jour.
Lahzan-narait-gnay,	5e. jour.
Lahzan-kioukrait-gnay,	6e. jour.
Lahzan-kounrait-gnay,	7e. jour.
Lahzan-scheanseddainrait-gnay,	8e. jour.
Lahzan-karait-gnay,	9e. jour.
Lahzan-say-rait-gnay,	10e. jour.

Lahzan-say-terrait-gnay,	11e. jour.
Lahzan-say-gnerrait-gnay,	12e. jour.
Lahzan-say-soungrait-gnay,	13e. jour.
Lahzan-tassay-sayrait-gnay,	14e. jour.
Lah-bi,	15e. jour.

Lah-bi-gouterrait-gnay, ou 1er. jour de la lune, décroissante.

Les autres jours ressemblent à ceux de la lune croissante, en mettant lah-bi-gou au lieu de lahzan. Le dernier jour du mois s'appelle toujours lah-gnay.

Le mois birman se divise en quatre semaines de sept jours chacune. Voici les noms des jours :

Tamaing-nuayé[1],	dimanche.
Talain-lah,	lundi.
Aing-gah,	mardi.
Boudh-hou,	mercredi.
Keah-subbeday,	jeudi.
Zoup-keah,	vendredi.
Sunnay,	samedi.

Le huitième jour de la nouvelle lune, le quinzième de la pleine lune, le huitième de la lune décroissante, et le dernier jour du mois, sont religieusement observés par les

[1] C'est le premier jour de la semaine birmane.

Birmans comme des fêtes solennelles. Durant ces jours, il ne se fait rien dans le rhoum, le commerce est interrompu, le travail défendu, et les gens vraiment pieux ne prennent pas de nourriture depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; mais cet exemple de privation n'est pas fort commun, et, d'après ce que l'on m'a dit, ne se pratique guères que dans la capitale, où les intrigans prennent quelquefois le masque de la dévotion pour parvenir aux emplois. Le souverain lui-même est grand zélateur des austérités de la religion birmane, et son premier ministre, ou woungée, depuis bien des années, jeûne dans ces jours de fêtes, pendant tout le temps que le soleil reste sur l'horizon.

Les Birmans aiment beaucoup la poésie, et ils lui donnent le nom de *yeddou*. Quand leurs vers sont bien récités, ils sont doux et harmonieux. Ils en ont à rimes plates et à rimes croisées. Ils appellent un vers *tageoung*; une stance *tubbouk*. Ils ont des poëmes épiques et religieux très-célèbres, et ils se plaisent à raconter, en vers alexandrins, les hauts faits de leurs rois et de leurs généraux. Les exploits d'Alompra ont été, dit-on, chantés en vers dignes de lui.

La musique est aussi fort estimée dans toute l'étendue de l'empire birman, et on l'y cultive plus généralement que dans l'Inde, où elle èst pourtant appelée, comme par les anciens Grecs, le langage des dieux. On dit que la bibliothèque d'Ummerapoura contient divers traités précieux sur cet art. Plusieurs professeurs de musique birmane sont très-habiles, et leurs airs tendres flattent même les oreilles peu accoutumées à cette espèce de mélodie. Leurs principaux instrumens sont une *soum*, ou harpe, faite d'un bois léger, creux et peint, à-peu-près dans la forme d'un canot pouté. Au haut de la harpe est attaché un morceau de bois très-dur, qui monte en pyramide et se recourbe; de là, les cordes, qui sont ordinairement de fil d'archal, s'étendent jusqu'à un *chevalet* placé au centre de l'instrument; il y a deux trous pour émettre le son, un de chaque côté du chevalet. La grandeur de la soum varie; il y en a depuis deux jusqu'à cinq pieds de long.

Le *turr* ressemble à notre violon; il n'a que trois cordes, et l'on en joue avec un archet. Je m'étois d'abord imaginé que c'étoit un instrument européen, et qu'il avoit été

introduit au Pegu par les Portugais ; mais on m'a assuré que non.

Le *pullaouay* est un flageolet ordinaire.

Le *kyezoup* est composé de cymbales suspendues à un cadre de bambou : ces cymbales étant de différentes grandeurs, produisent des sons différens et graduels. Il y en avoit dix-huit au kyezoup que j'ai vu.

La *patola*, ou guittare, est un instrument curieux. Elle a précisément la forme d'un petit crocodile, dont le corps est creux, et percé sur le derrière; il y a trois cordes de fil d'archal, qui vont depuis le bas jusqu'au manche, et sont soutenues par des chevalets aux deux extrémités. On met cet instrument d'accord en tournant les chevilles auxquelles les cordes sont attachées. Il se joue avec les doigts, et sert ordinairement à accompagner la voix.

Le *boundam* est fait avec plusieurs tambours, de forme oblongue, et de diverses grandeurs, suspendus avec des courrois à un cadre de bois. Toute la machine a environ cinq pieds de diamètre sur quatre de hauteur. Celui qui exécute est au centre et bat les tambours avec une petite baguette. Cet instrument est toujours d'usage dans les grands concerts, et souvent dans les cérémonies publiques et

religieuses. Il est alors porté par deux hommes, et le musicien marche dans le milieu.

Le *him* est la flûte de Pan, formée de plusieurs roseaux, artistement joints ensemble, mais qui n'ont qu'une seule embouchure. Quand le him est joué avec art, il produit des sons d'une mélodie mélancolique.

Ce sont-là les instrumens de musique dont les Birmans font usage. Le docteur Buchanam s'en procura un assortiment complet pour cinquante-quatre tackals, ce qui fait environ cinq à six louis. L'harmonie a des charmes pour tous les hommes. Je doute fort que, parmi les bateliers qui me conduisoient, il s'en trouvât un seul qui ne jouât de quelque instrument. Celui qui ne pouvoit se procurer mieux, avoit ce que nous appelons une trompe, et en s'amusant ainsi le soir pendant une demi-heure, il oublioit un jour de fatigue sous un ciel brûlant.

Nous n'avons que des renseignemens fort imparfaits sur les anciens *Palis*[1], dont la langue est, jusqu'à ce jour, la langue sacrée

[1] On trouve dans la savante Dissertation du capitaine Wilford, sur l'Egypte et le Nil, tirée des livres des Indous, le passage suivant :

« L'histoire des Palis ne peut manquer d'être intéres-

d'Ava, du Pegu et de Siam, ainsi que de plusieurs autres pays à l'est du Gange. Nous connoissons aussi fort peu leur émigration de l'Inde et leur retraite sur les rives du Cali, le Nil de l'Ethiopie. Il y a long-temps qu'ils n'existent plus comme nation. On dit que leur domination s'étendoit autrefois depuis l'Indus jusqu'à Siam, et qu'ils furent conquis par les Rajapoutras, qui changèrent le nom du Palisthan en celui de Rajapoutras. Dans les anciens livres des Indous, ils sont appelés Palipoutras, et je crois que l'on peut bien en conclure que ce sont les Palibothri des anciens.

Quelques-uns des écrivains les plus éclairés[1] sur les langues orientales, sont d'avis

» sante, particulièrement parce qu'elle a beaucoup de » rapport à celle de l'Europe; et j'espère avoir dans » peu des matériaux suffisans pour pouvoir l'écrire. Les » tristes restes des Palis ne peuvent qu'exciter de la com- » passion, quand on considère leur grandeur passée, et » de quelle hauteur ils sont tombés, par l'intolérance et » la superstition de leurs voisins. Ils ont des traits et un » caractère de physionomie particuliers, et leur langue » diffère de celle des autres indous, quoiqu'elles parois- » sent dérivées de la même source. Leurs villages s'ap- » pellent encore Pali ».

[1] Le capitaine Wilford, sur l'Egypte et le Nil. Relation

que le pali, langue sacrée des prêtres de Boudh, a beaucoup de rapport avec le sanscrit des Brahmes; et il y a certainement beaucoup de mots de cet idiome sacré dans le langage vulgaire d'Ava, depuis l'introduction de la religion des Indous. L'écriture en usage dans l'Ava et le Pegu, est composée de lettres nagari rondes, dérivées du pali carré ou du texte sacré. Elles sont formées de cercles et de parties de cercle, diversement arrangés et combinés, tandis que le pali, qui n'est en usage que pour les livres religieux, n'a que des lettres carrées.

La langue birmane contient trente-trois sons simples, que leur alphabet, communément appelé kagye-gague, représente par un nombre égal de caractères distincts. Les Birmans ont, outre cela, différentes marques et abréviations, pour suppléer aux voyelles longues et courtes, aux diphtongues, etc. Dans leur kaynboungie, ou livre à épeler, tous ces caractères sont expliqués et forment différentes séries. Toutes les combinaisons pos-

de Siam, par Laloubère. Ruines de Mavalipouram, par Chambers. (On trouvera ce dernier morceau dans l'appendice).

sibles s'y trouvent marquées et éclaircies par des exemples.

Il est à remarquer qu'il n'y a aucune représentation de la voyelle qui répond à notre *a* bref, parce qu'à cause de la répétition fréquente de ce son, tant au milieu qu'à la fin des mots, il fut jugé à propos de l'omettre en écrivant. On doit néanmoins le prononcer après chaque son simple, ou consonne qui n'est pas accompagnée d'une autre voyelle, à moins qu'il n'y ait une apostrophe, ou un signe d'élision sur la lettre, qui le défende, ou à moins qu'il ne faille le retrancher à cause de la réunion d'une ou de plusieurs consonnes, dans la forme d'un mot composé. Suivant ce que m'a dit M. Charles Wilkins, ces singularités sont communes à tous les alphabets des Indous.

Les Birmans écrivent de gauche à droite ; et quoiqu'ils ne laissent pas d'espace entre leurs mots, ils marquent les pauses d'une phrase et les points. Leurs lettres sont distinctes, et leurs manuscrits, en général, fort beaux.

Les livres ordinaires des Birmans, comme ceux des Indous, particulièrement de ceux qui habitent les parties méridionales de l'Inde,

sont composés de feuilles de palmier, sur lesquelles les lettres sont gravées avec un burin; mais les Birmans surpassent de beaucoup les Indous bramins pour la netteté et l'ornement de l'ouvrage. Il y a dans chaque kioum ou monastère, une bibliothèque ou dépôt de livres, conservés ordinairement dans des caisses en laque. Les livres en caractères pali sont quelquefois faits de minces filamens de bambou, artistement tressés et vernis de manière à former une feuille solide, unie et aussi grande qu'on le veut. Cette feuille est ensuite dorée, et on y trace les lettres sacrées en noir et en beau vernis du Japon. La marge est ornée de guirlandes et de figures en or, sur un fond rouge, verd ou noir.

Dans la poésie birmane, la langue est, comme je l'ai déjà observé, extrêmement mélodieuse. La prose de la conversation ordinaire paroît même cadencée, et le mot final de chaque phrase est allongé musicalement, de manière que la fin de la période se fait sentir à l'oreille d'une personne qui n'en entend pas du tout la signification.

La gravure de l'alphabet montre les caractères simples élémentaires, avec le son que chacun d'eux exprime, et son nom dans

la langue birmane. Ce nom a une signification qui lui est propre, telle que « grand ka, » « ka spiral, » « za circulaire, etc. » Mais il y a quelques-uns de ces caractères dont on fait rarement usage, tel que nos. 4, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 19, 23 et 32. (*Voy. Pl. XIII*).

A cet alphabet est ajouté le caractère élémentaire du sanscrit [1], analogue à chacun des caractères birmans, ainsi que les chiffres birmans, et un échantillon de l'ancien pali, tiré d'un superbe manuscrit qui m'appartient, et qui contient une relation de la cérémonie usitée dans la consécration des rhahaans [2].

Il seroit difficile de marquer avec précision les limites de l'empire birman. Le docteur Buchanan, qui m'accompagnoit, fit tous les efforts imaginables pour obtenir des renseignemens géographiques. Il se procura, mais non pas sans beaucoup de peine et de dépense, des esquisses de toutes les parties de l'empire birman ; et il a fait passer les matériaux, qu'il a ainsi rassemblés, à la compagnie des Indes. Cependant ces esquisses, étant composées de diverses pièces détachées,

[1] Je suis redevable du caractère sanscrit à mon ami, M. Charles Wilkins.

[2] On en trouvera la traduction dans l'appendice, n° 5.

sans liaisons entr'elles, et n'étant pas réduites d'après une échelle uniforme, ne pourront guères servir à former une carte régulière sans l'assistance de communications ultérieures. Ce sont néanmoins des documens fort importans et très-précieux. Il faut donc espérer qu'à l'aide de quelques autres renseignemens, on ne tardera pas à remplir un vide dans la géographie, et à décrire une partie de la terre, qui n'a jusqu'ici été qu'imparfaitement connue. D'après un calcul probable, fondé sur les papiers du docteur Buchanan, l'empire birman actuel paroît s'étendre depuis le neuvième jusqu'au vingt-sixième degré de latitude septentrionale; et depuis le quatre-vingt-douzième jusqu'au cent septième degré de longitude à l'est du méridien de Greenwich, ce qui lui donne mille cinquante milles géographiques de longueur, et six cents de largeur. Ce sont-là ses limites connues d'après les relations birmanes; mais il est probable qu'il s'étend encore plus au nord. Il faut cependant observer que sa largeur varie souvent, et que, dans plusieurs endroits de ce que l'on appelle la peninsule orientale, elle est peu considérable.

Le docteur Buchanan, dans le sommaire[1] ou l'esquisse générale des matériaux qu'il a rassemblés, s'exprime ainsi au sujet des rivières : — « Il paroît que la rivière d'Arracan » n'est pas si considérable qu'on la supposoit, » mais qu'elle prend sa source dans les montagnes à très-peu de distance au nord ;

» Que la rivière venant de Thibet, que » l'on suppose être l'Arracan, est en effet le » Kin-duem, ou le grand bras occidental de » la rivière d'Ava ;

» Que ce que l'on suppose être le bras occidental de l'Irraouaddy, est dans le fait » le bras oriental qui passe par Ava ; qu'il » vient du nord, coule à l'ouest de la province d'Yunan, et laisse entr'elle et cette » partie de la Chine un pays soumis aux » Birmans[2] ;

» Que la Loukiang, que l'on suppose être » le principal bras de l'Irraouaddy, n'a pas » même de communication avec cette rivière ; » mais qu'en entrant sur le territoire birman, » elle prend le nom de Thalouayn, ou Thanlouayn, et tombe dans la mer de Martaban ;

[1] Extrait de sa lettre officielle écrite du Bengale, le 11 septembre 1797.

[2] La province de Barmou.

» Que la rivière de Pegu, supposée venir » de la Chine, prend sa source dans les mon- » tagnes à environ cent milles de la mer, et » formoit la limite qui séparoit autrefois les » royaumes d'Ava et de Pegu ;

» Qu'entre les rivières de Pegu et de Mar- » taban, il y a un lac d'où sortent deux ri- » vières, dont l'une se dirige au nord jusqu'au » viel Ava, où elle se joint à la Myoungnya, » ou petite rivière d'Ava, qui vient des mon- » tagnes sur les frontières de la Chine ; et » l'autre coule vers le sud depuis le lac jus- » qu'à la mer, et est nommée sur la carte la » rivière Sitang ;

» Que les rivières de la Chine, que l'on » suppose être les sources de la rivière de » Pegu, sont celles de la rivière de Siam ;

» Que les rivières de Siam et de Cambo- » dia se communiquent par une branche » très-considérable, appelée l'Annan ».

Cette disposition des rivières donne une nouvelle face à la géographie de l'Inde au-delà du Gange ; et, d'après les soins et l'habileté avec lesquels le docteur Buchanan a vérifié les diverses relations qu'il s'est procurées, je suis porté à croire que son exposé approche de l'exactitude. (*V. Pl. Ire.*).

CHAPITRE X.

PERMISSION ACCORDÉE DE FAIRE DES OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES. — MESSAGE DU ROI. — CRUE DE LA RIVIÈRE D'AVA. — PRÉSENT DE BLÉ. — ABEILLES. — MIEL. — PEINTRE DU BENGALE EMPLOYÉ A LA COUR. — MANIÈRE DE PRENDRE LES ELÉPHANS SAUVAGES. — L'EMPEREUR DÉSIRE D'INTRODUIRE DANS SES ETATS L'ART DE FAIRE LE VERRE. — EGARDS DES VICE-ROIS POUR LES MINISTRES ÉTRANGERS. — ARRIVÉE DE LETTRES DU BENGALE. — LES GENS DE L'AMBASSADE ANGLAISE CONSERVENT LEUR SANTÉ. — LES CHINOIS SONT MALADES. — CAUSE. — CÉRÉMONIAL DE LA PRÉSENTATION DE L'AMBASSADE. — INTRODUCTION DANS LE LOTOU. — DESCRIPTION DE LA COUR. — SA MAGNIFICENCE. — L'EMPEREUR N'EST PAS PRÉSENT. — QUESTIONS PROPOSÉES. — BANQUET.

LES incidens qui eurent lieu depuis notre arrivée jusqu'au 30 août, jour fixé pour notre

notre présentation en forme, ne sont pas assez importans pour mériter une relation détaillée. Nous jouîmes de tous les agrémens que le pays peut procurer, et je saisis toutes les occasions de témoigner aux Birmans la plus grande confiance, ce qui, je m'imagine, produisit de très-bons effets. La conduite de la cour birmane, comme on le verra par la suite, fut, à l'égard de mon caractère public, d'une sévérité d'étiquette et d'une hauteur qui allèrent jusqu'à l'arrogance; mais quant à ce qui me concernoit comme simple particulier, je fus traité avec toute l urbanité qu'on pourroit attendre des nations les plus policées de l'Europe.

La géographie est la base de toutes les connoissances historiques; et sans la géographie l'histoire ne vaudroit guères mieux qu'un roman. Ayant jusqu'ici trouvé que les instructions géographiques les plus authentiques que j'avois pu me procurer, concernant les pays à l'est du Gange, étoient fort erronées, je voulois pouvoir déterminer la véritable situation de la capitale du royaume d'Ava; je le désirois même avec d'autant plus d'ardeur que j'avois occasion de profiter de l'aide d'une personne fort habile. Il me parut néan-

moins convenable d'avoir la permission du gouvernement birman, avant d'autoriser M. Wood à commencer des observations astronomiques; et la demande que j'en fis, par l'intermédiaire du maywoun de Pegu, fut accordée de la manière la plus honnête. L'empereur m'envoya ensuite un message fort gracieux, par lequel il témoignoit le désir de connoître, d'après notre calcul, le temps précis où l'éclipse de lune que l'on attendoit, auroit lieu, et, comme elle n'étoit que partielle, quelle portion de la lune seroit dans les ténèbres ? M. Wood le satisfit sur ces deux questions, et l'on nous informa que ce prince, en comparant le calcul de M. Wood avec les siens (car on dit qu'il est lui-même bon astronome), ne trouva qu'une très-petite différence dans le segment de la lune qui devoit être éclipsé. Les connoissances de M. Wood lui procurèrent beaucoup de considération de la part des savans, mais excitèrent la terreur du vulgaire. Etant obligé le soir de sortir de notre habitation pour aller dans la plaine, afin de découvrir plus distinctement les corps célestes, les paysans des villages circonvoisins le prenoient pour un sorcier, et regardoient son télescope et sa montre marine comme

des instrumens de magie. Dans leur surprise, ils s'assembloient souvent autour de lui, de manière à troubler ses opérations. Cependant ce n'étoit qu'une curiosité innocente : ils vouloient savoir par quel moyen il communiquoit avec les natts, c'est-à-dire avec les esprits aériens

La rivière, qui étoit alors à sa plus grande hauteur, s'étoit tellement avancée sur notre terrain, que nous craignîmes que l'inondation ne devînt générale, et ne nous obligeât de quitter à la hâte, pendant la nuit, le lieu de notre résidence pour nous retirer dans les bateaux. La cause de cette crue d'eau n'étoit pas apparente, parce qu'il n'étoit pas tombé assez de pluie pour produire le moindre changement dans l'état ordinaire de la rivière. Cependant les Birmans, qui savoient exactement jusqu'à quel point les eaux pouvoient monter, se moquèrent des arrangemens que nous nous proposions de faire pour nous embarquer, et nous assurèrent que, de mémoire d'homme, les eaux n'avoient jamais passé certaines limites.

Quoique la nature du sol des environs de notre habitation ne fût susceptible que de produire du riz, nous apprîmes que, de l'autre

côté du lac, près de la ville, il y avoit de vastes champs de blé, qui, d'après les échantillons que l'on nous apporta, paroissoit d'aussi bonne qualité que le meilleur froment d'Angleterre. Il se vendoit au marché d'Ummerapoura, à raison d'un tackal, c'est-à-dire près d'un écu le *taindaung*, ou panier, pesant environ cinquante-six livres; mais nous n'eûmes pas besoin d'en acheter, parce que celui que nous fournissoit le gouvernement, et les présens des personnes qui nous rendoient visite, tenoient toujours notre grenier plein. Tous les individus qui venoient nous voir, nous apportoient, soit du fruit, soit des fleurs, du beau riz, du froment, ou quelque autre chose. Je répondois à leur politesse en les régalant de thé et de confitures. Ils aimoient beaucoup le thé; et je puis dire, sans exagération, que depuis dix heures du matin jusqu'au soir, on ne cessoit pas d'en servir. Un vieillard, qui fesoit les fonctions de commissaire, demeuroit dans une chambre à côté de nos appartemens, et avoit le titre de kyewoun, nous présenta toutes les femmes de sa famille. Elles nous offrirent des rayons de miel frais, suspendus à des branches de bambou: le miel couloit des branches dans des

vases. On me dit que les abeilles étoient sauvages, et qu'il y en avoit un si grand nombre que la cire étoit un des principaux articles de commerce. Les Birmans ont une méthode pour recueillir le miel sans détruire les mouches.

Les soldats de notre garde et nos domestiques continuèrent de recevoir deux tackals, à certaines époques, outre leur portion de riz; et ils pouvoient se procurer, dans les jardins des villages voisins, des feuilles fraîches de betel. Dans une de ces plantations, qui ressemblent beaucoup à un champ de houblon, j'ai vu un homme arrosant son betel par le moyen d'une roue qui tiroit de l'eau d'un puits très-profond. Cette machine étoit construite avec beaucoup d'art.

La réputation qu'avait acquise mon dessinateur du Bengale, par ses dessins de plantes, faits sous l'inspection du docteur Buchanan, étant parvenue à la connoissance de l'empereur, ou, pour me servir de l'expression du pays, aux oreilles d'or, ce prince voulut en voir un échantillon, et envoya une peinture sur verre, faite par un artiste siamois à son service, en témoignant son désir qu'elle fût copiée sur du papier. Cette peinture, qui

étoit assez bien faite, représentoit la méthode de prendre les éléphans sauvages dans les forêts [1]. Voici comme elle me fut expliquée : Les chasseurs, montés sur des éléphans privés, exercés à ce manége (*Voyez Pl. XIV*), se couchent sur le dos de ces animaux, et s'introduisent ainsi sans être aperçus au milieu d'un troupeau sauvage ; alors ils cherchent l'occasion de jeter une corde avec un nœud coulant sur le passage de l'animal qu'ils veulent prendre. L'autre bout de la corde est attaché au corps de l'éléphant privé, qui renverse aussitôt le sauvage ; il s'ensuit alors un combat dans lequel le premier, aidé de ses camarades, ne tarde pas à vaincre l'habitant des bois, qui est abandonné de tous les siens. On l'emmène prisonnier, attaché à deux de ses vainqueurs, tandis qu'un autre marche en avant, et qu'un quatrième le presse par derrière. On s'y prend si bien pour le dompter, qu'au bout de quelques semaines l'animal devient docile et se soumet à son

[1] Pour avoir une description plus complette de la manière de prendre les éléphans sauvages dans le Tipura, près les montagnes qui séparent le Bengale de l'empire birman, voyez un écrit de Jean Corse, dans le troisième volume des *Recherches Asiatiques*.

sort. On m'a dit que ceux qui sont pris de la manière représentée dans la planche, sont, pour la plupart, des femelles. Les éléphans mâles sont ordinairement attirés par le cri des femelles, dressées à cette manœuvre, dans un enclos ou *keddah*, d'où ils ne peuvent pas sortir, et où l'on les prend aisément [1].

L'empereur fut tellement satisfait du travail de mon dessinateur, qu'il me pria de permettre à celui-ci de copier une image célèbre de Gaudma (*Voyez Pl. XV*), et j'y consentis volontiers. Il fut une semaine à la faire, et lorsqu'elle fut finie, sa majesté voulut bien exprimer son approbation ; c'étoit, à la vérité, un ouvrage fort supérieur à tout ce que pouvoit produire son propre peintre.

Entre les divers articles que le commerce fait passer dans les états birmans, il n'y en a point de plus recherché que la verrerie européenne, importée à Rangoun des établissemens anglais dans l'Inde. L'on connoît depuis long-temps, dans la plupart des pays orientaux, l'art de faire du verre ; mais on ne parvient nulle part à composer une subs-

[1] La méthode du Pegu diffère un peu de celle des chasseurs du Bengale.

tance pure et transparente comme celle d'Europe. Le monarque birman, qui a beaucoup de goût pour ce genre de manufacture, avoit grande envie de l'introduire dans ses états; et, s'imaginant que tous les Anglais devoient savoir la manière de fabriquer ce qui venoit de leur pays, il m'envoya prier de fournir à ses artistes les renseignemens nécessaires pour faire du verre d'une qualité égale à celui d'Angleterre. Malheureusement, ni moi ni mes compagnons, nous n'étions initiés dans les mystères d'une verrerie. Toutes nos connoissances se bornoient à la théorie de l'art. Le docteur Buchanan se chargea fort obligeamment d'en expliquer les principes aux Birmans; et afin de leur en faciliter l'étude et de les diriger dans la pratique, je leur prêtai l'encyclopédie britannique, en leur montrant l'article où la méthode de fabriquer le verre étoit pleinement détaillée. Baba-Schin et l'interprète arménien le traduisirent en birman; mais je crains bien que la théorie seule, transmise en termes scientifiques, ne soit pas suffisante, sans la pratique, pour faire faire de grands progrès dans un art que l'empereur birman a tant à cœur de perfectionner dans son empire.

Une chose trop remarquable pour la passer sous silence, c'est que parmi tous ceux qui me firent l'honneur de me rendre visite, il n'y avoit pas un homme qui eût la moindre part à l'administration des affaires publiques, excepté le woundock, qui étoit venu me recevoir à Pagahm, et qui, quoique d'un rang distingué, n'étoit qu'un ministre subalterne. Ni aucun woungée, ni aucun attawoun ne se présenta chez moi. Le maywoun du Pegu m'honora quelquefois de sa compagnie : mais quoiqu'il fût du second ordre de la noblesse, et qu'il portât le tsaloé à neuf cordons, sa grandeur se trouvoit totalement éclipsée à la cour.

Quand l'ambassadeur d'une puissance étrangère est envoyé à la cour birmane, il est d'usage que le maywoun, ou le gouverneur de la province frontière par où l'ambassadeur entre, pourvoie à sa sûreté jusqu'à la capitale, et à tous ses besoins tant qu'il reste dans le pays, service qu'il est fréquemment obligé de faire en personne, comme dans le cas présent de l'ambassade anglaise. Le gouverneur de Bamou, province frontière de l'Yunan, remplit ces fonctions auprès des envoyés chinois avec non moins de cordialité

que de politesse, et, dans les fréquentes visites qu'il leur fit, il prit occasion de passer aussi chez moi. C'étoit un homme d'esprit, extrêmement affable ; il me dit qu'il avoit été deux fois envoyé à Pekin avant d'obtenir la place qu'il possédoit ; que ce voyage étoit très-fatigant, quoique peu dangereux dans la saison convenable, et qu'il avoit été plus de trois mois en route. Depuis les frontières de la province de Bamou jusqu'à ce qu'il fût dans celle de Mancheg [1], il avoit traversé des montagnes. Pendant les trente derniers jours de son voyage, il étoit allé en bateau sur des canaux ou des rivières. Il m'apprit que l'on parloit à la Chine deux langues différentes ; l'une le *tirroup*, ou le véritable chinois ; l'autre le *tarrait*, ou le langage des Tartares, qui est celui des conquérans. Les Birmans n'ont pas la liberté de passer à volonté sur le territoire de la Chine, ni les Chinois dans l'empire birman ; mais le gouverneur est autorisé à accorder des passe-ports. Il me donna l'empreinte du chop, ou sceau, qu'il avoit coutume de mettre à ses papiers, et me fit aussi présent d'une carte de sa route à Pekin.

[1] L'Yunan.

J'ai eu lieu, dans plusieurs occasions, de m'applaudir des attentions et des bontés de cet homme intelligent et honnête, qui paroissoit avoir profité de ses voyages, et s'être défait de cette réserve affectée, principal trait du caractère d'un courtisan birman.

Le 5 août, l'arrivée d'un messager de Rangoun, envoyé par le capitaine Thomas, avec des lettres et des journaux venant de Calcutta, répandit parmi nous cette satisfaction que peuvent seuls apprécier ceux qui ont été dans des pays éloignés, et long-temps absens de leurs amis; c'étoit les premières nouvelles que nous eussions encore reçues depuis notre départ du Bengale, et la situation des affaires de l'Europe étoit, à cette époque, très intéressante.

S'il nous étoit agréable de vivre dans l'aisance, et que l'on pourvût abondamment à tous nos besoins, nous étions redevables d'un bien plus grand bienfait à la providence; c'est que nous jouissions de la plus parfaite santé, preuve évidente de la salubrité du climat. Nous n'avions eu qu'un seul de nos gens malade. Mais nos voisins, les Chinois, étoient moins heureux que nous. Une dyssenterie, qui avoit commencé par attaquer le chef de l'am-

bassade, se communiqua à ses domestiques ; et, quoiqu'ils ne fussent pas bien nombreux, nous apprenions souvent la mort de quelqu'un d'eux, et ils étoient presque tous malades. Comme il étoit impossible de douter de la salubrité de l'air où nous vivions, leur maladie devait nécessairement avoir une autre cause que celle du climat. Le gouverneur de Bamou nous en donna les raisons d'une manière fort sensée, en nous disant que la maladie dont ils étoient seuls les victimes, provenoit de leur indolence et de la mauvaise nourriture qu'ils prenoient. Les Chinois, dit-on, sont en général grands amateurs de cochon, et nos voisins ne dérogeoient pas au goût de leur pays pour cet animal immonde. Ils avoient fait bâtir une étable dans l'enceinte de leur habitation, où ils nourrissoient des cochons pour leur table. Ils m'en envoyoient souvent quelque quartier ; mais, quoique la chair en parût bonne, nous ne pûmes jamais nous résoudre à en manger. Indépendamment des pernicieux effets de cette nourriture grossière, ils ne prenoient point d'exercice, et buvoient immodérément du shouchou, liqueur spiritueuse et très-mal-saine. Le gouverneur de

Bamou, qui rendoit raison des causes de leur maladie, blâmoit leur sensualité, et disoit avoir fait tous ses efforts pour leur persuader de vivre d'une manière différente. A la fin le chef de l'ambassade devint si mal, que l'on crut sa vie en danger : le gouverneur, inquiet pour la conservation d'un homme de la sûreté duquel il étoit en quelque sorte responsable, et pressé par des sentimens d'humanité, s'adressa à moi pour procurer au malade les secours de la médecine. Le docteur Buchanan alla volontiers avec lui à la chambre du Chinois. C'étoit un vieillard décharné, et tellement affoibli par sa longue maladie, qu'il n'y avoit plus pour lui le moindre espoir de guérison. Le docteur lui fit néanmoins donner des médecines, qui, quoiqu'elles ne lui procurassent qu'un soulagement momentané, firent naître dans l'esprit du malade des espérances trompeuses. Il exprima le plus grand désir d'être en état de paroître à la cour le jour de notre présentation, parce que les Chinois devoient en même-temps être présentés. Ils avoient déjà eu une audience particulière de l'empereur à leur arrivée, lorsque la cour étoit à Mingoung, où sa majesté les avoit rencontrés comme par hasard.

L'empereur ne reçoit en cérémonie les ambassadeurs que dans la capitale.

Comme le temps approchait où nous devions faire notre entrée publique dans Ummerapoura, ville que nous n'avions encore vue que de loin, je jugeai à propos de prendre quelques informations touchant l'étiquette que l'on observait ordinairement dans de pareilles occasions, et les marques d'hommage que l'on exigeait. Je voulus aussi m'assurer du rang que l'on accorderait à l'envoyé du gouverneur-général de l'Inde. Comme l'on m'avoit instruit officiellement que les ambassadeurs de la Chine seroient présentés le même jour, je dis que je devois avoir droit de préséance sur eux, parce que j'étois pleinement persuadé que ce n'étoit pas une ambassade impériale, mais une légation provinciale qui, probablement, avoit été autorisée par l'empereur de la Chine.

La nécessité de m'assurer de ces choses-là étoit d'autant plus nécessaire, que dans toutes les occasions, les Birmans sont scrupuleux observateurs des formes. Le maywoun de Pegu, organe de ma correspondance officielle, m'apporta l'assurance que l'on auroit pour moi tous les égards d'usage ; mais la

réponse fut d'abord équivoque relativement aux Chinois. Je voulus être satisfait sur ce point, et l'on finit par me dire que j'aurois égalité de rang avec la noblesse de la cour, et la préséance sur les ambassadeurs chinois.

Le 29 août, veille de notre audience, je reçus un message pour me demander le nombre de personnes que j'avois dessein d'amener avec moi, et pour m'inviter à déclarer quel étoit leur rang, particulièrement celui du pundit, du mounschée et du dessinateur. Je fus en même-temps informé qu'il n'étoit pas d'usage d'admettre des gens armés dans le palais, coutume à laquelle je me soumis sans répugnance. Le soir, très-tard, je reçus un second message, pour m'avertir que les Birmans n'avoient pas le même degré d'estime pour la profession du docteur Buchanan que nous; et que, dans des occasions aussi solennelles, il n'étoit pas d'usage de recevoir un homme de son état dans le lotou, ou la grande salle du conseil. Je fis tous mes efforts pour soutenir la dignité de la profession libérale et scientifique de la médecine, et leur dis qu'il n'y avoit pas un roi d'Europe qui ne regardât un médecin comme digne d'être admis parmi les premières classes de

la société. Je vins à la fin à bout de surmonter cette difficulté : les ministres birmans convinrent de recevoir le docteur, mais ils stipulèrent que dans la marche il monteroit un cheval, non un éléphant, privilége qui, à ce qu'ils dirent, n'étoit accordé qu'aux personnes de la plus haute considération.

Les présens que nous avions dessein d'offrir à l'empereur furent arrangés avec soin, et mis dans différentes caisses. Ils étoient beaux et d'un grand prix. Ils consistoient en diverses marchandises de l'Europe et de l'Inde, telles que des miroirs, des verres taillés, des armes à feu, des draps, des mousselines brodées et des soiries indiennes, le tout de la meilleure qualité possible. Entre autres choses il y avoit un manuscrit sanscrit, supérieurement enluminé, et écrit avec une netteté admirable : c'étoit une copie du Bagouat-Geta, renfermé dans un étui d'or, et envoyé à l'empereur de la part de sir John Shore, gouverneur-général du Bengale, comme un présent particulier. Il y avoit aussi une machine électrique, dont quelques Birmans connoissoient les effets [1]. Les caisses

[1] Il y avoit quelques années qu'un français y avoit introduit une machine électrique.

étoient

étoient couvertes de satin rouge, et attachées sur un brancard, pour être plus commodément portées sur les épaules. Tous ces préparatifs furent faits la veille de la cérémonie.

Le 30 août nous déjeunâmes de bonne heure, et environ vers les huit heures un seré-dogée, ou secrétaire du lotou, vint nous avertir qu'il y avoit des bateaux tout prêts pour nous conduire de l'autre côté du lac. Nos domestiques avoient reçu ordre de se tenir habillés avec la livrée de l'ambassade, et la garde étoit en uniforme, mais sans armes. Les présens étant envoyés devant nous, nous nous avançâmes sur le bord du lac, accompagnés de Baba-Schin, du seré-dogée et de plusieurs officiers subalternes. En même-temps les deux plus jeunes membres de la légation chinoise, le plus âgé étant alors à l'article de la mort, s'avancèrent de la porte de leur enclos avec une suite peu considérable, en comparaison de la nôtre. Nous trouvâmes sur le bord de l'eau trois chaloupes de guerre prêtes à nous recevoir. Ces chaloupes étoient assez spacieuses pour le nombre de personnes qu'elles devoient contenir. La plus grande étoit à cinquante rames; mais aucune n'avoit plus d'un tiers de

son équipage. C'étoit probablement pour notre plus grande commodité, parce que ces bateaux sont si étroits que les personnes qui n'y sont pas accoutumées ne peuvent s'asseoir entre les rameurs sans être gênées. Cependant nous remarquâmes qu'elles étoient tout unies, sans dorure ni peinture.

Nous fûmes environ vingt minutes à parvenir à l'autre côté du lac, où nous trouvâmes une foule de peuple assemblée pour nous voir débarquer. L'endroit où l'on nous mit à terre me parut être à près d'un mille, à vol d'oiseau, au-dessous du fort, dont les eaux du lac, quand elles sont hautes, baignent les murailles du côté du sud. Trois éléphans et plusieurs chevaux étoient préparés pour nous, et quelques officiers subalternes, en robes et bonnets de cérémonie, nous attendoient sur le rivage. Il s'en faut de beaucoup que les harnois des animaux que nous devions monter fussent élégans. Les personnes de qualité, dans l'empire birman, conduisent toujours elles-mêmes leurs éléphans, et s'asseyent sur leur cou de la même manière que les conducteurs [1] de ces animaux font dans l'Inde. Cette coutume fait qu'ils

[1] Mohaats.

n'ont aucun de ces siéges si commodes sur lesquels un Indien de distinction se repose à son aise sur le dos de ce noble animal, tandis qu'une autre personne le conduit. Par le moyen de chaînes de fer qui lui passoient sous le ventre, et que des peaux de bœufs empêchoient de le blesser, on avoit attaché sur le dos de l'éléphant destiné à me porter, un grand panier d'osier, ressemblant en quelque sorte à la caisse d'une voiture découverte, mais plus petit, sans siége élevé, et dont le bas étoit couvert d'un tapis. Cet équipage n'étoit ni commode ni élégant ; mais comme je ne savois pas conduire un éléphant, ni me tenir sur son cou, il n'y avoit pas d'alternative. Je fus obligé d'accepter ce qui étoit préparé, ou de me soumettre à une méthode moins honorable de voyager. Les conducteurs, au lieu de faire mettre l'animal à genoux pour recevoir son cavalier, comme cela se pratique dans la plupart des pays orientaux, le firent avancer vers une estrade, pour me faire monter. Chacun des envoyés chinois eut aussi l'honneur d'un éléphant. MM. Wood et Buchanan montèrent de beaux chevaux fringans, de la petite race du Pegu, préparés pour eux, et qui étoient beaucoup

mieux enharnachés que les éléphans. Les selles birmanes n'étant cependant pas assez bien faites pour qu'un Européen y fût à son aise, on y substitua deux selles anglaises que nous avions apportées avec nous. Le mounshée, le pundit et le dessinateur eurent aussi l'honneur d'aller à cheval. Quand nous fûmes placés sur nos montures, on arrangea la marche de la manière suivante :

Un sandohgaan, ou maître des cérémonies, à cheval.

Un oniroup-serée [1], à cheval.

Un letzoun-serée [2], à cheval, en robe et en bonnet de cérémonie, ainsi que l'oniroup-serée.

Les soldats composant notre escorte.

L'envoyé anglais sur un éléphant.

M. Wood et le docteur Buchanan, à cheval.

Baba-Schin, comme principal interprète.

Les envoyés de la Chine, sur des éléphans, précédés de leur suite, portant des drapeaux.

Un woundock, ou second conseiller d'état.

Deux terrezogées, ou officiers civils.

[1] Secrétaire, chargé du registre relatif aux étrangers.

[2] Secrétaire, chargé du registre où l'on écrit les présens.

Les gens de la suite de l'ambassade marchoient à pied de chaque côté, deux à deux ; et il y avoit un grand nombre d'huissiers, avec de longues verges blanches, pour écarter la populace.

La marche ainsi arrangée, nous nous avançâmes à petits pas, de manière à ne pas gêner ceux qui portoient les présens. Nous ne tardâmes pas à entrer dans une belle rue très-large, pavée en briques. Les maisons de chaque côté étoient basses, construites en bois, et couvertes de tuiles. Il nous parut qu'on avoit fait des apprêts à cette occasion, car elles étoient nouvellement blanchies et ornées de branchages et de fleurs. Les boutiques, qui sont généralement ouvertes sur la rue, étaloient de très-belles marchandises. En face de chaque maison, il y avoit un léger treillis de bambous, en forme de jalousie, qui s'avançoit dans la rue, à la distance de trois ou quatre pieds. Cet espace étoit abrité par des nattes de bambou, qui alloient du haut des maisons jusqu'au treillis, et formoient une espèce de balcon couvert, rempli d'une foule innombrable de spectateurs des deux sexes. Les garçons étoient assis sur les toîts, et les rues si pleines de monde, qu'il ne res-

toit au cortége qu'un espace suffisant pour s'avancer sans interruption. Mais ce qu'il y avoit peut-être de plus singulier, étoit l'attitude que prenoit le peuple. Dès que nous paroissions, chacun s'asseyoit à la manière orientale, se baissoit sur ses genoux, et restoit ainsi jusqu'à ce que nous fussions passés: c'étoit une marque de profond respect. Dans cette foule, il n'y avoit ni désordre ni bruit. Le peuple nous regardoit tranquillement et en silence; il ne s'efforçoit même pas de nous suivre, satisfait de nous avoir vu passer. Les pagouaats, ou huissiers, fesoient quelquefois semblant de frapper de leur baguette ceux qui étoient trop en avant, pour les faire reculer; mais ils ne fesoient de mal à personne, ne touchant que le pavé près de ceux qu'ils vouloient faire mouvoir.

Nous passâmes ainsi par plusieurs rues larges et droites, souvent coupées par d'autres à angle droit. Nous n'aperçûmes que deux maisons de briques, et elles appartenoient, dit-on, à des étrangers. Près du fort, il y avoit une petite rue uniquement remplie de boutiques d'orfévres, qui étaloient leurs marchandises sur le balcon ouvert, où l'on voyoit une grande variété d'argenterie

birmane. La distance du lieu de notre débarquement à cette rue, étoit de deux milles. Après avoir passé cette rue, nous traversâmes le fossé du fort, qui étoit large, profond et revêtu de briques; mais il y avoit fort peu d'eau. On le traverse sur une chaussée faite avec de la terre, dans laquelle il y a une ouverture d'environ dix pieds, pour laisser écouler l'eau de pluie; ouverture qui est recouverte par de fortes planches. Entre ce pont et le pied du mur, il y a un espace de quatre-vingt ou cent pieds de largeur, sur lequel sont élevées deux redoutes pour défendre le passage du fossé. Le rempart, revêtu d'un mur de briques, a vingt pieds de hauteur, outre le parapet où il y a des embrâsures pour du canon, et des ouvertures pour la mousqueterie. De petits demi-bastions s'avancent de distance en distance en dehors du mur; mais ils ne m'ont pas paru assez grands pour contenir de gros canons. Le corps du rempart est formé de terre, soutenue en dedans et en dehors par de fortes murailles. La porte est pesante et a un guichet; en un mot, la forteresse, considérée sous tous ses rapports, forme une très-bonne défense contre les attaques des Orientaux; mais elle

n'est pas en état de résister à un ennemi habile dans l'art de la guerre. Les Birmans la croient cependant imprenable ; ils mettent leur confiance dans la hauteur et la solidité de ses murailles, qu'ils regardent comme assez fortes pour pouvoir résister à tous les assauts, indépendamment d'un glacis couvert, et d'autres ouvrages qu'ils ont en avant du fossé. Je ne voulus pas mortifier leur vanité, en leur apprenant une vérité désagréable, c'est qu'une batterie de douze canons réduiroit en peu d'heures leurs murailles en un monceau de ruines ; et il est probable que si je le leur avoit dit, ils ne m'auroient pas cru.

Nous entrâmes par la porte de l'Ouest. Il y a peu de différence entre les maisons du fort et celles de la ville, si ce n'est que celles des personnes en place et des membres de la famille royale, qui demeurent dans ses murs, sont environnées d'un enclos de bois qui forme une cour. Nous passâmes, après plusieurs détours, à travers un marché où il y avoit du riz, du blé et diverses espèces de végétaux ; mais nous n'y vîmes ni viande ni poisson. A peu de distance du palais, nous arrivâmes à un endroit où étoient élevées des estrades

de bambou, semblables à celles du rivage. Nous mîmes là pied à terre, et nous avançâmes dans le même ordre que lorsque nous étions sur nos éléphans. Quand nous fûmes parvenus à l'entrée d'une rue qui alloit droit au palais, le sandohgaan, ou maître des cérémonies, nous fit dire par Baba-Schin de nous arrêter, et de saluer la résidence de sa majesté par une légère inclination de corps, et en portant la main à la tête, comme eux. Je n'hésitai pas à le faire, quoique je crusse que la distance étoit bien grande pour exiger cette marque de respect. Deux ou trois cents pas plus loin, le sandohgaan fit la même cérémonie. Je la répétai aussi; et je n'aurois pas senti la moindre répugnance à m'y soumettre, si la manière du sandohgaan ne m'avoit pas paru extrêmement malhonnête. Nous allâmes ainsi jusqu'au rhoum, qui étoit une salle majestueuse, élevée de quatre ou cinq pieds au-dessus de terre, ouverte de tous côtés, et située à environ cent toises à gauche de la porte de la cour du palais, au centre d'une vaste place. Après avoir ôté nos souliers, nous entrâmes dans le salon, et nous nous assîmes sur des tapis, le visage tourné vers la porte du palais. C'est là qu'on déposa les pré-

sens, tandis que les envoyés chinois prirent place de l'autre côté.

Il étoit alors environ dix heures, et le woundock nous fit dire qu'il falloit que nous attendissions que tous les princes de la famille royale fussent arrivés, avant de pouvoir entrer. Il n'y avoit que très-peu de temps que nous étions assis, lorsque le prince de Pagham parut. C'étoit, non pas le plus jeune des fils de l'empereur, mais l'avant-dernier pour le rang, à cause de celui de sa mère. Il étoit monté sur le cou d'un superbe éléphant qu'il dirigeoit lui-même, assis sur un drap écarlate brodé en or, tandis qu'un de ses gens, placé derrière lui, tenoit un parasol doré pour le mettre à l'abri du soleil. Une cinquantaine de soldats armés de mousquets marchoient en avant du prince, et étoient suivis d'un grand nombre d'autres, portant des lances dont le bois étoit doré et orné de rubans en or. Six ou huit officiers de sa maison[1] venoient après les soldats. Ils étoient revêtus de robes de velours avec des bonnets brodés et des chaînes d'or en écharpe, de gauche à droite. Ceux-ci précédoient immé-

[1] J'ai déjà dit que chacun des fils de l'empereur a sa maison.

diatement l'éléphant du prince ; un autre corps de lanciers, avec le palanquin de cérémonie, fermoit la marche. En entrant dans la cour, le prince donna à un de ses officiers la baguette garnie d'un crochet de fer, avec laquelle il dirigeoit son éléphant, parce qu'il n'est pas permis ; même aux fils du roi, d'entrer dans l'enceinte du palais avec aucune espèce d'arme. L'escorte du prince fit halte en dehors de la porte, et la plus grande partie de sa suite resta là. Il n'y eut d'admises que les personnes d'un rang supérieur, avec ceux qui portoient sa boîte d'or à betel, et sa carafe d'eau, qui étoit là plutôt par étiquette que pour servir à le rafraîchir. Quand le prince fut descendu, son éléphant s'en retourna, et toute sa suite se rangea dans l'espace qui est entre le rhoum et la porte du palais.

Peu après l'arrivée du prince de Pagahm, le prince de Tongho, qui tient rang après lui, parut ; sa suite étoit à-peu-près semblable à celle de son frère ; les princes de Bassien et de Prome arrivèrent successivement. L'engée Tekien, ou prince héréditaire, vint le dernier. Quand il arriva, il étoit midi, ce que fit entendre, du haut d'une tour majestueuse, le grand tambour qui annonce les heures. La

pompe avec laquelle l'engée Tekien fit son entrée, étoit vraiment magnifique et convenable à son haut rang. Il étoit précédé de quatre ou cinq cents gardes-du-corps à pied, armés de fusils, marchant en rangs bien formés, et uniformément habillés: venoit ensuite un corps de cavaliers cassayers avec leur habillement singulier, et leurs hauts bonnets recourbés en arrière. On nous dit que par respect ils avoient mis pied à terre à-peu-près à la même place où nous étions descendus. Ceux-ci étoient suivis de vingt ou trente hommes avec de longues baguettes dorées. Après eux marchoient dix-huit ou vingt officiers militaires supérieurs, avec des casques dorés; ensuite les officiers civils de la maison et du conseil du prince, portant le tsaloé, marque de leur noblesse, et revêtus de leurs robes et bonnets de cérémonie, d'après leurs rangs respectifs. Le prince suivoit dans un superbe palanquin, porté sur les épaules de quelques-uns de ses gens; mais il n'y avoit pas de dais: pour l'empêcher d'être exposé à l'ardeur du soleil, un gentilhomme le couvroit d'un grand éventail. De chaque côté du palanquin marchoient six astrologues cassayers, de la secte des Bramins, en robes et

bonnets blancs, parsemés d'étoiles d'or. Immédiatement derrière, ses valets de pied portoient sa carafe d'eau, et une boîte d'or à betel, d'une grandeur qui paroissoit faire une charge assez pesante pour un homme. Plusieurs éléphans et chevaux de main, richement enharnarchés, venoient ensuite. Quelquels officiers subalternes, un corps de lanciers et trois compagnies de fusiliers, l'une en bleu, une autre en verd, et la troisième en rouge, fermoient la marche.

Dans toutes les parties de ce pompeux cortége, la plus grande régularité étoit observée, ce qui en augmentoit considérablement l'effet. Tout paroissoit avoir été préparé et arrangé avec beaucoup d'ordre. Si la cour birmane est moins magnifique que ne l'étoit celle de Delhi, dans les beaux jours des Mogols, elle est beaucoup plus brillante que ne peut l'être aujourd'hui aucune cour de l'Indostan. Le peuple n'étoit pas tumultueux ; les soldats et les domestiques des princes gardoient le silence; en un mot, chacun paroissoit connoître son devoir. Il n'y avoit pas de ces hérauts bruyans, comme dans l'Inde, annonçant à grands cris les titres des princes, et renversant tous ceux qui se trouvent sur

leur passage. La pompe de cette journée étoit vraiment majestueuse, et je doute fort que, dans aucune autre capitale il soit possible de rassembler tant de monde avec aussi peu de désordre ; car indépendamment de la suite des princes et des grands, il se trouvoit là des milliers de spectateurs.

Il y avoit alors deux heures que nous étions dans le rhoum, chose qui, quoiqu'elle amusât notre curiosité d'un spectacle nouveau et intéressant, ne pouvoit cependant pas être regardée comme une marque d'égard pour nous, accompagnés d'aucune personne de distinction, excepté du dernier woundock, encore n'étoit-il resté que très-peu de temps avec nous. Nous devions certainement, d'après l'usage du pays, être accompagnés en cette occasion par le maywoun du Pegu; et l'exemple du vice-roi de Bamou, qui fit cette politesse aux ambassadeurs de la Chine, nous en fit plus particulièrement apercevoir. En outre, le caractère des Birmans ne me permit pas d'attribuer cette négligence au hasard ou à l'inadvertance.

Quelques minutes après que l'engée Tekien, ou prince royal, fut entré, nous reçûmes un message, en conséquence duquel nous sor-

times du rhoum, en observant le même ordre qu'auparavant, les présens portés devant nous, et les envoyés chinois nous suivant. Dans notre marche, le sandoghaan fut extrêmement incommode, en nous fesant faire de fréquentes salutations inutiles, et en les demandant d'une manière évidemment malhonnête. Je réprimai son insolence, en lui fesant dire par Baba-Schin, que s'il vouloit que je continuasse, je le priois de vouloir bien changer de ton. Cette réprimande n'eut cependant qu'un effet momentané ; il reprit bientôt son ton arrogant, qui ne changea plus de toute la journée.

La plupart de nos gens furent obligés de rester à la première porte du palais : on nous dit aussi d'ôter nos souliers, ce que nous fîmes sur-le-champ.

La cour dans laquelle nous entrâmes étoit spacieuse, et contenoit le lotou ou la grande salle du conseil et d'audience, où siégent les woungées, et où se discutent et se déterminent les affaires d'état. Dans cette enceinte est une cour intérieure, séparée par une muraille de briques qui comprend le palais et tous les bâtimens nécessaires à la maison du roi. Là, une bande de sauteurs

fesoit des tours de force, tandis que des jeunes filles étaloient leurs grâces en dansant en plein air, et tout uniment sur la terre, au son d'une musique qui n'étoit pas fort harmonieuse. On nous fit ensuite monter dans la salle majestucuse, appelée lotou. La cour étoit assemblée dans toute la pompe que la grandeur birmane peut déployer. En entrant dans cette salle, il est impossible qu'un étranger ne soit pas surpris de sa magnificence; elle est soutenue par soixante-dix-sept colonnes, distribuées en onze rangs de sept chacun. J'ai jugé qu'il pouvoit y avoir entre les colonnes un espace d'environ douze pieds, excepté dans celles du rang du milieu, où cet espace a environ deux pieds de plus. Le toît du bâtiment est à différens étages, dont les plus élevés sont au centre. Les colonnes qui soutiennent le milieu ou la partie la plus haute du toît, peuvent avoir trente-cinq à quarante pieds de hauteur; les autres diminuent graduellement à mesure qu'elles s'éloignent du centre, et celles qui sont aux extrémités n'ont guères que douze ou quatorze pieds. Au fond de la salle, il y a une haute jalousie dorée qui prend toute la largeur de l'édifice; et au centre de cette

jalousie

jalousie une porte dorée, qui, lorsqu'elle est ouverte, déeouvre le trône. Cette porte est à einq ou six pieds du planeher, de sorte que l'on monte sur le trône par le moyen d'un escalier qui est derrière et que l'on ne voit pas : le siége du trône ne se voit pas non plus, excepté quand l'empereur vient au lotou. Au bas de la jalousie il y a une balustrade dorée, de trois ou quatre pieds de hauteur, où étoient déposés les parasols et plusieurs autres signes de la souveraineté. L'étendart impérial est blane, et les parasols sont de soie de la même couleur, et richement dorés. Dans ee magnifique salon étoient assis, sur le parquet, tous les prinees et la prineipale noblesse de l'empire birman, ehacun selon son rang et son emploi. La proximité du trône est sans doute la plaee la plus honorable : et cette place étoit occupée par les prinees du sang, les woungées, les attawouns, et autres grands offieiers de l'état. L'engée Tekien, ou héritier présomptif, étoit assis sur un gradin d'environ six pouces de hauteur ; les autres prinees sur de belles nattes. L'espaee entre les eolonnes du centre qui font face au trône, reste toujours vide, afin que les yeux du monarque birman ne

rencontrent pas involontairement ceux qu'il ne veut pas honorer d'un regard. La place que l'on nous avoit assignée étoit immédiatement après ce vide ; mais nous découvrîmes ensuite que les ambassadeurs chinois s'étoient emparés des places que, d'après l'étiquette convenue entre nous, la légation anglaise devoit occuper. Une chose si triviale ne seroit pas digne d'attention, si elle n'avoit pas été accompagnée de circonstances qui ne nous laissèrent aucun lieu de supposer qu'aucun acte relatif aux formes extérieures eût été abandonné au hasard ou fait sans dessein par ceux qui avoient réglé le cérémonial.

Lorsque nous eûmes pris possession des nattes qui nous étoient destinées, il nous fut civilement observé de ne pas tourner les pieds vers le siége de sa majesté, mais de tâcher de nous asseoir dans la posture de ceux qui nous environnoient. Nous nous serions volontiers conformés à cette invitation, si cela avoit été en notre pouvoir ; mais nous n'avions pas encore appris à nous asseoir sur nos talons : les Européens ne peuvent pas acquérir cette souplesse de muscles que possèdent les Birmans et même tous les naturels

de l'Inde. Quand un Birman est assis, son derrière touche rarement son siège ; il se soutient sur ses talons. Mais un Européen, qui a des vêtemens étroits, ne peut guères prendre une pareille attitude ; et quand il le pourroit, il ne lui seroit pas facile d'y rester long-temps. Nous tournâmes nos jambes du mieux qu'il nous fut possible, et notre maladresse à ce genre d'exercice fit rire quelques-uns de nos voisins. Il n'y eut cependant pas un mot de prononcé, et nos efforts parurent satisfesans. Quelques minutes après notre entrée, huit Bramins, en robes blanches sacerdotales, et avec des bonnets de soie de même couleur, et parsemés d'or, s'avancèrent au pied du trône, en dedans de la balustrade, et récitèrent une longue prière avec un accent qui n'étoit pas désagréable. Cette cérémonie dura un quart d'heure. Quand les Bramins se furent retirés, la lettre du gouverneur-général, que je remis à un woundock, fut placée sur un plateau d'argent, en face de la balustrade, et un sandohgaan, ou lecteur, s'avança dans l'espace vide, et se prosterna trois fois, touchant chaque fois la terre avec le front. Alors il lut à haute voix, ou plutôt chanta, ce que l'on me dit

être une traduction de cette lettre, faite par un Birman. Cela fait, le lecteur se prosterna de nouveau trois fois, et lut ensuite la liste des présens que nous offrions à l'empereur. Ces différentes lectures finies, il répéta ses prosternemens et se retira. Après un intervalle de quelques minutes, un nak-haan-gée s'avança et me fit une question, comme si, c'eût été de la part de sa majesté birmane. Après avoir reçu ma réponse il se retira, en feignant d'aller la communiquer à son maître, et il revint quelques minutes après m'en faire une seconde. Il m'en fit ainsi trois successivement, que je mets ici: — « Vous » venez d'un pays éloigné? Combien y a-t-il » que vous êtes arrivé? Comment se portoient le roi, la reine et la famille royale » d'Angleterre, d'après les dernières nouvelles que vous en avez reçues? L'Angleterre étoit-elle en paix ou en guerre avec » d'autres nations? Et votre pays étoit-il » dans un état de troubles?»

Il n'y avoit que la dernière question qui ne fût pas d'étiquette, et comme elle étoit faite d'une manière formelle, il falloit y donner une réponse claire et positive. Je répliquai en langue persane: — « Que la Grande-Bre-

» tagne étoit en guerre avec la France; que » le continent de l'Europe étoit le théâtre de » la guerre ; mais que le royaume d'Angle- » terre jouissoit d'une tranquillité parfaite, » et qu'il n'étoit pas probable qu'elle fût inter- » rompue ».

Cette question paroissoit indiquer que les Birmans avoient reçu des renseignemens peu favorables sur notre situation en Europe; et j'eus ensuite occasion d'apprendre que le zèle actif et infatigable des amis de la révolution française, se signaloit jusque dans cette région lointaine, et que, quoique dans ce pays ils n'osassent point avouer leurs principes d'égalité, ils avoient employé tous les artifices possibles, par le moyen de leurs émissaires, pour insinuer des doutes, exciter des craintes et créer de la défiance sur le compte des Anglais.

Les questions que je viens de rapporter furent les seules qu'on nous fit. Les Chinois ne furent pas interrogés, non plus qu'aucune autre personne. Quelques minutes après que ma dernière réponse eut été censé rendue à l'empereur, on servit une superbe collation; elle consistoit, en partie, en une grande variété de confitures, tant de la Chine que de

l'empire birman. Le lœpack, ou la feuille de thé mariné, fesait aussi partie de ce repas, que l'on avoit apporté dans des vases d'argent, de porcelaine et de verre : il n'y avoit pas moins de cent différens plats. Nous goûtâmes de quelques-uns, qui nous parurent fort agréables; mais aucun des courtisans n'y toucha, ni ne bougea de sa place. Au bout d'environ une demi-heure, le sandohgaan nous avertit que nous n'avions pas besoin de rester plus long-temps. Je fus fort mécontent de ce que l'empereur ne paroissoit pas, parce que l'on m'avoit donné à entendre qu'il recevroit de sa main la lettre du gouverneur-général : ce ne fut néanmoins que quelques temps après que je fus instruit de la véritable raison de cette absence.

Quand nous nous levâmes pour quitter le lotou, le sandohgaan nous dit de faire trois salutations au trône, par une légère inclination de corps, et en portant la main à la tête. Nous fûmes alors reconduits au salon, où l'on nous informa qu'il falloit rester jusqu'à ce que les princes fussent sortis du palais, et montés sur leurs éléphans, l'étiquette, dans ces occasions, ne permettant à personne de monter avant la famille royale. Nous nous

plaçâmes dans ce sallon comme auparavant, et, peu de temps après, la cour se retira avec autant de formalité et de pompe qu'elle s'étoit assemblée.

La cérémonie de la sortie différoit cependant de celle de l'entrée : l'engée Tekien sortit le premier, tandis qu'il étoit entré le dernier. Vinrent ensuite successivement les autres princes de la famille royale, et après eux les chobouas ou petits princes tributaires. Ces derniers, avant que les Birmans eussent étendu leurs conquêtes sur le vaste territoire qu'ils possèdent aujourd'hui, avoient de petites principautés indépendantes, qu'ils furent en état de conserver tant que la balance du pouvoir demeura incertaine entre les Birmans, les Peguans et les Siamois ; mais les succès décidés des Birmans depuis l'avénement au trône de la famille régnante, les souverainetés de ces petits princes sont devenues des provinces tributaires de l'empire birman. Tous ceux qui surent gagner la confiance du conquérant, et qui voulurent prêter serment de fidélité, furent laissés à la tête du gouvernement de leurs états, et sont obligés de se rendre tous les ans dans la capitale pour rendre hommage aux *pieds d'or*. On dit que

la modération et la politique de cette mesure ont rempli le but que l'on en avoit attendu.

Aussitôt que la famille royale fut partie, nous retournâmes à l'endroit où nous avions laissé nos éléphans, et regagnâmes notre maison, avec cette différence que les ambassadeurs chinois, qui avoient marché après nous en allant au palais, étoient devant nous en retournant, circonstance qui, jointe à plusieurs autres, me donnèrent lieu de soupçonner la sincérité de ceux qui étoient chargés du cérémonial. Mes prétentions de préséance avoient été stipulées et admises sans condition ; et j'étois bien fondé à le faire valoir, puisque j'avois la certitude que les envoyés chinois n'étoient qu'une légation provinciale d'une bien moindre importance que la nôtre.

Avec un peuple moins jaloux de l'étiquette des priviléges et des indications extérieures du rang, je n'aurois sûrement pas regardé comme nécessaire de discuter des points futiles par eux-mêmes, mais qui, par l'effet qu'ils peuvent produire sur l'esprit de ceux qui ne savent juger que d'après les apparences, deviennent réellement importans pour un homme qui a un caractère public. Tous les incidens de ce jour, tous les objets qui se présentèrent

à nos yeux, démontroient que l'on avoit pris le plus grand soin pour observer les plus petits points de l'étiquette. La cour avoit déployé la plus grande splendeur à cette occasion ; et j'appris de bonne part qu'il n'étoit pas ordinaire que l'empereur s'absentât quand on devoit présenter l'ambassadeur d'une puissance étrangère ; que ce n'étoit pas non plus un cas imprévu qui avoit causé son absence, mais qu'elle avoit été préméditée pour avoir le prétexte de répandre le bruit que le représentant du peuple anglais avoit délivré ses dépêches, et offert un tribut (car c'est ainsi qu'ils appeloient les présens), sans que le monarque daignât lui acccorder l'honneur d'une audience. Ces preuves d'arrogance, qui n'étoient pas adoucies par l'indigne artifice de m'avoir fait croire que sa majesté recevroit de sa main la lettre du gouverneur-général, comme venant de la part d'une puissance égale et souveraine, me donnèrent de justes sujets d'être mécontent de la manière dont le cérémonial avoit été réglé, et me firent soupçonner le véritable point de vue sous lequel la cour vouloit qu'on me considérât. Cependant, comme on n'avoit encore rien témoigné d'humiliant pour mon caractère, je

m'abstins de faire formellement connoître mes sentimens, jusqu'à ce que de nouveaux incidens confirmassent mes conjectures, et rendissent une explication inévitable.

Nous n'arrivâmes à notre maison dans le bosquet qu'à trois heures passées. Il n'y avoit, à notre retour, qu'un très-petit nombre de spectateurs dans les rues, en comparaison de la multitude innombrable qui nous avoit regardé passer le matin. Le jour avoit été excessivement chaud ; nous étions néanmoins très-satisfaits de ce que nous venions de voir ; car c'étoit une pompe extrêmement brillante, et à tous égards digne d'une cour impériale. La brise rafraîchissante du soir nous dédommagea de la chaleur étouffante du jour, dont les événemens nous fournirent un sujet intéressant de conversation jusqu'à l'heure du repos.

CHAPITRE XI.

VISITE QUE FONT LES ANGLAIS A L'ENGÉE TEKIEN. — SPLENDEUR DE LA COUR DE CE PRINCE. — SON PORTRAIT. — DES — CHOBOUAS OU PRINCES TRIBUTAIRES. — VISITE A LA MÈRE DE LA PREMIÈRE REINE. — VISITE AUX JEUNES PRINCES. — BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE. — EFFORTS DU DESPOTISME. — ORGUEIL DES MINISTRES BIRMANS. — ETIQUETTE. — POLITESSE DU GOUVERNEUR DE BAMOU. — GRAND-PRÊTRE D'UMMERAPOURA. — KIOUM MAGNIFIQUE. — STATUE DU GAUDMA, ENLEVÉE A ARRACAN. — FORTIFICATIONS D'UMMERAPOURA.

LE lendemain matin, 31 août, le schaubonder de Rangoun, et Baba-Schin, vinrent nous avertir que, comme nous avions été formellement présentés, j'avois des éléphans et des chevaux à ma disposition pour aller où je voudrois, et qu'ils avoient reçu ordre de m'accompagner et de me montrer ce qui mé-

ritoit le plus l'attention d'un étranger. Ils me dirent aussi que l'engée Tekien, ou héritier présomptif, devoit tenir sa cour le jour suivant pour nous recevoir, et que l'on nous attendroit vers midi. Le schaubonder et Baba-Schin avoient reçu ces instructions du maywoun du Pegu, auquel j'écrivis à cette occasion, que comme on avoit manqué la veille aux formalités stipulées et convenues par toutes les parties, il devenoit nécessaire, avant que je pusse accepter l'invitation du prince, qu'on m'assurât qu'elles seroient mieux observées chez lui. Je parlai aussi de la conduite du sandohgaan, qui avoit évidemment été mal-honnête, et désirai qu'il ne lui fût pas permis de diriger la cérémonie de notre introduction à la cour du prince; mais j'insistai particulièrement sur ce qu'on m'informât positivement si l'engée Tekien s'y trouveroit en personne, sans quoi il me seroit impossible d'aller à sa cour.

Je reçus une réponse fort civile en langue persane, qui m'assuroit qu'une partie de ce que j'avois trouvé mauvais provenoit d'une méprise; que le sandohgaan seroit mis en prison par rapport à sa conduite peu respectueuse, et que le prince avoit dessein de me

recevoir lui-même Ces assurances me parurent satisfesantes.

Depuis mon arrivée on m'avoit instruit d'une chose que j'ignorois auparavant; c'est qu'il est d'usage pour un homme qui a un caractère public, d'offrir quelques articles des manufactures de son pays, ou quelques curiosités à chacun des membres de la famille royale auxquels il est présenté; et que c'est aussi la coutume, quoique ce ne soit pas indispensable, de faire la même politesse aux principaux ministres et aux grands officiers de la cour. Ce présent ne consistant qu'en une pièce ou deux de mousseline ou de soie, étoit trop peu considérable pour que ces individus en fissent grand cas; cependant ils s'y attendoient, et l'omission en auroit paru mal-honnête. C'est pourquoi, outre les effets que j'avois apportés avec moi, je fis acheter les articles de manufacture européenne et indienne les plus estimés que l'on pût se procurer. Je fis ensuite des lots, selon les instructions de Baba-Schin et du schaubonder, qui eurent la complaisance de m'instruire des usages établis, et de la portion qui devoit être présentée à chaque personne.

Le 1er. septembre, à neuf heures, nous

traversâmes la rivière, à-peu-près avec la même suite que le jour précédent. En conséquence de la demande que j'en avois faite au maywoun du Pegu, on avoit préparé des éléphans pour M. Wood et pour le docteur Buchanan. C'est une circonstance que ces messieurs et moi n'aurions pas jugé assez importante pour mériter notre attention, si l'on n'en avoit pas fourni aux deux adjoints à la légation chinoise. Mais comme les Birmans avoient la plus scrupuleuse attention pour le plus petit point d'étiquette relatif aux rangs, je crus qu'il n'étoit pas juste que les personnes qui m'accompagnoient fussent regardées comme inférieures aux membres subalternes d'une légation provinciale; et en souffrant qu'elles fussent conduites d'une manière moins honorable que ne l'étoient les Chinois, j'avois l'air d'y donner un consensentement volontaire.

Nous traversâmes la ville par le même chemin que nous avions pris la première fois, et en observant le même ordre de marche. Les présens étoient portés devant nous. Plusieurs des maisons étoient ornées de pots à fleurs et de guirlandes; mais les spectateurs n'étoient pas, à beaucoup près, si nombreux

que lors de notre première entrée. Nous descendîmes au haut d'une rue, à quelques centaines de pas de la muraille qui environnoit le palais du prince. Là, on avoit élevé des estrades pour notre commodité. Nous fûmes ensuite conduits au rhoum, qui étoit situé un peu à droite de la porte principale. Il y avoit un autre bâtiment semblable vis-à-vis de nous, dont on ne se servoit, dit-on, que pour administrer la justice et pour les affaires publiques; mais celui que nous occupions étoit destiné aux cérémonies et aux fêtes. Dans les formalités de ce jour on observa à notre égard une conduite beaucoup plus respectueuse que dans la première occasion, et nous fûmes assis dans le rhoum, à côté d'hommes d'un rang plus distingué. Deux woundocks, le général des éléphans et quelques autres officiers, portant des marques de distinction, nous accompagnoient; c'étoit aussi un autre sandohgaan qui dirigeoit la cérémonie, et qui se conduisoit bien différemment de celui dont les manières avoient été si offensantes, et que je ne vis pas ce jour-là à la cour. Cette conduite répara pleinement les impolitesses que nous avions reçues, quoique le sandohgaan ne fût pas peut-

être bien sévèrement puni pour ce qu'il avoit fait.

On dit que l'empereur, qui paroît aimer tous ses enfans, est particulièrement attaché à l'engée Tekien, ou à l'aîné des princes, et que, guidé par une politique généreuse, il lui a accordé une part presque égale à celle qu'il exerce lui-même dans l'administration des affaires. La cour de l'héritier présomptif est analogue à son rang élevé et à ses espérances futures ; et son woun, ou premier ministre, est un homme de la première noblesse, aussi recommandable par sa sagesse que par son intégrité.

Il y eut très-peu de différence entre l'étiquette de ce jour et celle de notre première audience. Nous restâmes dans le houm jusqu'à ce que tous les jeunes princes fussent arrivés, ce qu'ils firent tour-à-tour comme auparavant, en commençant par le plus jeune. Les membres de la famille royale entrèrent dans l'enceinte avant de descendre de leurs éléphans ou de leurs palanquins ; mais les ministres et le reste de la noblesse descendirent en dehors. Aussitôt qu'une personne étoit entrée la porte se refermoit, et on la rouvroit quand il s'en présentoit une autre. Quand nous en

approchâmes

approchâmes, nous nous attendions qu'elle seroit sur-le-champ ouverte pour nous admettre ; mais nous éprouvâmes néanmoins un délai que j'attribuai d'abord à quelque circonstance accidentelle. Après avoir attendu quelques minutes sous un soleil brûlant, je m'aperçus que c'étoit un retard peu nécessaire, et qui avoit l'air d'être prémédité, c'est pourquoi je me retournai et marchai vers le rhoum. Alors la porte fut immédiatement ouverte, et en entrant dans la cour intérieure, nous vîmes, sur notre droite, plusieurs danseurs masqués, et à gauche une bande de musiciens avec une troupe de jeunes filles qui dansoient sans masques. Un peu plus loin étoient deux belles maisons, l'une en bois, l'autre ne maçonnerie, avec des portes et des fenêtres de forme gothique, à toits plats, et d'une architecture toute particulière, mais qui ne laissoit pas d'être élégante. Nous fûmes conduits dans la première, où nous montâmes dans un salon spacieux, ouvert sur trois côtés.

Là nous trouvâmes la cour assemblée à-peu-près de la même manière qu'au lotou. La salle avoit six rangs de colonnes de sept chacun ; ces colonnes n'étoient ni dorées ni peintes, de pareils ornemens n'étant permis qu'au mo-

narque et au clergé. La nudité des colonnes donnoit à l'appartement un air triste, qui étoit encore augmenté par le contraste des habits magnifiques des courtisans. Nous occupâmes, relativement au reste de l'assemblée, la même place qu'au lotou, avec cette différence, que les personnes de la légation anglaise eurent la place qui leur avoit été assignée, et dont les envoyés de la Chine, par erreur ou à dessein, avoient pris possession le premier jour. A l'un des bouts de la salle, étoit le sopha de cérémonie du prince, couvert d'une étoffe brodée, et l'on voyoit rangés des deux côtés plusieurs vases d'or d'une grandeur considérable, tels que sa boîte à betel, sa coupe, son crachoir et sa caraffe d'eau. Au-dessus du sopha il y avoit une fenêtre dans le lambris, à six ou sept pieds de terre, avec des volets qui étoient fermés lorsque nous entrâmes. Peu après que nous fûmes assis, quatre brahmes en robes blanches sacerdotales, entonnèrent un cantique qui dura un quart-d'heure. Ce cantique fini, la fenêtre dont nous venons de faire mention s'ouvrit subitement, et nous laissa voir l'engée Tekieu assis. Les courtisans s'inclinèrent sur-le-champ, et se mirent dans une attitude sup-

pliante, avec les mains jointes : les membres de la légation anglaise firent comme le reste de la compagnie.

Le prince nous parut avoir environ vingt-huit ou trente ans, le visage ouvert et plein ; mais nous ne pûmes juger du reste de sa personne, parce qu'il n'avoit que la tête et les épaules visibles. Son habit, autant que nous le pûmes voir, étoit couvert d'or, et il avoit sur la tête un bonnet pointu qui brilloit beaucoup. Il nous fut cependant impossible d'en apprécier la valeur, parce que nous étions trop éloignés.

Un lecteur à genoux en face du sopha, lut alors à haute voix la liste des présens; après quoi il régna dans toute l'assemblée un silence universel. Le prince ne prononça pas une seule parole, il ne fit attention à personne, mais il resta assis, sans se remuer, même sans regarder à droite ou à gauche. Au bout d'environ un quart-d'heure les volets se refermèrent subitement, et nous cessâmes de voir le prince.

On servit alors une superbe collation dans des plats posés sur des soucoupes dorées. Nous goûtâmes de différentes choses, et quand le repas fut fini, nous retournâmes au rhoum,

où nous restâmes jusqu'à ce que la famille royale eût défilé. Il y eût ce jour-là autant de formalités que lorsque la cour étoit assemblée au lotou ; et les marques de respect manifestées à l'engée Tekien, aussi bien par ses frères que par tous les grands, n'étoient guères moindres que celles que l'on donnoit au souverain, ce qui prouve évidemment la sagesse et la politique du gouvernement.

Les chobouas, ou princes tributaires qui suivirent ce jour-là la famille impériale, étoient fort nombreux. On nous a dit qu'il y avoit en tout cinquante-six chobouas dépendans de l'empire birman ; si cela est vrai, leur territoire ne doit pas être bien considérable. En cette occasion, le gouverneur de Bamou marchoit avec eux, d'où nous conclûmes qu'il étoit régent précaire. Cette place est une de celles que l'empereur donne occasionnellement à des officiers birmans, quand il arrive que le prince héréditaire du pays est mineur, ou incapable d'administrer les affaires.

J'ai déjà fait mention de Midaw-Praw, comme d'une princesse de grande distinction, vénérable par son âge, et illustre par son alliance avec la famille impériale. Sa sœur étoit femme du célèbre Alompra, libérateur de son

pays, et sa fille est première épouse du monarque actuel ; ainsi elle est, tout à la fois, tante et belle-mère de l'empereur. L'on m'avoit averti qu'en rendant une visite à cette princesse, ce seroit témoigner au monarque une marque de respect qu'il verroit de bon œil, et que, comme le rang qu'elle avoit lui donnoit la préséance sur tous les fils du roi, excepté sur l'héritier présomptif, il étoit convenable que je lui présentasse mes hommages, avant d'aller chez les plus jeunes princes. Je saisis avec empressement l'occasion que cette offre me donnoit de voir la salle d'assemblée d'une princesse asiatique; car une chose si peu commune chez les jaloux orientaux, piquoit singulièrement ma curiosité.

Quand la cérémonie fut finie au palais de l'engée Tekien, il n'étoit pas plus de deux heures, et il me restoit encore assez de temps pour aller chez la Midaw-Praw, qui, à ce que l'on me dit, s'étoit préparée à me recevoir.

Etant donc montés sur nos éléphans, nous marchâmes, en cérémonie, vers sa demeure. Elle occupoit, dans le voisinage du palais impérial, une fort belle maison, située au centre d'une cour, environnée d'une palis-

sade, à la porte de laquelle on avoit fait les préparatifs nécessaires pour nous faciliter les moyens de descendre. Nous entrâmes dans l'avant-cour sans aucune de ces cérémonies qu'on nous avoit fait observer dans nos autres visites. Au bas de l'escalier nous ôtâmes nos souliers et montâmes dans une belle salle, dont le toît étoit supporté par plusieurs colonnes majestueuses. Au fond, le plancher étoit élevé de six à huit pouces, et séparé du reste de l'appartement par une élégante balustrade. Dans cet espace, sous un dais blanc, étoit placé un grand coussin de velours bleu bordé d'or, sur un tapis couvert de mousseline. Il y avoit une assemblée nombreuse des deux sexes, mais particulièrement de femmes assises autour de la balustrade.

Aussitôt que nous fûmes entrés, on nous fit immédiatement une place en face de la porte et vis-à-vis le coussin. Nous nous assîmes. Quelques minutes après, la vieille princesse sortit d'un appartement intérieur, et marcha tout doucement vers le siége élevé, soutenue par deux dames de sa suite, tandis qu'une autre lui portoit la queue. Ses longs cheveux blancs pendoient sur ses épaules;

mais elle n'avoit ni bonnet, ni ornement sur la tête. Son habillement étoit extrêmement beau, décent et convenable à son grand âge et à son rang distingué. Elle avoit une longue robe de mousseline blanche, et sur ses épaules une espèce de schal de gaze à fleurs d'or. Elle s'avança vers l'endroit où étoit le coussin, s'assit sur le tapis, et, appuyant son coude sur le coussin, soutint sa tête de la main, tandis que ses deux suivantes, élégamment habillées, se mirent à genoux de chaque côté, et l'éventèrent avec de longs éventails dorés. Tout le monde paroissoit avoir beaucoup de respect pour elle, et quand elle entra, les hommes et les femmes s'inclinèrent et prirent l'attitude de la soumission.

Je lui avois apporté, comme une marque de ma vénération, un collier de perles et quelques pièces de belle mousseline. Le sandohgaan annonça ces présens, et fit l'énumération des divers articles à haute voix, en la priant, en mon nom, de vouloir bien les accepter. Elle regarda les anglais avec curiosité; mais elle ne parut pas faire attention aux Chinois, quoique leur habillement fût plus brillant que le nôtre. Elle eut, dans cette occasion, beaucoup de complaisance, et nous

fit plusieurs questions. Elle s'informa de nos noms, de notre santé, de notre âge, et quand on l'en eut instruite, elle dit fort obligeamment qu'elle feroit des vœux pour que nous vécussions aussi long-temps qu'elle, en ajoutant qu'elle étoit dans sa soixante-douzième année.

Je n'aperçus, dans la nombreuse compagnie qui formoit la cour de cette princesse, aucun des jeunes princes ou des principaux ministres, quoiqu'il s'y trouvât plusieurs personnes de distinction. Quand elle fut retirée, on servit une très-belle collation. Les fruits et les confitures étoient délicieux. Toutes les productions de la Chine y étoient réunies à celles du pays des Birmans. Après avoir goûté de différens mets, nous nous retirâmes sans cérémonie; et comme il n'y avoit aucun membre de la famille impériale, nous n'eûmes pas besoin de différer notre départ. Nous revînmes donc au logis, accablés de la chaleur du jour, et fatigués d'une multitude de formalités ennuyeuses.

Les deux jours suivans, nous visitâmes les princes de Prome, de Bassien, de Thongo et de Pagalim, titres qu'ils tiennent des provinces qu'ils gouvernent. Ces frères ne sont

pas tous de la même mère. Il n'y a que le prince de Prome qui soit du même lit que l'engée Tekien. Dans le cours de nos visites, nous eûmes une meilleure occasion qu'auparavant de voir les rues et les bâtimens ; les premières sont toutes bien alignées, et coupées à angles droits. Les maisons, en général, ne diffèrent guères de celles de Rangoun. Elles sont couvertes de tuiles. Sur le sommet des toîts il y a une longue rangée de pots de terre remplis d'eau, que l'on brise en cas de feu. Le petit nombre de maisons de briques que nous vîmes appartenoit, dit-on, à des membres de la famille impériale. Il y avoit dans plusieurs rues des rangs d'arbres, cinq ou six pieds en avant des maisons, formant un passage ombragé pour les gens de pied. Comme les jeunes princes ne suivent point l'étiquette de la souveraineté, notre réception fut plus agréable et moins cérémonieuse chez eux que chez l'engée Tekien. Au palais du prince de Prome, ou, d'après le titre qu'on lui donne, de Pée Tekien, les préparatifs que l'on avoit faits pour notre réception étoient magnifiques. Quand on ouvrit la porte de son avant-cour pour nous admettre, nous fûmes étonnés de voir, d'un côté, un rang

d'éléphans, et de l'autre un de chevaux. Il y en avoit quinze des premiers, dont quelques-uns surpassoient, en grosseur et en beauté, tous ceux que j'avois vus jusqu'alors. Les chevaux étoient en plus grand nombre, et il y en avoit de richement enharnachés. Après avoir passé au milieu, nous arrivâmes à un endroit ouvert, ou des danseurs de corde et des sauteurs s'exerçoient en plein air. Nous nous arrêtâmes pour les regarder; mais nous n'aperçûmes rien de remarquable dans leurs tours. Ils étoient fort inférieurs en agilité aux sauteurs du midi de l'Inde. Il y en eut cependant un qui nous surprit beaucoup, en appliquant la pointe d'une lance contre son épaule, et mettant l'autre bout contre une colonne, et en poussant en apparence, avec force, jusqu'à ce qu'il eût plié et brisé le manche, qui étoit assez gros. Il fit ce tour sans se percer la peau, qui, quoique la lance ne fût pas bien pointue, devoit être fort dure pour résister à un pareil effort.

Tandis que nous examinions ces tours de force, nous reçûmes un message du prince, pour nous informer que ces gens-là étoient rassemblés pour servir à notre amusement, et que, lorsque nous aurions satisfait notre

curiosité, il seroit bien aise de nous voir. Nous allâmes immédiatement à la salle de réception, qui étoit un beau bâtiment en bois, mais pas si grand que celui de son frère aîné. Au haut de la salle étoit un sopha, artistement doré, et orné de morceaux de glace, ou de cristaux, disposés de manière à produire un effet agréable. Il n'y avoit personne de la famille royale, et nous n'y vîmes aucun woungée ni attawoun. Quelques minutes après que nous fûmes assis, le prince entra, magnifiquement habillé. Il alla vers son sopha avec beaucoup de solennité, et ne prononça que très-peu de mots. On nous servit une collation, dont le prince nous invita lui-même à manger. Aussitôt qu'il se fut retiré, une compagnie choisie de danseuses, qui étoient sur le balcon de la salle, attira notre attention. Cette troupe de femmes n'étoit pas du tout indigne de la fête d'un prince; il y en avoit trois très-belles qui dansoient avec grâce et en mesure au son des instrumens. Leur habillement étoit une robe flottante, de gaze transparente, parsemée de fleurs d'or et d'argent en broderie, et elles avoient autour du cou et des bras plusieurs chaînes d'or. Nous examinâmes pendant un quart-d'heure

cet élégant spectacle, et nous retournâmes ensuite à l'endroit où nos éléphans nous attendoient.

Le prince de Prome est un peu au-dessus de la taille ordinaire. Il n'a pas plus de vingt-sept à vingt-huit ans; et, comme son frère aîné, il paroît disposé à la corpulence. Il a la physionomie gaie et agréable, et son caractère est, dit-on, de même. Ce prince a une réputation excellente, et est fort estimé dans la province qu'il gouverne.

Nous rendîmes ensuite visite au prince de Tongho, qui nous reçut avec toutes sortes de marques d'attention. Sa maison est fort inférieure à celles de ses frères aînés, et sa suite bien moins nombreuse. Il y avoit un certain nombre d'éléphans rangés dans la cour, et nous passâmes à travers deux rangs de fusiliers. Cette parade militaire avoit une singulière apparence. Il se trouvoit à peine deux hommes habillés l'un comme l'autre, et plusieurs d'entr'eux n'avoient d'autre vêtement qu'un turban autour de la tête, et une pièce d'étoffe autour de la ceinture. Par respect, ils étoient tous assis sur leurs talons, quelques-uns le fusil sur l'épaule, et d'autres la crosse par terre. Nous y trouvâmes aussi

des sauteurs, des musiciens et des danseurs; et il y avoit, outre cela, deux carosses joliment dorés, attelés de deux chevaux chacun. Ces voitures étoient de légère construction, montées sur quatre roues, ouvertes par les côtés, et avec une impériale convexe. Le prince étoit assis dans un fauteuil doré. C'étoit un homme mince, et qui paroissoit plus âgé que le prince de Prome, auquel on dit qu'il ne ressembloit en aucune manière. Le pouvoir de ce prince doit être considérable, parce que son gouvernement, qui étoit autrefois le royaume indépendant de Tongho, est riche, étendu et bien peuplé, et que la forteresse de Tongho est encore aujourd'hui regardée comme la meilleure de l'empire.

Nous remarquâmes que chez le prince de Thongo, il étoit permis aux personnes de distinction de faire apporter leur boîte à betel et leur crachoir, ce qui ne se pratiquoit pas dans les autres cours. Notre visite finie, nous revînmes chez nous.

La chaleur, au commencement de cette journée, étoit excessive; mais vers le soir, une ondée bienfesante rafraîchit l'air et rendit la soirée agréable. Nous ne fûmes pas du tout surpris d'apprendre à notre retour que le

chef de l'ambassade chinoise étoit mort pendant notre absence, parce qu'il étoit si mal le matin, que ses collègues refusèrent de prendre part à la cérémonie du jour.

Le jour suivant, à l'heure accoutumée, nous passâmes le lac, et nous nous rendîmes, avec notre suite ordinaire, chez le prince de Bassien. Sa maison est fort belle, et les colonnes de sa salle, que la loi lui défend de peindre ou dorer, étoient couvertes d'un satin à fleurs. L'assemblée qui se trouvoit chez lui étoit composée de plusieurs personnes de distinction, dont quelques-unes avoient des marques d'un haut grade militaire; mais il n'y avoit aucun prince de la famille royale, ni aucun des principaux ministres. Le prince avoit l'air d'un jeune homme d'environ dix-sept ans, embarrassé et timide. La situation de son gouvernement, qui s'étend le long de la côte de la mer jusqu'au cap Negrais, lui donne le pouvoir de gêner ou de favoriser singulièrement les négocians qui font le commerce à Bassien; et comme les vaisseaux sont quelquefois obligés de se mettre à l'abri dans la rivière de Negrais pendant les moussons orageuses, ses sujets ont de fréquentes occasions de donner des secours aux malheureux.

Après être resté assis pendant quelques minutes, voyant qu'il ne se soucioit pas d'entamer une conversation, je rompis le silence, en lui adressant la parole pour le complimenter et lui exprimer ma reconnoissance des bontés que les officiers de son gouvernement avoient eues pour des négocians et des marins anglais, et pour le prier de vouloir bien continuer de leur accorder sa protection. Je parlai la langue de l'Indostan, et Baba-Schin en traduisit toutes les phrases. Le prince fut embarrassé; il essaya deux fois de répondre, mais il n'en eut pas le pouvoir. Deux de ses courtisans se traînèrent jusqu'à lui, et s'étant mis dans une attitude respectueuse, à côté de son siége, lui soufflèrent ce qu'il devoit dire. Leur assistance ne produisit néanmoins aucun effet. Son altesse ne put finir une seule phrase. A la fin son woun, ou premier ministre, le tira de cet embarras, en fesant en son nom une réponse convenable. On nous servit une collation à-peu-près de même que chez les autres princes. De là nous allâmes au palais du plus jeune prince, appelé Pagahm-Tekien, titre qu'il doit à l'ancienne ville de ce nom, siége de son gouvernement. Il nous parut plus vif que son

frère, que nous venions de quitter. Son woun étoit un vénérable personnage. Dans cette occasion, le repas différoit en un point de tous ceux que l'on nous avoit jusqu'ici donnés; il y avoit une volaille rôtie, sans doute par politesse pour nous. Comme la religion des Birmans ne leur défend pas de manger de la viande, mais seulement de tuer les animaux pour en faire leur nourriture, il n'étoit pas criminel de nous en servir, ni même d'en manger avec nous. J'ignore par quel moyen la volaille avoit été privée de la vie; mais si nous avions fait cette question, l'on y auroit sans doute fait quelque réponse tendante à excuser la chose. Il ne nous convenoit cependant pas d'entrer dans de pareilles discussions. Nos hôtes nous donnoient sûrement une grande et belle preuve de leur désir de présenter ce qu'ils croyoient agréable à leurs convives.

Outre une troupe de danseuses que l'on avoit fait venir pour notre amusement chez la princesse de Pagahm, il y avoit deux comédiens qui récitoient des scènes en fesant diverses grimaces; mais ils étoient fort inférieurs au bouffon que nous avions vu à Pegu.

Après nos visites de cérémonie aux différens

férens membres de la famille royale, nous eûmes le loisir de satisfaire notre curiosité, en voyant tout ce que la capitale contenoit de digne de l'attention des étrangers. Le jour n'étant pas fort avancé, nous allâmes à pied du palais du prince de Pagahm à la Piedigaud-tiek, ou bibliothèque royale. Elle est située à l'angle nord-ouest du fort, au milieu d'une cour pavée en carreaux de pierre, et près d'un superbe kioum. Avant d'entrer dans la bibliothèque, nous montâmes dans le kioum, dont nous trouvâmes l'intérieur analogue à l'extérieur. C'étoit un bâtiment spacieux richement doré; les colonnes, le toît et les lambris étoient absolument couverts de feuilles d'or, et la statue de Gaudma brilloit d'un lustre éclatant. Une balustrade de bois, artistement sculptée, empêchoit qu'on ne s'en approchât. Sur les paneaux du mur, on voyoit des figures d'agens inférieurs de la divinité, et de rhahaans prosternés dans l'attitude de la dévotion. Ces figures étoient toutes sculptées dans le bois, et assez bien travaillées; un feuillage bien fait de même nature bordoit les panneaux. La statue de Gaudma, dans ce kioum, étoit grande, et de marbre. Elle étoit assise sur un vaste piédestal entiè-

rement doré, en face duquel, dans l'intérieur de la balustrade, il y avoit une superbe girandole de cristal de manufacture européenne. Près de la statue étoit un canapé, que l'on nous dit être le lit ordinaire du principal rhahaan, ou chef du clergé birman, quand il vouloit passer la nuit dans le fort, ce qui arrivoit rarement. Ce canapé étoit splendidement doré : le fond n'étoit cependant qu'une simple planche. Il y avoit deux oreillers, mais ils étoient de bois. Une natte étendue sur le plancher, est la plus grande douceur que se permettent les rhahaans pour reposer.

Du kioum, nous allâmes voir la bibliothèque voisine. C'est un grand bâtiment de briques, élevé sur une terrasse, et couvert d'un toît d'une structure très-compliquée. Il est composé d'une chambre carrée, qui est entourée d'une galerie. Cette chambre étoit fermée ; et comme nous n'avions pas apporté avec nous un ordre spécial pour la voir, l'homme chargé du soin de la bibliothèque, dit qu'il ne pouvoit pas nous en ouvrir les portes ; mais il nous assura qu'elle ne contenoit rien autre chose que ce que nous voyions dans la galerie, où plusieurs grands coffres, curieusement ornés de dorures et de

jaspe, étoient régulièrement rangés contre le mur. J'en comptai cinquante ; mais il y en avoit au moins le double.

Les livres étoient classés par ordre, et le contenu de chaque coffre étoit écrit en lettres d'or sur le couvercle. Le bibliothécaire en ouvrit deux, et me montra de très-belle écriture sur de minces planches d'ivoire, dont les marges étoient ornées de fleurs d'or, artistement travaillées. Je vis aussi quelques livres écrits en ancien pali, langue sacrée des Birmans. Tout paroît dans le plus grand ordre. On dit qu'il y a des livres sur divers sujets, mais plus sur la théologie que sur aucun autre. L'histoire, la musique, la médecine, la peinture et les romans, y tiennent aussi leur place. Les volumes sont bien distribués et numérotés ; et si les autres caisses sont remplies avec autant d'ordre que celles qui furent soumises à notre inspection, il est probable que sa majesté birmane a une bibliothèque plus volumineuse qu'aucun potentat, depuis les rives du Danube jusqu'aux frontières de la Chine.

Il étoit tard quand nous revînmes au logis, et nous fûmes troublés dans notre repos par le renouvellement du bruit que les

Chinois avoient coutume de faire. Ils battirent toute la nuit sur leurs gongs le glais funèbre de l'ambassadeur décédé, poussant par intervalles des lamentations et des cris affreux. Il y en avoit un qui imitoit tellement l'aboiement d'un chien, que tous les chiens des bateliers et des cassayers du voisinage fesoient chorus avec lui. C'étoit pour nous un grand désagrément que d'être logés si près de ces personnages-là.

Il arriva à-peu-près dans ce temps-là un événement comique, qui ne mérite d'être rapporté que pour faire mieux connoître le caractère du peuple birman, et montrer jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader l'esprit humain. L'engée Tekien, ou prince royal, prenoit plaisir à avoir une ménagerie d'animaux étrangers. Il s'étoit procuré des boucs de presque toutes les contrées de l'Orient. On en avoit envoyé paître sur les bords du lac, près de notre habitation, un troupeau de plus de trente. Nous avions apporté avec nous, du Bengale, trois ou quatre chèvres pour en traire le lait. Attirés par le bêlement des femelles, tous les mâles se précipitèrent une nuit à travers les palissades, et entrèrent de force dans notre cour. La

vivacité de l'attaque, à pareille heure, ne nous étonna pas peu. Je me levai et ordonnai à la garde birmane, postée à la porte, de les chasser, ce qu'elle essaya inutilement de faire, en poussant de grands cris. Ces animaux, parmi lesquels il y en avoit de fort gros, étoient alors devenus furieux, et après s'être battus les uns avec les autres, ils se mirent à courir dans nos appartemens. J'ordonnai alors aux Birmans de prendre des bâtons; mais ils refusèrent positivement d'obéir, en disant que ces boucs étoient «praws», ou seigneurs, voulant dire qu'ils étoient ennoblis en appartenant au prince, et que personne ne pouvoit, sous aucun prétexte, leur faire de mal. N'ayant pas d'autre alternative, nous armâmes nos domestiques et nos soldats de grands bambous. Ils vinrent à bout de chasser les boucs, mais ce ne fut pas sans difficulté et sans danger. Pendant ce temps-là les Birmans levoient les mains et les yeux au ciel, tant ils étoient étonnés de notre témérité : néanmoins les praws furent sévèrement bâtonnés. Lorsque nous en fûmes débarrassés, je retournai me coucher, et je n'entendis plus parler de cette affaire.

La chaleur excessive des trois jours passés

à rendre visite à tous les princes, me fit et différer toute autre cérémonie, jusqu'au 6 du mois de septembre, jour fixé pour présenter nos respects au siredaou Poundagée-Praw, ou grand-prêtre de l'empire. Dans l'intervalle, il s'éleva une différence d'opinions sur l'étiquette, dont je ne crus pas devoir me départir par rapport à mon caractère public.

Nous avons déjà représenté le grand conseil de la nation birmane comme composé de quatre principaux membres, avec le titre de woungées, et de quatre conseillers inférieurs, avec celui de woundocks. Il y a une grande disparité de rang entre tous ces ministres. La place de troisième woungée étoit vacante, et le quatrième n'a que très-peu d'importance, comparativement aux deux premiers, qui gouvernent véritablement l'empire. Ces personnages, revêtus d'un si grand pouvoir, ont une égale portion d'orgueil. Les gouverneurs de provinces ne sont à leurs yeux que des hommes insignifians, et sont souvent traités par eux avec beaucoup d'arrogance et de hauteur. Cela ne se borne pas seulement à ceux qui dépendent immédiatement d'eux par leur état ou leurs espérances; ils le font également sentir à tout le monde, et

je devois bien m'attendre à en avoir ma part. L'on me dit qu'on s'attendoit qu'après avoir été présenté à la famille royale et au siredaou, je visiterois les deux premiers woungées, et leur offrirois en personne les présens d'usage. Je répondis que rien ne m'empêchoit de donner à ces ministres une marque d'attention en leur fesant les petits présens que l'usage avoit établis; mais que je ne pouvois pas aller chez eux, à moins que je ne fusse assuré qu'ils me rendroient ma visite. Par les peines que l'on prit pour me faire changer de résolution, je vis bien qu'ils ne s'attendoient pas à cette réponse. Je persistai néanmoins dans mon refus; mais j'offris de me trouver avec eux dans la maison du maywoun du Pegu. J'ajoutai que notre étiquette n'étoit pas moins rigoureuse que la leur; que je ne pouvois pas plus renoncer au respect dû à mon caractère public, qu'eux à celui attaché à leur rang, et que je ne voyois d'autre moyen de remédier à cela que celui qui étoit en leur pouvoir, et qu'ils devoient sentir que j'avois droit d'exiger. Voyant que je n'étois pas disposé à céder, ils demandèrent que, puisque je ne pouvois pas les visiter en personne, je permisse aux autres personnes de-

ma suite de leur faire ce compliment. J'acquiesçai à cette demande, tant pour avoir toujours un canal de communication ouvert, que pour montrer de ma part une disposition conciliatoire. M. Wood et le docteur Buchanan eurent la bonté d'y consentir; et je répondis que ces messieurs iroient les visiter, en exprimant mes regrets d'être privés du même plaisir.

Pendant cet intervalle de repos, le gouverneur de Bamou me favorisa souvent de ses visites, ses affaires l'amenant presque tous les jours à la résidence des Chinois. A sa sollicitation je leur fis faire des complimens de condoléance sur la mort de leur chef, et je leur envoyai une pièce de grosse mousseline blanche, ce qui paroît être d'étiquette dans ces occasions.

Dans l'une de ses visites le gouverneur de Bamou m'apporta la Carte de son voyage à Pekin, comme il me l'avoit précédemment promis. Elle étoit curieusement tracée sur une espèce de papier noir, dont font souvent usage les Birmans, et sur lequel ils écrivent avec un crayon de pierre blanche. Les places y étoient marquées distinctement; mais comme elle n'avoit pas d'échelle, le mesurage

étoit diffus et si disproportionné, qu'il étoit impossible de juger des distances avec la moindre précision. Je pus néanmoins suivre sa marche à travers les dominations chinoises, avec le secours de la carte insérée dans la Description de la Chine, par Duhalde.

Le jour marqué pour notre visite au siredaou, nous nous embarquâmes à sept heures du matin, et traversâmes le lac avec notre suite ordinaire ; l'un des Chinois vint aussi avec nous. Baba-Schin, le schaubonder de Rangoun et quelques officiers birmans, nous reçurent sur le bord opposé, où l'on nous avoit préparé des éléphans. Quand nous approchâmes de la chaussée ou du pont, au lieu de le passer, nous tournâmes à gauche, et longeâmes le fossé parallèle au côté occidental du fort, jusqu'à l'angle nord-ouest. A cet endroit la rivière s'approche si près des murailles qu'il est impossible d'y passer : nous prîmes donc le côté septentrional, laissant sur notre gauche un superbe kioum, couronné d'un piasath doré. L'on nous dit que ce kioum avoit été bâti par Midaw-Praw, mère de la principale reine. En arrivant du côté du nord-est, nous remarquâmes, à quelque distance dans la plaine, un autre édifice re-

ligieux d'une splendeur extraordinaire ; il avoit le titre de kioum-dogé, ou couvent royal. L'on nous prévint que le siredaou, ou grand-prêtre, avoit dessein de nous recevoir là, et non pas au lieu de sa résidence ordinaire, qui étoit à environ deux milles plus loin. Les présens que je voulois lui faire ayant été envoyés à sa demeure, nous fûmes obligés d'attendre, dans une maison adjacente, qu'ils fussent revenus. Lorsque tout fut prêt, on nous conduisit dans une cour spacieuse, environnée d'une haute muraille de briques, au milieu de laquelle étoit le kioum (*Voyez Pl. XVI*), édifice non moins extraordinaire par son genre d'architecture, que magnifique par ses ornemens et la profusion d'or que l'on rencontroit dans toutes ses parties. Il étoit tout-à-fait de bois, et les toîts, qui s'élevoient les uns au-dessus des autres en cinq étages, diminuoient de grandeur en proportion de leur élévation. Ils étoient chacun bordés d'une corniche artistement sculptée et richement dorée.

Le corps du bâtiment, élevé à douze pieds de terre, étoit supporté par cent cinquante gros poteaux de bois enfoncés dans la terre. Après avoir monté l'escalier, nous éprou-

vâmes autant de plaisir que de surprise en voyant l'éclat de l'intérieur. Une balustrade dorée, où l'on avoit sculpté diverses formes et figures très-bizarres, environnoit l'extérieur de la plate-forme. Elle offroit sur le devant une large galerie qui fesoit tout le tour du bâtiment, et dans laquelle plusieurs dévots étoient prosternés. Une balustrade intérieure s'ouvroit sur une salle magnifique, supportée par une colonnade majestueuse. Les colonnes du centre avoient au moins cinquante pieds de hauteur, et étoient dorées depuis le sommet jusqu'à quatre pieds de la base, qui étoit peinte en laque rouge.

Une cloison dorée, formée par des jalousies ouvertes, de quinze à vingt pieds de hauteur, divisoit la salle en deux parties égales, du nord au sud. Les espaces entre les colonnes varioient depuis douze jusqu'à seize pieds, et le nombre de ces dernières, y compris celles qui soutenoient les galeries, étoit au moins de cent. Elles diminuoient de grandeur à mesure qu'elles s'approchoient des extrémités, de sorte que la dernière rangée n'avoit guères plus de quinze pieds. Le bas des colonnes étoit enveloppé d'une feuille de plomb, pour les préserver

des injures du temps. Une statue en marbre doré, et représentant Gaudma assis sur un trône d'or, étoit placée au centre de la cloison; et en face de l'idole nous aperçûmes le siredaou assis sur un tapis de satin, et appuyé contre une colonne. Il étoit dans un cercle de rhahaans, desquels il ne pouvoit autrement être distingué que parce qu'il tenoit sa tête élevée, tandis que les autres avoient, par respect, le corps incliné et les mains jointes dans une attitude suppliante.

En entrant dans la salle, les Birmans et les Chinois qui nous accompagnoient se prosternèrent devant la figure de Gaudma, après quoi ils s'agenouillèrent et firent leur révérence au siredaou, touchant la terre de leurs fronts, tandis que nous nous assîmes sur de belles nattes étendues à quelque distance de lui. Il nous reçut avec beaucoup de politesse, et affecta dans ses regards et dans ses manières plus d'amabilité et de complaisance qu'aucun des prêtres que j'eusse encore vus. Son air annonçoit à-peu-près l'âge de quarante ans. Il n'étoit ni maigre ni austère comme la plupart des rhahaans; au contraire, il avoit de l'embonpoint et de la gaîté. Je lui offris mon présent, qui consistait en une pièce

d'étoffe jaune, en bois de sandal, et en quelques bougies couvertes d'une feuille d'or. Il fit plusieurs questions sur l'Angleterre. Il demanda, entr'autres choses, quelle étoit la durée d'un voyage de là dans l'Inde ? Lorsqu'il en fut informé, il dit que nous étions un peuple bien extraordinaire, de nous éloigner si fort de notre pays. Je lui parlai de la magnificence du kioum où nous étions. Il répondit que ces choses terrestres n'attiroient point son attention ; qu'il n'étoit dans ce monde qu'un hermite. Je me recommandai à ses prières. Il dit qu'il prioit tous les jours pour le bonheur du genre humain, mais qu'il nous recommanderoit à la protection particulière du Gaudma. Il fit quelques observations, que je ne compris pas, sur notre manière de nous habiller, et même il sourit, indulgence que se permet rarement un rhahaan. Nous nous retirâmes sans cérémonie, et étant montés sur nos éléphans, nous prîmes un chemin fort large et plus au nord. Ce chemin nous conduisit dans une vaste plaine qui paroissoit s'étendre, sans interruption, jusqu'au pied d'une chaîne de montagnes située à dix ou douze milles de distance. Le sol étoit maigre et argileux, et le

pâturage fort médiocre. Nous vîmes à quelque distance des champs de grain. L'on nous dit que l'empereur avoit fait construire à grands frais, et avec beaucoup de travail, dans le voisinage des montagnes, de vastes réservoirs, par le moyen desquels les habitans du plat pays pouvoient arroser leur terrein et le rendre fertile dans la saison de la sécheresse. Il y avoit çà et là dans la plaine des kioums et des villages ; mais quand nous eûmes fait environ deux milles, les maisons religieuses augmentèrent tellement qu'il nous fut impossible d'en calculer le nombre. La première où nous entrâmes étoit appelée Knebang-kioum, ou le kioum de l'immortalité. Du centre de ce kioum, s'élevoit un piasath de la hauteur de cent cinquante pieds: les toîts étoient, comme à l'ordinaire, élevés les uns au-dessus des autres. C'est le lieu où les corps embaumés des siredaous décédés sont exposés. Le bâtiment étoit posé sur une terrasse de briques, et non pas élevé sur des colonnes, comme le sont ordinairement les kioums et les maisons. La salle, qui étoit fort belle, avoit environ soixante-dix pieds carrés, et une galerie tout autour. Le toit étoit soutenu par trente-six colonnes

dorées, dont celles du milieu avoient quarante pieds de hauteur. Il y avoit dans différens endroits des nattes étendues pour les rhahaans, et sur chacune d'elles un oreiller de bois. Il y avoit aussi une espèce de tiroir contenant des livres sur les devoirs des rhahaans, la religion et le culte extérieur.

Après être restés quelque temps dans cet endroit, nous allâmes voir le kioum où le siredaou fait habituellement sa résidence. Ce bâtiment surpasse de beaucoup en grandeur et en magnificence tous ceux que nous avons vus, et c'est peut-être, en ce genre, le plus bel édifice de l'univers. Il est entièrement construit en bois, et semblable, par les ornemens et par la structure, à celui où nous avons été reçus par le siredaou, mais beaucoup plus vaste et plus majestueux. Les nombreuses rangées de colonnes, dont quelques-unes ont soixante pieds, et qui sont toutes couvertes d'or bruni, produisent un effet merveilleux. Il seroit difficile à la plume ou au pinceau de nous donner une idée exacte de cet édifice extraordinaire. La dépense immense de la dorure, soit sur l'extérieur, soit dans l'intérieur de ce temple, ne peut manquer d'exciter l'étonnement d'un étran-

ger, quoiqu'on puisse désapprouver la manière dont elle est distribuée. Jamais mon imagination n'auroit pu se former un tableau plus magnifique et plus frappant. Ce kioum étoit aussi divisé par une cloison qui le coupoit dans le milieu, du nord au sud. Il y avoit d'un côté une petite chambre faite de planches dorées, que l'on nous dit être la chambre à coucher du siredaou. On avoit étendu des nattes en dehors de cette chambre pour les rhahaans qui le servoient. La figure de Gaudma étoit en cuivre, et il y avoit devant son trône un candelabre européen.

En quittant cet édifice nous passâmes par plusieurs cours, où il y avoit de plus petits temples et kioums. On nous montra plusieurs statues gigantesques de Rakuss, démon des Indous, moitié animal, moitié homme. Elles étoient de bronze, et formoient une partie du butin rapporté de l'Arracan. On nous mena de là à un temple magnifique que l'on élevoit pour la statue de Gaudma, apportée du même pays. L'idole est de bronze poli, a environ dix pieds de hauteur, et est assise sur un piédestal, les jambes en croix, dans une espèce de niche. Les murs sont dorés et ornés de morceaux de glaces de différentes couleurs, placés

placés avec beaucoup de goût. On attribue de grandes vertus à cette statue, et les gens pieux viennent de toutes les parties de l'empire adorer le Gaudma d'Arracan, qui n'est pas toujours exposé aux yeux du vulgaire. Les portes de la niche ne s'ouvrent que lorsque des personnes d'importance viennent pour le voir, ou à certaines époques fixes, pour faire plaisir au peuple. Quand nous en approchâmes une foule de monde se précipita sur nos pas avec un enthousiasme tumultueux, fesant tous ses efforts pour entrer, afin d'adresser sa prière à cette image de la divinité. Nous quittâmes bientôt ces fanatiques, et l'objet de leur folle superstition, pour examiner le superbe piasath, qui couronnoit le bâtiment, et qui méritoit beaucoup plus notre attention qu'une statue peu digne de faire honneur à l'artiste qui l'a fabriquée. Le piasath s'élevoit en sept étages séparés au-dessus du kioum, et la feuille d'or dont on l'avoit récemment couvert, réfléchissoit avec éclat les rayons du soleil.

Quand ce temple, qui est encore imparfait, sera fini, ainsi que les autres bâtimens qui l'accompaguent, ce sera, sans contredit, le plus élégant de l'empire, quoiqu'il ne soit

peut être pas si grand que celui qui sert aujourd'hui de résidence au siredaou. De là nous fûmes conduits au chounda, ou à l'endroit destiné aux étrangers qui viennent adorer l'idole. Il communique, par le côté du nord, avec le grand temple, et est aussi un chef-d'œuvre de l'architecture birmane. Il comprend six longues galeries, séparées par des colonnades de trente-quatre colonnes chacune, fesant en tout deux cent quatre. Les colonnes des deux rangs du centre ont environ vingt-cinq pieds de haut, mais celles des extrémités n'en ont pas plus de quatorze. Elles sont peintes en cramoisi foncé, relevé par des festons d'or, qui en font le tour d'une manière un peu bizarre, mais agréable, ce qui approche davantage du goût européen qu'une surface uniforme d'or. Le toît est aussi orné d'une variété de sculptures, exécutées avec beaucoup d'art et de travail. Autant que nous pouvons en juger d'après nos pas, le chounda a cinq cent soixante-seize pieds de longueur, et chaque galerie à-peu-près douze; celle du centre est plus large que celles des côtés. Il y a une petite balustrade le long des colonnes extérieures, pour empêcher les hommes et les chiens de

les souiller. Il est bâti sur une base de briques, à trois pieds de terre.

Le plancher du chounda est de chunam, ou beau stuc mêlé de chaux, de steatite en poudre, et d'huile. Cette composition acquiert beaucoup de dureté et un poli qui reluit comme le marbre. Notre guide nous dit que le premier woungée avoit fait construire cet édifice à ses frais. Il fait certainement honneur à son fondateur, et c'est un ornement pour le pays.

La chaleur du jour, qui étoit alors dans sa plus grande force, et l'exercice continuel que nous avions pris depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, devoient nous faire envisager un lieu de repos comme une chose fort désirable; et non-seulement nous pûmes nous reposer ici, mais nous trouvâmes qu'on nous y avoit préparé un excellent dîner. Nos guides, prévoyant qu'un aussi grand nombre d'objets nouveaux et frappans ne pouvoit manquer d'attirer notre attention, avoient cru qu'il seroit plus prudent pour nous d'attendre la soirée sous ce toît hospitalier, que de nous exposer sans nécessité à un soleil brûlant. Nous avions apporté avec nous, de l'avis de nos amis, du vin, du

pain, du beurre, et des volailles froides, à quoi le schaubonder avoit ajouté une excellente soupe au vermicelle, et un assez bon *pilau*[1]. Nous commençâmes notre repas vers les deux heures, et quand nous eûmes fini, nous restâmes sur nos nattes jusqu'au soir, rafraîchis par un agréable vent d'ouest, et nous amusant à converser et à contempler les divers objets qui nous environnoient. La foule de peuple que la curiosité de nous voir avoit attirée, n'étoit ni trop pressante, ni incommode. En pareille occasion, dans la plupart des autres contrées orientales, il est probable qu'à cause des préjugés de la bigoterie, on ne nous auroit pas laissé sortir sans nous faire quelque insulte, ou nous donner des marques de mépris; mais quoiqu'ici nous fussions entrés dans les endroits les plus sacrés, nous fûmes par-tout traités avec la même civilité. La présence de ceux qui nous accompagnoient avoit sans doute quelqu'influence sur la conduite de la multitude; et si c'étoit-là le motif de ses égards pour nous, il fait bien l'éloge de la police; mais je suis aussi porté à croire que le peuple birman est naturellement doux et bienveillant.

[1] C'est du riz bouilli et assaisonné avec des épiceries.

Le soir nous revînmes à la maison par le chemin où nous avions déjà passé ; et étant moins préoccupés que dans la matinée, nous pûmes juger de la forme et de l'étendue du fort, dont nous longeâmes le côté septentrional depuis un bout jusqu'à l'autre.

Le fort d'Ummerapoura [1] est un carré parfait. On y voit quatre portes principales, une au centre de chaque façade. Il y a aussi une plus petite porte de chaque côté de la grande, à une égale distance de cette dernière et de l'angle du fort, ce qui fait en tout douze portes. A chaque angle du fort il y a un bastion carré qui a beaucoup de saillie. Il se trouve, outre cela, onze bastions plus petits de chaque côté, y compris ceux qui sont sur les portes. D'un bastion à l'autre, il y a un parapet d'environ deux cents toises de long. D'après ce calcul, chacun des côtés du fort occupe deux mille quatre cents toises ; les Birmans en estimoient néanmoins la longueur à quatre mille neuf cent coudées royales, ce que je crois exagéré. Chaque bastion, ainsi que chaque porte, est couvert d'un toît en tuiles, supporté sur quatre poteaux de bois.

[1] Voyez un plan du fort d'Ummerapoura dans la carte, *Pl. II.*

A chaque coin du fort il y a un temple doré, qui a près de cent pieds de hauteur, mais c'est si peu de chose en comparaison de ceux que nous venons de décrire, qu'ils ne semblent pas dignes d'attention.

Du haut de nos éléphans, nous pûmes apercevoir au-dedans du fort les toîts d'une rangée de bâtimens, parallèle au mur d'un des côtés. Nos conducteurs nous dirent que ces bâtimens étoient les greniers et magasins publics.

Nous arrivâmes à notre bosquet une demi-heure après le coucher du soleil, fatigués de la chaleur et de l'exercice du jour, mais très-satisfaits de la splendeur extraordinaire des nombreux objets que nous avions vus. Quoique nous eussions beaucoup entendu parler de la magnificence des temples des Birmans, elle surpassa notre attente. L'énorme quantité de dorure qu'ils mettent tant en dedans qu'en dehors des toîts, doit coûter des sommes immenses. L'on m'a informé que l'or en est extrêmement fin, et qu'il reste long-temps exposé à l'air sans éprouver la moindre dégradation. La colle dont on se sert pour le faire tenir est appelée séesée : c'est le suc préparé du *croton sebiferum*.

C'est-là la seule manière dont un peuple naturellement frugal et peu enclin au luxe, dispose du superflu de ses richesses. Il est à regretter que ces édifices soient construits avec des matériaux aussi périssables que le bois; car, quoique celui qu'on y emploie soit peut-être le meilleur qu'il y ait au monde, ces bâtimens ne peuvent pas durer pendant un grand nombre de générations, et laisser à la postérité des monumens du goût et de la magnificence de l'architecture birmane.

CHAPITRE XII.

RAISON D'ESPÉRER QUE LE BUT DE L'AMBASSADE SERA HEUREUSEMENT REMPLI. — INTRIGUES DES ENNEMIS DES ANGLAIS. — IL ARRIVE A RANGOUN UN VAISSEAU DE L'ISLE DE LA RÉUNION[1]. — FACHEUSES NOUVELLES D'EUROPE RÉPANDUES AVEC ART. — L'ENVOYÉ ANGLAIS DEMANDE A CONNOITRE L'INTENTION DE L'EMPEREUR. — JOUR FIXÉ POUR RECEVOIR LES PRÉSENS DU MONARQUE BIRMAN. - ARROGANCE DE LA COUR BIRMANE — DÉSAGRÉMENS QU'ESSUIENT LES ANGLAIS. — M. WOOD PRÉSENTE UNE DÉCLARATION ÉCRITE. — FERMENTATION QU'ELLE CAUSE. — PRÉSENTATION DE L'ENVOYÉ ANGLAIS A L'EMPEREUR. — PRÉSENS CONSIDÉRABLES QUE L'EMPEREUR DONNE AUX ANGLAIS. — SALLE D'AUDIENCE. — L'EMPEREUR. SON HABILLEMENT. SA PERSONNE. SES MANIÈRES. — PAPIERS OFFICIELS PRÉSENTÉS DANS LE RHOUM.

TANDIS que nous satisfesions notre curiosité à visiter les beaux édifices d'Ummera-

[1] Autrefois l'île de France. Les Anglais l'appellent encore l'île Maurice.

poura, des intérêts plus importans n'étoient pas oubliés. Je fus informé que le conseil avoit souvent délibéré sur différens projets que je lui avois soumis, pour rendre plus faciles et plus solides les relations commerciales entre la nation anglaise et la nation birmane.

J'eus même lieu de croire, d'après les renseignemens que l'on me donna, que mes propositions avoient été favorablement accueillies, et je fus instruit, par une personne sûre, que l'on avoit dessein d'envoyer au Bengale un Birman de distinction, avec un caractère public, pour y confirmer l'intention dans laquelle étoit son maître, qu'à l'avenir une bonne intelligence subsistât entre la cour d'Ummerapoura et le gouverneur-général de l'Inde. Des assurances de cette nature, et l'attention que l'on avoit à fournir à tous nos besoins, me firent espérer une heureuse issue de la mission dont j'étois chargé.

Je sus néanmoins, peu de temps après, que quelques personnes importantes, qui voyoient que nos projets devoient nuire à leurs intérêts, s'opposoient, par toutes sortes d'artifices, au succès de ces projets, également avantageux et à l'Inde anglaise et à l'empire birman, et qu'elles s'efforçoient d'ins-

pirer des soupçons et de la défiance contre nous. Je fus aussi instruit que l'on avoit, de bonne heure, réveillé l'orgueil de la cour, en lui représentant que le gouvernement du Bengale étant secondaire, et le gouverneur-général dont je tenois ma commission, simple sujet d'un roi, le monarque birman se dégraderoit s'il traitoit d'égal à égal avec une administration subordonnée, parce qu'il ne devoit entrer en négociation qu'avec des souverains. Toutefois il est douteux que la cour birmane eût manifesté ses sentimens d'une manière assez claire pour mériter de ma part la demande d'une explication formelle, s'il n'étoit pas survenu des incidens qui contribuèrent à accroître son arrogance, et donnèrent un air de vérité aux discours par lesquels on vouloit l'induire en erreur.

Les choses en étoient à ce point, lorsqu'on apprit qu'il étoit arrivé à Rangoun un petit vaisseau de l'île de France, sous pavillon birman, qui apportoit des nouvelles défavorables sur la situation des affaires en Europe. Les pertes de la coalition formée contre la France étoient représentées comme une entière défaite, et l'on assuroit que les Hollandais et les Espagnols s'étant réunis aux

républicains, la ruine des Anglais n'étoit pas éloignée. Un agent secret, que les Français entretenoient à Rangoun, fit passer ces nouvelles à une personne de quelqu'importance dans le ministère birman, et cette personne s'empressa de les faire circuler dans la capitale, en ajoutant qu'il étoit parti de France une flotte formidable pour l'Inde, et que déjà dans ces contrées quatre vaisseaux de ligne français étoient absolument maîtres des mers.

Ces bruits, répandus avec un air de confiance, obtinrent encore plus de crédit, par les insinuations des négocians arméniens et mahométans. On fit entendre que si les ouvertures que nous venions faire à la cour birmane, n'avoient pas pour motif quelque dessein perfide, elles étaient au moins l'effet de la crainte. On renouvela, en outre, les bruits anciens et si souvent répétés, d'une coalition de toutes les puissances de l'Inde, pour enlever à la Grande-Bretagne ses possessions asiatiques, et pour chasser tous les Européens des ports, qu'ils avoient, disoit-on, fréquentés d'abord comme marchands, et ensuite envahis comme guerriers. Quoique les Birmans n'ajoutassent peut-être pas foi à cette dernière rumeur, cependant les nou-

velles d'Europe, jointes à leur propre orgueil, les déterminèrent à persister dans cette arrogante apparence de supériorité, qu'ils avoient jusqu'alors affectée plutôt dans leurs actions que dans leurs discours.

Le 7 septembre, je chargeai M. Wood de se rendre chez les deux premiers woungées, accompagné du docteur Buchanan, et d'une suite convenable. A son retour, il m'adressa une lettre officielle [1], par laquelle il paroît qu'il fut reçu avec tout le respect dû à son caractère public, et que les ministres birmans mirent beaucoup de délicatesse dans les questions qu'ils lui adressèrent sur la situation politique de l'Angleterre. Il y eut néanmoins, dans cette entrevue, une circonstance qui servit à indiquer, d'une manière plus précise, la conduite que les woungées vouloient tenir.

Une chose trop remarquable pour nous être échappée, c'est que lors de mon audience publique au lotou, on ne s'étoit nullement informé du gouverneur-général de l'Inde; que dans les conversations que j'avois ensuite eues avec les différens princes, il n'avoit pas plus été question de lui, et qu'on n'y avoit pas même prononcé son nom. Il

[1] Voyez l'Appendice, n°. 1.

n'en fut pas ainsi dans l'entretien qu'eut M Wood avec les woungées. Ces ministres s'informèrent particulièrement de sir John Shore, et le second woungée désira connoître l'étendue de l'autorité du gouverneur - général, ce qui annonçoit, de sa part, une ignorance véritable ou prétendue. Il paroît aussi, d'après le rapport de M. Wood, que ces questions ne furent pas faites accidentellement, mais qu'elles étoient préméditées et soigneusement arrangées. Ces observations me mirent suffisamment à même de voir quelle étoit l'opinion que la cour birmane avoit de l'autorité déléguée sous laquelle j'agissois.

Comme je n'avois pas de prétexte plausible pour rester plus long-temps à Umnerapoura, je pressai les woungées de m'informer de la décision de l'empereur, sur les différentes demandes que j'avois soumises à son conseil. Je leur signifiai en même temps que j'étois dans la nécessité d'obéir aux ordres de mon gouvernement, qui m'avoit enjoint de m'en retourner aussi promptement que le permettroit l'arrangement des objets pour lesquels j'étois envoyé. Je fus alors prévenu que les présens que le monarque birman se proposoit d'envoyer au gouverneur - général du Bengale,

en retour de ceux que j'avois apportés, seroient prêts le 19 septembre, et que je viendrois au lotou, où ils me seroient remis. L'on m'annonça aussi que l'on y discuteroit, le même jour, les propositions dont il étoit question, et que je pourrois fixer le moment où je jugerois convenable de partir.

Cet arrangement me fit très-grand plaisir, parce qu'il devoit me fournir l'occasion de connoître les véritables sentimens de l'empereur, ainsi que les motifs de la défiante et mystérieuse conduite de ses ministres.

Dans cet intervalle, je fus secrètement averti par des personnes dignes de foi, que la cour birmane, sans se déclarer formellement, avoit décidé de ne me regarder que comme le délégué d'un gouvernement subordonné, non comme le représentant d'une puissance souveraine et indépendante, et qu'en conséquence l'empereur ne me donneroit pas, lui-même, mon audience de congé. Je n'avois aucune raison de douter de la vérité de ces avis; mais avant de prendre aucune mesure pour détromper publiquement la cour, je voulus attendre qu'une prétention aussi hautaine et aussi impérieuse me fût confirmée de la manière la plus authentique.

Le 19 septembre, je me rendis, vers midi, au lotou. J'y trouvai le conseil d'état assemblé. Les ministres et les autres officiers étoient, suivant l'usage, en robes et bonnets de cérémonie. Quelque temps après notre arrivée, on apporta les présens de l'empereur, qui consistoient en trois grandes caisses, couvertes de drap rouge, et deux dents d'éléphant, d'une grandeur considérable. On me pria de les recevoir au nom de l'empereur pour le gouvernement britannique. On me présenta, en même temps, un rubis monté en or, et un saphir. Ces deux bagues étoient un présent que daignoit me faire le monarque birman. On donna aussi une bague à M. Wood, et une autre au docteur Buchanan.

Quand cette cérémonie fut finie, je m'adressai, en langue birmane, aux woungées, et les priai de me dire s'il y avoit quelque raison relative à mon caractère public, qui eût engagé l'empereur à refuser de m'honorer d'une audience personnelle, honneur que la cour accordoit ordinairement à tous les ambassadeurs des états souverains. La réponse fut évasive. Je répétai ma question, qui fut de nouveau éludée. Je priai alors les minis-

tres de m'apprendre, d'une manière positive, si leur maître me recevroit en personne, avant mon départ, comme représentant du gouverneur-général. Ils dirent qu'ils ne pouvoient pas répondre à cette question, ignorant la volonté de sa majesté.

Je demandai ensuite si l'empereur persévéroit dans l'intention d'envoyer un ambassadeur au Bengale, comme on l'avoit fait entendre, d'une manière que je croyois authentique; et si les propositions que j'avois faites, relativement au commerce, avoient été prises en considération. Les woungées répondirent que tous ces points étoient devant le conseil, et ne tarderoient pas à être décidés. Ils me dirent en même temps que si je voulois fixer l'époque de mon départ, on prépareroit les papiers et lettres nécessaires, et qu'ils me seroient délivrés deux jours avant ce temps-là. Je fixai le 3 octobre. Les woungées répliquèrent que tout seroit prêt deux jours avant, du moins je crus l'entendre; mais il y eut de la méprise, car c'étoit le 30 septembre. Ils ajoutèrent qu'ils espéroient que je viendrois en ville le 28, anniversaire du sandaing-guité, jour où toute la noblesse rend hommage à sa majesté. Je répondis

pondis à cette invitation, que cela dépendroit de circonstances qui n'étoient pas encore déterminées.

Cette entrevue ne me laissa que très-peu de doutes sur la manière dont la cour birmane considéroit mon caractère public, quoique, par des motifs de politique, elle jugeât à propos de ne point avouer ses sentimens. Elle couvroit toutes ses actions et ses résolutions d'un voile d'ambiguité, qu'il étoit quelquefois assez difficile de pénétrer.

La hauteur est le principe dominant de cette cour orgueilleuse, et sert à régler sa conduite dans toutes les circonstances qui ont de l'éclat et de la publicité. Le principal objet du gouvernement birman, est d'inspirer aux sujets le respect le plus profond pour leur souverain, qu'ils regardent comme le plus grand monarque de la terre. Sans vouloir diminuer la vénération due à ce prince, je sentis que, d'après la manière adoptée à mon égard, pour montrer son importance, il étoit de mon devoir d'avertir ses ministres, qu'à peu de distance de sa cour il existoit une puissance qui ne se soumettroit pas volontiers à être traitée avec arrogance, ni qui, dans ses négociations avec les autres

gouvernemens, voulût jamais souffrir un acte propre à faire entendre, de leur part, qu'ils affectoient sur elle la moindre supériorité. Je voulus leur apprendre que le gouverneur-général de l'Inde n'étoit pas, relativement à leur cour, ou à celle d'aucun potentat asiatique, un officier subalterne, mais un personnage revêtu de l'autorité souveraine sur un vaste empire; qu'en qualité de représentant de cette autorité, j'avois un droit incontestable à la considération accordée aux ambassadeurs des autres nations; et que, si on me la refusoit, ce refus seroit regardé comme une si grande insulte, que le gouvernement anglais ne feroit probablement plus à l'avenir la moindre démarche pour établir une correspondance amicale et confiante entre les deux nations.

Désirant de faire connoître à la cour birmane une vérité qu'il ne lui étoit pas moins important de savoir, qu'à moi nécessaire de déclarer, je pris le parti de m'adresser au premier woungée et au conseil d'état. Je résolus de leur écrire pour leur témoigner combien j'étois mécontent du peu d'égards que l'on avoit jugé à propos d'avoir pour mon caractère public; je voulus, enfin, leur

demander une explication sur l'objet particulier de ma mission, et insister sur ce que l'empereur me reçût en personne, et me reconnût pour le représentant d'une puissance souveraine.

S'il m'eût été encore permis de balancer sur cette démarche, les circonstances qui eurent lieu immédiatement après mon entrevue avec les woungées au lotou, m'auroient décidé à la faire; car les nouvelles preuves de leur orgueil devinrent très-offensantes.

J'ai déjà parlé de l'usage qui impose à un ambassadeur étranger l'obligation d'offrir quelque léger cadeau aux personnes de la famille royale auxquelles il a été présenté. Je remplis ce devoir envers les princes, lorsqu'on me conduisit chez eux. Pour prouver ensuite que mon dessein étoit de ne manquer à aucun égard compatible avec le rang que j'occupois, je chargeai mon mounschée, ou secrétaire persan, d'aller chez chacun des ministres et des principaux officiers de la cour, pour les prier, en mon nom, d'accepter quelques articles des manufactures de l'Inde et de l'Europe. Ces présens étoient de peu de conséquence. Ils se bornoient, pour chaque individu, à quelques aunes de

drap d'Europe, quelques cristaux taillés, une pièce de mousseline ou de soie du Bengale. Ils furent reçus comme une marque d'honnêteté et de bienveillance. Cependant je fus instruit qu'il étoit spécialement ordonné aux personnes qui avoient reçu un présent de ma part, de me rendre la même valeur en marchandises birmanes.

Comme l'on s'attendoit que j'irois en personne chez les princes de la famille royale pour recevoir l'équivalent des présens que je leur avois faits, j'envoyai, le 21 septembre, un message à l'engée Tekien, pour le prévenir que, s'il le trouvoit bon, j'aurois l'honneur de le voir le lendemain, ou que je remettrois ma visite à tout autre jour qu'il lui plairoit d'indiquer. J'en fis autant à l'égard du prince de Prome. Je reçus du premier une réponse fort honnête. Il me fit dire que l'indisposition de la princesse son épouse, qui venoit d'accoucher, étoit cause qu'il ne pourroit me voir ; mais que si je voulois venir, les présens qu'il destinoit au gouvernement anglais me seroient remis dans le rhoum de son palais, ou bien qu'on les livreroit à toute autre personne que je chargerois de les recevoir. Je répliquai que, puisque je serois

privé de l'honneur de voir le prince, j'enverrois M. Wood pour accepter ses présens au nom du gouverneur-général de l'Inde. Le prince de Prome ne daigna pas me répondre.

Le 22 septembre M. Wood se rendit chez l'engée Tekien, et fut accueilli avec beaucoup de civilité par ses ministres. Les présens furent offerts en forme, et transportés au lieu de notre résidence par les officiers du prince.

Comme le prince de Prome n'avoit pas fait de réponse à mon message, je crus qu'il y avoit eu quelque mal-entendu. Désirant de paroître interpréter tout de la manière la plus favorable, je priai M. Wood de vouloir bien, en allant chez l'engée Tekien, envoyer quelqu'un au prince de Prome, pour l'informer qu'à son retour il se proposoit de passer chez lui. L'on fit à ce message une réponse que M. Wood regarda comme satisfesante. En sortant de chez l'engée Tekien il prit le chemin du palais du prince de Prome; mais il y fut reçu d'une manière fort mal-honnête. Après l'avoir fait rester assez long-temps à la porte de l'avant-cour, exposé à l'ardeur du soleil, on lui dit que le prince n'étoit pas chez lui.

Quelque peu d'égards que montrassent en cette occasion les fils de l'empereur, je ne voulus ni faire croire que leur exemple influoit sur ma conduite envers eux, ni manquer en rien à ce qui étoit dû aux autres.

Midaw-Praw, mère de la reine, étoit, comme je l'ai déjà dit, non moins vénérable par son âge, qu'illustre par sa naissance; d'ailleurs sa conduite, le jour de ma présentation chez elle, avoit été remarquable par son affabilité et sa politesse : ainsi, je résolus de lui témoigner mon respect d'une manière particulière. Je lui envoyai un message pareil à celui que l'engée Tekien et le prince de Prome avoient eu de ma part. Midaw-Praw répondit qu'elle recevroit volontiers ma visite le lendemain. Je fis aussi prévenir les jeunes princes[1] que mon intention étoit de leur rendre visite, à quoi ils firent une réponse verbale.

Le lendemain 23, je me rendis en cérémonie chez Midaw-Praw à l'heure marquée. Je fus accueilli avec assez de politesse par son woun, ou principal officier. Quand j'entrai dans la salle, il y avoit plusieurs personnes de distinction. Après avoir attendu environ

[1] Les princes de Pagahm, de Bassien, etc.

un quart-d'heure, un officier sortit de l'appartement intérieur, et nous annonça que la princesse étoit allée au palais, voir la reine sa fille, mais qu'elle seroit de retour dans quelques minutes. Cette conduite me parut d'autant plus extraordinaire, que Midaw-Praw avoit elle-même fixé le temps de ma visite.

Les minutes qui devoient amener la princesse, se prolongèrent beaucoup. Pendant ce temps-là on servit des fruits et des confitures. A la fin, quand les officiers de Midaw-Praw virent que ma patience étoit à bout, et que je ne voulois plus attendre, on me délivra un message, par lequel la vieille princesse s'excusoit de ne pas paroître, sous prétexte qu'elle se trouvoit indisposée. En même-temps on mit devant moi trois bagues d'or, ornées de rubis et de saphirs, et plusieurs caisses joliment peintes et vernissées, en me priant de les accepter.

L'impolitesse que venoit de me faire Midaw-Praw, auroit sans doute mérité que je refusasse ses présens avec mépris. Cependant je gardai le silence, et ne manifestai mon indignation qu'en me retirant, sans faire la moindre attention aux caisses et aux bagues,

qui furent sur-le-champ apportées chez moi par des domestiques.

Ayant tout lieu d'appréhender que les jeunes princes n'auroient pas plus d'égards pour moi que les autres, je ne leur fis pas de visite; je me contentai d'envoyer M. Wood chez eux. Comme je m'y étois attendu, il ne vit aucun des princes; mais il fut reçu par leurs wouns, qui, quoiqu'ils évitassent, en cette occasion, d'être absolument impolis, montrèrent la plus grande fierté sous le masque d'une civilité protectrice.

Une insolence si extravagante ne pouvoit être fondée sur aucun motif de saine politique, et étoit même contraire à la raison et au sens commun. Il n'étoit cependant pas possible de l'attribuer à l'ignorance; car il n'y a pas un peuple sur la terre qui entende ou qui observe avec plus d'exactitude que les Birmans les points les plus minutieux de l'étiquette. Je ne pus jamais leur arracher une réponse franche et positive sur les objets où il étoit question de leur vanité. Je compris que ce que leur cour avoit dessein d'accorder, ne devoit pas l'être comme un équivalent d'égards, mais comme une grâce, un acte de condescendance pour moi. Ils ne

m'envisageoient que comme un humble pétitionnaire, apportant les hommages et le tribut d'un Etat inférieur au leur.

Le voisinage du Bengale et la connoissance qu'ils avoient de la puissance anglaise, les empêchoient, sans doute, d'avouer de tels principes; mais ce n'en étoit pas moins d'après ces mêmes principes qu'ils agissoient, pour satisfaire leur vanité, éluder des explications désagréables, et profiter de tous les avantages de nos liaisons de commerce, liaisons qu'ils sont bien éloignés de dédaigner, puisque c'est eux-mêmes qui en règlent toutes les conditions.

En conséquence de la résolution que j'avois prise, j'adressai une lettre[1] au premier woungée et au conseil d'état. Pour donner à cet écrit toute la publicité qu'il devoit avoir, je chargeai M. Wood de le porter lui-même au ministre, et d'aller ensuite chez les deux autres woungées pour les informer de ce qu'il venoit de faire.

Je ne me déterminai à cette action d'éclat, qu'après avoir mûrement considéré l'effet qu'elle pouvoit produire, ainsi que la nécessité qui l'exigeoit. Il étoit évident que, dans les premiers momens de mon arrivée, la cour

[1] Voyez l'Appendice, n°. 2.

avoit été embarrassée, irrésolue ; et c'est à cette irrésolution que j'attribue les moyens qu'on avoit employés pour me tromper. Les nouvelles d'Europe avoient eu ensuite une grande influence sur la conduite des ministres. Je ne pouvois donc décréditer ces nouvelles, qu'en tenant un langage plus ferme qu'auparavant. Si j'avois gardé le silence, on auroit pu présumer que c'étoit une preuve de la foiblesse de ma nation. D'ailleurs, le mépris avec lequel on traitoit l'autorité qui m'étoit déléguée, ne me laissoit d'autre alternative que celle de le faire cesser par une remontrance modérée, ou de rompre toute correspondance, et de me retirer sans prendre congé. Pour me réduire à ce dernier parti, il auroit fallu qu'on m'eût insulté personnellement ; et je crois que ce n'étoit nullement le dessein des ministres birmans. Relever leur importance par l'indigne méthode de diminuer celle des autres, paroissoit le seul motif qui les fesoit agir. Mais la mission qui m'étoit confiée, me fesoit certainement un devoir de m'y opposer.

Ma lettre étoit écrite en anglais et en persan [1]. Les fêtes qui survinrent empêchèrent

[1] Je jouissois d'une satisfaction particulière, en sachant

qu'elle ne fût remise avant le 26 septembre. M. Wood alla chez le premier woungée, et la présenta en forme. Il passa ensuite chez les autres woungées, et les informa qu'il avoit mis sous les yeux du premier ministre un écrit qui méritoit leur plus sérieuse attention.

Je m'imagine que si cette déclaration explicite de mes sentimens avoit été faite avant les visites dont j'ai parlé plus haut, les membres de la famille impériale m'auroient donné

que tout le contenu de ma lettre ne pouvoit pas manquer de parvenir à la cour birmane, à cause de l'une ou de l'autre de ces langues. L'Arménien qui interprétoit l'anglais, et qui avoit passé la plus grande partie de sa vie dans le pays des Birmans, étoit un homme très-propre à remplir cette tâche. Il parloit, lisoit et écrivoit notre langue beaucoup mieux qu'on n'a coutume de la parler et de l'écrire quand on n'a pas été en Angleterre. Un fait bien singulier, c'est que les instituts des Indous ont été traduits en langue birmane, d'après la version anglaise de sir William Jones. Quand j'arrivai à Ummerapoura, l'Arménien venoit d'achever cet ouvrage, par ordre de l'empereur. Cette circonstance offre une preuve assez évidente de la politique éclairée d'un prince, qui, s'élevant au-dessus des préjugés de son pays, veut chercher des instructions par des moyens que très-peu d'autres souverains indiens voudroient employer, quels que fussent les avantages qu'ils en pourroient tirer.

moins de raison de me plaindre de leur défaut de politesse. On ne s'attendoit pas, je crois, à un pareil langage. La cour étoit persuadée que l'état de nos affaires en Europe et dans l'Inde étoit si critique, que nous nous soumettrions à un traitement encore plus mal-honnête, avant de nous exposer à rompre avec elle, et à céder à nos ennemis une alliance dont sa vanité naturelle lui fesoit exagérer les avantages.

J'appris de bonne part que mes remontrances avoient excité beaucoup de fermentation dans le lotou. Les woungées furent divisés d'opinion ; ils restèrent assemblés, le 27, jusqu'à minuit, et le résultat de leurs délibérations fut ensuite soumis à l'empereur.

Quelle qu'eût pu être la différence des sentimens des woungées, on finit par prendre une résolution modérée. Le 28 septembre, le maywoun du Pegu vint le soir, fort tard, m'annoncer que le jour où l'on me remettroit la réponse à la lettre du gouverneur-général, je serois reçu au palais de l'empereur ; que ce prince m'accorderoit une audience conformément au caractère que je réclamois ; et que les propositions que j'avois faites pour

l'encouragement et les réglemens du commerce, avoient, la plupart, été approuvées par sa majesté.

Je témoignai au maywoun du Pegu la satisfaction que me causoit une détermination si sage ; mais j'ajoutai que comme la lettre que j'avois écrite étoit une déclaration publique et solennelle, j'exigeois une assurance plus que verbale, avant de pouvoir m'exposer de nouveau à de mauvais procédés. Je priai aussi le maywoun de vouloir bien se donner la peine de mettre par écrit son message ; ce qu'il fit volontiers dans une courte note en langue birmane.

La formalité de recevoir les présens que l'on m'apporta en retour de ceux que j'avois faits, occupa une grande partie des derniers jours de septembre. L'une des trois caisses envoyées par l'empereur contenoit de grands morceaux d'un ambre extrêmement pur ; une autre, une masse de pierre d'une grosseur considérable, en apparence ressemblant à la chrysophrase ; et la troisième, un grand et superbe groupe de cristaux, s'élevant d'une amethyste, en forme de prismes, la plupart hexagones ou pentagones, légèrement cannelés sur la surface, et terminés

par une pyramide eomposée de trois rhomboïdes. C'étoit une eurieuse produetion de la nature, et la main qui la donnoit devoit encore ajouter à sa valeur.

Le présent de l'engée Tekien eonsistoit en six bagues de rubis et de saphirs, deux dents d'éléphant, plusieurs eaisses vernissées, et trois ehevaux, petits eomme eeux que produit le pays, mais extrêmement bien faits. Il y en avoit deux bruns exaetement pareils ; l'autre étoit bai.

La première reine, dont le titre est Nandoh-praw, et la seconde, appelée Myaek-Nandoh, envoyèrent aussi leurs présens séparés, qui eonsistoient en plusieurs bagues et vases du Japon, en divers articles de vaisselle plate, deux grandes boîtes à betel, d'argent, relevées en bosse, deux plateaux et deux eoupes de même métal, dont le travail ne donnoit pas une grande idée du talent de l'artiste. On apporta ensuite, de la part de tous les individus à qui nous avions donné quelque ehose, des présens dont la valeur surpassoit quelquefois celle des objets qu'ils avoient reçus, et dont la quantité étoit si considérable que nous en étions embarrassés. Ma maison étoit remplie de toutes sortes de

meubles birmans, en porcelaine peinte ou vernissée, et dont plusieurs étoient très-difficiles à transporter.

On me fit aussi présent de plus de cent pièces d'étoffe de soie et de coton, de différentes grandeurs et de différentes qualités, de beaucoup de dents d'éléphant, d'ambre façonné en perles, de cinquante ou soixante ustensiles d'argent, soit boîtes à betel, soit pots à eau, coupes ou crachoirs. Les pierreries formoient aussi une grande partie des présens que je reçus. Il y avoit au moins une centaine de rubis et de saphirs sans être taillés, mais grossièrement montés en or, et presque tous de peu de valeur. Cependant quelques saphirs, après avoir passé par les mains du lapidaire, eurent une fort belle couleur.

Il ne faut pas que j'oublie un bel échantillon de filigrane, qui me fut envoyé par l'un des attawouns, dans une grande boîte à be-tel; le travail en étoit extrêmement délicat et bien fini. Pour augmenter la valeur du présent, le donneur, avec la politesse la plus recherchée, avoit fait graver son titre en lettres anglaises sur le côté de la boîte. Un cadeau fait d'une manière si aimable exigeoit

mes plus grands remercîmens, et je regrettai extrêmement que mon caractère public m'empêchât de me lier avec ce ministre, ainsi qu'avec plusieurs autres personnes dont j'aurois été bien aise de cultiver la connoissance.

Le 30 septembre fut fixé par sa majesté birmane pour recevoir les Anglais avec tous les honneurs dus à une ambassade impériale. Nous traversâmes le lac à dix heures du matin avec notre suite ordinaire, et accompagnés de Baba-Schin et de plusieurs officiers birmans. Nous entrâmes dans le fort par la porte du couchant ; mais au lieu de passer, comme les autres fois, au nord de l'enceinte du palais, pour gagner la rue qui conduit au lotou, nous fîmes le tour par le côté du midi : là, nous vîmes beaucoup plus de maisons d'une construction élégante. Nous traversâmes une rue fort courte, où l'on ne voyoit que des boutiques de selliers. Quand nous eûmes mis pied à terre, nous fûmes conduits dans le rhoum pour attendre l'engée Tekien : il arriva à midi précis. Plusieurs chobouas, qui devoient être présentés ce jour-là, étoient assis dans le rhoum avant que nous y entrassions. Chacun d'eux tenoit

sur

sur ses genoux une pièce de soie ou de coton pour la présenter, suivant l'étiquette, à l'empereur. Sur chacune de ces pièces étoit une soucoupe contenant une petite quantité de riz cru, ce qui paroît faire une partie essentielle de la cérémonie. L'usage birman diffère en cela de celui de l'Indostan. Quand une personne est présentée à la cour de Delhi, elle offre au souverain un nombre impair de pièces d'or, communément appelées mohurs [1], le nombre pair étant regardé comme de mauvais augure [2]. Par un raffinement mieux entendu, la cour d'Ummerapoura ne reçoit pas de présens en argent; elle exige d'un étranger quelques denrées de son pays, et d'un sujet quelques articles manufacturés. Dans l'Inde, les offrandes de riz qu'apportent les Brahmins à l'incarnation de Wishnou, annoncent que celui à qui elles sont

[1] Mohur est un nom corrompu donné par les Européens à cette monnoie; Aschursi est le mot propre. Pagode, appliqué à une autre monnoie, est aussi un mauvais mot, que les Indiens ne connoissent que depuis l'invasion de leurs pays.

[2] Les mêmes superstitions se trouvent chez différens peuples. Les Romains pensoient comme les Mogols à l'égard des nombres; aussi Virgile a dit: — *Numero Deus impare gaudet.* (*Note du Traducteur*).

présentées a les attributs de la divinité. Mais chez les Birmans l'offre du riz prouve seulement qu'on reconnoît l'autorité du monarque et son droit à l'investiture des terres. Cette déclaration ne peut être faite d'une manière plus expressive que par l'hommage de ce que ces terres produisent de plus utile.

Pendant que nous étions dans le rhoum, on nous servit du thé. Quand nous fûmes à la porte extérieure, nous n'otâmes pas nos souliers; mais on nous permît de les porter jusqu'au mur intérieur qui sépare la cour du lotou de celle du palais de l'empereur. Dans cette enceinte aucun noble birman ne peut porter de chaussure. Les deux cours sont séparées par un double mur, et il y a, dans l'intervalle des deux murs, qui est de dix à douze pieds, une galerie destinée à l'empereur seul, quand il veut présider le lotou.

En entrant dans cette enceinte, nous aperçûmes devant nous la salle d'audience de l'empereur, et la cour assemblée avec toute la pompe et le faste asiatique. La salle étoit ouverte et avoit un toît supporté de chaque côté par quatre rangs de vingt colonnes. Après avoir monté les marches qui y conduisoient, nous prîmes place près de l'espace toujours

vacant entre le trône et les courtisans, parce qu'il étoit pleinement vu de sa majesté. Nous ne vîmes d'abord, comme dans le lotou, que le pied du trône, que nous jugeâmes avoir cinq pieds de haut ; une porte à deux battans nous déroboit la vue du siége. Le trône, appelé *yazapalaï*, étoit supérieurement sculpté et richement doré. Dans une petite galerie, garnie d'une balustrade dorée, et qui s'étendoit des deux côtés, il y avoit quatre parasols de cérémonie ; et sur deux tables, au pied du trône, étoient placés plusieurs vases d'or de différentes formes et à divers usages. Précisément au-dessus du trône, s'élevoit un piasath magnifique, couronné par un tée, d'où sortoit une longue barre de fer doré.

Il y avoit un peu plus d'un quart-d'heure que nous étions assis, lorsque la porte qui cachoit le siége, s'ouvrit avec grand bruit, et nous laissa voir l'empereur sortant de son appartement, et montant les marches du trône. Il s'avançoit fort lentement, et sembloit avoir de la peine à se soutenir, car il s'appuyoit sur la balustrade. Cependant je vis que la difficulté qu'il avoit à marcher ne provenoit d'aucune infirmité, mais de la pesanteur de ses habits de cérémonie. Si ce que

l'on m'a dit est vrai, il portoit un habillement couvert de plus de cinquante livres pesant d'or ; ainsi il n'est pas surprenant qu'il montât les degrés difficilement.

Lorsqu'il fut en haut il s'arrêta une minute, comme pour reprendre haleine, et s'assit ensuite sur un coussin brodé, en croisant les jambes. Il avoit sur la tête un grand bonnet pointu, chargé de pierres précieuses. Ses doigts étoient couverts de bagues, et son habillement ressembloit à une armure d'or. Les ailes dorées, ou probablement d'or, qu'il avoit sur ses épaules, ne contribuoient pas à rendre cet habillement plus léger.

Le monarque me parut avoir de cinquante à soixante ans. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, mais robuste. Il avoit de gros traits et un teint brun ; cependant sa physionomie n'étoit pas désagréable : elle sembloit même annoncer un esprit vif et intelligent.

Dès que l'empereur parut, tous les courtisans s'inclinèrent, joignirent les mains et prirent une attitude suppliante (*Voy. Pl. XVII.*) ; mais on n'exigea de nous autre chose que de nous baisser un peu en avant, et de mettre nos jambes en dedans autant

que nous pûmes, car rien n'est si impoli et si contraire à l'étiquette birmane, que de tourner la plante des pieds vers le visage d'une personne de distinction.

Quatre brahmes, en robes et bonnets blancs, chantèrent la prière ordinaire au pied du trône. Un nak-haan s'avança alors dans l'espace qui restoit vide devant l'empereur, et ayant récité en tons cadencés le nom des personnes qui devoient être présentées ce jour-là, il se prosterna et pria sa majesté de vouloir bien accepter leurs hommages. Mon présent étoit composé de deux pièces d'étoffe de Benarès, brochée en or. Le docteur Buchanan et M. Wood en présentèrent chacun une. Quand on lut nos noms, on nous invita, l'un après l'autre, à prendre quelques grains de riz, à joindre nos mains en tenant ce riz, et à nous incliner aussi bas que nous pourrions, ce que nous fîmes sur-le-champ. Quand cette cérémonie fut achevée, l'empereur prononça quelques mots que je ne compris pas ; mais on me dit que c'étoit pour commander de revêtir une des personnes qui étoient présentes, des marques d'un certain ordre de noblesse. Ce qu'avoit dit le monarque fut immédiatement

proclamé tout haut par des hérauts. Ce prince ne resta que quelques minutes de plus, et nous regarda pendant ce temps-là fort attentivement, mais il ne nous fit pas l'honneur de nous adresser une seule parole. Il est vrai qu'il ne parla que pour donner l'ordre dont je viens de faire mention. Quand il se leva pour s'en aller, il marcha avec la même difficulté qu'en entrant. La porte du trône se referma et la cour se retira.

En descendant, nous remarquâmes deux pièces de canon entièrement dorées, et d'environ neuf livres de balle ; elles étoient placées dans la cour, de chaque côté de l'escalier, pour défendre l'entrée du palais : on avoit élevé un appentis au-dessus pour les garantir des injures de l'air. Il y avoit aussi à la porte un carrosse curieusement travaillé, et dont l'impériale étoit surmontée d'une aiguille impériale ; il étoit attelé de deux chevaux couverts de harnois brillans.

Nous revînmes au rhoum, où l'on me dit que l'on me présenteroit la lettre de l'empereur au gouverneur-général de l'Inde, et quelques réponses relatives à l'objet de ma mission. En effet, peu après que les princes de la famille impériale furent remontés sur

leurs éléphans, un nak-haan apporta du lotou un plateau sur lequel étoit la lettre de l'empereur, enfermée dans un étui de bois vernissé, et couverte d'un drap écarlate. La manière de la présenter ne me parut pas aussi solennelle que l'occasion sembloit l'exiger, et l'officier chargé de la remettre montra d'abord de la répugnance à dire que c'étoit une lettre de l'empereur au gouverneur-général de l'Inde. Cette circonstance produisit quelque difficulté, parce qu'à moins d'être clairement informé à qui la lettre étoit adressée, je ne voulois pas la prendre. A la fin l'interprète voyant que je refusois de l'accepter à tout autre condition, me l'offrit d'une manière convenable, en déclarant que c'étoit une réponse de sa majesté birmane au gouverneur-général de l'Inde, et que l'on y avoit joint la copie d'un édit impérial, qui accordoit à la nation anglaise certains priviléges de commerce.

Pendant que nous fûmes dans la cour extérieure où est situé le lotou, nous eûmes occasion de voir l'énorme coulevrine trouvée dans la forteresse d'Arracan quand elle fut prise par l'engée Tekien. Cette pièce d'artillerie fut, comme je l'ai dit dans le Précis

historique, conduite par eau dans la capitale des Birmans, où on la conserve comme un monument des conquêtes de Minderagée-Praw. On l'a dorée et mise sous un toît d'un ordre distingué. Elle est de bronze et grossièrement travaillée; mais elle a trente pieds de longueur. Le diamètre du cercle de l'embouchure est de deux pieds et demi, et celui de l'embouchure même de dix pouces. Son affût est très-bas et garni de six roues. Il y a auprès un long refouloir et un goupillon, ainsi que plusieurs boulets de pierre, de calibre. Ce qui est assez remarquable, c'est que beaucoup de choses prises par les Birmans à Arracan, telles que la statue de Gaudma et celles qui représentent des lions et des démons, ainsi que la coulevrine, sont de bronze.

Lorsque la discussion qui s'étoit élevée à l'occasion de la lettre de l'empereur fut terminée, nous retournâmes dans notre logement, précédés par un miou-serée, ou secrétaire inférieur, à cheval, portant la lettre du monarque, et revêtu de sa robe et de son bonnet ministériel.

Quand nous fûmes rentrés, je me hâtai d'écrire au premier ministre pour lui de-

mander une traduction officielle de la lettre, en langue persane, ainsi que du papier qui y étoit joint. Je lui observai que comme la cour avoit des interprètes à sa solde, et qu'en outre plusieurs personnes d'Ummerapoura entendoient bien le persan, on ne manquoit pas de moyens pour faire faire la traduction que je désirois ; et enfin j'ajoutai qu'il seroit également commode à son gouvernement et au mien de correspondre dans cette langue. Dans l'espace de deux jours, on me notifia que l'empereur avoit donné des ordres pour qu'on me fournît une version persane de sa lettre.

CHAPITRE XIII.

AVANTAGES COMMERCIAUX ACCORDÉS AUX ANGLAIS PAR LE MONARQUE BIRMAN. — ENVOYÉS CHINOIS. — LIVRES BIRMANS. — CONDUITE GÉNÉREUSE DE LA COUR. — PEINTRE SIAMOIS. — FÊTE BIRMANE. — LA COUR DE LA REINE. — ILLUMINATIONS. — VISITE A L'ENGÉE TEKIEN. — MAUVAIS TRAITEMENS QU'ÉPROUVE UN HOMME DE LA SUITE DE L'AMBASSADE. — INSOLENCE DES OFFICIERS DU PRINCE DE TONGHO. — L'AMBASSADE ANGLAISE QUITTE UMMERAPOURA. — CHAGAING. - ORDE-ROUA-KIEOCK, GRANDE MANUFACTURE D'IDOLES BIRMANES. — TEMPLE DE COMMODOU-PRAW. — FEU D'ARTIFICE.

LES fêtes qui survinrent et les lenteurs inévitables des bureaux retardèrent la remise de la traduction persane de la lettre de l'empereur jusqu'au 14 octobre. Tous les papiers me furent ce jour-là apportés en cérémonie,

par un officier du gouvernement. En comparant la traduction avec l'original, à l'aide de quelques personnes qui entendoient les deux langues, je trouvai que la traduction persane étoit aussi littérale que pouvoit le permettre la différence des idiômes.

La lettre de sa majesté birmane au gouverneur-général[1] est un curieux modèle du style pompeux et ampoulé des écrits orientaux. Une grande partie de la lettre peut en être regardée comme le préambule, et contient les titres impériaux, les honneurs accordés à l'ambassade anglaise, et les présens qui lui furent faits. On y relate ensuite les propositions faites par moi pour resserrer les liens commerciaux des deux nations. L'empereur parle alors en son nom, et dans le style pompeux d'un édit, accorde aux négocians et marins anglais des priviléges très-importans.

Le papier[2] qui accompagnoit la lettre étoit un ordre du premier woungée, pour faire exécuter l'édit du roi, adressé non-seulement au maywoun du Pegu, comme ayant la principale juridiction de Rangoun, mais à tous les gouverneurs des ports de mer. Pour que

[1] Voyez l'Appendice, n°. 3.

[2] Voyez l'Appendice, n°. 4.

les bonnes intentions de l'empereur produisissent leur effet, il devint nécessaire d'obtenir plusieurs autres papiers qui, en exprimant en termes précis les droits du gouvernement, et en spécifiant les frais d'office, prévinssent à l'avenir toute espèce d'exaction arbitraire, et missent fin aux extorsions qu'éprouvoient depuis long-temps, dans des ports birmans, les négocians anglais, et dont ils s'étoient souvent plaints. Je n'eus aucune difficulté à obtenir ces papiers. Il y étoit spécifié que toutes les marchandises d'Europe et de l'Inde anglaise, importées dans des vaisseaux anglais, paieroient à l'empereur un droit de dix pour cent. Le prix d'ancrage et de pilotage, pour les bâtimens de toutes grandeurs, fut fixé, ainsi que les droits des officiers de port, les frais d'emmagasinage, le salaire des interprètes, les droits d'acquit, et ceux qu'on devoit prélever dans chaque douane sur les marchandises qui remontoient la rivière. Le bois de teak, qui étoit pour nous la plus précieuse production du pays, fut soumis à un droit de cinq pour cent seulement, dans quelque port qu'il fût embarqué. Il fut aussi ordonné que les droits particuliers dus par les capitaines de navire aux officiers de port,

droits qui avoient jusqu'alors été payés en *rouni*, ou argent pur, seroient, à l'avenir, perçus en argent au cours des lieux où ils se trouveroient. A Rangoun, cet argent est du mouadzo, qui est de vingt-cinq pour cent au dessous du titre.

Ces réglemens, énoncés dans des pièces séparées, avec clarté et précision, sont sans doute très-avantageux. Le gouvernement birman n'hésita pas à les accorder, parce qu'il étoit convaincu de la justice qui en fesoit la base, et des avantages réciproques qu'ils devoient produire. La cour jugea à propos de refuser son assentiment à deux de mes propositions. Certes l'intention de l'empereur et de ses principaux ministres étoit que le réglement qu'ils fesoient fût ponctuellement suivi. Toutefois ce réglement n'étoit pas parfaitement établi : il y avoit encore beaucoup d'obstacles à surmonter. La route étoit ouverte ; mais le succès dépendoit de la discrétion de ceux qui suivroient les premiers la marche qui leur étoit tracée.

Ayant rempli, au gré de mon espoir, l'objet pour lequel j'avois été envoyé, je me préparai à m'en retourner. Il y avoit quelque temps que les eaux de l'Irraouaddy diminuoient, ce

qui fit si fort baisser le lac, que les gros bâtimens furent obligés d'aller mouiller dans le canal. Dans la belle saison, le banc de sable qui est à l'entrée du lac est presque à sec; l'eau, qui, à notre arrivée, nous avoit fait croire que nous étions dans une île, n'offroit plus qu'une surface peu considérable, et laissoit une grande étendue de terre, qu'elle avoit récemment couverte, dans un état propre à la culture du riz. Bientôt les paysans s'occupèrent à tourner ce sol vaseux, pour le préparer à être ensemencé; et il nous parut alors évident que le lieu de notre résidence, que l'inondation des eaux périodiques nous avoit fait considérer comme très-bas, étoit au contraire assez élevé.

Au commencement du mois d'octobre, les Chinois ayant rempli leur mission diplomatique, quittèrent le bosquet pour retourner dans leur pays. Ils s'embarquèrent dans des bateaux commodes, dans lesquels on me dit qu'ils voyageroient pendant trois semaines. Ils devoient ensuite continuer leur route par terre, jusqu'au centre des dominations de la Chine, où la navigation est facilitée par de nombreux canaux. Ils s'attendoient à trouver le froid excessif avant d'arriver à Pekin; et,

selon eux, leur voyage devoit durer trois mois. Dans la dernière visite que me rendirent ces Chinois, je fis présent au principal d'entr'eux d'un coupon de drap d'Angleterre. Il me dit que cela lui seroit plus utile en traversant les froides montagnes de la Chine, au mois de décembre, que ne pouvoient l'être ses habits de soie piqués avec du coton. Il s'excusa de n'avoir à me donner en échange que quelques pièces de soierie et des éventails. Son fils, jeune homme de dix-sept ans, et d'une belle espérance, qui l'accompagnoit en qualité de page, et qui avoit vécu plus familièrement avec nous, que la gravité naturelle et le caractère public des autres ne le leur permettoient, vint prendre congé de moi un moment avant de s'embarquer ; et après m'avoir observé qu'il ne me reverroit peut-être jamais, il me pria d'accepter son oreiller et sa bourse, comme un gage du souvenir du fils de Ki-lori[1].

J'hésitai d'abord à prendre des objets qui étoient nécessaires à ce jeune homme, et qui ne pouvoient qu'être inutiles entre mes mains; mais il en parut si affecté que je ne voulus pas

[1] Je crois que c'est plutôt un titre que son véritable nom.

achever de blesser sa sensibilité, en m'obstinant à refuser cette innocente marque de son amitié. Je lui avois de temps en temps fait quelques petits cadeaux, et il ne put se résoudre à partir sans me donner aussi quelque chose. Son oreiller étoit une légère boîte en laque, d'environ dix-huit pouces de long, arrondie par le haut, et revêtue d'une couverture de soie, piquée en coton, si épaisse qu'elle la rendoit fort molle. Quand un Chinois voyage, il met ordinairement tous ses effets dans une boîte de cette espèce. Quoiqu'elle n'ait pas de serrure, elle n'est pas facile à ouvrir, et la couverture est attachée avec des boutons très-serrés. Ainsi, un voyageur dort la tête sur sa cassette, pour qu'on ne la lui vole pas. Celle du jeune Chinois n'étoit pas vide; elle contenoit la bourse [1] dont je viens de faire mention, un briquet, une pierre à feu, un bracelet et une bague d'agathe, que le jeune homme m'assura avoir la vertu de garantir

[1] Cette bourse étoit tout-à-fait conforme à celle qui est représentée dans l'ouvrage de sir Georges Staunton, * et que l'empereur de la Chine donna au page de l'ambassadeur, quand l'ambassade anglaise lui fut présentée.

* *Voyage en Chine de lord Macartney*, deuxième édition, Tome III, Pl. XXIV, page 293.

celui

celui qui en étoit propriétaire des dangers qu'on court en route.

Pendant que le conseil de l'empereur discutoit les propositions que j'avois faites, et préparoit les papiers qu'il devoit me remettre, M. Wood employoit ses heures de loisir à relever le cours de l'Irraouaddy et à faire des observations astronomiques. D'un autre côté, le docteur Buchanan, toujours ardent à étendre le domaine des sciences, fesoit des recherches botaniques, et ne négligeoit aucun moyen de se procurer des renseignemens sur divers autres objets. On lui apporta, entr'autres choses, des livres en langue birmane, dont les propriétaires demandoient un prix qui me parut exhorbitant. Soit par ruse, soit réellement par crainte, ceux qui vouloient vendre ces ouvrages, les offroient toujours en cachette, prétendant que si on découvroit que quelqu'un eût vendu des livres sans permission à un étranger, il seroit exposé à une grosse amende.

Nous regardâmes d'abord cette assertion comme un prétexte pour demander un plus haut prix. Cependant nous apprîmes un jour que l'un de ces marchands ayant été découvert, venoit d'être mis en prison, et devoit

être puni. J'envoyai sur-le-champ un message au principal woungée, pour l'instruire de ce qui se passoit, et pour le prier de me faire connoître s'il étoit défendu de nous vendre des livres. Je lui dis que si leurs loix en prohiboient la vente, je ne prendrois, à l'avenir, aucun de ceux que l'on viendroit m'offrir, et que j'enjoindrois à toutes les personnes de ma suite d'en faire autant. Le woungée répondit par un message honnête, et le prisonnier fut mis en liberté.

L'empereur étant informé de cette affaire, invita, le jour suivant, les principaux rhahaans à se rendre au conseil, et soumit à leur décision la question de savoir s'il étoit permis ou non, par le code birman, de donner à des étrangers des livres d'histoire et de législation. Les rhahaans, après une délibération solennelle, se décidèrent pour l'affirmative, et ajoutèrent que c'étoit non-seulement permis, mais même louable, parce que c'étoit un moyen de propager les sciences. Alors sa majesté eut la complaisance d'ordonner qu'on me donnât un superbe exemplaire du Razawayn, ou de l'Histoire des rois birmans, et un autre du Dhermasath, ou code de loix. Ces deux ouvrages furent

tirés de la bibliothèque impériale. Ils forment chacun un gros volume, supérieurement écrit, et orné de peintures et de dorures.

Mon peintre bengali dessinoit beaucoup de plantes sous la direction du docteur Buchanan. Il rencontra à Ummerapoura un émule dans un peintre siamois, qui étoit employé à la cour. Ce Siamois, moins habile peut-être que l'Indou, me fut pourtant d'une grande utilité. Il me fournit plusieurs dessins des costumes du pays, qui, quoiqu'exécutés avec peu de goût, sont extrêmement fidèles. Entr'autres choses il m'apporta le dessin de la schoë-paun-dogée, ou de la barge (*Voy. Pl. XVIII.*) dont se sert l'empereur quand il va en cérémonie sur l'eau. Le peintre m'assura que ce vaisseau avoit cent coudées[1] de long. Je le regardai avec une lunette d'approche; mais il étoit trop loin pour que je pusse bien le voir. Je ne distinguai que sa poupe élevée, le piasath impérial dont il étoit orné, et qui, placé dans le centre, tenoit lieu d'un mât, et l'éclat de la dorure dont il étoit entièrement couvert. L'empereur a un grand nombre de bateaux, dont nous avons vu quelques-uns;

[1] Plus de 150 pieds.

mais la schoë.paun-dogée est sans contredit le plus magnifique.

Le mois birman de *sandaingguite*, qui étoit près de finir, est un temps de fêtes et de réjouissances, et les trois derniers jours on rend hommage à l'empereur, à l'engée Tekien et à la principale reine. Toutes les femmes et filles de la noblesse vont chez la reine, sans être accompagnées de leurs maris ni d'aucun autre homme; et l'on observe dans cette assemblée autant de cérémonie et une aussi grande étiquette qu'à la cour du monarque. L'habillement et les ornemens de chaque dame sont analogues au rang et aux titres de son époux; car les priviléges ne sont pas moins scrupuleusement observés chez les femmes que chez les hommes. Nous regrettâmes extrêmement que l'usage ne nous permît pas d'aller à la cour de la reine, de même qu'à celle de son illustre mère. L'âge et le veuvage donnoient à cette dernière le droit de recevoir la visite des hommes, sans violer le décorum, ou sans encourir aucun blâme.

Durant les quinze jours de cette lune décroissante [1], la ville fut illuminée tous les

[1] Voyez plus haut l'article des mois birmans.

soirs. Des lanternes de papier transparent de toutes les couleurs, étoient suspendues à des bambous, et distribuées de différentes manières, ce qui, vu de notre bosquet, au-delà du lac, produisoit un très-agréable effet. On distinguoit sur-tout l'éclat supérieur de l'illumination du palais. Les Birmans sont singulièrement habiles dans ce genre de spectacle.

Le 13 octobre, je reçus un message verbal de l'engée Tekien, pour m'informer qu'il seroit bien-aise de me voir le lendemain, et qu'il me recevroit sans pompe et sans cérémonie. Je saisis avec plaisir l'occasion d'une entrevue, dégagée de toutes les formalités du faste de la cour, et me rendis à cheval au palais avec peu de suite, à l'heure indiquée. Aussitôt que l'on eut annoncé mon arrivée, je fus immédiatement introduit chez le prince.

Dans cette occasion, il ne se montra pas, comme la première fois, ainsi qu'une pagode, à travers une fenêtre. Il étoit assis au haut bout de la salle, sur un élégant sopha, avec les attributs de son rang; mais il n'avoit qu'un habillement fort simple. Il portoit une veste blanche de belle mousseline, avec une

pièce d'étoffe de soie autour des reins; et il avoit sur la tête un turban brodé. Il avoit auprès de lui plusieurs personnes d'un rang élevé, habillées aussi fort simplement, mais distinguées par leurs tzaloés d'or.

Le prince écarta toute espèce d'ostentation et montra beaucoup de franchise. J'avoue néanmoins que sa conversation ne répondit pas à l'idée que j'en avois. Je m'attendois qu'il m'interrogeroit sur l'état des provinces britanniques et les causes de leur prospérité, afin de se procurer des lumières utiles au pays sur lequel il doit un jour régner. Mais il parut ne pas songer à cela. Il ne me fit que des questions frivoles, et s'efforça de m'amuser par le babil de ses deux petites filles qui étoient fort vives.

Après avoir passé une demi-heure d'une manière aussi oiseuse, je me retirai. J'allai rendre visite au maywoun du Pegu, qui me dit qu'il avoit dessein de m'accompagner jusqu'à Rangoun, où il ordonneroit qu'on fît tous les préparatifs nécessaires pour notre traversée.

La distance où nos chaloupes avoient été obligées de se retirer, rendoit le transport de notre bagage pénible. Après l'avoir trans-

porté au-delà du lac, il falloit le charger sur des chariots, et le traîner l'espace de deux milles dans une plaine de sable, qui, au temps de notre arrivée, étoit une vaste mer où voguoient des vaisseaux d'une grandeur assez considérable. La communication entre le lac et la rivière étoit alors tout-à-fait interrompue.

Le 23 octobre, nous commençâmes à expédier nos effets les plus pesans. Le commissaire ou kyewoun, avoit eu soin de préparer un chariot et des manœuvres que l'on ne nous permit pas de payer. Ce que je leur donnai fut regardé comme une gratification particulière.

Tout notre bagage fut embarqué le 25 octobre. Ce jour-là M. Wood et le docteur Buchanan, avec une partie de notre suite, me quittèrent de bon matin pour se rendre à bord des bateaux. Je restai jusqu'au soir pour attendre des papiers que l'on devoit m'envoyer du lotou. Il y avoit des chevaux préparés pour nous de l'autre côté du lac.

En quittant Tounzemahn, comme le bateau s'éloignoit du rivage, je tournai encore avec plaisir les yeux vers le bosquet à l'ombre duquel j'avois résidé. Je dis adieu

avec joie, mais avec reconnoissance, à une habitation où j'avois éprouvé tous les soins d'une douce hospitalité, et passé trois mois d'une manière qui ne pouvoit manquer de graver dans ma mémoire un souvenir durable. Une situation aussi intéressante que celle où je me trouvois chez les Birmans, ne sauroit souvent avoir lieu ; et les idées qu'elle fait naître ne s'oublient pas aisément.

En traversant à cheval la plaine que j'avois autrefois passée en bateau, je m'aperçus qu'il y en avoit déjà une partie en culture, mais que plus de la moitié étoit réservée pour pâturage. Dans le temps de l'inondation les canots alloient entre les maisons des faubourgs de la ville, et toute communication étoit entretenue par eau ; mais lorsque je quittai Ummerapoura, des chariots qui remplaçoient les bateaux, trouvoient des chemins de sable, et les fondemens des maisons étoient au moins quinze pieds au-dessus du niveau de la rivière. Nos chaloupes étoient dans une crique appelée Sakyingua, où l'on voyoit aussi à l'ancre plusieurs vaisseaux marchands, dont quelques-uns d'un port considérable.

Le bruit des bateliers sur le rivage, et la

fumée des feux qu'ils fesoient, ne rendoient pas ce séjour agréable. Cependant différentes causes nous y retinrent malgré nous jusqu'au 29 octobre. Dans l'intervalle, le premier woungée m'envoya une lettre qu'il écrivoit au gouverneur-général de l'Inde, pour lui dire que l'empereur, son maître, désiroit beaucoup qu'on lui procurât certains livres religieux écrits en langue sanscrit, et qu'on lui envoyât, du Bengale, un brahme versé dans l'astronomie, pour instruire les astronomes d'Ummerapoura, que sa majesté savoit bien n'être pas assez habiles. Dans cette lettre on sembloit attacher autant d'importance à la pureté de la caste du professeur brahme qu'à l'étendue de ses connoissances. L'on y fesoit aussi une autre demande fort singulière, c'est que ce savant fût accompagné d'une Brahmine; ce qui me fit penser que l'empereur vouloit avoir dans sa capitale une race d'astronomes héréditaires.

Je répondis au woungée que les savans brahmins avoient une répugnance invincible à quitter leur pays natal, même pour un temps limité; et que je croyois qu'aucune considération ne pourroit les engager à émigrer avec leur famille. J'ajoutai que les prin-

cipes du gouvernement anglais ne permettoient pas d'employer la force pour obliger un sujet à s'exiler, à moins qu'il n'eût, par quelque crime, perdu la protection des loix. Je suis persuadé que cette doctrine ne fut pas fort intelligible pour le monarque despotique d'Ava, ou du moins elle dut lui paroître tout-à-fait neuve.

Pendant que nous restâmes à Sakyingua, un de nos gens fut maltraité par des Birmans, événement d'autant plus remarquable, que c'étoit la première fois qu'il arrivoit. Le docteur Buchanan voulant enrichir sa collection de plantes de toutes les productions rares du pays, avoit coutume d'employer un jeune Bengali que nous avions avec nous à lui en chercher, et il l'envoyoit à cet effet tous les jours dans les champs. Les gens du prince de Tongho habitoient les environs de Sakyingua; ils étoient connus parmi les autres Birmans par leur insolence et leur manque de probité. Notre Bengali rencontra par hasard un parti de ces brigands, qui lui prirent son couteau, son panier, son turban, et le menacèrent même de le tuer; ce qui l'effraya si fort, qu'il ne voulut plus aller herboriser tant qu'il fut dans ce canton.

J'avois déjà entendu parler de la férocité des gens du prince de Tongho, qui sont fort nombreux, car on les fait monter à dix mille. Ils étoient sans cesse en querelle avec les gens des autres princes, particulièrement avec ceux du prince de Prome. On dit que pendant que nous étions à Ummerapoura l'empereur avoit une fois sévèrement réprimandé son fils, le tongho Tekien, et fait mettre en prison le woun, ou premier officier de la maison de ce prince, à cause de l'insubordination de ses gens. Je gardai le silence sur leur conduite : il n'étoit pas convenable, à la veille de mon départ, de porter une plainte publique pour un si petit outrage.

La rivière qui, trois mois auparavant, avoit offert dans sa largeur une étendue de plusieurs milles, étoit alors partagée en divers bras, environnant un grand nombre d'îles qui venoient de sortir des eaux. Le principal bras, même dans cet état de diminution, avoit un mille de large. Le docteur Buchanan et moi nous passâmes dans une île où quelques pêcheurs et jardiniers avoient commencé à bâtir des cabanes, dans lesquelles ils ont coutume de résider jusqu'au retour de l'inondation périodique, qui les force

fort du vieil Ava au-dessous, formoient une magnifique perspective. Nous allions à la rame. Peu après que nous fûmes arrivés à Chagaing, le maywoun du Pegu prit congé de moi pour retourner dans la capitale, où il avoit encore des affaires qui devoient le retenir pendant quelques jours. Il promit de nous rejoindre en route, parce que ses bateaux marchoient mieux que les nôtres.

Après dîner, le docteur Buchanan et moi nous allâmes à pied voir le fort de Chagaing, qui, du temps de Namdou-praw, avoit été le siége du gouvernement. Nous y entrâmes par une grande porte bien ceintrée. La forteresse de Chagaing n'offre rien qui puisse la faire distinguer de celles que j'ai déjà décrites. Elle n'est pas, à beaucoup près, aussi grande qu'Ummerapoura, ni aussi étendue que les lignes du vieil Ava. Ses remparts tombent en ruines, et les maisons y sont mal bâties, au milieu des broussailles et des décombres. Nous remarquâmes un marché aux herbes bien garni, où il n'y avoit que des femmes. Pour traverser le fort nous passâmes un fossé étroit sur un beau pont de bois, dont la longueur indiquoit que pendant la moisson l'inondation s'étendoit à une distance

considérable ; et un peu plus loin, nous parvînmes à la grande route qui conduit à Mingoung. A droite, nous avions ces montagnes peu élevées, dont les sommets couronnés de temples blancs, forment, quand on les voit de la rivière, une perspective si frappante.

Après avoir marché un mille, nous gagnâmes un village appelé Ordé-roua, ou village aux Pots, nom qu'il doit à ses manufactures de poterie. L'approche de la nuit nous empêcha d'aller plus loin. Nous revînmes par une route qui conduit à gauche du fort, et nous traversâmes un petit village situé sur le bord de la rivière.

Nous jouissions, à notre retour d'Ummerapoura, d'un avantage dont nous avions été privés en y allant. On avoit fait construire, sur un grand bateau, une estrade capable de contenir cinq chevaux : nous en avions emmenés trois de la capitale, et en route nous en achetâmes deux autres. Ils étoient tous bien domptés. D'ailleurs les palfreniers birmans sont habiles.

Le 30, de grand matin, nous montâmes à cheval, et suivîmes la même route que la veille. Elle étoit, des deux côtés, bordée de

temples ; mais il n'y en eut qu'un qui attira partieulièrement notre attention. Il étoit entouré d'une haute muraille de briques, d'où sortoient des têtes d'éléphans en maçonnerie, de manière à faire croire que la muraille étoit soutenue par les dos de ees animaux. Le temple étoit construit en briques, et formoit une pyramide d'environ eent pieds de haut, ornée d'un tée doré. Au-delà du village d'Ordé-roua nous vînmes à une ville appelée Kyeock-Zeït, fameuse par le grand nombre d'idoles de marbre qu'on y fabrique. Là, les habitans sont tous statuaires. J'y vis trente ou quarante grandes eours remplies d'artistes, travaillant à des statues de différente grandeur, mais représentant toutes le dieu Gaudma assis, les jambes eroisées sur un piédestal. Les carrières ne sont qu'à quelques milles de distanee ; le marbre est apporté en blocs à Kyeoek-Zeït ; et quand on en a fait des idoles, on les vend publiquement à ceux qui ont assez de dévotion pour les aeheter.

La plus grande statue que je remarquai, étoit un peu au-dessus de la taille d'un homme ; et l'on me dit que le prix en étoit de cent tackals[1] ; mais il y avoit de petits

[1] Environ 12 livres sterlings, ou près de 300 francs.

Gaudmas qui ne coûtoient pas plus de deux ou trois tackals. Le lidegi[1] de ma chaloupe en acheta un, dans l'espoir qu'il nous protégeroit en descendant la rivière.

Les statuaires me parurent extrêmement honnêtes et communicatifs. On me dit qu'ils ne vouloient vendre leur marchandise qu'à des Birmans; mais ils répondoient à nos questions avec complaisance, et notre curiosité ne leur causoit ni de la surprise, ni de l'inquiétude. Leurs outils sont très-simples. Ils font les statues avec un ciseau et un maillet, et les polissent ensuite avec de la pierre et de l'eau. Ils en ont d'un poli admirable, ce qu'ils effectuent, dit-on, en passant sur le marbre trois espèces de pierres ; la première rude, la seconde plus douce, et la troisième, de la nature des pierres à rasoirs. Ils le frottent ensuite avec la main, et cette opération lui donne une clarté transparente, qui surpasse de beaucoup ce que nous voyons dans nos marbres d'Europe. Les statues qu'on destine à être dorées, ne reçoivent pas un poli si parfait.

Une demi-lieue plus loin nous arrivâmes à l'endroit où s'élève l'antique et pesante masse

[1] Le patron.

du

du temple de Commodou. Ce vénérable et curieux édifice est sur une éminence : aussi l'aperçoit-on de très-loin. Il a précisément la forme d'une cloche ; mais il n'y a aucun vide. Il est environné d'une haute balustrade de bois, placée à douze pieds de la base. Je mesurai la circonférence du temple en dehors de cette balustrade, et je trouvai qu'elle étoit de quatre cents pas. La pyramide me parut ne pas avoir moins de trois cents pieds de hauteur. Elle se termine en cône peu agréable à l'œil, et n'a ni flèche, ni tée, ce qui la rend bien différente du temple, plus grand et plus élégant de Schoe-Madou.

L'architecture du premier de ces temples annonce qu'il a été bâti par un peuple différent de celui qui a construit l'autre, ou du moins dans des temps beaucoup plus reculés. C'est l'édifice le moins élégant que j'aie vu dans l'empire birman.

Le toît du temple de Commodou a été autrefois très richement doré, et les débris des galeries de bois, dont la peinture et la dorure ne sont pas encore tout-à-fait effacées, se voient encore épars autour de la pyramide. Il est probable que ces ornemens ont été souvent renouvelés. Commodou fut jadis

un lieu célèbre pour sa sainteté, et il est encore en grande vénération. Nous vîmes plusieurs dévots se promener autour de la montagne, tandis que d'autres étoient prosternés et en prières.

Les Birmans vantent beaucoup l'antiquité de ce temple. Ils en attribuent l'édification à des êtres surnaturels, et la font remonter beaucoup plus haut que le temps où Moïse a existé. Ces fables sont sans doute inventées pour voiler l'ignorance où l'on est sur l'origine de Commodou-Praw. Mais malgré cela, tout prouve qu'il est très-ancien ; et d'après sa forme et sa grandeur, il semble encore devoir résister pendant plusieurs siècles aux ravages du temps.

Du pied de Commodou, nous voyions au loin l'Irraouaddy qui serpentoit à travers une plaine fertile. Un lac considérable étoit au midi. Beaucoup de cultivateurs occupés dans leurs champs, de nombreux villages et de grands troupeaux de bétail, annonçoient l'abondance et la population.

A une petite distance du pied de la montagne, étoit une longue avenue, formée par un double rang de tamarins, d'une beauté et d'une hauteur peu communes. A l'ombre de

ces arbres il y avoit beaucoup de boutiques, où l'on vendoit, non-seulement des comestibles, mais des étoffes, des outils en cuivre et des artifices. Sur une pelouse, un peu écartée de la grande route, nous aperçûmes un grand nombre de gens occupés à faire des fusées, dont les bois étoient de gros troncs d'arbres, percés comme nos tuyaux de pompe. Le trou avoit neuf à dix pouces de diamètre, et le bois environ deux pouces d'épaisseur. La longueur de ces bois varioit depuis douze jusqu'à vingt pieds; ils étoient remplis d'une composition de charbon, de salpêtre et de poudre à canon, très-fortement bourrée.

J'ai déjà fait mention de la grosseur extraordinaire des fusées des Birmans, dans la description que j'ai faite des feux d'artifice du Pegu; mais j'en vis à Commodou plusieurs qui étoient bien plus grosses. Ces énormes fusées se lancent du haut d'un échafaud élevé exprès. Plusieurs bambous, d'une longueur suffisante pour faire le contrepoids, forment la queue de la fusée. Les Birmans aiment beaucoup ce genre de pyrotechnie, et y sont fort adroits.

Le jour étoit déjà fort avancé, et le soleil extrêmement incommode, quand nous eûmes

achevé de visiter Commodou-Praw. Nous revînmes au galop vers nos bateaux, qui étoient à environ deux lieues un quart. Je remarquai à mon retour plusieurs hangards, bâtis à côté de la grande route, et sous lesquels il y avoit des jarres remplies d'eau pour la commodité des voyageurs.

FIN DU SECOND VOLUME.

C12266

TABLE
DES
CHAPITRES

Contenus dans ce Second Volume.

CHAPITRE PREMIER.

TEMPLE *de Schoe-Dagon. — Les Birmans aiment beaucoup les processions. — Rhahaans de Rangoun. — Grand-prêtre de Rangoun. — Prêtresses.* Page 1

CHAPITRE II.

Population de Rangoun. — Asile accordé aux débiteurs insolvables. — Tolérance. Province de Dalla et ville de Maindou. — Village des femmes publiques. — Loi concernant les femmes des débiteurs insolvables. — Traitement des femmes. — Fa-

cilité de construire des vaisseaux dans la rivière de Rangoun. — Chantiers birmans. — Message de l'empereur, pour conduire l'ambassade anglaise dans la capitale. — Le vice-roi de Pegu a ordre de l'accompagner. — Chasse des rhinocéros et des crocodiles. — Astrologues brahmes. — Ils désignent un jour propice pour le départ du vice-roi. — L'Ambassade se prépare à partir. — Chaloupes birmanes. Page 12

CHAPITRE III.

Départ de Rangoun. — Changement de température. — Maringouins. — Vue de différentes villes. — Superbe temple. — Arbre singulier. — Kioum-Zeïk. — Manufacture d'indigo. — Manufacture de toile de coton. — Belles plantations. — Temples dorés et vastes kioums. — Grand nombre de bateaux. — Pays très-fertile. — Ouragan. — Ville chinoise. — Montagnes. — Navire en construction. — Magnifique aspect des bords de l'Irraouaddy. — Difficulté de vaincre le courant. — Flotte dispersée. — Arrivée à Prome. Page 31

CHAPITRE IV.

Description de Prome. — Etonnement qui excite la vue des Européens.— Singulière analogie. — Village de Pououdang. — Temple. — Différentes villes. — Miaïday. Maison construite pour l'envoyé anglais. — Mœurs. — Agriculture. — Jardin du Maywoun. - Caravane. - Pierre curieuse. —L'envoyé anglais part de Miaïday. — Il visite un kioum. — Loung-ghé. — Tigres nombreux. — Productions. — Excursion du portugais Pauntchou. — Ville de Tongho. — Kaïns, ou Montagnards. Page 57

CHAPITRE V.

Départ de Loung-ghé. — Grande île. — Ville des crocodiles. — Village du canot doré. — Idée que les Birmans ont de l'or. — Bois pétrifié. — Manufacture de soie. — Montagne de Poupa. — Taureau tué par un tigre. — Nation des Yous. — Temple de Logah-nundah. — Ville de Pagahm. — Députés birmans. — Musique. —Danse. - Belle manufacture. — Temple de Schoe-Zigoun. — Incendie. — Statue

gigantesque de Gaudma. — Moulins à huile. Page 91

CHAPITRE VI.

Départ de Pagahm. — Cavernes singulières. — Hermites birmans. — Rivière de Kinduem. — Matelots Cassayers. — Poterie. — Salpêtre. — Poudre à feu. — Débordemens périodiques de l'Irraouaddy. — Ancienne ville d'Ava. — Temple de Schoe-Gonga. — Chagain. — Ummerapoura. — Accueil que l'ambassade anglaise reçoit dans cette capitale. Page 114

CHAPITRE VII.

Description du lieu qu'habitoit l'ambassade anglaise. — Légation chinoise. — Munificence du gouvernement birman. — Lettre du général Erskine. — Environs de Tounzemahn. — Paysans cassayers. — Femmes cassayères. — Mœurs de cette nation. — Chinois. — Retour de l'empereur birman dans sa capitale. — Eclipse de lune. — Orgueil de la cour birmane. — Formalités. — Les envoyés chinois rendent visite aux Anglais. Page 139

CHAPITRE VIII.

Religion des Birmans. — Loix. — Juridiction de la capitale. — Conseil d'Etat. — Officiers. — Les honneurs ne sont point héréditaires. — Distinctions des rangs. — Costume. — Ressemblance des Birmans avec les Chinois. — Mariages. — Funérailles. — Population. — Revenus. Pag. 163

CHAPITRE IX.

Etablissement militaire. — Infanterie. — Cavalerie. — Armuriers. — Chaloupes de guerre. — Poudre à canon, connue depuis long-temps. — Armes. — Nourriture. — Climat. — Sol. — Productions. — Minéraux. — Pierres précieuses. — Commerce. — Monnoie. — Poids. — Mesures. — Caractère des habitans. — Point jaloux. — Barbares à la guerre. — La mendicité inconnue chez les Birmans. — Animaux. — Manière de diviser le temps. — Musique. Langage. — Etendue de l'Empire. — Fleuves et Rivières. Page 198

CHAPITRE X.

Permission accordée de faire des observa-

tions astronomiques. — Message du roi. — Crue de la rivière d'Ava. - Présent de bled. — Abeilles. - Miel. — Peintre du Bengale employé à la cour. — Manière de prendre les éléphans sauvages. — L'empereur désire d'introduire dans ses états l'art de faire le verre. — Egards des vice-rois pour les ministres étrangers. - Arrivée de lettres du Bengale. — Les gens de l'ambassade anglaise conservent leur santé. — Les Chinois sont malades. — Cause. — Cérémonial de la présentation de l'ambassade. — Introduction dans le lotou. — Description de la cour. — Sa magnificence. — L'empereur n'est pas présent. — Questions proposées. — Banquet.

Page 240

CHAPITRE XI.

Visite que font les Anglais à l'engée Tekien. — Splendeur de la cour de ce prince. — Son portrait. — Des Chobouas ou princes tributaires. — Visite à la mère de la première reine. — Visite aux jeunes princes. — Bibliothèque impériale. — Efforts du despotisme. — Orgueil des

ministres birmans. — Etiquette. — Politesse du gouverneur de Bamòu. — Grand-prêtre d'Ummerapoura. — Kioum magnifique. — Statue du Gaudma, enlevée à Arracan. — Fortifications d'Ummerapoura. Page 284

CHAPITRE XII.

Raison d'espérer que le but de l'ambassade sera heureusement rempli. — Intrigues des ennemis des Anglais. — Il arrive à Rangoun un vaisseau de l'île de la Réunion. — Fâcheuses nouvelles d'Europe, répandues avec art. — L'Envoyé anglais demande à connoître l'intention de l'Empereur. — Jour fixé pour recevoir les présens du Monarque birman. — Arrogance de la cour birmane. — Désagrémens qu'essuient les Anglais. — M. Wood présente une déclaration écrite. — Fermentation qu'elle cause. — Présentation de l'Envoyé anglais à l'empereur. — Présens considérables que l'Empereur donne aux Anglais. — Salle d'audience. — L'Empereur. — Son habillement. — Sa personne. Ses manières. — Papiers offi-

ciels présentés dans le rhoum. Page 330

CHAPITRE XIII.

Avantages commerciaux accordés aux anglais par le monarque birman. — Envoyés chinois. — Livres birmans. — Conduite généreuse de la Cour. — Peintre siamois. — Fête birmane. — La cour de la reine. — Illuminations. — Visite à l'engée Tekien. — Mauvais traitemens qu'éprouve un homme de la suite de l'ambassade. — Insolence des officiers du prince de Tongho. — L'Ambassade anglaise quitte Ummerapoura. — Chagaing. — Orde-Roua-Kieock, grande manufacture d'idoles birmanes. — Temple de Commodou-Praw. — Feu d'artifice. Page 362

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU SECOND VOLUME.
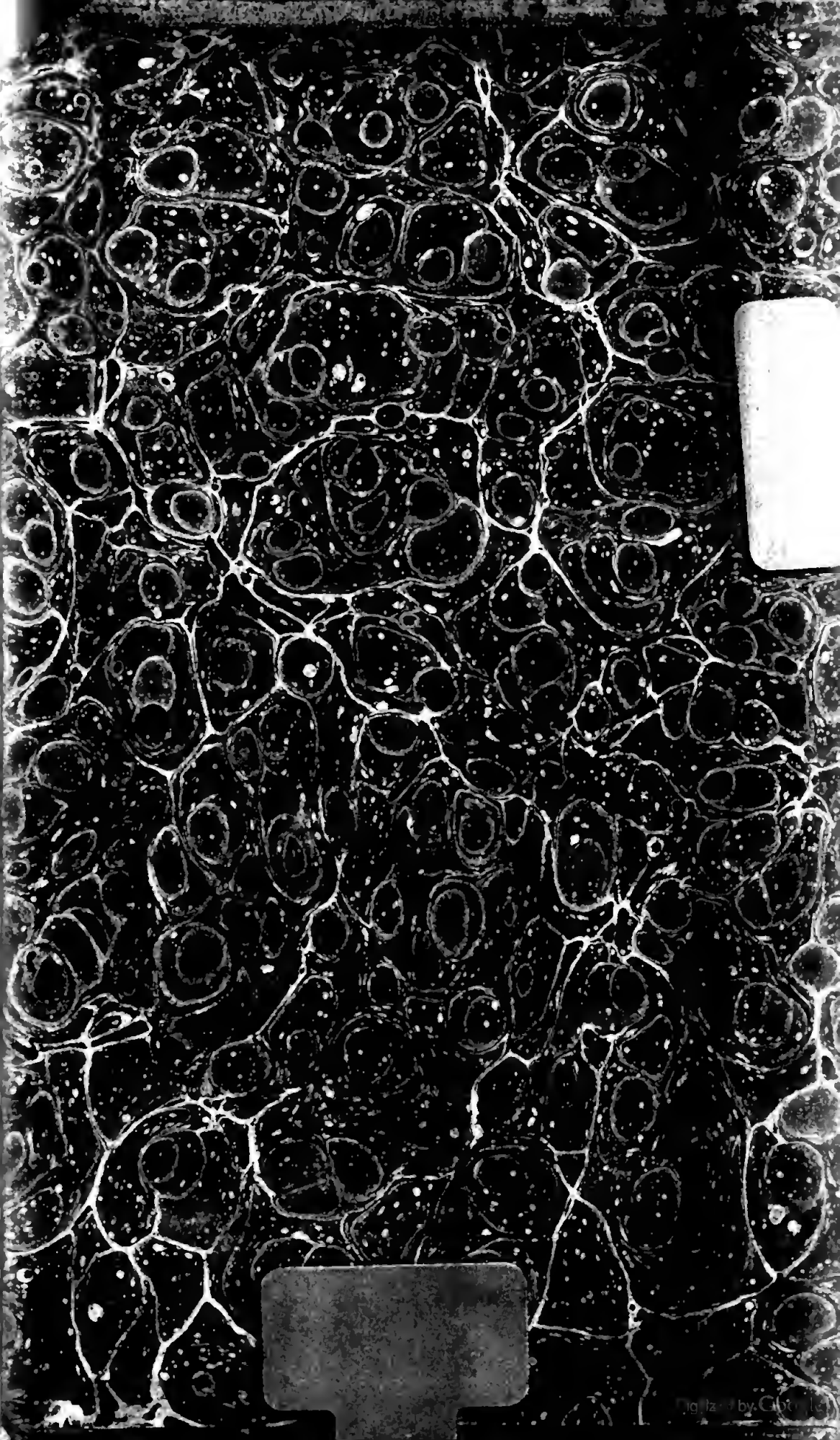
Digitized by Google